FACULTE DE MEDECINE DE PARIS

ANNEE 1970

THESE

N° 454

POUR LE

DOCTORAT EN MEDECINE

(Diplôme d'Etat)

par

FAVREAU Annie

Diplômée de Biologie Appliquée à l'Education Physique et aux Sports

Licenciée ès-sciences

Née le 14 octobre 1930 à ALGER (Algérie)

*

Présentée et soutenue publiquement le

*

LES ACCIDENTS DU SPORTIF

Etude statistique, assurances, prévention

*

* *

*

Président : M.A. GROSSIORD, professeur

Chevalier de la Légion d'Honneur

Doyen du C.H.U. de Garches

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS

ANNEE 1970

THESE

N°

POUR LE

DOCTORAT EN MEDECINE

(Diplôme d'Etat)

par

FAVREAU Annie

Diplômée de Biologie Appliquée à l'Education Physique et aux Sports

Licenciée ès-sciences

Née le 14 octobre 1930 à ALGER (Algérie)

*

Présentée et soutenue publiquement le

*

LES ACCIDENTS DU SPORTIF

Etude statistique, assurances, prévention

*

* *

*

Président : M.A. GROSSIORD, professeur

Chevalier de la Légion d'Honneur

Doyen du C.H.U. de Garches

UNIV.
LEIDEN
BIBL.

A Monsieur le Colonel CRESPIN,

Directeur de l'Education Physique et des Sports,

Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre,

Chargé de la Jeunesse et des Sports,

avec l'assurance de mon respectueux dévouement.

A ma mère,

A mes frères Pierre et Joël,

A ma tante,

A mon oncle,

Tous vous m'avez aidée au cours de ce long travail.

A Monsieur le Professeur GROSSIORD,

Chevalier de la Légion d'Honneur,

Doyen du C.H.U de Paris-Ouest,

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris,

Médecin des Hôpitaux,

qui nous a fait l'honneur d'accepter la Présidence de cette Thèse.

Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de notre vive gratitude.

A Monsieur le Docteur Henri PERIE,

Chef du Bureau Médical ,

Secrétariat d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Jeunesse et des Sports.

Vous m'avez donné l'idée et les moyens de ce travail.

Veuillez trouver ici l'expression de ma très vive reconnaissance.

A Monsieur le Docteur Jean BENASSY,

Chirurgien de la Maison de Santé des Gardiens de la Paix,

Membre de l'Académie de Chirurgie,

qui m'a conseillée et encouragée à approfondir le sujet de ce travail.

Qu'il veuille bien croire à mes sentiments reconnaissants et dévoués.

A Monsieur le Docteur Pierre DUMAS,

Médecin-Chef de l'Ecole Normale Supérieure d'Education Physique,

Qui m'a guidée dans l'élaboration des diverses étapes de cette étude, que je le remercie d'avoir prise à coeur.

A MM. les Docteurs Jacques THIERAULT et Robert VALTON,

qui, prenant une part active à la première étape de ce travail, m'ont permis de le mener à bien.

A MM. les Membres du Conseil d'Administration de la Mutuelle Nationale des Sports,

qui, en acceptant de m'ouvrir leurs dossiers,

m'ont procuré les bases statistiques de ce travail.

Et, tout particulièrement,

A Monsieur Lucien CHAUDET,

Directeur Général de la Mutuelle Nationale des Sports,

qui a éclairé pour moi la réalité concrète de l'accident sportif.

A Monsieur COUP,

Chef du Bureau d'Etudes et des Statistiques des Assurances Générales de France - Vie,

dont la grande expérience en matière de législation

concernant l'Assurance et la Mutualité,

m'a initiée à ces problèmes.

A MM. MIGNOT et MAERTEN,

Direction de l'Education Physique et des Sports,

qui m'ont obligeamment permis d'utiliser leur documentation personnelle.

A Mes Maîtres :

Monsieur le Professeur PLAS

MM. les Docteurs :

ANDRIVET

BONDUELLE

BOUYGUES

CHEVREAU

LIQUIER

SOULAIRAC

TALBOT

A mes camarades de la Faculté de Médecine, de la Faculté des Sciences, de l'Institut de Psychologie et du Centre de recherches de l'Education Surveillée,

et, tout particulièrement, à :

Mademoiselle Bernadette GRANDIN,

Docteur Louisette ROMEROWSKI,

Docteur Jean-Claude AMBROSINI,

Docteur Jean ESPINAS,

Docteur Henri WINTREBERT

en souvenir de nos années de travail en équipe.

A mes amis du Bureau Médical :

MM. Christian GAUDEFROY,

Guy DELALANDE,

Mmes J. Ph. ENCAUSSE,

G. LENORMAND

C.E. FONTANGE

dont l'aide me fut précieuse à tous égards.

A tous mes amis.

P L A N

P L A N

A. INTRODUCTION GENERALE p. 1

I. LES DEFINITIONS DU SPORT : SA SIGNIFICATION PROFONDE, SES RISQUES, SES ASPECTS

p. 1ter
- Sport dépassement de soi, compétition : agôn p. 5
- Sport jeu de vertige et de vitesse : ilinx p. 7
- Sport participation à une culture p. 10
  - Le professionnalisme p. 12
- Conclusions p. 15

II. BUTS DE NOTRE RECHERCHE : CLASSIFICATION DES ACCIDENTS SPORTIFS & POSSIBILITES DE PREVENTION p. 15bis

- Mode d'approche de la prévention p. 18

III. DEFINITION DE L'ACCIDENT SPORTIF p. 20bis

- Définition légale de l'accident sportif p. 21
- Insuffisances de la définition légale p. 22

IV. LA POPULATION SPORTIVE p. 24bis

- Effectifs généraux p. 25
- Taux de fréquence des accidents sportifs pour différentes statistiques p. 28
- % maxima et minima d'accidentabilité p. 32
- Conclusions p. 35

V. LES CONDITIONS DE L'ENQUETE p. 36bis

- "PRALINE" I.B.M. & dossiers de la Mutuelle Nationale des Sports p. 37
- Recherche des codifications p. 38
  - La fiche I.B.M. (1965) p. 39
  - Code géographique régional p. 39
- Effectifs des assurés de la M.N.S. et des licenciés des Fédérations p. 42
- Effectifs étudiés (1965 & 1967) p. 44
  - Décès : taux de mortalité dans les différents sports p. 47
  - comparaison des taux d'accidentabilité et de décès p. 48
  - I.P.P. p. 49
- Causes d'erreur p. 50

*

B. L'ASSURANCE SPORTIVE

I. DEFINITION & CARACTERES DES ASSURANCES p. 53

- L'assurance repose sur le principe de la Mutualité p. 53
- Contrôle juridique des Sociétés d'Assurances p. 56
- Législation de la Mutualité p. 56
- Aspect médico-légal des assurances sportives p. 57
- Assurance du risque en fonction du sport pratiqué p. 59
- Internationalisation de l'assurance sportive p. 59
- Aspect socio-éducatif : p. 60
  - A - Evolution de la définition réelle de l'accident sportif p. 60
  - B - Nécessité d'une assistance éducative du sportif sur le plan social p. 61
  - C - Rapports de l'assurance avec la Sécurité Sociale p. 64

II. LES GARANTIES OFFERTES & LE MODE D'UTILISATION DE L'ASSURANCE p. 65

- Les garanties principales p. 65
- Les garanties complémentaires p. 69
  - Assurance individuelle contre les accidents p. 69
  - Assurance "responsabilité civile" p. 70
  - Pretium doloris et préjudice esthétique p. 70
  - Indemnités journalières p. 71
- Les bordereaux d'adhésion p. 74
- Comment rédiger les déclarations d'accident p. 76
  - Problèmes posés par le certificat médical d'origine p. 82
  - Problèmes posés par le certificat médical final p. 83

III. NOTIONS SUR LES REGIMES SPECIAUX D'ASSURANCE p. 86

*

C. RESULTATS EN FONCTION DE DIVERS FACTEURS

I. SEXE p. 90

II. AGE DES SPORTIFS p. 92

- Comparaison des tranches d'âge selon les statistiques p. 95
- Nature des lésions selon l'âge p. 96

III. MOIS D'ACCIDENT p. 97

- Introduction p. 97
- Comparaison des statistiques annuelles p. 98
- Statistiques portant sur différentes périodes de l'année p.102

IV. PROFESSION & JOUR D'ACCIDENT p. 105

- Jour d'accident p. 105
- Profession p. 109
- Profession et sport pratiqué p. 110
- Accidents des sportifs scolaires p. 116
- Tableaux : professions & jours d'accident p. 119

V. GEOGRAPHIE DES ACCIDENTS p. 123

- Introduction : domicile et club, club et lieu d'accident (1965) p. 123
- Répartition des sportifs par régions et par sports p. 126
  - Par régions p. 126
  - par sports pour chaque région p. 128
- Les conditions de milieu (habitat) p. 131

VI. CIRCONSTANCES, MECANISMES, RESPONSABILITES DE L'ACCIDENT - LIEUX D'ACCIDENT p. 135

A. CIRCONSTANCES p. 136
- Compétition p. 140
- Entraînement p. 143
- Circonstances d'accident & nature des lésions p. 147

B. MECANISMES p. 150
- Pour l'ensemble des sports p. 150
- Mécanismes types p. 151
- Mécanismes des lésions selon l'âge p. 159

C. RESPONSABLILITES p. 164
- Tiers responsable p. 164
- Victime p. 164
- Responsabilités partagées et multiples p. 166
- Responsables sportifs p. 167

D. LIEUX D'ACCIDENT p. 170

*

/D. NATURE & SIEGE DES LESIONS/ p. 172

I. NATURE DES LESIONS p. 173bis

I. ETUDE DES DIFFERENTS TYPES DE LESIONS p. 175

1. Ordre de fréquence des lésions
2. Par sièges
3. Par sports
4. Eventuellement : mécanismes de survenue

A. Fractures p. 175
B. Entorses p. 177
C. Luxations p. 179
D. Contusions p. 181
E. Plaies p. 184
F. Lésions musculo-tendineuses (L.M.T.) p. 186
G. Lésions multiples et diverses p. 189

II. TABLEAUX DE POURCENTAGES TOUTES STATISTIQUES POUR CHAQUE DISCIPLINE p. 190

- Athlétisme p. 190
- Alpinisme - Baseball- Basket-ball p. 191
- Boxe - cyclisme - éducation physique p. 192
- Escrime - football - gymnastique p. 193
- Handball - Judo - Lutte p. 194
- Motocyclisme - Natation - Patinage p. 195
- Rugby - Sports équestres - Ski p. 196
- Tennis - Volley-ball p. 197

II. SIEGE DES LESIONS p. 198

1° - Introduction : étude d'un échantillon de 100 dossiers de chaque sport (1967) p. 199
2° - Pourcentages toutes statistiques : total tous sports p. 201
- rangs comparatifs des principaux sièges p. 205
3° - Détail des sièges étudiés en fonction des disciplines p. 207
4° - Sports : sièges selon les différentes statistiques p. 270
- par sports p. 270
- tableau général : récapitulation des pourcentages détaillés par sièges et par disciplines p. 302
5° - Age et siège des lésions p. 313

III. NATURE & SIEGE DES LESIONS p. 316

A - Introduction p. 317

B - Tableaux 1967 p. 317
1. Répartition des 5725 dossiers (1967) p. 317
2. Total tous sports 1967 p. 318
3. Détail des pourcentages par sports - ordre alphabétique p. 321

C - Tableaux détaillés des pourcentages toutes statistiques pour tous les sports p. 344

IV. LATERALISATION DES BLESSURES p. 374

- Pourcentages d'accidents gauches sur le total des lésions p. 376
- Latéralisation selon les sports p. 376
- Nature des blessures et latéralisation par sports p. 376
- Tableau général 1965 p. 379
- Tableau général 1967 p. 380

*

E. DIAGNOSTICS & TRAITEMENTS p. 382

I. GENERALITES : ACTE MEDICAL DIAGNOSTIQUE OU THERAPEUTIQUE p. 383

- Arrêt de travail p. 388
- Hospitalisation p. 397
- Radiographie p. 404
- Traitements, examens de laboratoire, etc... p. 407
- Tableaux récapitulatifs par sports p. 415

*

F. ANTECEDENTS, RECIDIVES, COMPLICATIONS & SEQUELLES p. 419

- ANTECEDENTS p. 420
- RECIDIVES p. 420
- COMPLICATIONS & SEQUELLES p. 421
  - Nature et siège des lésions qui se compliquent p. 421
  - Siège des complications et séquelles en fonction des nature et siège de la lésion initiale p. 422
  - Type des complications et nature de la lésion initiale p. 423
  - Total des complications et séquelles par sports p. 424
    - osseuses p. 425
    - articulaires p. 426
    - tendineuses p. 427
    - musculaires p. 428
    - neurologiques et cérébrales p. 429
    - infectieuses - vasculaires et trophiques - p. 430
    - esthétiques - diverses p. 431
  - Problème du diagnostic initial des lésions qui se compliquent p. 432

*

G. LA PREVENTION DES ACCIDENTS & LE CONTROLE MEDICAL SPORTIF p. 433

A. ORGANISATION & STRUCTURE DU CONTROLE MEDICAL SPORTIF p. 434

B. POUR LES CADRES & EDUCATEURS SPORTIFS, LA PREVENTION EST UN TRAVAIL D'EQUIPE p. 436

C. POUR LES MEDECINS DU CONTROLE MEDICAL p. 437

D. DU POINT DE VUE DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR p. 438

E. L'AVENIR DE LA PREVENTION p. 439

*

H. CONCLUSIONS p. 441

*

BIBLIOGRAPHIE p. 449

PERMIS D'IMPRIMER p. 456

*

A

INTRODUCTION GENERALE

o
o o

I

LES DEFINITIONS DU SPORT

sa signification profonde

ses risques

ses aspects

* *

**

I

LES DEFINITIONS DU SPORT : sa signification profonde, ses risques.

Chacun des philosophes ou médecins qui se sont penchés sur les problèmes sportifs ont tenté une définition du sport lui-même.

Pour Georges HEBERT, le sport se définit comme "tout genre d'exercice ou d'activité physique ayant pour but la réalisation d'une performance, dont l'exécution repose sur l'idée de lutte contre un élément défini, une distance, une durée, un animal, un adversaire, et, par extension, contre soi-même."

Pour Pierre de COUBERTIN, c'est le "culte volontaire et habituel de l'exercice musculaire intensif, appuyé par le désir de progrès pouvant aller jusqu'au risque."

Pour Georges MAGNANE : "C'est une activité de loisir, dont la dominante est la recherche de la prouesse physique, participant du jeu et du travail, comportant des règlements et des institutions spécifiques, et susceptible de se transformer en activité professionnelle."

Toutes ces définitions concordent sur le fait que le sport met en jeu le corps humain dans une action. Georges Hébert y ajoute la notion de lutte, Pierre de Coubertin celle de risque, Georges Magnane permet une recherche des motivations du sportif, en introduisant celle de jeu : chaque définition ouvre une voie nouvelle de réflexion. Aucun ne fait entrer dans la définition du sport les bénéfices que l'athlète compte, subjectivement, tirer de son effort, ni ceux, objectifs, que les observateurs y voient.

Le sport peut être délassement, jeu, loisir ; il peut être pari et défi; occasion de pure joie animale, d'utiliser un corps dans la plénitude de ses moyens ou occasion de libérer une aggressivité que

I

LES DEFINITIONS DU SPORT : sa signification profonde, ses risques.

Chacun des philosophes ou médecins qui se sont penchés sur les problèmes sportifs ont tenté une définition du sport lui-même.

Pour Georges HEBERT, le sport se définit comme "tout genre d'exercice ou d'activité physique ayant pour but la réalisation d'une performance, dont l'exécution repose sur l'idée de lutte contre un élément défini, une distance, une durée, un animal, un adversaire, et, par extension, contre soi-même."

Pour Pierre de COUBERTIN, c'est le "culte volontaire et habituel de l'exercice musculaire intensif, appuyé par le désir de progrès pouvant aller jusqu'au risque."

Pour Georges MAGNANE : "C'est une activité de loisir, dont la dominante est la recherche de la prouesse physique, participant du jeu et du travail, comportant des règlements et des institutions spécifiques, et susceptible de se transformer en activité professionnelle."

Toutes ces définitions concordent sur le fait que le sport met en jeu le corps humain dans une action. Georges Hébert y ajoute la notion de lutte, Pierre de Coubertin celle de risque, Georges Magnane permet une recherche des motivations du sportif, en introduisant celle de jeu : chaque définition ouvre une voie nouvelle de réflexion. Aucun ne fait entrer dans la définition du sport les bénéfices que l'athlète compte, subjectivement, tirer de son effort, ni ceux, objectifs, que les observateurs y voient.

Le sport peut être délassement, jeu, loisir ; il peut être pari et défi; occasion de pure joie animale, d'utiliser un corps dans la plénitude de ses moyens ou occasion de libérer une aggressivité que

la vie courante ne permet pas d'apaiser ; il peut permettre l'oubli momentané de graves problèmes psychologiques, être une des voies de leur solution, ou de leur aggravation. Il peut être gratuit ou professionnel, avec toutes les nuances intermédiaires. Il est une promotion sociale, ou au contraire une preuve cruelle d'inadaptation. Il est une merveilleuse école de maîtrise de soi, et le prétexte du saccage d'une ville entière, avec ses dégâts et ses victimes.

Car le sport est jeu solitaire ou jeu social. Là encore, il présente deux faces opposées et complémentaires.

"Les sociétés anciennes et analphabètes regardaient tout naturellement les jeux comme modèles de l'univers ou du drame cosmique extérieur. Les jeux olympiques étaient des représentations directes de l'agon, ou de la lutte du dieu soleil. Les coureurs avançaient sur une piste ornée des signes du zodiaque, imitant la course quotidienne du char du soleil. Dans les jeux et les spectacles, qui étaient des représentations dramatiques d'une lutte cosmique, le rôle des spectateurs était manifestement religieux. La particiaption à ces rites assurait le bon fonctionnement du cosmos et réconfortait en même temps la tribu... La grande faveur dont jouissent les jeux modernes - les sports populaires, comme le base-ball, le football, le hockey sur glace - s'explique facilement pour peu qu'on les considère comme des modèles extérieurs de la vie psychologique intérieure. Et, comme modèles, ce sont des dramatisations collectives plutôt que privées de la vie intérieure... Comme nos langues vernaculaires, tous les jeux sont des média de communication interpersonnelle et n'ont d'existence ni de signification qu'en tant qu'extensions de notre vie intérieure immédiate. Quand nous prenons une raquette de tennis, ou treize cartes à jouer, nous consentons à devenir une partie d'un mécanisme dynamique dans une situation inventée et artificielle... Il n'y a pas d'emploi ou de rôle capable, comme les jeux, en tant que forme d'art populaire, de donner à quiconque un moyen direct de participer à la vie entière d'une société... Dans les jeux, nous inventons des moyens de participation non spécialisée au drame plus vaste de notre temps".

Cet extrait de Marshall Mc LUHAN nous invite à prendre conscience de toute la part inconsciente de notre motivation vers le sport, de l'importance de sa charge affective, et de la pression sociale millénaire qui s'y attache, puisque le sport est aussi bien image de l'univers

que tentative pour le rendre compréhensible, logique et soumis à l'homme : "Les modèles offerts par les jeux constituent autant d'anticipations de l'univers réglé qu'il convient de substituer à l'anarchie naturelle", écrit Roger CAILLOIS.

Il est bien naturel que, selon l'aspect auquel on s'attache, la signification profonde du jeu sportif soit extrêmement diverse, et que les auteurs divergent aggressivement : "Dans un cas, - écrit Roger Caillois dans sa préface à l'Encyclopédie de la Pléiade Jeux & Sports -

les jeux sont présentés systématiquement comme autant de dégradations de celles des activités des adultes qui, ayant perdu leur sérieux, tombent au niveau de distractions anodines. Dans l'autre, l'esprit de jeu est à la source des conventions fécondes qui permettent le développement des cultures. Il stimule l'ingéniosité, le raffinement, et l'invention. En même temps, il enseigne la loyauté vis-à-vis de l'adversaire, et donne l'exemple de compétitions où la rivalité ne survit pas à la rencontre. Par le biais du jeu, l'homme se trouve en mesure de faire échec à la monotonie, au déterminisme, à l'aveuglement où à la brutalité de la nature. Il apprend à construire un ordre, à concevoir une économie, à établir une équité.

"Il ne semble cependant pas impossible de résoudre l'antinomie. L'esprit de jeu est essentiel à la culture, mais jeux et jouets, au cours de l'histoire, sont bien les résidus de celle-ci. Survivances incomprises d'un état périmé, ou emprunts faits à une culture étrangère, et qui se trouvent privés de leur sens dans celle où ils sont introduits, ils apparaissent chaque fois en dehors du fonctionnement de la société où on les constate. Ils n'y sont plus que tolérés, alors que dans une phase précédente, ou dans la société d'où ils sont issus, ils étaient partie intégrante de ses institutions fondamentales, laïques ou sacrées. Alors, certes, ils n'étaient nullement des jeux, au sens où l'on parle des jeux des enfants, mais ils ne participaient pas moins déjà de l'essence du jeu :Leur fonction sociale a changé, non pas leur nature... Le football se rattache à la dispute du globe solaire entre deux phratries antagonistes" (Nature des Jeux, Roger Caillois).

En définitive, il faut admettre que l'on doit concevoir le sport sous trois aspects : le premier, comme dépassement, de soi, action, que Roger Caillois appelle l'agon, car il conduit à son aspect compétitif. Le second, comme recherche de la vitesse et du vertige, pouvant aller jusqu'à l'exploit,(L'Ilinx) le troisième, comme aspect et participation à une culture. Chacun de ces aspects comporte ses motivations conscientes

et inconscientes, et l'acceptation consciente ou inconsciente d'un risque d'accident dont la probabilité est notablement différente.

1) L'AGON : le sport comme dépassement de soi et compétition.

"Le jeu et le plaisir nous font retrouver l'intégralité de notre être, dont nous n'utilisons qu'une partie limitée dans le monde du travail et dans notre vie professionnelle" explique Marshall Mc LUHAN.

C'est par l'étude des jeux de l'enfant que Jean CHATEAU amène cette notion de dépassement de soi dans le sport : "Ce que nous apprend le jeu enfantin, c'est d'abord que l'élan humain ne peut se sauver qu'en se concentrant , en se donnant lui-même pour but. Le jeu sera donc gratuit et réglé à la fois, mais aussi, parce que les pulsions doivent être dirigées et même dépassées, il sera effort. Si la dialectique du jeu peut se résoudre, c'est parce que "être soi", c'est "être plus que soi".

La première"réaction circulaire" de l'enfant, répétant un geste dont il a tiré un plaisir, est déjà , sous cet angle, le début du sport, parce qu'il est le début de l'entraînement et de l'effort. Là le sport est lutte contre soi, sans qu'il y ait encore implication de compétition ou de rivalité. Il s'agit de faire quelque chose de soi, avec soi, par soi. La règle comme le but ne dépendent que de notre bon plaisir.

Avec la socialisation vient la règle acceptée en commun, qui donne au sport son aspect compétitif. Il ne s'agit plus seulement de se vaincre soi-même, mais de prouver socialement sa victoire, en vainquant également les autres compétiteurs. Remarquons que dans tous ces cas les règles font qu'en principe la compétition met en rivalité des égaux, contrairement à ce que l'on observe dans la "lutte pour la vie" : le sport "propose et propage des structures abstraites, des images de milieux clos et préservés, où peuvent s'exercer d'idéales concurrences" (Roger Caillois)... "Tout un groupe de jeux apparaît comme compétition, c'est-à-dire comme un combat où l'égalité des chances est artificiellement créée pour que les antagonistes s'affrontent dans des conditions idéales, susceptibles de donner une valeur précise et incontestable au triomphe du vainqueur. Il s'agit donc chaque fois d'une rivalité qui porte sur une ou plusieurs qualités (rapidité, endurance, vigueur, mémoire, adresse, ingéniosité,) s'exerçant dans des limites définies et sans aucun secours extérieur, de telle façon que le gagnant apparaisse comme le meilleur dans une certaine catégorie d'exploits. Telle est la règle des épreuves sportives, et la raison d'être de leurs multiples subdivisions,

qu'elles opposent deux individus ou deux équipes (polo, tennis, football, boxe, escrime) ou qu'elles soient disputées entre un nombre indéterminé de concurrents (courses de toute espèce, concours de tir, golf , athlétisme)... "Le ressort du jeu est pour chaque concurrent le désir de voir reconnue son excellence dans un domaine donné. C'est pourquoi la pratique de l'agon suppose une attention soutenue, un entraînement approprié, des efforts assidus, et la volonté de vaincre. Elle implique discipline et persévérance. Elle laisse le champion à ses seules ressources, l'invite à en tirer le meilleur parti possible, l'oblige enfin à s'en servir loyalement et dans les limites fixées qui, égales pour tous, aboutissent en revanche à rendre indiscutable la supériorité du vainqueur. L'agon se présente comme la forme pure du mérite personnel et sert à le manifester".

"Le premier moteur du jeu de compétition est évidemment le désir de vaincre. Sans lui, il suffirait de lutter sans règles, tout au moins sans l'ensemble de règles précises qui permettent de déterminer un gagnant et un perdant . Mais le plaisir du jeu en serait le plus souvent largement amoindri. On cite le cas des Grahuku-Game qui poursuivent la partie de football une fois commencée, jusqu'à ce que les deux camps aient marqué le même nombre de buts. Le fait est exceptionnel... Il convient que la victoire ou l'échec soient incontestables, déterminés par des critères précis, et qui échappent à tout arbitraire", dit Jean VERNES.

Nous voyons donc que des activités aussi diverses que celle du jeune enfant qui pousse un ballon ou la plupart des sports de compétition participent du même type de besoins profonds.

Le risque qu'accepte ici le sportif n'est pas le risque de l'accident: c'est le risque de l'échec. En principe, hors le hasard banal de l'existence, l'agon, du moins consciemment, ne met pas l'intégrité physique du sportif en péril. Par l'acceptation des règles sportives, la rivalité ne permet pas l'aggressivité. Parler ici, à propos du sportif, de risque "accepté", c'est ne pas prendre conscience du fait qu'il ne pense pas prendre un risque, mais au contraire épanouir sa personnalité et se prémunir contre certains accidents possibles. Le jeune judoka qui, son scooter se bloquant dans un rail ou un effondrement sur une route en mauvais état, se reçoit en fin de projection comme il a appris à le faire, et transforme ce qui aurait pû être une mort accidentelle en simple fracture du poignet, n'est qu'un exemple, entre mille.

Le sportif ne voit pas, comme l'indiquent les statistiques, dans son action une voie d'accès à l'invalidité, mais tout au plus un pari entre "un risque accepté et un résultat escompté". Et pourtant, chiffres en mains, nous savons qu'un rugbyman sur dix - et plus - déclarera un accident durant l'année.

2) LES JEUX DE VERTIGE ET DE VITESSE

A côté des sports dont l'origine se retrouve dans les jeux de compétition (l'agon), existent les sports dérivés des jeux de vertige et de vitesse, comme les sports mécaniques, le ski, l'automobile, les sports équestres, pour n'en citer que quelques exemples.

Roger Caillois les désigne sous le terme générique d'"Ilinx", mot grec "signifiant tourbillon, dérivant du verbe "illô", qui caractérise le mouvement circulaire ou le va-et-vient; et auquel se rattache également le mot "illingos", que l'on peut traduire par tournoiment, vertige, et plus particulièrement vertige de l'ivresse" (Jean CAZENEUVE)

"Comment le vertige, la griserie, l'étourdissement peuvent-ils être vécus comme des jeux ? Par un effet à la fois physiologique et psychologique. Les organes de l'équilibre, en particulier l'oreille interne, sont perturbés temporairement par des mouvements inhabituels, et il en résulte une modification de la cénesthésie, en même temps que de la perception extérieure. Les rapports de l'être au monde revêtent ainsi un caractère insolite, et la conscience que l'être a de sa propre existence, prend une valeur étrange, ou devient franchement pathologique... Il se produit cependant... une certaine modification de la cénesthésie ou de la conscience qui, pour être fort légère, n'en est pas moins la cause du plaisir qu'on prend à ces jeux" (Jean CAZENEUVE). Il émane souvent de ce genre d'activité une impression d'existence débridée, un sentiment d'échapper à toute contrainte... En vérité, si le jeu de vertige satisfait aux critères de la fiction ou de la règle... c'est dans la mesure où il se distingue nettement de la vie courante... Les deux critères de l'activité ludique, qui sont les plus importants dans le cas de l'ilinx, ce sont indubitablement ceux qui le caractèrisent comme activité libre et séparée... On peut dire que la volonté consciente est d'autant plus nécessaire durant la phase d'entraînement que l'automatisme final est plus grand... La maîtrise de soi constitue bien en un sens, quand elle est poussée à ce point, un changement dans la conscience que l'être prend de sa propre existence, et rejoint ainsi la conséquence ultime de l'Ilinx..."

Notons bien comme là encore toutes les formes et gradations sont possibles, entre le jeu solitaire et le sport d'équipe, entre

l'activité enfantine et adulte.

Mais ici, contrairement à ce que l'on trouve dans l'agon, la conscience du risque fait partie du sport, et son acceptation est un pari délibéré. "Le vertige et la peur ne sont là que pour être dépassés", et vaincre le risque d'accident est l'un des joies du jeu. Du bébé qui grimpe sur un fauteuil à l'alpiniste en course, le pari est le même, si le risque est incomparable. Mais il est très important de noter également que plus l'entraînement se fait rationnellement, plus la maîtrise du sportif est grande, plus le risque diminue, ou du moins plus s'effacent les probabilités d'accident liées à la technique et l'imprudence.

Les risques d'accident sont pourtant très importants; mais ils sont liés aux conditions de l'exercice - en alpinisme, une roche friabilisée par le gel, par exemple - plus, lorsque un certain niveau technique est atteint par le sportif que par les erreurs propres.

"La pure joie de dévaler une pente à toute vitesse sur des skis ou dans une luge vient des sources les plus naturelles de l'Ilinx. La mer, d'ailleurs, offre des plaisirs analogues, pour les mêmes raisons psycho-physiologiques, avec l'aquaplane, le ski nautique, le hors-bord. Enfin, un troisième élément naturel s'ouvre aux jeux de ce genre : l'air, où les parachutistes ont une occasion de se griser de vertige et de peur bien plus intensément qu'on ne le pouvait faire autrefois" Jean CAZENEUVE), "La mécanisation fait ici son apparition et l'élément naturel n'est plus qu'un prétexte ou un support... La vitesse donne à l'Ilinx son visage moderne... Cette variété de jeu aboutit en définitive... à détourner la conscience de l'attention à la vie, à créer l'illusion d'un abandon de la personnalité habituelle, en modifiant les rapports entre l'être conscient et le monde... La conscience demeure ainsi disponible, soit pour rester dans un état de vacuité plus ou moins complète soit pour se laisser envahir par une sorte de nature seconde qui peut prendre l'aspect de la possession... Ces épousailles ludiques de l'homme et de la machine apportent curieusement une compensation, peu salvatrice sans doute, mais tentatrice, aux tensions de la société moderne."

La remarque que nous tirons de ce texte de Jean CAZENEUVE c'est qu'ici, sans que ce soit peut-être conscient de la part du sportif, la dépense d'énergie physique, bien que souvent très importante, est conditionnée et dominée par la dépense nerveuse. Il n'est plus seulement

question de résistance, d'endurance, de force, d'adresse : il est d'abord question de maîtrise de ses nerfs. La griserie de la vitesse n'est possible que grâce à une intense concentration, à un temps de réaction réduit à l'extrême jusqu'à devenir presque un réflexe, une réponse détachée de la volonté consciente. Le skieur ne peut maintenir ses pointes de descentes à 100 à l'heure qu'au prix d'une reprise d'équilibre perpétuelle et d'une sûreté totale. Si l'accident survient, et n'est pas dû au matériel ou au terrain, il sera dû à la défaillance nerveuse.

A un degré de plus, nous trouvons la limite du jeu et de l'exploit.

"Les limites de la compétition et de l'exploit se trouvent tracées par la médecine et la police. Ainsi, nul ne s'étonnera de voir le funambule tendre son fil du clocher de l'église à la façade de la mairie, si l'on sait qu'il en a obtenu l'autorisation préalable. Dans le cas contraire, la police interviendra immédiatement pour diriger (ensuite) le contrevenant vers le plus proche asile psychiatrique". "L'absence d'autorisation définit donc, dans la plupart des cas (jeux de force et d'adresse) la limite entre l'exploit aberrant et l'exploit sportif, entre l'aliénation mentale et la santé" (François CARADEC).

Dans cette perspective, il faut percevoir comme le sport peut marquer la limite du normal et de l'anormal par celle du permis et du défendu.

Nous voyons poindre là un autre aspect social du sport - selon les circonstances, ce qui est permis à l'un comme "sport" peut être défendu à l'autre comme "anormalité". La conscience sociale définit ici en fait le risque couru : ce qu'elle accorde à l'un c'est de courir un risque dont il a l'habitude, qu'il sait en principe dominer. Elle le refusera à l'autre, qui n'a pas la technique ou la maîtrise suffisante. Nous sommes ici à la limite des jeux du cirque : telle mère de famille qui hurlerait de voir son fils en haut d'un arbre, voit le coeur paisible les petits acrobates se lancer d'un trapèze à l'autre.

3) LES SPORTS COMME PARTICIPATION A UNE CULTURE

A côté du sport d'équipe compris sous l'aspect de l'agon, comme compétition, il faut placer le sport comme phénomène de masse. Le rugbyman ou le footballeur en action est le support des paris de ses supporters comme un simple cheval de course. Souvent il participe à un match non seulement par goût du sport, mais parce qu'il croit tirer de la victoire un bénéfice matériel immédiat ou retardé.

Le sport perd alors totalement son aspect de jeu gratuit pour entrer dans le cadre de la lutte pour la vie. Les courses cyclistes auxquelles s'attachent primes et prix, les courses automobiles, et d'autres encore, y compris le golf et le tennis, se présentent comme importantes pour le devenir financier du sportif. D'où la disparition du "fair-play", l'apparition du doping lorsqu'il est possible, et celle trop fréquente de l'aggression véritable.

Le risque couru l'est alors sciemment. L'adversaire est perçu comme ennemi, capable de toutes les ruses ou toutes les traîtrises, et la victoire doit être obtenue à n'importe quel prix.

Il n'est plus question alors de maintenir ou protéger sa santé: on voit le footballeur relevant d'une grippe se présenter cependant à son équipe alors que sa place serait encore en convalescence - et l'équipe l'intégrer avec joie, du fait que sa présence est une chance de victoire supplémentaire. Nul ne se soucie de ce qu'il risque véritablement la mort subite par défaillance cardiaque, sur le terrain même - les statistiques sont formelles. Le doping et la mort par dépassement de ses possibilités physiques étaient récemment encore considérés comme de routine dans les milieux "sportifs", sans parler des risques d'accidents graves et invalidants.

D'autres causes sociales d'accident se trouvent : on voit des hommes ou des femmes, en quête d'identification avec une image d'eux-même purement mythique, se lancer dans un sport pour lequel ils ne sont absolument pas faits. Les pages publicitaires qui décrivent le sportif "beau et viril" et la femme "resplendissante" sont responsables d'essais d'autant plus dangereux qu'ils sont sans rapport avec la musculature et la physiologie du sujet.

L'accident est dû alors, comme dans le cas des footballeurs, à l'intériorisation inconsciente d'une pression sociale extérieure.

De même, lorsque le sportif s'est tourné vers le sport pour oublier les problèmes de sa vie familiale ou professionnelle, la cause réelle de l'accident est à la fois extérieure : excédé par des causes extérieures, il perd sa concentration sportive , son bébé criait cette nuit - il est accidenté ce jour. Et pourtant, il était venu retrouver, à l'intérieur d'une équipe où il est intégré et accepté la sécurité psychologique que sa vie lui refuse. Le milieu clos et protégé n'a pas été suffisant, cette fois, pour l'aider à dominer ses problèmes.

Du fait que le sport est une école de la volonté, et du courage, on peut voir de même un sportif blessé continuer le jeu malgré sa blessure. Dans tous les cas d'entorse, en particulier, c'est un risque d'aggravation certain. La pression sociale, là encore, a joué : on ne veut pas passer pour fragile, pour "femmelette", et l'on transforme inconsciemment un incident en accident véritable.

Pour la même raison, le sportif qui se sent "peu en forme" croit nécessaire de se forcer à l'action : c'est après l'accident seulement qu'il prend conscience de ce qu'il a fait taire son instinct pour satisfaire à la pression sociale, à l'image de celui que les autres attendent.

Nous pensons que la qualité de l'encadrement du sportif fait également partie de la pression sociale que subit l'athlète. Il semble que ce soit là le facteur bénéfique le plus important : les stages de ski organisés par l'E. N. S. E. P., où l'encadrement est trié sur le volet, ont un pourcentage d'accident nul. Certains clubs de judo sont connus, au contraire, pour leur pourcentage d'accident élevé : on permet aux élèves de se lancer dans les compétitions avant qu'ils aient réellement appris les chutes.

Du fait de la pression sociale, on voit les joueurs aussi bien nier les dangers qu'ils courent -refuser de les percevoir- qu'en prendre conscience au point de savoir ce qu'ils peuvent se risquer à tenter et ce qu'ils doivent se refuser.

LE PROFESSIONNALISME

"Actuellement, dit le Dr DUMAS dans son article "Le professionnalisme en sport", certains considèrent que "gagner de l'argent" est un sport, alors que d'autres pensent que "faire du sport" c'est peut-être devenir riche" : c'est là mettre en valeur tout l'espoir de promotion sociale que peut masquer la pratique sportive.

"L'importance du sport, actuellement, est telle, que le débutant, venu au sport par goût, aspire très vite à devenir un champion", continue le Dr DUMAS. "SI, après une défaite, on lui assure que "l'essentiel n'est pas de vaincre, mais de participer", il sait bien que ce n'est que pour le consoler d'une relative ou totale médiocrité. Les idées généreuses du début de notre siècle sont largement oubliées par certains et même ceux qui ont la charge de conseiller se préoccupent davantage de victoire que de participation. Si la "classe" du débutant est soupçonnée, celui-ci sera pris en mains et préparé à ses futures réussites. Sinon, il sera livré à lui-même, ce qui explique ses déceptions, son abdication ou ses efforts pour découvrir la "bonne recette". Les champions, les médecins sportifs, reçoivent des demandes de conseils -ces conseils qui n'ont pas été prodigués- et le jeune n'hésite plus à demander quels sont les produits pharmaceutiques les plus efficaces pour permettre l'effort et augmenter le rendement.

"Quant au sujet doué, il est supporté et poussé par un intérêt immédiat ou par l'espoir de devenir professionnel : il n'est plus question pour lui de loisir.

"Cette évolution n'est pas obligatoirement néfaste, car il ne s'agit pas dans tous les cas d'avantages matériels. ce peut être un beau voyage, des facilités de situation. Cette forme de promotion sociale, non classique, permet de comprendre le besoin du jeune d'augmenter

par tous les moyens son rendement et sa valeur.

"Une sorte de démocratisation de la pratique sportive apparaît. Réservés à l'origine à certaines classes sociales, principalement pratiqués par les étudiants, les différents sports, même ceux qui exigent de gros moyens financiers, sont progressivement mis à la portée de tous.

"Mais les risques et les dangers d'une préparation irrationnelle seront plus facilement acceptés par un sportif de 16 ans, dont les espoirs de s'élever dans l'échelle sociale se limitent à devenir ouvrier de ville ou de campagne, aux salaires souvent modestes, que par un étudiant appelé, par de meilleures conditions de départ, à briguer un poste bien rémunéré. Les exemples de champions olympiques ayant réussi à devenir universitaires, ingénieurs, médecins, etc... ne peuvent être considérés que comme des cas exceptionnels chez des sujets particulièrement doués, d'autant plus que la valeur du niveau international qui s'élève de jour en jour, la chute de plus en plus précipitée des records ne permettent plus de se contenter des quelques séances hebdomadaires d'entraînement que nous avons connues autrefois...

"L'écart de niveau technique entre le "spectacle sportif", les cascadeurs, les jongleurs de balles, les artistes à la barre fixe... et le "sport spectacle" comme des gymnastes, des basketteurs professionnels, des patineurs... devient de plus en plus faible. Seul les différencie le mode de présentation (bien que les Majorettes remplacent les tambours-Majors).

"Pour parvenir à ce niveau technique, l'athlète sportif doit s'imposer autant d'heures de préparation que l'athlète de spectacle. Il ne lui reste alors plus de temps pour le travail et préparer son avenir ; c'est justement à l'âge où les garçons se forgent une carrière.

"Etant donné ce haut niveau technique, ils ne pourront plus se préparer valablement que s'ils sont placés dans le cadre de l'enseignement technique ; à l'image des écoles professionnelles de danse ou d'acrobates, éclosent peu à peu des écoles de sport ou des collèges d'athlètes, qui peuvent associer une formation professionnelle.

"Mais où la transition devient difficile et dangereuse, c'est à la période de l'engagement dans la carrière.

"En chant, en peinture, en musique, il existe de nombreux amateurs pour qui l'art restera un "violon d'Ingres", tandis que pour d'autres, dont le talent a retenu l'attention, il deviendra une profession : dans ce cas, personne n'y trouve à redire, puisque les choses ont été normalisées.

"C'est à cette période transitoire que le jeune sportif, professionnel en herbe, est le plus vulnérable, car bien que le Ministère de la Jeunesse et des Sports fasse un gros effort dans le sens de la promotion sociale. Il risque d'être exploité pour peu d'argent, sans aucune défense légale, compromettant son avenir et sa santé.

"On comprend alors la nécessité d'aboutir à un code, envisageant tous les problèmes si l'on ne veut pas que le sport ainsi pratiqué devienne un pourvoyeur de "ratés", de "blessés" ou de "malades" chroniques, et que le jeune ne retombe pas au niveau de l'apprenti du XIX° siècle. Alors que dans les P. & T. on ne peut imposer à un petit télégraphiste un nombre élevé de tournées à bicyclette, on propose à des minimes et des cadets des courses au-dessus de leurs possibilités. Alors que dans l'industrie, le Code du Travail interdit de faire porter à des jeunes des charges trop lourdes, on leur impose, dans les Clubs, des épreuves de force ou de musculation, si disproportionnés à leur âge,

qu'on les retrouve par la suite dans les diverses consultations".

Nous admettons qu'il n'entre pratiquement que des amateurs dans la statistique entreprise ; mais il faut cependant remarquer, comme le fait le Dr DUMAS, qu'entre l'âge de l'amateurisme et celui du professionnalisme, toutes les situations intermédiaires, bien que non reconnues officiellement, existent, et qu'un grand nombre de nos jeunes blessés se considèrent et sont communément considérés comme tels, tacitement. En effet, ils n'ont pas le droit d'être blessés, fatigués, malades : ils sont sportifs d'abord, c'est-à-dire que l'on compte sur eux en toutes circonstances. Prendre tous les risques, minimiser leurs douleurs aussi longtemps que dure la partie, accepter de commettre et d'être victime d'irrégularités, entre dans le cercle vicieux où le doping tient une place toute naturelle.

Le sport devient un travail, qui a ses mauvais côtés et ses dangers, comme un autre. L'invalidité n'y est plus qu'un accident professionnel -pour une profession non reconnue par les instances supérieures, voilà tout.

Aussi longtemps que les jeunes ne pourront se livrer à leur sport favori qu'à la condition d'exposer leur santé et leur avenir, par manque d'une formation professionnelle concommittante préparant leur reclassement ultérieur, aussi longtemps nos statistiques seront-elles faussées par un certain nombre de blessés qui sont en réalité des accidentés du travail, du fait de la technique et des conditions impératives auxquelles ils sont soumis. C'est là un risque inhérent à l'organisation générale de la pratique sportive (donc entrant dans le cadre des causes culturelles et sociales d'accident sportif), qu'il serait pourtant relativement simple de faire disparaître.

Conclusion :

En conclusion, des diverses définitions du sport que nous avons étudiées, nous avons tenté de tirer des aperçus sur les risques qu'encourrent les sportifs, et surtout de la conscience qu'ils ont de les courir.

Dans l'agon, la compétition, le risque couru est rarement perçu comme tel. Le compétiteur pense à l'action, non à ses risques. Il craint plus de perdre que de se blesser. Le risque est considéré comme fortuit, accidentel, dû aux hasards de l'existence. L'entraînement permet pratiquement de l'éliminer.

Dans l'Ilinx, les sports de vitesse, le risque fait partie du plaisir sportif. En même temps qu'il se domine lui-même, le sportif domine le hasard, à qui reste cependant la part du matériel, des circonstances climatiques etc...

Dans ces deux types de sport, il faut songer qu'interfèrent les aspects culturels et sociaux de la vie sportive. La pression sociale peut alors être aussi bien la cause de la protection de l'individu que de sa perte.

Enfin il ne faut pas oublier les motivations psychologiques, tant du choix (judicieux ou néfaste) du sport pratiqué, que de l'accident lui-même (auto-punitif, ou protecteur, dans la mesure où il permet au blessé d'éluder les devoirs qui auraient été impératifs en temps normal). Mais cet aspect de l'accident sportif dépasse le cadre de ce que l'on peut demander à une enquête statistique, ce qui est notre propos.

I I

BUTS DE NOTRE RECHERCHE : CLASSIFICATION

DES ACCIDENTS SPORTIFS & POSSIBILITES DE PREVENTION

---

modes d ' approche de la prévention p.18

* *

BUTS DE NOTRE RECHERCHE : CLASSIFICATION DES ACCIDENTS SPORTIFS ET POSSIBILITES DE PREVENTION.

La France compte 30.000 à 35.000 décès accidentels par an. Le taux de mortalité de ces accidents est de 70 pour 100.000 habitants ce qui le place en troisième position, après le cancer, pour l'ensemble des deux sexes, en seconde position même chez les hommes, après les maladies cardio-vasculaires. "Les accidents tuent, annuellement, plus de jeunes de 5 à 19 ans que toutes les maladies", déclare Emile Guillen dans son livre "Protéger et sauver". "Jusqu'à l'âge de 30 ans, les accidents de toute nature tuent plus d'hommes et de femmes que la plus redoutable des maladies... Les chutes sont la cause de 4.600 accidents mortels. Les noyades s'inscrivent ensuite avec 2.900 décès". Durant le tournage du film de Claude Chabrol "Que la bête meure", décrivant un père de famille en quête du chauffard qui tua son enfant, il y eut 9 autres morts d'enfants happés par des voitures dans le voisinage, des vraies morts, celles-là. "Les accidents de circulation sont les plus meurtriers et représentent 40 % des décès accidentels" écrivions-nous déjà avec les Dr THIEBAULT et VALTON dans "Morbidité et accidents en sport". "Les accidents du travail atteignent annuellement plus d'un million de salariés, dont deux mille en meurent et cent mille resteront infirmes". Emile Guillen ajoute : "Sur les dix millions de salariés, et un million d'entre eux accidentés : un accidenté sur trois travailleurs de moins de 16 ans, un accidenté sur 5 travailleurs de 16 à 17 ans, un accidenté sur 6 travailleurs de 18 à 19 ans ; 84 millions de journées de travail sont ainsi perdues".

"Bien qu'il soit difficile d'en préciser exactement le nombre, la fréquence des accidents sportifs, immédiats ou tardifs, n'est pas négligeable leurs conséquences individuelles et socio-économiques sont délicates à apprécier. A priori, on peut penser que les accidents survenus à l'occasion d'activités sportives sont moins graves moins invalidants, que les accidents de la circulation et du travail, mais, contradictoirement, alors que près de quatre millions de sportifs détiennent une licence soit 8 % de l'ensemble de la population et 57 % des catégories d'âge entre 15 et 25 ans - constituent la clientèle essentielle des clubs - la prévention du risque accidentel sportif ne peut valablement être orientée par aucune statistique générale, précise analytique de distribution."

En réalité, le taux de fréquence des accidents sportifs n'est pas négligeable. Pour 1000 rugbymen (chiffres fournis par la Mutuelle Nationale des sports pour la moyenne des années 1960 à 1965 comprise), on dénombre 142 accidents par an, soit 14 %. Le football et le cyclisme sont encore à des pourcentages voisins de 6 %, et on peut établir une liste de 15 activités sportives où la fréquence d'accident est supérieure à 1 %. CE pourcentage, remarquons-le, ne permet pas de savoir dans quelle mesure les accidents déclarés sont sérieux et invalidants. Il suffit de se rendre compte que le risque d'accident n'est absolument pas négligeable pour désirer trouver une technique qui permette, d'une part, de la chiffrer, d'autre part, d'aider à sa prévention.

Nous ne pensons pas pouvoir mieux formuler les différentes raisons qui nous ont amené à entreprendre ce travail que ne l'a fait le Professeur Guiseppe LA CAVA :

"1) Il est nécessaire de connaître, à des fins médico-sociales la fréquence réelle de chaque type de traumatisme, (nécessitant un traitement) advenant au cours de l'exercice ;

2) On peut chercher, en déterminant la fréquence de tel type

d'accident pour un sport déterminé, à inférer la part que nous pouvons considérer comme dûe au hasard, pour toute activité motrice humaine, et en particulier pour le sport considéré

3) En déterminant la fréquence réelle des lésions pour chaque sport, on peut prévoir un degré de péril, variable avec chaque discipline sportive - mais qui peut également varier avec la valeur physico-sportive, l'éducation sportive, et l'entraînement. Si la statistique permet de déterminer le type de lésion le plus à craindre, elle aide à renforcer l'action préventive et sociale de la Médecine Sportive.

Mais la statistique des accidents sportifs rencontre de nombreuses difficultés. D'une part, à cause de l'évolution technique du sport -qui élimine des causes d'accidents, mais peut en créer de nouvelles- ce qui oblige à se référer uniquement à des accidents récents - d'autre part, à cause du manque d'information sur les causes réelles de l'accident, par manque de personnel médical sportif".

MODE D'APPROCHE DE LA PREVENTION DE L'ACCIDENT SPORTIF

La prévention du risque doit s'étudier sous divers aspects :

aspect médical,

aspect légal,

aspect technique

aspect psycho-pédagogique.

Un des buts de notre enquête est de permettre une prise de conscience de ces divers aspects, et de formuler quelques hypothèses

permettant de rendre plus efficace la prévention déjà existante. Les aspects préventifs seront toujours, du point de vue du médecin sportif, la préoccupation prédominante. Il en est de même pour tous les dirigeants et entraîneurs et pour la plus grande partie des sportifs eux-mêmes. Nous traiterons ce sujet de façon plus approfondie à la fin de ce travail. Mais il nous semble important de préciser dès l'abord, que notre étude a été entreprise pour que l'ensemble tant des sportifs que des médecins responsables puissent, par l'intermédiaire des Fédérations, et de leur services médicaux, ainsi que par les divers organismes s'intéressant aux sports, tenir un compte exact des accidents qui surviennent dans le cours de chaque année, d'en faire la balance d'une année sur l'autre - étudier les causes, les mécanismes d'accidents leurs conditions diverses de survenue, et déterminer dans quelle mesure les techniques de prévention qui auront été décidées à l'occasion de tel ou tel type d'accident ont été efficaces, admises par le sportif lui-même, et finalement rendues psychologiquement obligatoires, par leurs qualités mêmes. Le meilleur exemple qu'il nous soit possible de donner est celui des fixations de sécurité dans le ski - elles ont de farouches détracteurs et de fidèles partisans. Bien entendu, il se peut que de sordides considérations financières interfèrent avec l'appréciation faite par tel ou tel de chaque modification de matériel, de locaux, de technique. Cependant, toute amélioration réelle, dans un domaine sportif, est rapidement plebiscitée, dès qu'elle a pu être mise au point, expliquée, expérimentée.

L'appel que nous adressons ainsi tant aux médecins qu'aux dirigeants sportifs, a déjà été formulé. Mais il est certain qu'en France aussi longtemps que les informations globales, générales, précises, ne seront pas comptabilisées, un grand mystère subsistera sur les causes

réelles des accidents et sur la meilleure prévention qu'on puisse mettre en oeuvre pour les éviter, ce qui fait de notre pays un pays assez peu civilisé pour abandonner à leur sort ceux de ses jeunes qui, pour des raisons les plus hautes, acceptent d'augmenter les risques que notre civilisation leur fait naturellement courir, en vue de se rendre plus équilibrés, plus maîtres d'eux-mêmes, et finalement plus utiles à cette même civilisation. Comment pourrions-nous admettre que notre imprévoyance rende leurs efforts dangereux alors qu'ils devraient être bénéfiques, tant pour eux-mêmes que pour les générations saines qui naîtront d'eux, et pour le reste de leur entourage ? Nous portons là, en considérant chaque accident comme un évènement fortuit et inévitable, comme punition d'une maladresse ou d'une inattention, et non en tentant de l'étudier en profondeur, pour pouvoir mieux prévenir sa répétition, une très grave responsabilité morale vis-à-vis de nos cadets.

III

DEFINITION DE L'ACCIDENT SPORTIF

- définition légale p. 21
- insuffisance de la définition légale p. 22

III

DEFINITION DE L'ACCIDENT SPORTIF

- Définition légale

A - "Il est ainsi défini par une circulaire n° 793 du 5-9-1960 du Ministère de la Jeunesse et des Sports :

"L'accident sportif est celui survenant par le fait ou à l'occasion de l'exercice des activités de sport, de jeunesse ou de plein air, y compris les accidents survenus du fait des déplacements organisés dans le cadre des manifestations sportives ou pendant le trajet".

Plus brève est la définition donnée à l'article 60 des statuts de la Mutuelle Nationale des sports :

"L'accident sportif est celui dû à des atteintes non intentionnelles de la part de la victime, provoquées par l'action imprévue et soudaine d'une cause extérieure".

Ces définitions sont d'ailleurs tirées de la loi du 13 Juillet 1930 sur les assurances.

Ces deux définitions font l'objet de quelques remarques, et nous pouvons admettre que :

B - Sont exclus de cette définition :

- les accidents causés volontairement, par exemple les brutalités intentionnelles au cours de rixes sur les terrains. Nous pouvons noter qu'il serait utile d'informer joueurs et dirigeants de certaines disciplines sportives qu'ils sont susceptibles de perdre leur couverture d'assurance dès lors qu'ils se livrent à des gestes brutaux volontaires pouvant entraîner par ailleurs des poursuites judiciaires
- les accidents sportifs des professionnels sont considérés comme accidents du travail. Cependant la majorité des joueurs professionnels possèdent plus une assurance individuelle. On imagine mal un footballeur professionnel, gravement accidenté aux jambes, et conservant des séquelles graves qui lui interdisent toute reprise de son sport, donc toute possibilité de gain, indemnisé sur la base du barème classique des accidents du travail. Aussi savons-nous que la pluspart de ces sportifs (non amateurs) possèdent une assurance contractuelle prise par eux-mêmes ou leur club.

C - Sont inclus dans cette définition les dommages survenant lors des déplacements :

- accidents de trajet sans préjudice de la demande auprès du transport-eur (signalons que les accidents aériens sont couverts par la Convention de Varsovie). Le point de départ est le domicile du sujet. Le trajet va du domicile au lieu de la manifestation sportive.
- accidents survenant sur les remontées mécaniques, en dehors de toute défaillance matérielle (dans cette éventualité, la faute incombe au propriétaire ou à la société gérante qui doit obligatoirement être assurée depuis 1963).

D - Sont à discuter les problèmes de l'acceptation du risque. Maintes fois les statuts et règlements des compagnies d'assurances et de mutuelles rappellent que "le sportif s'adonnant à ses activités préférées en

accepte les risques inhérents". Il semble que cette acceptation a ses limites. Peu nombreux sont les jeunes sportifs qui, en prenant une licence dans une discipline même présentant un certain caractère dangereux (boxe, motocyclisme, alpinisme, équitation, rugby, par exemple), ont imaginé risquer un jour des accidents importants.

La théorie généralement admise est qu'un sportif qui a causé un dommage est en faute dès qu'il ne s'est pas conformé aux règles du jeu. Le comportement de la victime n'entre en considération que si on y relève une imprudence :

1° d'une faute intentionnelle ou dolosive de la personne assurée ;
2° de l'état d'ivresse manifeste dans lequel elle se trouve
3° d'une maladie ou infirmité préexistante ; et
4° de sa participation à une agression ou une rixe.

E - Les définitions proposées précédemment peuvent être admises mais nous préférerions le terme de dommage à celui d'accident qui est peut-être trop restrictif.

En effet, "accident" entraîne une notion d'un facteur inopiné et isolé qui élimine certaines affections traumatiques (arthroses de certains sports ou même affections contractées à l'occasion de déplacements "sportifs" comme des maladies tropicales, par exemple dysentrie, paludisme, etc...)"

Nous avons extrait cette définition et les conclusions auxquelles elle a donné lieu de l'ouvrage "Aspects médico-légaux de la pratique du sport", des Professeur J. VACHER, assisté des Dr H. PERIE, Chef du Bureau Médical du Ministère de la Jeunesse et des Sports, et J. M. FOURRE, Médecin Fédéral de la Natation, Assistant à la Faculté de Médecine de Tours, (Masson, éditeurs, Paris 1969)

- CONCLUSIONS : INSUFFISANCES DE LA DEFINITION LEGALE :

Si les causes et les mécanismes d'accident sont multiples dès que l'accident sportif est considéré sous son aspect légal et administratif, nous ne pouvons nous croire le droit de déterminer ce qui est ou n'est pas accident sportif.

"Suivant l'arrêt de la Chambre Civile de la cour de Cassation en date du 17/5/1961, qui fait jurisprudence, et définissant l'accident corporel, tous les organismes assureurs sportifs considèrent comme accident "toute atteinte traumatique corporelle, non intentionnelle pro-

venant de l'action imprévue et soudaine d'une cause extérieure, survenue au cours de l'activité sportive". Une extension, comparable à celle établie par la jurisprudence en ce qui concerne l'accident du travail, tend à entraîner la présomption d'origine chaque fois que la preuve contraire nepeut être administrée : c'est ainsi que sont pris en charge les accidents de trajet (exclus de notre étude), mais aussi des manifestations pathologiques, dont l'étiologie traumatique n'est pas évidente, apparues, soudainement sur le terrain, en dehors de toute activité véritable de jeu, qui en a été seulement l'occasion révélatrice : mort subite, rupture d'anévrysme, infarctus, etc... que l'absence de contrôle médical systématique n'a pas permis d'éliminer de notre enquête"

Nous frappe dès l'abord le fait que la définition légale de l'accident sportif ne tient aucunement compte de nombreuses causes d'inaptitudes au sport, créées par le sport lui-même. En effet, la tendinite, le tennis-elbow, toutes les arthroses, toutes les lésions chroniques, les accidents cardiaques du surentraînement, qui peuvent être irréversibles, ne peuvent être considérés comme résultant de "l'action imprévue et soudaine d'une cause extérieure", et ne sont pas, légalement parlant, des accidents sportifs. Si nous trouvons des blocages méniscaux déclarés dans notre enquête, c'est sous le couvert d'une "entorse du genou" ou d'une "récidive d'entorse du genou". L'arthrographie et la méniscectomie sont ainsi pratiquées en tant que complications de l'entorse, et non de lésions chroniques survenant lentement, et présentant des phénomènes de blocage de plus en plus fréquents et de moins en moins réversibles.

On en arrive ainsi à la situation aberrante qui fait considérer comme accident sportif le décès d'un arbitre de football qui fait une chute en vélomoteur dans un ravin (accident de trajet) ou celui de l'enfant qui a chipé un vélo devant son club, avec la permission plus ou moins tacite de son propriétaire, et passe sous une voiture à l'heu-

re où il est supposé être en train de s'entraîner, de sorte que son accident peut être considéré comme accident de trajet, et qu'il est légalement déjà sous la surveillance du club; alors que les douleurs du professeur de gymnastique, frisant la cinquantaine, et qui présente des arthroses multiples, ne sont pas rapportées à la pratique sportive légalement.

IV

LA POPULATION SPORTIVE

*

- Effectifs généraux p. 25
- Taux de fréquence des accidents sportifs pour différentes statistiques p. 28
- Pourcentages minimaux et maximaux d'accidentabilité p. 32
- Conclusions p. 35

LA POPULATION SPORTIVE

- EFFECTIFS GENERAUX

Une remarque souvent faite est que le chiffre des pratiquants sportifs augmente d'une année sur l'autre, et que, malheureusement, la fréquence d'accidents lui est parallèle si elle n'augmente pas proportionnellement encore plus.

"A quelques exceptions près, écrit M. CHAUDET, Directeur Général de la Mutuelle Nationale des Sports, dans son allocution au Congrès de Vittel (5-7 juin 1969), les accidents sportifs s'accroissent en fréquence, en gravité, en séquelles fonctionnelles et mortelles. La période de pointe se situe à Pâques, avec le ski, les tournois de sports collectifs qui se disputent devant un public assez dense et chauvin... Les statistiques de ces dix dernières années 1959-1968 font apparaître un accroissemenr plus rapide du nombre d'accidents mortels que celui des effectifs".

Pour 1967, la population sportive officielle (c'est-à-dire le chiffre des licenciés des Fédérations) était d'environ 4 millions et demi de pratiquants. Ce chiffre est donné sous les réserves habituelles : un même sportif, licencié dans deux sports différents, compte ici pour deux personnes ; un licencié peut pour diverses raisons n'avoir pu être un pratiquant effectif ; de nombreuses personnes, notamment les enfants, pratiquent sans compétition divers sports, ne sont pas soumis à la formalité de la licence et échappent à la statistique.

Notons au passage l'importance de la population sportive en France, si l'on compare le tableau donnant le chiffre de nos licenciés à celui que donne, pour 1968, la Mutualidad General Deportiva espagnole, qui ne dépasse pas de beaucoup 600.000 adhérents. Là encore, pour-

tant, il faut se souvenir que les conditions économiques peuvent faire qu'un pourcentage inconnaissable de pratiquants ne sont pas affiliés. La M. N. S. française, qui ne totalise pas, comme le fait la MG.D, l'ensemble des licenciés compte pourtant plus du million d'assurés, sur lesquels près de 30.000 sont accidentés chaque année. Les footballeurs, dont l'effectif est d'environ 200.000, représentant 12.000 blessés.

Ces considérations générales étant connues, il est plus intéressant de comparer les diverses fréquences d'accident, pour la M.N.S., la M.G.D. espagnole, et la SPORTASS italienne, selon les années de référence.

LA POPULATION SPORTIVE FRANCAISE POUR 1965 & 1967 (ordre : licenciés 1965)

SPORTS PRATIQUES	FEMMES LICENCIEES 1 965	TOTAL LICENCIES 1 965	TOTAL LICENCIES 1 967	POURCENTAGE LICENCIES sur le total de 1967
Football		487 063	557 863	17.16
Ski	138 122	341 034	434 545	13.37
Boules, jeu provençal, pétanque		326 154	352 244	7.81
Basket-ball	23 952	108 273	124 512	2.79
Lawn-Tennis	35 294	105 882	125 629	2.76
Judo & D.A.	5 500	87 866	114 145	2.53
Gymnastique	27 929	67 809	70 728	1.57
Education & culture physique	18 116	70 771	50 962	1.13
Athlétisme	10 120	64 572	77 988	1.73
Sports équestres	28 343	64 438	81 535	1.81
Rugby (et Jeu à XIII)		60 016	70 159	1.56
Sports de montagne	13 492	59 965	58 700	1.30
Natation	16 688	45 927	52 042	1.16
Cyclisme	72	41 390	44 189	0.98
Sports aériens	3 282	36 792	33 000	0.75
Yatching à voile	7 000	34 767	49 015	1.09
Tennis de table	2 123	29 656	34 565	0.77
Marche	681	29 500		
Handball	3 273	27 253	37 970	0.84
Volley-ball	3 793	27 012	24 555	0.55
Etudes et sports sous-marins		24 612	31 231	0.69
Sauvetage & joutes	5 938	18 560	10 428	0.23
Golf	5 899	15 323	15 791	0.35
Tir	40	13 370	25 850	0.57
Escrime	2 402	11 502	13 701	0.30
Aviron	693	10 682	11 175	0.25
Haltérophilie et culturisme		7 679	9 833	0.22
Billard		5 964	5 800	0.13
Parachutisme	901	5 044	8 000	0.18
Ski nautique	1 486	5 400	5 000	0.11
Hockey sur gazon	860	4 557	4 800	0.11
Lutte		4 536	4 919	0.11
Sports de glace	936	4 217	4 005	0.09
Sports automobiles		3 820	13 891	0.31
Boxe		3 457	6 933	0.15
Roller-skating (Patinage)	676	3 110	3 450	0.08
Spéléologie	145	2 900	3 144	0.07
Sports de quilles (Bowling)	273	2 321	4 084	0.09
Canoë-kayak	325	2 002	3 500	0.08
Pelote basque		1 416	2 080	0.05
Motonautisme		293	264	0.01
Base-ball et thèque		240	210	0.01
Gymnastique éducative			17 040	0.38
Cyclotourisme			7 900	0.18
Tir à l'arc			5 765	0.13
Motocyclisme			5 000	0.11
Sports de glace			4 005	0.09
TOTAL (comprenant pêcheurs en mer, longue paume, chars à voile)	358 808	2 287 894	2 621 468	100 %

- TAUX DE FREQUENCE DES ACCIDENTS SPORTIFS POUR DIFFERENTES STATISTIQUES

Comme le montre le tableau ci-joint, ce taux varie de façon assez nette, tant d'un sport à l'autre, que d'un pays et d'une année à l'autre.

Pourtant des points de comparaison sont vite évidents : si l'on considère non seulement le pourcentage absolu d'accidentés rapportés au nombre des adhérents, mais également le rang tenu par chaque sport (du point de vue de la fréquence des blessures) on remarque comme le parallélisme s'installe.

Pour la M.N.S. par exemple, pour les deux années de référence, après le rugby nettement détaché, viennent football, cyclisme, motocyclisme, avec des pourcentages voisins. Ces sports entrent dans les 6 premiers de la statistique italienne, dans les 8 premiers de la plus récente statistique espagnole.

Handball, ski, alpinisme, lutte, basket-ball, hockey, judo, sports équestres, boxe, patinage, sont encore des sports où la fréquence annuelle est supérieure généralement à 2 %.

Au-dessus de 1 % l'on trouve le volley-ball, la gymnastique, les sports automobiles.

Certains sports peuvent être considérés comme durs ou non d'une statistique à l'autre : citons par exemple le basket de 0.8 à 22 %, la boxe de 0.7 à 38 %, la gymnastique de 1 à 20 %, la pelote basque de 0.1 à 20 %, tandis que d'autres gardent une constance relative : le tennis de 0.1 à 1.8 %, les sports automobiles de 0.5 à 1.1 % l'aviron de 0.4 à 3 %, les boules de 0.1 à 0.7 %, le cyclisme de 2.5 à 9 %, l'escrime de 0.1 à 2.4 %, le football de 2 à 6 %, le motocyclisme de 4.3 à 7.3 %, la natation de 0.2 à 2 %, l'athlétisme de 0.4

à 7 %, le volley-ball de 0.6 à 2.5 %, etc, avec des intermédiaires comme le rugby de 6 à 17 % ou la lutte : 3 à 17 %, etc...

Il peut être intéressant de vérifier, pour chaque sport, quel est le pourcentage le plus faible et le plus élevé. On obtient, en classant les sports selon leurs pourcentages maximaux et minimaux décroissants, le tableau suivant :

COMPARAISON DES TAUX ANNUELS DE BLESSURES POUR DIFFERENTES STATISTIQUES & ORGANISMES

Sport	m;n;s; 1960-66	M.N.S. 1965	M.N.S. 1967	SPORTASS 1961-65	SPORTASS 1965	MG.D. 1961-65	M.G.D. 1965	M.G.D. 1968
Aéronautisme (= aviation)			0.90					1.28
Alpinisme	3.37	1.53	2.07			9.17	10.70	1.30
[illegible]	0.68	1.59	1.02	0.45	0.47	7.01	6.15	4?29
Sports automobiles	0.87	1.09	1.10		0.57	0.92	0.70	0.56
A.S.SU			0.84					
Aviron	0.46					1.38	1.31	3.04
Baseball				2.34		4.69	3.34	3.90
Basket-ball	3.	3.	2.48	0.88	0.95	8.92	22.22	5.03
Billard			0.10			0.41		
Bobsleigh								33.33.
[illegible] (et [illegible])	0.07	0.06	0.60			0.57	0.49	0.10
[illegible]	1.17	0.72	0.70	3.	3.2	26.71	38.83	8.75
[illegible]-kayak			0.4			1.89	1.28	0.01
Chasse (Tir)						0.18		0.15
Colombiculture								0.01
	5.69	4.90	6.10	2.92	2.50	9.36	8.45	8.08
[illegible]-tourisme			2.58					
Sports Equestres	[illegible]	2.32	2.42	2.34	2.22	8.09	10.02	4.06
[illegible]	0.16	0.21	0.1	0.42		2.43	1.89	1.02
[illegible] & Sports [illegible]-marins			0.1					0.37
Football	6.42	6.19	5.80	4.18	2.16			
Golf						0.21	0.50	0.11
Gymnastique	1.03	1.27	1.10	1.41		18.84	20.15	3.87
Haltérophilie & Culturisme	0.40	0.40	0.50	5.81	6.25			4.92
Hockey	2.72	3.18	4.00			6.79	13.31	2.18
Handball	5.	5.01	2.80			11.55	25.67	5.57
Jeux de quilles			0.1					
Joutes & sauvetage			0.5			2.77		0.03
Judo & D.A.	2.01	2.19	2.20					6.95
[illegible] Paume			0.3					
Lutte	3.45	3.41	3.39			13.20	16.93	7.39
Motocyclisme	5.42	7.	6.	7.31		4.49	4.38	6.79
[illegible]tisme			3.06	2.81				
[illegible]	0.18	0.19	0.20	0.45	0.66	1.69	2.07	0.97
[illegible]			3.10					
[illegible] (Rollers [illegible])			2.60	1?15	2.50	7.42	11.03	7.04
[illegible]								0.31
[illegible] basque			0.1			20.62	20.65	4.51
[illegible]						0.85	1.31	0.70
[illegible]	14.20	14.54	14.66	6.41	6.	17 64	15.96	10.83
Ski	3.82	5.92	4.20	1.31	1.37	6.45	9.70	5.74
Ski nautique			0.1					0.26
Spéléologie	0.87	0.85	1.0					
Sports de Glace			0.1	1.46	1.66			
Tennis	0.19	0.15	0.1	0.12	0.5	1.3	1.83	1.82
Tennis de table (ping-pong)			0.1			0.39	0.15	0.59

IPARAISON DES TAUX ANNUELS DES BLESSURES (2)

ORTS	M.N.S. 1960-65	M.N.S. 1965	M.N.S. 1967	SPORTASS 1961-65	SPORTASS 1965	M.G.D. 1961-65	M.G.D. 1965	M.G.D. 1968
r			0.10			0.16		0.01
r à l'arc			0.10			0.25	0.25	0.20
.S.ELL			0.30					
lley ball	1.77	2.07	1.28	0.62	1.	1.48	2.56	0.89
tching			0.1			0.24	0.38	0.47
vers								6.15
YENNE ANNUELLE						4.94	7.29	

POURCENTAGES MINIMAUX ET MAXIMAUX D'ACCIDENTABILITE

On voit que par exemple la pelote basque, de son pourcentage le plus fort au plus faible, perd 21 places, la boxe 15, le basket-ball 12, la gymnastique 10, le patinage, l'athlétisme, l'haltérophilie, les boules respectivement 4.

On trouve peu de changements pour le handball et l'alpinisme qui perdent 2 places, les sports équestres, le ski, une place ; l'escrime, la natation, le tennis, l'aviron, le tennis de table, le yatching, le tir restent à la même place ; le tir à l'arc gagne 2 places le hockey et le canoë-kayak 3.

Gagnent des places plus nettement : la lutte et le volley-ball : 4 places, le rugby et le cyclisme 5 places, le judo 7 places, les sports automobiles 8 places, le football 9 places, le motocyclisme 12 et le base-ball 22 places.

On peut se permettre de penser que les sports pour lesquels il y a peu de changement dans le rang qu'ils tiennent dans la statistique maximale et minimale de taux d'accident, sont ceux où ces taux sont les plus proches de la juste moyenne d'accident. Au contraire, pour le base-ball ou la pelote basque, il est à craindre que la dispersion autour de la moyenne générale d'accidents de ces sports soit relativement assez forte, et qu'il soit difficile d'établir le pourcentage exact du risque. Pour le motocyclisme par exemple, on sait qu'il s'établit entre 7.3 et 4.4 % alors que pour le rugby il est entre 17 et 6 %. Nous pouvons ainsi avoir des ordres de grandeurs, dire que le rugby semble plus dangereux que le motocyclisme. Mais si l'on considère le cas de la pelote basque, avec une variation de 20 % à 0.1 %, il est impossible d'en rien conclure ; il peut être à la fois bien plus dangereux et bien moins que le rugby. Il est à craindre que

de telles statistiques portent sur un effectif de sportifs trop faible pour être réellement utilisable.

Concluons finalement que, en gros, par ordre de danger, on peut mettre le handball, le rugby, la lutte, le hockey, le cyclisme, le motocyclisme, l'alpinisme, les sports équestres, le ski, la gymnastique, le basket-ball, la boxe, le patinage, le judo, le football l'athlétisme, la pelote basque, l'altérophilie, le volley-ball, le base-ball, l'aviron, le canoë-kayak, les sports automobiles, le tennis, les boules, le billard, le tennis de table, le yachting , le tir à l'arc, et le tir.

Notons tout de suite que cette classification n'est pas parallèle à celle que nous avons trouvée si l'on considère les chiffres de pratiquants.

POURCENTAGES MAXIMAUX D'ACCIDENTABILITE

Sports	Rang	Pourcentage
Boxe	1°	38
Handball	2°	23
Basket-ball	3	22
Gymnastique	4	20
Pelote basque	5	20
Rugby	6	17.6
Lutte	7	16.9
Hockey	8	13.3
Patinage	9	11
Alpinisme	10	10.7
Sports équest.	11	10
Ski	12	9.7
Cyclisme	13	9.3
Motocyclisme	14	7.3
Athlétisme	15	7.
Judo	16	6.9
Football	17	6.2
Haltérophilie	18	6.2
Base-ball	19	4.6
Aviron	20	3.
Volley-ball	21	2.5
Escrime	22	2.4
Natation	23	2.
Canoë-kayak	24	1.9
Tennis	25	1.8
Sports automo.	26	1.1
Boules	27	0.6
Tennis de table	28	0.6
Billard	29	0.4
Yachting	30	0.4
Tir à l'arc	31	0.2
Tir	32	0.1

POURCENTAGES MINIMAUX D'ACCIDENTABILITE

Sports	Rang	Pourcentage
Rugby	1°	6.
Motocyclisme	2	4.4
Lutte	3	3.3
Handball	4	2.8
Hockey	5	2.7
Cyclisme	6	2.5
Base-ball	7	2.3
Football	8	2.1
Judo	9	2.
Sports équestres	10	1.8
Ski	11	1.3
Alpinisme	12	1.3
Patinage	13	1.1
Gymnastique	14	1.
Basket-ball	15	0.8
Boxe	16	0.7
Volley-ball	17	0.6
Sports automob.	18	0.5
Athlétisme	19	0.4
Aviron	20	0.4
Canoë-kayak	21	0.4
Haltérophilie	22	0.4
Billard	23	0.1
Escrime	24	0.1
Natation	25	0.1
Pelote basque	26	0.1
Tennis	27	0.1
Tennis de table	28	0.1
Tir à l'arc	29	0.1
Yachting	30	0.1
Boules	31	0.06
Tir	32	0.01

- CONCLUSION

En étudiant le rang que tient chaque sport dans les diverses statistiques et en en faisant la moyenne, on trouve 13 sports entrant dans 6 statistiques, et 10 entrant dans 2 à 5 statistiques, dont le classement n'est donc pas aussi certain, et dont nous donnerons donc des rangs bis et ter :

0 bis Football 1.3

1 Rugby 2°

1 bis lutte 2.2

1 ter handball 2.4

2 Cyclisme 3.6

3 Boxe 4.2

3 bis Judo 4.3

3 ter Alpinis. 4.7

4 Moto 4.8

4 bis Hockey 5.

5 Basket 5.1

5 bis Haltéro. 5.7

6 Ski 5.8

7 Sports équestres 6.

8 Gymnastique 6.1

8 bis Aviron 6.4

8 ter Sports automobiles 6.6

8 qu. Boules 8.2

9 Athlétisme 8.5

10 Volley-ball 9.6

11 Natation 11.3

12 Escrime 11.9

13 Tennis 12.

Il est à remarquer que les 13 sports pour lesquels, en 1967 nous avons pu collationner 100 dossiers d'accidents au moins à la M. N. S. sont, dans l'ordre : Football, rugby, judo, ski, basket-ball, handball, gymnastique, athlétisme, motocyclisme, sports équestres, volley-ball, tennis et éducation physique. 10 d'entre eux entrent dans la statistique dont la moyenne est sûre, et il faut remarquer que les rangs qui leurs sont donnés en ordre de danger ne sont pas très éloignés de ceux que le dépouillement des dossiers nous avait donné. Nous aurions donc pu nous attendre à trouver plus de dossiers de lutte, boxe, hockey, haltérophilie, aviron, automobile, pétanque, natation et escrime que dans le fait.

LES CONDITIONS DE L'ENQUETE

- "Praline" I.B.M. et dossiers de la M.N.S. p. 37
- Recherche des codifications p. 38
- Codification utilisée pour la fiche I.B.M. (1965) et pour 1967 p. 39
- cas particulier du § précédent : notre code géographique régional p. 39
- Effectifs des assurés et des licenciés p. 42
- Effectifs 1965 et 1967 utilisés par nous p. 44
- Décès p. 45
  - Taux de mortalité dans les différents sports p. 47
  - Comparaison entre taux d'accidentabilité et de décès p. 48
- I.P.P. p. 49
- Causes d'erreur p. 50

LES CONDITIONS DE L'ENQUETE

- "PRALINE" I.B.M. & Dossiers de la Mutuelle Nationale des Sports (M.N.S.)

Pour les dossiers de 1965, l'enquête a porté sur 2.000 dossiers, les premiers de l'année (janvier et début février), et les I. P. P. et décès ; pour 1967, nous avons trié environ 15.000 dossiers, soit les 100 premiers dossiers de chaque sport, lorsque cela était possible, plus 2. 000 dossiers pris à la suite aux périodes de mars-avril, juillet-août, et septembre-octobre. Au total, pour 1967, 5.000 environ sont entrés dans notre statistique, du fait de l'élimination des dossiers non sportifs ; trajets, colonies de vacances, groupes d'adultes assurés pour la promenade etc...

En 1965, les renseignements ont été codifiés pour permettre l'établissement de fiches perforées, et ces dernières ont été soumises au programme I. B. M. "Praline".

"Praline" permet l'établissement de tableaux donnant les effectifs et les pourcentages, obtenus en croisant une série de valeurs "x" et une série de valeurs "y". "Praline" peut donner un coefficient de corrélation portant sur les valeurs x et y, mais, dans notre cas, où les ordres choisis pour x et y étaient arbitraires, et non linéaires, le coefficient de corrélation était sans signification, et n'a pas été cherché.

La codification I. B. M. a éliminé des divers tableaux un nombre variable de fiches, ce qui fait que l'effectif total est différent, d'un tableau à l'autre; la cause principale de variation a été l'imprécision des dossiers : on peut savoir l'âge d'un blessé sans connaître le diagnostic porté, etc...

Les renseignements que nous avons obtenus sont donc en toutes circonstances, des renseignements a minima, qu'il s'agisse du nombre de sportifs blessés ou traités, ou radiographiés. Souvent,

même en cas d'I. P. P., le dossier étant jugé sur pièces, le blessé n'est pas contrôlé par un expert, sauf s'il a expressément refusé la décision prise sur pièces. Il faut faire exception pour les joueurs de la région parisienne et les clubs d'entreprises où médecin sportif et médecin du travail se trouvent souvent être la même personne.

-RECHERCHE DES CODIFICATIONS

Nous nous sommes inspirés principalement des ouvrages publiés par la SPORTASS italienne (Professeur LA CAVA) et la M. G. D. espagnole.

Tant pour 1967 que 1965 il a fallu reprendre les codifications premières et les regrouper, pour obtenir dans chaque classe un effectif intéressant.

Dans le cas particulier des professions, nous nous sommes basés sur la codification employée par l'INSEE (catégories socio-professionnelles et groupes socio-professionnels). Seule l'origine sociale nous intéressant, nous avons simplifié la classification obtenue. Nous n'avons pas pu, ce qui était notre dessein primitif, séparer les sportifs en "personnes à espace moteur large" et "étroit", ni tenter une sociologie du choix sportif.

Pour la classification géographique, nous avons cherché à obtenir une douzaine de régions, étranger et inconnus compris.

En ce qui concerne les nature et siège des lésions, nous nous sommes souvent trouvés devant un diagnostic mystérieux : "entorse du pied" signifie bien entendu "entorse de la cheville", mais déjà "entorse du bras" pose le problème de savoir s'il s'agit effectivement d'une lésion de l'épaule.

Pour les radiographies, nous avons considéré qu'elles avaient été pratiquées, même si le dossier ne le mentionnait pas, si le dia-

gnostic porté l'impliquait.

- CODIFICATION UTILISEE : LA FICHE I. B. M. 1965

Elle comporte 53 colonnes où 12 chiffres peuvent être mis, un seul par colonne (le 10 = 0, le 11 et le 12 comptant comme des chiffres d'unités), plus une dizaine d'autres où plusieurs perforations étaient possibles par colonne.

Une seule colonne était suffisante pour sexe, âge, habitat, mois d'accident, latéralisation, durée de l'arrêt de travail et de l'hospitalisation, physiothérapie, kinésithérapie, laboratoire, radiographie, chirurgie, traitement médical, récidives, I. P. P., antécédents, contrôle de l'évolution.

Deux colonnes (plus de 12 cas possibles, et moins de 139) furent nécessaires pour profession, coordonées géographiques du domicile et du club, jour de l'accident, sport pratiqué, lieu et département de l'accident, circonstances, responsabilités de l'accident, complications.

On s'est servi de 3 colonnes pour : type et siège des lésions, mécanismes des accidents.

La multiperforation a servi pour les complications et séquelles. Dans les autres cas, une seule perforation par colonne était possible, sans quoi la fiche était éliminée.

CODE GEOGRAPHIQUE REGIONAL (1965 & 1967)

1 Nord

2 Nord-Est

3 Région parisienne

4 Normandie et pays de la Loire

5 Bretagne

6 Pays de la Saône et du Jura

7 Centre

8 Provence

9 Région du Rhône et des Alpes

10 Sud atlantique

11 Pyrénées et Aquitaine

12 Etranger et inconnu

Ce code géographique a été utilisé pour plusieurs codifications : pour déterminer le domicile du blessé, le lieu géographique de son accident, et, pour 1965 seulement, celui du club (qui peut être différent de celui du domicile, en particulier pour les vacanciers, skieurs, etc).

En 1967, pour simplifier le travail de dépouillement, on s'est contenté, en ce qui concerne le lieu de l'accident, d'indiquer si l'accident s'est passé dans la même région que le domicile ou non.

CODE GEOGRAPHIQUE REGIONAL

1 - NORD -

02 - Aisne
08 - Ardennes
59 - Nord
62 - Pas-de-Calais
80 - Somme

2 - NORD-EST

52 - Hte Marne
54 - Meurthe et Moselle
55 - Meuse
57 - Moselle
67 - Bas-Rhin
68 - Haut-Rhin
70 - Haute Saone
88 - Vosges
90 - Belfort

3 - REGION PARISIENNE

60 - Oise
75 - Paris
77 - Seine et Marne
78 - Yvelines
91 - Essonne
92 - Hauts de Seine
93 - Seine Saint-Denis
94 - Val de Marne
95 - Val d'Oise

4 - NORMANDIE

Pays de Loire

14 - Calvados
18 - Cher
27 - Eure
28 - Eure et Loire
36 - Indre
37 - Indre et Loire
41 - Loir et Cher
45 - Loiret
49 - Maine et Loire
50 - Manche
53 - Mayenne
61 - Orne
72 - Sarthe
76 - Seine Maritime
79 - Deux-Sèvres
86 - Vienne

5 - BRETAGNE

22 Côtes du Nord
29 Finistère N et S
35 Ille et Vilaine
44 Loire Atlantique
56 Morbihan
85 Vendée

6 - SAONE - JURA

10 - Aube
21 - Côte d'Or
25 - Doubs
39 - Jura
51 - Marne
58 - Nièvre
71 - Saône et Loire
89 - Yonne

7 - CENTRE

03 - Allier
15 - Cantal
19 - Corrèze
23 - Creuse
42 - Loire
43 - Haute-Loire
48 - Lozère
63 - Puy-de-Dôme
87 - Haute-Vienne

8 - PROVENCE

06 - Alpes-Maritimes
13 - Bld. Rhône
20 - Corse
30 - Gard
34 - Hérault
83 - Var
84 - Vaucluse

9 - RHONE-ALPES

01 - Ain
04 - Basses-Alpes
05 - Hautes Alpes
07 - Ardèche
26 - Drôme
38 - Isère
69 - Rhône
73 - Savoie
74 - Haute Savoie

10 - SUD-ATLANTIQUE

16 - Charente
17 - Charente Maritime
24 - Dordogne
33 - Gironde
40 - Lourdes
47 - Lot et Garonne
64 - Basses Pyrénées

11 - PYRENEES AQUITAINE

09 - Ariège
11 - Aude
12 - Aveyron
31 - Haute Garonne
32 - Gers
46 - Lot
65 - Hautes-Pyrénées
66 - Pyrénées-Orientales
81 - Tarn
82 - Tarn et Garonne

0 - INCONNU

12 - ETRANGER

_ EFFECTIF DES ASSURES ET LICENCIES

La Mutuelle Nationale des Sports assurait, en 1965 et 1967 entre 1 et 2 millions de sportifs ou non sportifs. Pour 1965, 1.285.176 cotisants dont 26.000 accidentés, en 1967, 1.505.856 cotisants et 25.346 accidentés soit un pourcentage d'accident général de 2,80 % des adhérents.

L'inscription est prise par le Club, pour un pratiquant licencié ou non ; elle est nominative. Les Fédérations n'imposant pas un mode d'assurance obligatoire, la M. N. S. assure par exemple en 1967, 77.114 pratiquants de tennis de table pour 34.565 licenciés de la Fédération, et 184.989 pratiquants du football, pour 557.863 licenciés : soit plus, soit moins que l'effectif des licenciés. En tout cas, pour football, ski, jeu provençal, F.F.J.D.A., A.S.SU, la M.N.S. assure plus de 100.000 adhérents. Elle en assure plus de 50.000 pour athlétisme, gymnastique, natation, tennis de table. Plus de 10.000 pour U.G.S.EL., basket-ball, sports équestres handball, volley-ball, escrime, haltérophilie (et culturisme), rugby (et jeu à XIII).

Peu d'adhérents, et donc peu de dossiers d'accidents, pour : alpinisme, yachting à voile, cyclisme, aéronautisme, sports sous-marins, Fédération française de sauvetage et de joutes, cyclotourisme, ski nautique, sports de glace, pelote basque, etc...

Les Fédérations olympiques déclarent 17.646 accidentés soit 69,62 % des accidentés et 1,95 % des adhérents de la M.N.S.

Les Fédérations non olympiques déclarent 7.701 accidentés soit 30,38 % des accidentés et 0,85 % des adhérents.

POPULATION SPORTIVE DE 1967 (Totale & assurée par la M.N.S.)

FEDERATIONS & ASSOCIATIONS SPORTIVES	NOMBRE DE LICENCIES 1967 DES FEDERATIONS	VARIATION SUR 1967	NOMBRE D' ADHERENTS DE LA M.N.S.	POURCENTAGE D'ACCIDENTS DE LA M.N.S.
F.F. DE FOOTBALL	557 863	+ 8 %	184 989	5.8 %
F.F. DE SKI	434 545	+ 10 %	12 093	4.2 %
A.S.S.U.	363 246	+ 8 %	237 066	0.84 %
F.F. JEU PROVENCAL & PETANQUE	181 730	+ 8 %	121 059	0.6 %
U.G.S.E.L.	146 404	+ 4 %	26 034	0.3 %
F.F. LAWN-TENNIS	125 629	+ 9 %	1 362	0.1 %
F.F. BASKET-BALL	124 512	+ 5 %	34 509	2.48 %
F.F.J.D.A.	114 145	+ 13 %	117 329	2.2 %
F.F. SPORTS EQUESTRES	81 535	+ 13 %	10 232	2.41 %
F.F. ATHLETISME	77 988	+ 8 %	84 098	1.02 %
F.F. GYMNASTIQUE	70 728	+ 5 %	99 283	1.1 %
F.F. RUGBY (& JEU A TREIZE)	63 374 6 785	+ 6 % - 1 %	31 113	14.6 %
F.F. MONTAGNE	58 700	+ 6 %	2 707	2.07 %
F.F. NATATION	52 042	+ 14 %	70 705	0.2 %
F.F. YATCHING A VOILE	49 015	+ 26 %	1 081	-
F.F. CYCLISME	44 189	+ 4 %	1 516	6.1 %
F.F. HANDBALL	37 970	+ 21 %	21 454	2.8 %
F.F. TENNIS DE TABLE	34 565	- 0.75	77 114	-
F.F. AERONAUTIQUE	33 000	-	117	0.9 %
F.F. ETUDES & SPORTS SOUS MARINS	31 231	+ 6 %	491	-
F.F. VOLLEY BALL	24 555	- 1 %	15 595	1.28 %
F.F. SOCIETES DE TIR (TRAMPOLINE)	16 697	+ 4 %	856	-
F.F. SPORTS AUTOMOBILES	13 891	+ 8 %	5 711	1.1 %
F.F. ESCRIME	13 701	+ 3 %	18 070	-
F.F. SOCIETES D'AVIRON	11 175	+ 2 %	1 546	-
F.F. SAUVETAGE & JOUTES	10 428	+ 22 %	412	0.5 %
F.F. HALTEROPHILE & CULTURISTE	9 833	+ 10 %	11 280	0.5 %
TIR AUX ARMES DE CHASSE	9 153	+ 11 %	856	-
F.F. PARACHUTISTES FRANCAIS	8 000	+ 2 %	2 234	3.1 %
F.F. CYCLOTOURISME	7 900		428	2.58 %
F.F. BOXE	6 933	+ 7 %	9 261	0.7 %
F.F. BILLARD	5 800	+ 5 %	3 000	0.1 %
F.F. TIR A L'ARC	5 765		6 489	-
F.F. SKI NAUTIQUE	5 000	+ 38 %	88	-
F.F. MOTOCYCLISME	5 000	+ 12 %	3 285	6 %
F.F. LUTTE	4 919	+ 10 %	3 259	3.3 %
F.F. HOCKEY	4 800	+ 55 %	1 920	4 %
F.F. SPORTS DE QUILLES	4 084	+ 18 %	732	0.1 %
F.F. SPORTS DE GLACE	4 005		3	-
F.F. CANOE-KAYAK	3 500	+ 24 %	4 698	0.4 %
F.F. ROLLER-SKATING	3 450	+ 14 %	543	2.6 %
F.F. SPELEOLOGIE	3 144		3 163	1. %
F.F. PELOTE BASQUE	2 080	+ 34 %	298	-
F.F. LONGUE PAUME	1 060		1 362	0.3 %
F.F. MOTONAUTISME	264		359	3.06 %

(Les Fédérations sans adhérent de la M.N.S. ne sont pas mentionnées)

EFFECTIFS 1965 & 1967 (utilisés par nous)

SPORTS	1965	%	1967	%
FOOTBALL	955	36,80	1.994	34,82
RUGBY	648	24,97	924	16,13
JUDO	275	10,59	467	8,15
SKI	122	4,70	269	4,69
BASKET BALL	122	4,70	250	4,36
HANDBALL	116	4,47	213	3,72
GYMNASTIQUE (en 1965 inclue l'éducation physique)	128	4,93	201	3,51
ATHLETISME	66	2,54	189	3,30
MOTOCYCLISME			151	2,63
SPORTS EQUESTRES	28	1,07	145	2,53
VOLLEY BALL	32	1,23	141	2,46
TENNIS			113	1,97
EDUCATION PHYSIQUE			106	1,85

Ces sports représentent environ 90 % des dossiers étudiés ; tant en 1965 qu'en 1967.

EFFECTIFS 1965 ET 1967 - SPORTS A FAIBLES EFFECTIFS

SPORTS	1965	%	1967	%
NATATION	8	0,29	93	1,62
CYCLISME			84	1,46
LUTTE			77	1,34
ALPINISME	17	0,65	67	1,17
PARACHUTISME			62	1,08
BOXE			38	0,66
HALTEROPHILIE			30	0,52
ESCRIME			27	0,47
SPELEOLOGIE			22	0,37
CANOE KAYAK			16	
VOILE (YACHTING)			11	
HOCKEY SUR GAZON			10	
PATINAGE			9	
KARATE			6	
HOCKEY SUR GLACE			5	
LUGE			5	
DIVERS	78	2,94		

DONT : 13 arbitres ou entraîneurs : 0,50 %
65 autres et divers : 2,44 %

DECES - EFFECTIFS M.N.S. 1965, 1967, 1968, & M.G.D. 1968

SPORT	M.N.S. 1965	M.N.S. 1967	M.N.S. 1968	M.G.D. 1968	TOTAL par Sp.
ALPINISME	3	3	8	8	22
ATHLETISME		1			1
SPORTS AUTOMOBILES		5	6		11
AVIATION				4	4
BASKET BALL			2	1	3
CANOE KAYAK	2	2	3		5
Colonies de vacances			1		1
CHASSE				4	4
COLOMBICULTURE				1	1
CYCLISME				3	3
FOOTBALL		2	2		4
GYMNASTIQUE			1		1
JEU A XIII		1			1
JUDO			1		1
MOTOCYCLISME	1	1	1		3
NATATION				1	1
PECHE				1	1
SPORTS SOUS MARINS			1	2	3
RUGBY	1	1	1		3
SPELEOLOGIE	1	1	1		3
SKI	1				1
SPORTS EQUESTRES	1				1
TOURISME			1		1
VOILE				1	1
SECTION FEMININE (?)				1	1
TOTAL	8	17	29	27	81

Dans l'ordre d'importance sont cités : alpinisme, sports automobiles, canoë-kayak, aviation, football, chasse, basket-ball, cyclisme, motocyclisme, sports sous-marins, rugby, spéléologie

L'ordre d'importance n'est pas parallèle à celle de l'effectif des accidents : il y a des sports aux rares accidents très graves, et ceux aux accidents fréquents et bénins, avec toutes les formes inter-

médiaires.

Du point de vue de l'époque des accidents, la M.G.D., sur 27, compte 8 accidents du mois d'août, 4 pour mai et décembre, 3 pour juin, 2 pour avril et septembre et novemebre, 1 pour janvier et octobre. Là encore, leur date n'est pas parallèle aux dates maximales des déclarations.

Janvier est, pour la M.G.D. en 1968, le mois de l'accident grave de chasse ; février et mars sont sans accident mortel, c'est la période la plus froide. En avril on trouve cyclisme et aviation (c'est au début de saison) ; en mai alpinisme, pêche, voile ; en juin cyclisme et sports sous-marins ; en juillet vient la rémission avant l'hécatombe d'août : alpinisme, aviation, chasse, natation, section féminime (?) ; en septembre alpinisme et colombiculture ; en octobre alpinisme ; en novembre alpinisme et chasse ; en décembre enfin alpinisme, basket-ball, chasse, et sports sous-marins.

En notant la différence de climat qui peut expliquer la pratique tardive de l'alpinisme hivernal, on n'oubliera pourtant pas que les différences saisonnières font de la saison en montagne quelque chose de plus variable que le climat d'un pays à l'autre. Une autre remarque à faire est que la M.G.D. ne précise pas si ces décès n'incluent pas les accidents de trajets (que nous avons éliminés de nos chiffres pour la M.N.S.) : la colombiculture ne devrait pas être très dangereuse...

Nous avons cherché à connaître les circonstances des décès de la M.N.S. En 1965, par exemple, l'accident du skieur est survenu parce que ce dernier a été pris dans une avalanche, qui serait plutôt à rattacher aux accidents de montagne ; un chef de cordée est entraîné dans la chûte d'un de ses compagnons, un bloc de rocher, en se

détachant, fait dérocher celui qu'y s'y attachait ; et également, une chute banale, sur un sentier de montagne facile, mais surplombant un ravin. A rattacher également à l'alpinisme le décès d'une spéléologue qui glisse et tombe dans l'excavation, alors qu'elle faisait ses préparatifs aux abords de celle-ci ; en sports équestres, une chute de cheval au cours d'une promenade. En motocyclisme, un décès par dérapage et chute durant une course de côtes. En rugby, durant une phase de jeu normale, un placage et chute occasionnent un coma immédiat, dont les méthodes de respiration assistée ni de réanimation n'ont pu que retarder de moins de 24 heures l'issue fatale. Parmi les accidents de trajet, qui n'ont rien à voir avec le sport sinon qu'ils concernent des sportifs, 5 accidents de voiture, 2 de bicyclette, 2 de cyclomoteur, 1 chute sous un train qui s'ébranle...

TAUX DE MORTALITE DES ACCIDENTS SPORTIFS (M. N. S. 1965 (moyenne des années 60-65)

Sports pratiqués	Taux annuel de décès pour 100.000 adhérents	Taux annuel de décès pour 100 accidentés
Alpinisme	275.	7.72
Sports automobiles	56.80	6.50
Spéléologie	46.	5.26
Motocyclisme	15.60	0.28
Boxe	6.75	0.57
Sports équestres	3.60	0.19
Ski	3.58	0.89
Rugby	2.60	0.01
Football	1.07	0.01
Natation	0.94	0.52
Judo	0.90	0.04

Chiffres non significatifs en raison du faible nombre de cas ; Mentionnons pourtant :

Handball	1.63	0.03
Athlétisme	0.19	0.02
Boules	0.13	0.19

Certaines spécialités sportives (parachutisme, sports aériens, plongée sous-marine) dont les risques sont couverts par d'autres organismes, ne sont pas compris dans cette statistique.

Remarque : la classification du taux de blessés décédant n'est pas parallèle à celle du taux de pratiquants. Elle devient, par ordre décroissant :

Alpinisme	7.72
Sports automobiles	6.50
Spéléologie	5.26
Ski	0.89
Boxe	0.57
Natation	0.52
Motocyclisme	0.28
Sports équestres	0.19
Judo	0.04
Rugby et football	0.01

COMPARAISON DES TAUX D'ACCIDENTABILITE & DE DECES (MNS Moyenne 60-65)

Il est très remarquable de constater à quel point il n'existe aucune corrélation entre la fréquence d'accidents survenant durant la pratique d'un sport donné, et le danger de mort encourru.

La statistique portant sur les mêmes années de référence, et pour qui le rugby est le sport où l'accident survient pour près de 15 % des pratiquants, donne ce même sport au 8ème rang du point de vue de la mortalité, et au 10° en ce qui concerne les chances d'accident mortel d'un blessé.

Le rapprochement des 3 listes par ordre décroissant (A : % de blessés sur 100 pratiquants, B : taux annuel de décès pour 100.000 adhérents, C : taux de décès des blessés) nous indique :

	A	B	C
1.	Rugby	alpinisme	alpinisme
2.	Football	sports automobiles	sports automobiles
3.	Cyclisme	spéléologie	spéléologie
4.	Motocyclisme	motocyclisme	ski
5.	Handball	boxe	boxe
6.	Ski	sports équestres	natation
7.	Alpinisme	ski	motocyclisme
8.	Lutte	rugby	sports équestres
9.	Basket-ball	football	judo
10.	Hockey	natation	(rugby
11.	Judo	judo	(Football

On peut conclure de ce rapprochement que les deux sports d'équipe les plus fréquemment pratiqués, et qui comptent un grand nombre d'accidentés, sont rarement responsables d'accidents mortels alors qu'un sport comme le ski, de fréquence moyenne d'accidents, a plus de chances d'être cause de mortalité, et qu'un sport d'assez faible fréquence d'accident comme judo est rarement cause de décès. Il faut cependant tenir compte du fait que la fréquence heureusement basse des décès est variable selon les circonstances saisonnières et climatiques, et qu'ainsi nos statistiques sont à revoir sur un nombre d'années plus élevé, si encore n'intervient pas l'amélioration technique pour améliorer le pronostic des accidents inévitables, et la prévention.

— I. P. P. (M.N.S.)

Le nombre de dossiers d'invalidité réglés s'accroît régulièrement de 15 % en 1965, il passe en 1966 à 185, pour grimper en 1967 à 279, et se stabiliser à 273 pour 1968.

Le nombre d'adhérents étant, pour l'année de référence 1967, de 1.505.856 et le nombre de dossiers d'accidents de la même année dépassant 28.000 soit 7 % des adhérents, le chiffre de dossiers d'invalidité réglés représente 1 % de ces derniers.

Il est une réserve à faire : du fait du laps de temps nécessaire à l'établissement d'un certificat médical établissant que l'état du blessé n'est plus susceptible d'amélioration, les dossiers réglés chaque année concernent obligatoirement des accidents survenus à des dates variables individuellement, au cours des années précédentes.

Les accidentés de 1967 dont le dossier mentionne la possibilité d'une invalidité permanente partielle ne seront réglés,

dans les meilleurs délais, qu'en 1968.

Faisant l'objet d'un classement séparé des dossiers courants (réglés et clos), ils ne sont pas compris dans notre recherche de 1967. Au contraire, nous avons fait un sondage sur ceux-ci en 1965. Ils se répartissent en : 64 cas de football, 19 cas de rugby, 21 cas de judo, 6 de gymnastique et éducation physique, 4 de basket-ball, et de sports équestres, 3 de ski, alpinisme-varappe, handball, 1 d'athlétisme (cross-country), de volley ball, 3 divers, et 20 accidents de trajets (ramenant le chiffre des IPP de sportifs à proprement parler à 132. Pour 15 d'entre eux, la relation entre l'IPP définitive et le diagnostic initial est fortement douteuse, 1 franchement sans rapport ; 32 étaient encore en attente, peut-être donc guéries, 109 concernaient des séquelles bénignes. Pour 13 cas aucun contrôle de l'évolution n'a pu être pratiqué.

— LES CAUSES D'ERREUR

Etant donné la nature de notre travail, nous ne pourrons déterminer, comme il serait souhaitable, de paramètres d'erreurs absolues et relatives concernant chacune de nos codifications et nos résultats. Il est pourtant indispensable de classer globalement les facteurs responsables des distorsions possibles de nos statistiques.

1) Les erreurs sur les effectifs de la population étudiée : pouvons-nous considérer nos échantillons comme représentatifs de la population sportive française ? C'est le problème de base ; il nous semble que, pour les sports à grand nombre d'affiliés, une réponse positive, considérant les déclarations d'accident comme se répartissant au hasard sur la population, est possible. Dès que le nombre d'affiliés diminue, ce facteur de distorsion joue.

2) Les erreurs sur les chiffres d'accidentés qui nous sont connus. Une statistique de l'I.P.N. d'Orléans montre que près d'un tiers des blessés de judo présentent des lésions trop bénignes pour être déclarées à l'assureur. Donc nous pouvons craindre que les chiffres que nous connaissons sont inférieurs à la vérité, de façon systématique. De plus, ne sont pas déclarés les accidents sportifs survenant chez des non licenciés, parce que non assurés, ni ceux des assurés bénéficiant par ailleurs de remboursements plus intéressants. L'absence d'assurance identique et obligatoire pour tout pratiquant et de la centralisation des renseignements portant sur les accidents qui en découle, fait que nos chiffres sont moins sûrs que ceux de la SPORTASS ou de la M.G.D. chez qui cette centralisation existe.

3) De nombreux dossiers ne sont ouverts que pour réserver les droits d'un accidenté dont la guérison est rapide : le dossier reste incomplet, ce qui fait varier l'effectif de chacune de nos codifications. Certains dossiers sont ouverts avec du retard. Par contre, certains dossiers ne concernent réellement qu'une complication d'accident antérieur, bien que ce fait soit soigneusement masqué par une déclaration de restitution ad integrum hâtive. De même, ne sont pas comptabilisés comme "accidents" toutes lésions chroniques fréquentes découlant de la pratique sportive : tendinites, arthroses, etc... Il ne s'agit que de pathologie sportive, où l'assurance n'a pas de part, alors que les accidents de trajets sont à éliminer pour nous, malgré la place importante qu'ils tiennent dans la comptabilité de l'assurance.

4) Notre étude porte sur deux années ne se suivant pas. Or, l'évolution des techniques fait que les causes d'accident évoluent également, et donc que nos résultats ne sont pas purement superposables

de même nos comparaisons avec les statistiques étrangères devraient pouvoir porter sur des années de référence communes. Par ailleurs, l'enquête déjà citée montre que, chaque année, une moitié seulement des pratiquants (pour le judo) renouvelle sa licence, et que la moitié de ceux-ci sont des néophytes. Or, le niveau de qualification influe fortement sur le type et la nature des blessures : si le pourcentage de commençants n'est pas identique d'un sport à l'autre, nos statistiques ne sont pas comparables. De même il nous est impossible de savoir quelle est la durée, l'intensité, l'horraire d'entraînement des blessés, et de savoir dans quelle mesure joue ce facteur dans la survenue de l'accident. Pourtant, un skieur néophyte et un membre de l'équipe de France, s'ils sont accidentés, le seront très différemment.

5) Les erreurs portant sur notre codification (arbitraire) et sur la recodification à laquelle il a fallu procéder pour donner à certains item un effectif suffisant existent, sans que l'on puisse en déterminer l'ampleur : on a placé dans le sexe mâle les non-déterminés footballeurs, par exemple. On a classé tous les pratiquants scolaires ou étudiants comme moins de 20 ans si l'âge n'était pas mentionné. On a placé à droite toutes les lésions qui n'étaient pas gauches, (en ce qui concerne les membres seulement, en 1967). Par ailleurs, ce qui concerne le motocyclisme en 1967 principalement on s'est trouvé devant de forts pourcentages de "divers", c'est-à-dire inconnus, qui sont responsables de pourcentages trop faibles pour les localisations connues.

Nous avons, autant qu'il a été possible, cherché à corroborer nos chiffres par ceux obtenus par nos devanciers étrangers. Mais, en l'absence d'une véritable centralisation des renseignements une grande part d'estimation est notre garant.

B

L' ASSURANCE SPORTIVE

I

DEFINITION & CARACTERES DES ASSURANCES

- L'assurance repose sur le principe de la Mutualité p. 53
- Contrôle juridique des Sociétés d'Assurances p. 56
- Législation de la Mutualité p. 56
- Aspect médico-légal de l'Assurance Sportive p. 57
- Assurance du risque en fonction du sport pratiqué p. 59
- Internationalisation de l'assurance sportive p. 59 bis
- Aspect socio-éducatif de l'assurance p. 60
    - A - Evolution de la définition réelle de l'accident sportif p. 60
    - B - Nécessité d'une assistance éducative du sportif sur le plan social p. 61
    - C - Rapports de l'Assurance avec la Sécurité Sociale p. 64

I

DEFINITION ET CARACTERE DES ASSURANCES

- L'assurance repose sur le principe de la mutualité. Les risques sont mis en commun et évalués mathématiquement selon le calcul des probabilités : on peut, pour une population donnée, faire la statistique des risques courus par ses membres, sur telle période de temps. Bien entendu, ces calculs se vérifient par la loi des grands nombres.

La différence entre les sociétés par actions et les Mutuelles d'assurance ne tient donc pas à leur principe de base puisqu'ils sont communs, mais à leur constitution et à leur fonctionnement.

Les Sociétés d'assurance sont des sociétés anonymes (la loi les y oblige, en leur interdisant de se constituer en S.A.R.L. ou Société à Responsabilité limitée), dont la raison d'être, comme celle de toute société commerciale, est de procurer des bénéfices aux capitaux qui y ont été investis au départ. Nous pouvons noter au passage que la loi du 25 avril 1946 a nationalisé un certain nombre de sociétés d'assurances parmi les plus importantes (il y en avait 33), puisque les 4 grands groupes actuels nés des concentrations de ces Sociétés nationalisées (le 17 janvier 1968) représentent près de 50 % du marché, le reste allant à près de 600 sociétés françaises et étrangères. Ce sont :

- U. A. P. : Union des Assurances de Paris
- A. G. F. : Assurances générales de France
- G. A. N. : Groupe des assurances nationales
- M. G. F. : Mutuelle Générale Française (qui n'est pas une mutuelle, mais une société à forme mutuelle).

Les clients des Sociétés d'Assurance n'ont entre eux aucune relation, professionnelle ou sociale ; ils ne sont pas solidaires

de la société et n'ont pas à combler ses déficits éventuels (sauf exceptions contractuelles, et de façon personnalisée, c'est-à-dire qu'un client qui est souvent accidenté pourra être obligé par son contrat à payer des surprimes, alors qu'un autre client, qui n'aura été responsable d'aucun sinistre au long de l'année, bénéficiera au contraire d'une réduction de prime). De toute façon, il est interdit à la société, si elle a calculé le taux des primes à verser trop bas pour couvrir ses besoins de l'année, de demander des rappels de prime à l'ensemble de ses clients : c'était à elle de s'y prendre pour ne pas se retrouver en déficit.

On peut s'assurer auprès d'une compagnie d'assurance soit à titre individuel soit par l'intermédiaire d'un groupe (club, association, etc) selon les nécessités légales.

Les mutuelles ont une constitution différente de celle des sociétés d'assurance. Tout d'abord, leurs assurés ne sont pas des clients de type commercial, mais des sortes d'associés qui sont solidaires les uns des autres. Ils peuvent s'associer pour fonder une mutuelle, mais il faut, légalement, qu'ils aient en commun certains points : leur profession (mutuelles des médecins, représentants de commerce, etc) ou leurs activités non professionnelles (mutuelles sportives par exemple). N'importe qui n'a pas le droit de s'affilier à n'importe quelle mutuelle ; il doit entrer dans le cadre qu'elle définit (N'ont droit d'être assurés à la M.A.A.I.F. : Mutuelle Assurance Automobile des Instituteurs de France, que les membres de l'Enseignement public ; les membres de leur famille n'ayant le droit d'utiliser la voiture que pour des déplacements de loisir, à l'exclusion de toute activité professionnelle qui n'entre pas dans le cadre de l'enseignement ; une institutrice qui prêterait sa voiture à son époux représentant de commerce, pour l'exercice de sa profes-

sion, ne serait pas couverte par son assurance de la M.A.A.I.F. Parfois même, les affiliés des mutuelles ne sont pas des personnes mais des clubs ou associations, dont les membres sont affiliés à travers le groupe auquel ils appartiennent, individuellement, alors qu'ils n'ont pas le droit de s'affilier par eux-mêmes.

Les mutuelles n'ont pas vocation de faire des bénéfices, mais de répartir les risques que courent leurs membres entre les mutualistes en général. La mutuelle calcule ses primes en fonction des risques courus par ses membres, comme le ferait une société d'assurances, mais si, pour quelque raison, les primes versées sont insuffisantes pour couvrir les dépenses, les mutualistes, solidairement, peuvent être appelés à verser une surprime (dont le maximum est prévu contractuellement, et qui est égale pour tous).

Il existe, pour les compagnies d'assurances, des assurances de groupe, de même principe que les mutuelles. Il faut, pour en faire partie, faire partie de la même famille professionnelle ou sociale. Par exemple : pour la caisse de retraite des personnels hospitaliers, la condition absolue est de faire partie des personnels des hôpitaux de province. Les assurances de groupe, dans le cadre d'une compagnie d'assurance, sont à l'image de ce qui se fait dans les mutuelles. Il existe des Fédérations sportives qui sont assurées par l'intermédiaire des compagnies d'assurances (par exemple la ligue régionale Ile de France de la Fédération française des sports équestres) ; là, de même que dans une mutuelle, l'assuré l'est par son club.

Finalement, comme nous le voyons, une compagnie d'assurance peut assurer n'importe qui à titre individuel ou en groupe contre n'importe quel risque ; la forme de cette assurance ne dépend

que des conditions du contrat ; elle peut donc parfaitement être celle même qui définit une mutuelle. Au contraire, il n'y a pas de mutuelle s'il n'y a pas de groupe préalable à la formation de la mutuelle.

- CONTROLE JURIDIQUE DES SOCIETES D'ASSURANCE

Tant pour les mutuelles que pour les sociétés anonymes, la loi du 13 juillet 1930 (infra article 1983 du Code civil) régit les rapports entre l'assureur, l'assuré, et les bénéficiaires des contrats.

Le contrôle des sociétés d'assurance et des mutuelles est prévu par le décret du 14 juin 1938 et son application est réglementée dans le détail par le réglement d'administration publique (R.A.P.) du 30 décembre 1938 (notamment pour le calcul et le placement des provisions techniques) et par le Plan comptable de Juillet 1939.

Le "Corps des Commissaires contrôleurs" (dépendant du Ministère des Finances) a mission de contrôler intégralement le fonctionnement des compagnies d'assurance. Le contrôle s'exerce dans l'intéret des assurés souscripteurs et bénéficiaires de contrats. Ceci permet de donner aux assurés la garantie que l'argent qu'ils ont versé ne sera pas détourné de sa destination d'une part et qu'il sera disponible en cas de sinistre pour faire face aux obligations de l'assureur, d'autre part.

- LEGISLATION DE LA MUTUALITE

CODE DE LA MUTUALITE : en évolution, mais les textes de base sont à chercher dans le décret du 5 août 1955, reprenant l'ordonnance du 19 Octobre 1945 (J.O. 11 août 1955).

Statut-type des sociétés mutualistes : J.O du 12 juillet 1960, de même que leur constitution, administration, et gestion. Pour le placement des fonds, voir le J.O du 24 NOVEMBRE 1962 (décret du 19 novembre 1962). Voir également les codes spéciaux (en refonte) régissant la mutualité agricole, etc... cf bottin administratif législation (Ed 1967 p 978)

- ASPECT MEDICO LEGAL DE L'ASSURANCE SPORTIVE

Il s'agit en ce qui concerne les sportifs amateurs, des arrêtés du 5 mai 1962 et du 6 juillet 1962 (J.O du 31 Juillet 1962) instituant l'obligation de l'assurance pour ces derniers.

Insistons sur plusieurs points :

1) - les textes ne rendent obligatoire l'assurance que pour le sportif licencié : le pratiquant ne se livrant pas à l'exercice de la compétition n'est, à l'heure actuelle, assuré que s'il y a prudemment pourvu par lui-même ou par l'intermédiaire de son club ; il n'y est pas tenu. Or, le risque est maximal chez les plus jeunes et les vétérans peu ou mal entraînés, et l'obligation de la visite médicale ne leur est pas imposée...

2° - les textes ne résolvent pas les problèmes posés par l'assurance multiple des participants extra-scolaires, par exemple. Une attestation unique d'assurance couvrant le risque maximal serait pratique ; mais les assureurs privés préfèrent la dilution du risque (répartition sur un grand nombre d'affiliés) à sa hiérarchisation (nécessaire pour déterminer, de plusieurs sports pratiqués, quel est celui où le risque est maximum).

Les textes ne parlent que de l'assurance des périodes de compétition ou "des séances d'entraînement préparant à la compétition". Or, c'est durant toute la pratique sportive qu'il faudrait

assurer le joueur : quand et où commence l'entraînement, d'un sport à l'autre ? Il serait hautement souhaitable que les sportifs, licenciés ou non, soient couverts par une assurance du type de celle que prévoit la série D de la M. N. S., qu'il s'agisse ou non de compétition.

Si l'idéal serait une assurance globale qui permette à tous de pratiquer n'importe quand, n'importe quel sport, quel que soit son niveau technique, qui est encore impraticable (comment obliger les non-licenciés à se couvrir ?), la solution actuelle impérative est l'assurance individuelle garantissant l'incapacité totale, l'incapacité permanente partielle et le décès. Notons, à ce sujet, l'insuffisance de la garantie légale obligatoire actuelle qui devrait être périodiquement et substanciellement augmentée, et jointe à un complément non obligatoire variant selon le métier et les charges de chacun.

L'assurance de responsabilité civile actuelle des groupements, dirigeants et licenciés devrait évidemment être étendue à tout pratiquant, licencié ou non, comme l'exige déjà la F.F.S. Si les mineurs sont souvent garantis par le biais de l'assurance R.C. Chef de famille" de leur père, jusqu'à 18 ans, il faut rappeler qu'ils peuvent être souvent dès cet âge les responsables non assurés d'accidents graves.

Un facteur qui rend cette prévention légaale nécessaire, est le changement de nature et de physiologie des sportifs actuels il y a une trentaine d'année, on trouvait quelques rares sportifs, très athlétiques, résistants, sur une population mal sportive et mal portante. De nos jours, le sport se démocratisant, compte une nette proportion de pratiquants fragiles ou "à ménager", qu'un

incident autrefois "mineur" invalide durement. Si l'état de santé du pays s'améliore, le risque couru par chaque participant s'aggrave. L'assurance doit suivre la population sportive et étendre ses garanties, car l'accident frappe un adolescent ou adulte jeune, de qui la situation sociale n'est pas stable ni même souvent réalisée, et qui sera fortement handicapé par les faibles taux d'indemnisation de la législation actuelle.

Il faut savoir que la solidarité sportive que supposent les textes n'est encore qu'à l'état d'ébauche, plus formelle qu'efficace, et qu'un effort persévérant de tous est seul capable de faire passer dans la pratique.

— L'ASSURANCE DU RISQUE EN FONCTION DU SPORT PRATIQUE

L'obligation actuelle est faite d'assurer le sportif pour le sport où le risque est le plus grand. Les organismes assureurs sont pour l'instant, libres de déterminer les échelles de risque sportif. Pour la M.N.S., par exemple, l'échelle va de 1 à 6 niveaux avec des surprises possibles dans chaque catégorie ; et des différences en fonction de l'âge et de la scolarité. Le footballeur adulte est classé en série III ; s'il est minime, il tombe en catégorie I où le risque est moindre, rejoignant les dirigeants et les tennismen, entre autres. Mais le scolaire minime ou cadet pratiquant le rugby se retrouve en série III, alors que le rugbyman adulte est en série IV. Les parachutistes militaires ne sont qu'en série IV, alors que les civils sont en VI, et ainsi de suite.

Etant donné le secret jaloux veillant, dans les compagnies privée, à l'explication de leurs taux et tarifs, il va de soi que leur classification du risque peut être différente.

CONVENTION POUR L'ASSISTANCE MÉDICALE RÉCIPROQUE A FOURNIR AUX ATHLÈTES FRANÇAIS, ITALIENS ET ESPAGNOLS, LORSQUE CEUX-CI SONT ACCIDENTÉS, EN DEHORS DE LEUR PAYS, A LA SUITE DE LEUR PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS SPORTIVES INTERNATIONALES AYANT EU LIEU EN FRANCE, EN ITALIE ET EN ESPAGNE

entre :

LA MUTUELLE NATIONALE DES SPORTS (FRANCE),

LA CASSA DI PREVIDENZA PER L'ASSICURAZIONE DEGLI SPORTIVI « SPORTASS » (ITALIE),

LA MUTUALIDAD GENERAL DEPORTIVA (ESPAGNE) ;

représentée :

Pour la première, par le Président M. Louis PETITOT ;

Pour la deuxième, par le Président M. le Professeur GIUSEPPE LA CAVA ;

Pour la troisième, par le Directeur D. LUIS SERRANO DE PABLO, à cet effet mandaté par le Président,

et toutes les trois désignées par le titre « ORGANISATION NATIONALE ».

Il est convenu ce qui suit :

Article Premier. — Un service de prestations médico-chirurgicales est institué en faveur des Athlètes, Dirigeants et Auxiliaires sportifs, inscrits auprès des Organisations signataires, ayant besoin d'assistance pour les causes exposées ci-dessous, hors de leur pays, à savoir en France, en Italie et en Espagne.

Article 2. — Les signataires de la présente convention s'engagent, au nom des Organisations respectives qu'ils représentent, à fournir une assistance médico-chirurgicale, clinique et pharmaceutique aux sportifs français, italiens et espagnols, victimes d'un accident survenu :

— en Italie et en Espagne pour les Français,

— en Espagne et en France pour les Italiens,

— en France et en Italie pour les Espagnols,

1° durant leur participation à des manifestations sportives officiellement reconnues par les Fédérations sportives nationales, ou des Organismes assimilés ;

2° au cours du transport officiellement organisé pour se rendre à la manifestation et en revenir ;

3° pendant l'entraînement officiellement contrôlé.

Article 3. — L'assistance convenue concerne les prestations suivantes :

a) les soins et les secours immédiats ;

b) le transport à l'hôpital ou à la clinique la plus proche de la localité de l'accident ;

c) le séjour en clinique ou à l'hôpital ;

d) les interventions chirurgicales, les analyses, radiographies, traitements spéciaux et autres contrôles justifiés par ladite intervention ;

e) les produits pharmaceutiques, prescrits par les médecins traitants.

A part ces prestations obligatoires, chaque Organisation Nationale s'engage à prêter toute assistance nécessaire en cas d'accident survenant à des athlètes bénéficiant de cette convention, à la demande de l'organisation nationale de ces derniers.

Article 4. — L'organisation du Pays où est survenu l'accident s'acquittera les frais se rapportant aux susdites prestations. L'organisation à laquelle appartient l'accidenté remboursera les frais, selon la procédure prévue par l'art. 8.

Article 5. — Aux fins d'une réciprocité convenable, la susdite assistance médicale sera fournie avec le bénéfice des conventions et des accords de tarifs existant entre l'Organisation du Pays où l'accident est survenu et les organisations médicales nationales respectives.

Article 6. — L'engagement pris réciproquement sur la base de la présente convention, concerne uniquement les prestations médicales normales qui se trouvent énumérées à l'art. 3, à l'exclusion du versement de toute indemnité journalière, comme à l'exclusion de rentes ou de capitaux, en cas de décès, d'incapacité, d'invalidité permanente ou de responsabilité civile.

Article 7. — Il est établi pour chaque Athlète, Dirigeant ou Auxiliaire qui se rend en France, en Italie et en Espagne, pour y participer à des manifestations sportives officiellement reconnues, une attestation indiquant qu'il appartient à l'organisation nationale signataire. Cette attestation dont le modèle est annexé à la présente convention, est valable pour une période de 30 jours et représentera pour son titulaire le droit, en cas d'accident sportif, de jouir du bénéfice de la présente convention.

Article 8. — Un rapport annuel, au terme de chaque exercice financier, sera rédigé par chacune des Organisations Nationales signataires qui s'engagent, en outre, à fournir toutes les statistiques et les bilans d'après lesquels pourront être déterminés l'importance et le montant des risques respectivement pris en charge par effet de la présente convention. Lors de la présentation de ces Bilans, les Organisations signataires pourvoiront à établir les charges de compensation des dépenses, celles-ci étant déterminées sur la base du dollar U.S.A.

Article 9. — Tout différend, toute modification, tout élargissement ou intégration d'Organisations Nationales d'autres pays à cette Convention, sera soumis à l'examen d'une Commission constituée des Présidents et des Directeurs des Organisations signataires ou par des représentants désignés par les Présidents.

Article 10. — La présente Convention entrera en vigueur à partir du 1er janvier 1968. Elle sera renouvelée par tacite reconduction, d'année en année, sauf en cas de résiliation d'une des parties contractantes, qui en aura précédemment averti les autres avant le 1er octobre, par lettre recommandée.

Article 11. — Le texte français de cette Convention, établi en trois exemplaires, servira de référence en cas de contestation.

Rome, le 26 octobre 1967.

MUTUELLE NATIONALE DES SPORTS (FRANCE)
Le Président,
Louis PETITOT.

CASSA DI PREVIDENZA ASS. SPORTIVI (ITALIE)
Le Président,
Prof. G. LA CAVA.

MUTUALIDAD GENERAL DEPORTIVA (ESPAGNE)
Le Directeur,
D. L. SERRANO DE PABLO.

MODALITÉS D'APPLICATION

Cette Convention d'Assistance Réciproque ne s'applique qu'à l'occasion de la participation à des manifestations sportives officiellement reconnues par les Fédérations Sportives Nationales ou des Organismes assimilés (Fédérations Omnisports ou Groupements Nationaux). Ne peuvent en bénéficier que les sportifs figurant sur l'attestation délivrée par la M.N.S., la M.G.D. ou la SPORTASS.

En conséquence ;

Les Sportifs Espagnols (1) ou Italiens se déplaçant en France, doivent pouvoir bénéficier de l'accord conclu, même s'ils participent à une Manifestation organisée par un Club (Ligue ou Fédération) non adhérent à la M.N.S.

En effet, sur présentation de l'attestation délivrée par la M.G.D. ou la SPORTASS, les responsables Français de la manifestation doivent, en cas d'accident survenu à l'un ou plusieurs partenaires Espagnols ou Italiens, obtenir, sans règlement immédiat, les prestations énumérées à l'art. 3. La M.N.S. réglera directement les différents prestataires de leurs débours, sur production des factures afférentes, transmises par le Club organisateur (en ce qui concerne la Montagne et le Ski par le représentant local du C.A.F. de la F.F. Montagne ou du Club des Sports ou de Ski).

Les Clubs ou Sections de Clubs Français, adhérents de la M.N.S. se rendant en Espagne ou en Italie, doivent, pour bénéficier de la réciprocité, en faire la demande à la M.N.S. 10 jours avant le déplacement.

Cette demande devra faire apparaître le n° de section M.N.S. (ou le nom de la Fédération en cas de licence-assurance), la date, le lieu de la rencontre, ainsi que le nom du club rencontré, ou celui de l'épreuve disputée. Elle sera accompagnée d'une liste établie en triple exemplaire des Dirigeants, des Sportifs titulaires et remplaçants (susceptibles de participer au déplacement), mentionnant en face de chaque nom de numéro de bordereau d'adhésion ou le numéro de la licence fédérale (dans le cas de la licence-assurance). La M.N.S. retournera au Club un exemplaire validé de la liste visée ci-dessus, agrafé avec l'attestation d'appartenance à notre Mutuelle. Ce document devra être présenté au Club Espagnol ou Italien, pour bénéficier, si besoin est, de l'assistance de la M.G.D. ou de la SPORTASS.

Il est bien entendu que les dispositions publiées au SPORTIF MUTUALISTE n° 47 d'octobre 1966, en ce qui concerne les déplacements à l'étranger doivent être prises en considération, notamment l'utilisation pour les assujettis à la S.S. du formulaire E-6 (en double exemplaire), afin qu'en Italie, l'Institut National d'Assurance Maladie puisse jouer le rôle de la Sécurité Sociale.

---

(1) Football excepté.

INTERNATIONALISATION DE L'ASSURANCE SPORTIVE

En dehors des Jeux Olympiques, une uniformisation des nécessités de l'assurance se fait jour. Témoins les textes des conventions régissant l'accord d'aide réciproque à leurs affiliés signées, la première, entre la M.N.S. et la M.G.D. à Madrid, le 23 octobre 1963 et, la seconde à Rome, élargissant la précédente, les 25 et 26 octobre 1967. Le lecteur trouvera le texte de ces conventions et les remarques qu'ils appellent dans les numéros 37 de janvier 1964 et 52 de janvier 1968 de la revue "Le sportif mutualiste" éditée par la M. N. S.

ASPECT SOCIO-EDUCATIF DE L'ASSURANCE SPORTIVE

A - Evolution dans le temps de la définition réelle de l'accident sportif.

M. CHAUDET, Directeur Général de la M.N.S., dans un article traitant de la philosophie de l'accident sportif, considère que la définition légale de l'accident sportif est maintenant dépassée.

Cette définition, en effet, date de l'époque révolue où les sportifs étaient une minorité solide, rustique, de "costauds" durs à l'effort et dont les plus forts seuls se risquaient à pratiquer la compétition.

L'accident sportif, alors, était rare, et de gravité encore plus faible.

De nos jours, par contre, le recrutement des sportifs a évolué. La fréquence des accidents est devenue statistiquement mesurable, et leur gravité, importante déjà par elle-même, s'accroît encore du fait des séquelles, majorées avec l'âge.

B - NECESSITE D'UNE ASSISTANCE EDUCATIVE DES SPORTIFS SUR LE PLAN SOCIAL.

Autant que nous avons pu en juger d'après les dossiers que nous avons examinés, à côté des blessés qui sont résignés à leur sort, et s'émerveillent de découvrir que l'assurance leur apporte une aide qu'ils n'espéraient plus de nulle part, il y a ceux qui ne savent pas comment s'adresser à leur assurance, domment prouver leurs lésions, comment se faire rembourser leurs frais.

Dans toute la population française existent de nombreuses familles pour qui toute démarche, officielle ou semi-officielle, participe d'une magie qu'ils ignorent. Ils ont besoin d'un guide pour obtenir les plus simples remboursements de la Sécurité sociale dont ils ont tant besoin et si évidemment droit. Ils font partie de ceux pour qui la demande de remboursement à remplir, avec toutes ses cases et ses chiffres, est si effrayante qu'ils préfèrent se résigner à n'être pas remboursés plutôt que faire l'effort de démythifier le mystère. Lorsqu'en plus de la démoralisation dûe à l'accident se surajoute tout un échange de correspondance, la récupération des bordereaux de retour après remboursement de la sécurité sociale, (l'organisme d'assurance les exige, puisqu'il rembourse les frais en complément des prestations de celle-ci) ils sont parfaitement anihilés. De sorte que, à moins qu'un bénévole, actif, officiel, membre de leur club sportif, ne se charge de la plus grande partie des démarches, les plus pauvres et les plus déshérités attendront vainement, s'aigrissant, une indemnisation magique qu'ils n'auront pourtant pas demandée dans les faits. De leur côté, l'éditeur, la simple secrétaire, ou l'employé aux écritures, qui ont rempli leur dossier avec diligence et efficacité, seront indemnisés à leur entière satisfaction dans les meilleurs délais (à moins que, comme il arrive, ils

ne tentent de se faire rembourser d'autres frais que ceux que leur accident a occasionné, ne comprenant pas la signification réelle des sigles utilisés sur leur bulletin, mais que la société d'assurance sait traduire.

Ce côté social de l'assurance sportive ne figure pas dans les textes. Il n'est qu'une partie du problème de l'analphabétisme chez les peuples dits civilisés. Nous ne considérons pas, en effet, qu'un être qui sort de sept ou neuf années d'études obligatoires, capable certes d'ouvrir un transistor et de conduire une voiture, mais pour qui, tant sa déclaration d'impôt que toute démarche de type administratif ne sont possibles qu'avec l'aide des divers services sociaux (s'ils ne sont pas débordés, comme ils le sont généralement), est autre chose qu'un analphabète, sur le plan pratique. S'il est vrai que ces dix dernières années ont amené une prise de conscience des pouvoirs publics de la nécessité de créér des services de liaison entre la population et les services administratifs, si cette liaison est tentée, elle devrait dans un premier temps être étendue à tous les types de démarches possibles, y compris les rapports des assurés avec leurs assurances, et, dans un second temps, être rendue inutile par l'inclusion des mécanismes des rapports avec l'état du futur citoyen dans ses programmes scolaires.

Rappelons encore ce que dit M. CHAUDET, du devenir des accidentés du sport :

"Les excès du sport coûtent très cher à la société, affaiblissent l'individu et l'aigrissent. Il nous est pénible de constater avec quelle désinvolture est abandonné, voire rejetté, le blessé qui n'est plus utile à son Club et dont le souvenir pourrait saper le moral de ses camarades et de ses dirigeants, et risquerait, tel un fantôme, de faire apparaître un sentiment gênant de remords".

Une des meilleures préventions possibles consisterait,

pour les Clubs, de compter parmi ses dirigeants des personnes qui se spécialiseraient dans les compétences en ce qui concerne l'assurance sportive, qui sauraient, préventivement, expliquer la nécessité et l'utilité des assurances complémentaires, aider les sportifs à les contracter en fonction de leur profession et de leurs besoins, et qui sauraient aussi, après l'accident, se substituer, -comme il arrive assez souvent, bien heureusement- à l'handicapé, tant pour la déclaration d'accident elle-même, que pour les suites qu'elle comporte ; qui serviraient de guides aussi bien pour les conséquences déplaisantes de la pratique sportive que pour les bénéfices que les sportifs en retirent.

En ce qui concerne non plus seulement le sportif mais le Club, nous tenons à faire prendre également conscience du risque que les dirigeants qui n'assurent pas leurs pratiquants en temps utile font courir à la communauté. Pourquoi faut-il souvent attendre l'accident avant de voir le responsable se souvenir que la période de renouvellement de ses adhésions est passée ? Pourquoi la couverture financière de leurs membres n'est-elle pas toujours jointe immédiatement, de sorte que les accidents peuvent survenir à des joueurs qui se croient assurés de bonne foi, et sont en fait, sans couverture ?

Il semble qu'on se trouve devant une inconscience notoire, lorsque le même responsable qui a omis d'assurer ses joueurs pour la saison les envoie participer à des matches amicaux ou d'entraînement, où le risque, pour n'être pas aussi important qu'à l'occasion des tournois officiels, est cependant réel.

Nous renvoyons nos lecteurs à la revue Le Sportif Mutualiste, dont nous reproduisons ci-joint les pages concernant les

garanties principales fournies par la Mutuelle Nationale des Sports, et les avis se rapportant à l'établissment des déclarations d'accident,et des bordereaux d'adhésion.

C - RAPPORTS DE L'ASSURANCE AVEC LA SECURITE SOCIALE

Ils sont très importants et généralement mal connus.

Dans le cas des assurances mutuelles ou privées, les contrats mentionnent généralement que les garanties offertes, en cas d'incapacité temporaire ou de soins, ne s'appliquent qu'en complément des remboursements offerts par la Sécurité Sociale. S'il s'agit de soins remboursables à 80 ou 70 % par exemple, ce sont les 20 % ou 30 % restants qui sont à la charge de l'assurance. En aucun cas le malade ne peut, par le jeu du cumul, percevoir une somme supérieure à ses débours.

S'il s'agit d'un accident aux suites graves, générateur d'I.P.P., la pension versée par l'assurance vient en complément de celle de la Sécurité Sociale, pour l'assuré ; mais, ce qu'il ignore généralement, c'est que la Sécurité Sociale, s'il existe un tiers responsable, se retourne vers l'assurance pour se faire rembourser, elle-même, la pension qu'elle verse à l'assuré. Finalement donc, c'est la Compagnie d'Assurances ou la Mutuelle qui, directement ou indirectement, garantit totalement ce dernier.

II - LES GARANTIES OFFERTES ET LE MODE D'UTILISATION DE L'ASSURANCE

LES GARANTIES PRINCIPALES

On les trouvera dans les numéros spéciaux de la revue "Le Sportif Mutualiste". Les taux et tarifs varient évidemment chaque année en fonction des accidents et de leur gravité, pour chaque sport.

- la période de garantie : à dater du versement des fonds, s'étend du 1er janvier au 31 décembre si l'assurance à été souscrite avant le 30 juin, sinon, du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante.
- les cotisations principales obligatoires concernent :

  - les frais médicaux, pharmaceutiques, et l'hospitalisation
  - l'invalidité (incapacité permanente)
  - le décès
  - le trajet
  - la responsabilité civile des pratiquants et dirigeants membres de la M. N. S.

Outre les cotisations complémentaires (indemnités journalières, assurances individuelles) il existe des cotisations supplémentaires pour sports à risque élevé. Pour l'obligation légale minime de 20.000 F pour le décès, 40.000 F de capital ou 2.400 F de rente annuelle suivant le degré d'incapacité (en pourcentage de cette somme), de responsabilité civile illimitée pour les dommages corporels et limitée à 1.000.000 F en dommages matériels, les cotisations annuelles pour 1968 s'étalaient, selon le sport pratiqué et la série, pour les assurés sociaux de 1.50 à 118.40 F, et, pour les non-assurés sociaux, de 2 à 127.50 F (avec une surprime de 1 F pour

le football et le rugby). Les prestations complémentaires exigeant des cotisations allant jusqu'à 97.50 étaient possibles pour les seuls salariés

57

M. N. S.
45, Rue de Clichy - PARIS-IXe
Téléphone : 285-05-01 +
C. C. P. : PARIS 840-71

LA MUTUELLE NATIONALE DES SPORTS

Société de Secours Mutuels des Sportifs et Caisse Autonome Mutualiste

Affiliée à la FÉDÉRATION NATIONALE de la MUTUALITÉ FRANÇAISE
Approuvée par Arrêté de M. le Ministre du Travail, sous le N° 75-3134, en date du 6 Mars 1925

Il est rappelé que les Dirigeants et Pratiquants, de toutes les Fédérations Sportives, doivent en application des arrêtés des 5 Mai et 6 Juillet 1962, du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, être garantis dans les conditions suivantes pour se voir délivrer une licence :

1°) Responsabilité Civile..... { **illimitée** en dommages corporels ; **Frs 1.000.000** en dommages matériels ;

2°) Incapacité Permanente Totale... { **Frs 40.000** de capital *ou* **Frs 2.400** de rente annuelle } réductible suivant le degré d'incapacité ;

3°) Indemnité Décès..... { **Frs 20.000** aux ayants droit.

Outre ces garanties obligatoires qui correspondent à celles de la Série C, les adhérents de la **M. N. S.** peuvent prétendre :

Au remboursement des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation (ces derniers limités à 90 jours) :

— Pour les Assurés Sociaux et les adhérents à un Régime de Prévoyance similaire et leurs bénéficiaires :
  — à concurrence de 100 % du Tarif de la Sécurité Sociale (*l'accident sportif, de même que l'accident de la vie courante, est reconnu comme " Maladie " par la Sécurité Sociale et doit faire l'objet d'une feuille de maladie adressée à la Caisse*) ;

— Pour les Non-Assurés Sociaux : — à concurrence de 200 % du Tarif de la Sécurité Sociale.

Les adhérents garantis par la licence-assurance ou par un Accord particulier, doivent s'intéresser auprès de leurs Dirigeants de l'étendue de leur garantie et du montant des remboursements (100 % aux Non-Assurés Sociaux dans certains cas). *Se reporter aux circulaires ou Bulletins Fédéraux.*

La **Série D** - proposant des garanties supérieures - peut accueillir les sportifs, licenciés ou non, qui le désirent : Indemnité Décès : **30.000 Frs** ; Invalidité totale : **Rente annuelle de 4.800 Frs - à l'exclusion de tout Capital.**

DÉFINITION DE L'ACCIDENT (Art. 60 des Statuts). - Il est convenu que le terme " Accident " désigne toute atteinte corporelle (traumatisme) non intentionnelle de la part de la victime, provenant de l'action imprévue et soudaine d'une cause extérieure. - Tout Accident doit faire l'objet d'une déclaration dans les cinq jours.

PROTHÈSE (Art. 56 - 57). - Le bris ou la perte de prothèse de toute sorte, déjà installée ne fait l'objet d'aucun remboursement.

ADHÉRENTS DES CAISSES CHIRURGICALES MUTUALISTES. - Consultez votre Caisse sur le

1 | TABLEAU au 1er Janvier 1968 des PRESTATIONS et des COTISATIONS ANNUELLES

PRESTATIONS PRINCIPALES

dont peuvent bénéficier les « Membres Participants » victimes d'un accident au cours d'activités sportives, physiques ou « de plein air » et des déplacements pour se rendre aux lieux d'exercice de ces activités et en revenir (TRAJET) (Transports aériens exclus).

Ces cotisations ne donnent pas droit à l'Indemnité Journalière **(Voir Tableau 2)** ; laquelle sera retenue à due concurrence des frais d'hospitalisation (et jusqu'à 90 jours) quand la **M. N. S.** participe aux frais engagés (Art. 38)

SÉRIE A. - Supprimée le 1er juillet 1967 (Assemblée Générale du 18 Mars 1967)

CLASSEMENT PAR CATÉGORIES SI ANT LES PRINCIPAUX SPORTS PR QUÉS

Catégorie I	Catégorie II	Catégorie III	Catégorie IV	Catégorie V	Catégorie VI
Jeux récréatifs, Badmington, Boules, Croquet, Culture Physique, Danses Rythmiques, Ping-Pong, Marche, Jeux de Paume, Quilles, Bowling, Tennis, Tir à l'arc, Tourisme pédestre. (Alpinisme exclu)	Sports 1re catégorie et: Archéol., Athlétisme, Aviron ★. Cross-Country. Escrime, Basket-Ball, Gymnastique, Golf, Hand-Ball, Base-Ball, Cricket, Hockey sur Gazon, Natation, Water-Polo, Patinage à roulettes, Pêche, Pelote basque, Poids et Haltères, Tir, Volley-Ball, Camping, Scoutisme et la Prép. Militaire. Raquettes de neige, Adultes fréquentant les Centres de Vacances Secourisme, Yoga	Tous Sports 2 premières catég. et : Boxe, Judo et D.A. Lutte, Football Hockey sur Patins à roulettes, Cyclo-Tourisme ★ (sans compétition et sans moteur) Joutes, Canoë-Kayak ★ et la Préparation Militaire. Surfing ★	Tous Sports 3 premières catég. et: Cyclisme (y compris derrière moteur) ★ Cyclo-Sportif ★ (Vélos à moteur) Spéléologie, Vol à voile ★, Yachting à voile ★ Patinage sur glace ★ Préparation militaire (Parachutisme compris) Entraîneurs et instructeurs Plongée, Pêche s/mer. Polo - Vélo ★ Aéroplage ★ Rugby, Equitation ★.	Tous Sports 4 premières catégories et : le Ski ★, le Hockey sur Glace ★ et le Ski Nautique ★.	Tous Sports 5 premières catégories et : l'Alpinisme (accompagné d'un guide pour les ascensions au-dessus de 3.000 mètres) Varappe. Les Sports de Neige (Bobsleigh, Luge et Toboggan) Polo à cheval ★, Parachutisme civil.
Pupilles, Minimes, Cadets (valable pour les Cies I, II, III)		Rugby (Minimes et Cadets)			
Arbitres, Dirigeants Modèles réduits ★ Activités culturelles récréatives et touristiques					

Dans les 3 Séries B, C, D :

1° **Prestations identiques** quant aux remboursements des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation. - **A. S.** : en complément des prestations servies et jusqu'à **100 %** du Tarif S.S. ; **N.A.S.** : jusqu'à **200 %** du Tarif S.S.

COTISATIONS ANNUELLES PRINCIPALES (Obligatoires)

	Assurés Sociaux	Non Ass. Soc.	Assurés Sociaux	Non Ass. Soc.	Assurés Sociaux	Non Ass. Soc.	Assurés Sociaux	Non Ass. Soc.	Assurés Sociaux	Non Ass. Soc.	Assurés Sociaux	Non Ass. Soc.
SÉRIE B. - 2° **Incapacité Permanente** - Un Capital de **20 000 F** ou une Rente annuelle de **1 200 F** suivant le degré d'incapacité **(sans franch.)** ; 3° **Décès** - Indemnité de **10 000 F** aux ayants droit. **F**	1,50	2, »	2,10	2,80	3,70	5,40	10,40	15, »	14,30	21,40	36,40	45,50
SÉRIE C. - 2° **Incapacité Permanente** - Un Capital de **40 000 F** ou une Rente annuelle de **2 400 F** suivant le degré d'incapacité **(sans franch.)** ; 3° **Décès** - Indemnité de **20 000 F** aux ayants droit. **F**	2,10	2,60	3,10	3,80	5,50	7,20	15,40	20, »	22,10	29,20	64,40	73,50
SÉRIE D. - 2° **Incapacité Permanente** - Une Rente annuelle de **4 800 F, à l'exclusion de tout Capital,** suivant le degré d'incapacité **(sans franch.)** ; 3° **Décès** - Indemnité de **30 000 F** aux ayants droit. **F**	3,30	3,80	4,90	5,60	9,10	10,80	25, »	29,60	37,70	44,80	118,40	127,50
					Football (+ surprime R.C. 1,00 par joueur)		**Rugby**					

RESPONSABILITÉ CIVILE. — Dans les Cotisations (*obligatoires*) portées au **Tableau 1**, ci-dessus, la garantie de la Responsabilité Civile en cas d'accidents causés aux tiers au cours de la pratique des Sports est garantie par une grande Compagnie d'Assurances :

Dommages Corporels, sans limite de sommes. Dommages Matériels jusqu'à 1.000.000 de F. (Un Million).

★ Des Cotisations spéciales sont exigées pour la couverture des pratiquants du cyclisme, cyclotourisme, équitation, ski nautique et de neige, sports de glace, aviron, aéromodélisme avec moteur à explosion, canoë-kayak, yachting léger, aéroplage, surfing, polo vélo et à cheval **(2 F.)**, des pratiquants du football (Catégorie III) et du rugby (Catégorie IV) **(1 F.)**, de même pour la Responsabilité Civile en cas d'incendie et de dégâts des Eaux **(0,20 F.)**, et les "Recherches et Secours en Mer, Montagne, Lac, Rivière et Spéléologie" **(0,50 F.)**, pour les usagers du Plein Air, Colonies et Camps de Vacances (*se reporter* "Responsabilité Civile" *dernière page du* "**Sportif Mutualiste**").

2 | PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

attribuées aux accidentés au cours d'activités sportives et du trajet

COTISATIONS ANNUELLES SUPPLÉMENTAIRES FACULTATIVES POUR LES SALARIÉS POUVANT JUSTIFIER D'UNE PERTE DE SALAIRE

Ind. journ. de **8 F.** à part. du 5e j. sans dépas. 300 j.	2, »	6, »	10, »	14, »	18, »	26, »
Ind. journ. de **10 F.** à part. du 5e j. sans dépas. 300 j.	2,50	7,50	12,50	17,50	22,50	32,50
Ind. journ. de **15 F.** à part. du 5e j. sans dépas. 300 j.	3,75	11,25	18,75	26,25	33,75	48,75
Ind. journ. de **20 F.** à part. du 5e j. sans dépas. 300 j.	5, »	15, »	25, »	35, »	45, »	65, »
			37,50	52,50	67,50	97,50

- LES GARANTIES COMPLEMENTAIRES

La plupart des polices d'assurance -qu'elles émanent de compagnies d'assurances ou de mutuelles- ne prévoient la couverture que de certains risques, nettement définis.

Si l'assuré trouve ces garanties insuffisantes, il a intérêt à demander des garanties dites complémentaires.

- L'ASSURANCE INDIVIDUELLE CONTRE LES ACCIDENTS

garantit d'une part le décès, d'autre part l'invalidité physique : soit totale et définitive (I.P.T. : Incapacité Permanente totale) soit partielle et définitive (bien que sujette à révision, dans le sens d'une aggravation ou d'une amélioration, selon les contrats) c'est-à-dire Incapacité Permanente Partielle (I. P. P.)

Cette assurance individuelle contre les accidents peut être souscrite soit auprès d'une compagnie d'assurance, soit auprès d'une mutuelle. Les primes à payer dans le cadre des sociétés mutualistes sont moins élevées (elles n'ont pas à inclure les ristournes faites aux démarcheurs, puisqu'elles n'ont pas, en principe, le droit d'en employer) mais souvent elles garantissent moins de risques et des capitaux ou rentes moins élevées que ne le font les compagnies d'assurances. Aussi faut-il, avant de s'assurer, prendre des renseignements très détaillés sur les conditions, risques, et modes de remboursement que ces deux types d'assurance peuvent offrir.

Pour les sportifs, il va de soi qu'il serait souhaitable soit que l'on rende obligatoires les assurances complémentaires, soit que l'on augmente les garanties de base des assurances

sportives.

— L'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Elle est obligatoire pour les sportifs licenciés. Pour l'instant, elle semble suffisante au point de vue des garanties qu'elle offre, pendant les compétitions et les périodes d'entraînement

— PRETIUM DOLORIS ET PREJUDICE ESTHETIQUE

- PRETIUM DOLORIS

On entend généralement par là l'indemnisation faite aux ayants-droit du blessé ou plus particulièrement du décédé, pour la douleur qu'ils ont ressentie à l'occasion de son décès brutal et prématuré.

Le montant de cette indemnisation se règle à l'amiable le plus souvent ; mais si l'entente ne s'est pas faite à l'amiable, c'est une décision judiciaire qui le fixera.

- PREJUDICE ESTHETIQUE

Cette indemnisation est très variable en fonction de la profession du blessé. Il est normal qu'une personne en contact professionnellement avec le public ait droit à une autre compensation qu'une autre, dont le travail se fait sans ce contact ; un employé de laboratoire adonné à la recherche, ou un ouvrier, toucheront bien moins qu'un vendeur ou un artiste, ou un instituteur par exemple. Il s'agit de l'image de soi que la personne montre au public.

- ces risques ne sont pas garantis par les assurances mutuelles ou individuelles, sauf si, de par votre profession, vous jugez nécessaire de demander pour eux un contrat spécial. Les compagnies

n'acceptent pas, d'ailleurs, d'assurer leurs clients pour ces risques sans limiter les conditions de garantie : elles peuvent être souscrites pour des sports peu dangereux, mais les sports dangereux peuvent être exclus (comme il arrive pour les polices d'assurance sur la vie par exemple qui souvent excluent le pilotage des avions de tourisme).

Par contre, ces risques sont couverts en ce qui concerne les tiers par votre police responsabilité civile. De sorte que, si vous n'êtes pas spécialement assuré pour ces risques et êtes blessé par une cause banale et extérieure, sans l'intervention d'un tiers responsable, vous ne pouvez vous attendre à être indemnisé ; au contraire, si un tiers est responsable de votre accident, c'est son assurance responsabilité civile qui se substituera à lui pour régler votre préjudice (à vous ou à vos ayants-droits).

LES INDEMNITES JOURNALIERES

En l'état actuel de la règlementation, les indemnités journalières qui remplacent partiellement, pour le sportif en arrêt de travail, le salaire que la maladie lui fait perdre, ne sont versés que sous certaines conditions :

1° Il doit avoir préalablement acquitté le montant de la cotisation spéciale supplémentaire destinée aux indemnités journalières (il s'agit effectivement d'une garantie complémentaire, dans l'état actuel des textes, du moins).

2° Il doit fournir à l'assureur un certificat de perte de salaire mentionnant le salaire probable qui lui aurait été versé s'il avait effectué normalement son travail. Ceci pose donc plusieurs problèmes :

a) un chômeur, même ayant cotisé aux indemnités journalières, ne pouvant fournir le certificat de l'employeur, ne pourra donc pas non plus faire valoir ses droits à indemnité ;

b) il en est de même pour tous les jeunes qui ne travaillent pas, parce qu'ils sont en instances ou au retour du service militaire, parce qu'ils ont terminé leurs études et n'ont pas encore trouvé de travail, parce qu'ils sont encore étudiants, etc...

c) si la nature du travail qu'il effectue fait qu'il ne touche pas de salaire, mais qu'il est logé et nourri, au pair, par exemple, il n'aura pas droit non plus à cette indemnité ;

d) s'il est travailleur indépendant , il lui est possible d'obtenir un certificat de la personne qui l'a remplacé durant sa maladie, mentionnant ses gains potentiels. En ce qui concerne le chef d'entreprise, ou le simple commerçant, les règlements sont faits par entente directe entre l'assuré et l'assurance, lorsqu'il peut prouver sa bonne foi. Mais, s'il n'a pas été remplacé dans son travail, il n'a pas droit à indemnité ;

3°Suivant le montant de la cotisation qu'il aura payée, il touchera, s'il a fait preuve de ses droits, des indemnités journalières qui, de toutes façons, ne dépasseront pas le montant du salaire perdu. Un assuré qui gagnerait 8 F 10 par jour et cotiserait dans la série remboursant jusqu'à 10 F par jour, toucherait 8 F 10 et non 10 F, par exemple, de façon à éviter le "bénéfice sur sinistre". Par principe, on considérerait comme immoral qu'un malade soit plus rétribué comme tel que comme personne active.

4° Les indemnités versées ne partent que du 4ème jour d'arrêt de travail (franchise de 4 jours) et jusqu'au 300 ème jour seulement.

5° Durant la durée de l'hospitalisation, les indemnités journalières ne sont pas versées : on ne cumule pas l'hospitalisation et l'indemnisation. L'assurance

ticipe aux frais d'hospitalisation en complément du remboursement de la sécurité sociale. Mais le montant des cotisations non versées dans ces circonstances pourra, si la cotisation versée le permet, être alors versé pendant les jours d'immobilisation qui suivraient le 300ème jour, jusqu'à concurrence de la différence existant entre les frais d'hospitalisation et les cotisations qui auraient été versées durant ces 300 jours, si le patient n'avait pas été hospitalisé. Si l'hospitalisation a duré 15 jours, le blessé pourra compter sur 315 jours d'indemnités, si l'hospitalisation n'a pas été plus coûteuse que les indemnités à verser.

6° Les travailleurs mensuels, fonctionnaires ou assimilés, qui touchent encore leur plein traitement durant les premiers 90 jours de leurs maladies, ne peuvent prétendre aux indemnités journalières. Si la maladie persiste, et qu'ils ne touchent plus que leur demi-traitement, les indemnités journalières peuvent venir en complément de ce demi-traitement jusqu'à due concurrence.

Si la déclaration d'accident a été tardive, la franchise ne dure pas seulement les quatre jours légaux, mais tout le temps qui s'est écoulé, quelle qu'en soit la durée, avant l'enregistrement de la déclaration : chaque jour de retard est donc un jour perdu, pour les indemnités journalières.

LES BORDEREAUX D'ADHESION

SUR LES BORDEREAUX D'ADHESION

- Bien indiquer la société et son siège social ; ainsi que le titre de la Fédération quand celle-ci est adhérente directement à la MNS
- le n° de référence qui vous a été communiqué.
- Utiliser autant que possible notre compte chèque postal 840-71 Paris.
- Les bénéficiaires d'Assurés sociaux :
- Enfants de moins de 20 ans et épouses non salariées, cotisent comme assurés sociaux.
- Les mutualistes non salariés doivent éviter de cotiser pour recevoir une indemnité journalière.
- Ne pas oublier d'indiquer le PRINCIPAL sport pratiqué, indispensable et très utile pour nos statistiques et pour établir le taux de nos cotisations.
- Les noms et prénons des Mutualistes doivent être indiqués dans le même ordre sur les bordereaux, afin d'éviter des erreurs des Sociétaires qui les complètent.

Il est recommandé de remplir les bordereaux par duplication (papier carbone).

ATTENTION : aux ressortissants de différents Régimes de la Mutualité Sociale Agricole et de la Mutualité Artisanale et Commerciale -qui sont rarement couverts pour les risques de la vie privée, donc les accidents sportifs- l'exclusion des risques sportifs n'est pas toujours connue des intéressés, il y a donc lieu, sauf certitude, que les dits risques soient garantis, de les inscrire comme NON ASSURES SOCIAUX.

LES MILITAIRES qui, pendant la durée du service légal obligatoire, continuent, avec l'accord de l'Autorité Militaire, à participer aux

activités de leur club, doivent être inscrits comme non assurés sociaux ; si leur départ a lieu en cours de période de garantie, leurs dirigeants doivent compléter leur cotisation du taux "A.S." à celui "NON ASSURE SOCIAL" (Art. 47 des statuts).

POUR LES ACCIDENTS :

Pour qu'un accident soit pris en charge dans les délais les plus réduits, sans préjudice pour les blessés, il est indispensable que soient indiqués :

1° Le n° du bordereau sur lequel figure le blessé et dans le cas de Fédération adhérant directement à la M. N. S., le sigle de cette dernière et le numéro de licence.

2° Les nom et prénons du blessé ;

3° La ville et le titre de la société, sans oublier le N° de référence.

Faute de ces renseignements, la déclaration reste en suspens et la prise en charge peut être retardée.

N'omettez pas, lors de la demande de règlement ou à l'occasion d'une lettre échangée pour un dossier, de nous rappeler le N° de celui-ci (et non le n° du bordereau) ; ce renseignement est capital et nous permettra de vous donner satisfaction dans les délais les plus brefs.

A défaut, le N° de référence de votre Société sera nécessaire."

(Voir cliché page 85)

Nous avons pensé qu'il était utile de reproduire ci-contre le fac-similé d'un formulaire de déclaration d'accident, car bien que sa disposition soit explicite, l'ouverture du courrier nous réserve, chaque jour, des surprises désagréables, nous faisant perdre un temps précieux et nous obligeant à retourner certains formulaires qui sont inexploitables, soit parce que illisibles, soit, par défaut de réponse aux rubriques exposées.

1 et 1 bis - Ne pas omettre de porter les numéros de référence et de bordereau et ne pas les confondre. Le premier est attribué une fois pour toutes à la Section (Club) lors de la première adhésion. Il doit être rappelé en tête de toute correspondance. Le deuxième justifie l'enregistrement du bordereau et permet de retrouver l'adhérent et il est valable jusqu'à la fin de la période de garantie indiquée sur le bordereau. Ce n'est qu'en cas de retard dans le retour du bordereau (début de saison de sports collectifs) qu'il y a lieu d'inscrire la date d'envoi.

En cas d'adhésion par l'intermédiaire d'une licence-assurance fédérale, indiquer le sigle de la Fédération et le numéro de licence ou du papillon de renouvellement. Dans ce cas, utiliser autant que possible, des formulaires verts et, pour les scolaires de l'A.S.SU et de l'U.G.S.E.L des formulaires blancs.

Porter le numéro de bordereau complémentaire en cas d'extension de garantie ou de cotisations supplémentaires pour indemnités journalières.

2 et 2 bis - ne rien écrire dans les cadres réservés à la M.N.S.

3 et 3 bis - Compléter correctement ces rubriques. 3 bis : s'il

s'agit d'un jeune non travailleur, indiquer la profession des parents et les nom et adresse de l'établissement scolaire qu'il fréquente.

4 - Remplir avec précision cette rubrique et signaler éventuellement la couverture par un Régime de Prévoyance facultatif, en cas d'adhésion à une Caisse Chrirurgicale Mutualiste (en indiquer le nom et le numéro d'inscription) ne pas oublier de porter le nom de la ville et du club.

5 - A compléter d'une manière très précise et s'il s'agit d'un accident de trajet, joindre un rapport complémentaire avec numéro du constat ou du P.V. Ne pas oublier d'indiquer les causes et les circonstances de l'accident.

5 bis - S'il s'agit d'une séance d'entraînement, le formuler d'une manière indiscutable.

6 et 6 bis - A remplir très lisiblement.

7 - A défaut d'authentification par le secrétaire, le correspondant ou un responsable du Club, la déclaration est inexploitable, l'accusé-réception étant adressé sous couvert de ce responsable à qui il appartient de réparer les omissions qu'il aurait pu constater. Nom et adresse du signataire doivent être lisibles.

8 - Respecter ces prescriptions.

Si ce document est correctement rempli et, sauf cas particulier, il est inutile de le doubler par une lettre qui en reprend les éléments à moins qu'elle ne les contredise ou complète des rubriques laissées en suspens."

" Les déclarations d'accident doivent nous parvenir dans les cinq jours, date de l'accident compris (art. 60 des statuts). Cela a une importance pour les blessés qui ont souscrit pour une indemnité journalière, puisque l'indemnité n'est due que du 5e jour ou de la date de la déclaration de l'accident (le timbre de la poste faisant foi) art. 12 du R.I.

Les accidents survenant au cours de l'entraînement doivent faire l'objet d'un rapport spécial démontrant formellement, et d'une façon indiscutable, que le blessé se livrait bien à l'entraînement.

Toutes les déclarations d'accident doivent être certifiées conformes par un Dirigeant responsable et parfaitement accrédité.

Ce dirigeant doit, avant l'envoi, compléter la déclaration des omissions qu'il aurait pu constater.

Toutes les déclarations doivent être signées obligatoirement (sauf empêchement dû à la nature de l'accident) par les blessés. "

LA PRISE EN CHARGE

" L'accusé-réception n'est adressé en temps utile qu'aux déclarations régulièrement établies.

Cet accusé-réception est, en principe, adressé au blessé, sous couvert du correspondant de Club ou du Responsable qui a certifié conforme la déclaration ; il appartiendra à ce dernier de veiller à ce que le blessé se conforme à nos instructions. Si pour une raison quelconque (nom et adresse du corres-

pondant illisibles), l'accusé-réception est adressé directement au blessé, il appartiendra à ce dernier d'en aviser son secrétaire et de lui remettre des formulaires qui sont joints.

En suivant scrupuleusement les instructions contenues dans nos accusés-réception, les blessés ou les dirigeants responsables ont la certitude d'obtenir des règlements rapides et corrects."

PRECISIONS CONCERNANT LES SOINS

"Le maximum de la part contributive de la M.N.S. dans le coût des soins prévus par les tarifs de la sécurité sociale est de 100 % pour les assurés sociaux et de 100 % ou 200 % pour les non assurés sociaux.

Les frais d'hospitalisation sont pris en charge par la M. N. S. pendant 90 jours et dans les limites des mêmes tarifs, mais dans ce cas, et pendant la même durée, l'indemnité journalière sera retenue à due concurrence aux blessés qui y auraient droit.

En aucun cas notre participation ne peut être supérieure aux sommes déboursées par les blessés au titre des frais médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation prévus par lesdits tarifs."

TRAITEMENTS SPECIAUX

" La diathermie, les massages, les rayons ultra-violets, les infra-rouges et autres traitements spéciaux ne sont remboursables que s'ils ont été prescrits par le médecin traitant et fait l'objet au préalable, d'une demande d'autorisation à la M. N. S.

Aucune mutilation ou opération de grande chirurgie ne peut être décidée, sauf en cas d'urgence, qu'après approbation de la M.N.S. - Les Mutualistes qui ont cotisé pour recevoir une indemnité journalière et qui ne répondent pas aux conditions imposées, peuvent, en cas d'accident régulièrement garanti, demander que ladite indemnité couvre les frais non remboursables statutairement ou complète certains frais consécutifs à leur accident (garde-malade, remplaçant, transport, etc...)"

LES EXCLUSIONS

" Toute aggravation ou prolongation de l'incapacité résultant de la violation de ces prescriptions ou règlements, ne donnera lieu au versement d'aucune prestation par la M.N.S.

Tout membre participant blessé doit se conformer strictement aux prescriptions des médecins et chirurgiens appelés à le soigner, ainsi qu'aux règlements des maisons où il sera hospitalisé.

Ne donnent droit à aucune prestation, alors même qu'ils seraient survenus à l'occasion de la pratique d'un sport :

Les maladies, alors même qu'elles se produisent concurremment avec un accident ; les rhumatismes ; les lumbagos ; les gelures ; les coups de soleil ; les congestions ; phtisie et toutes autres affections similaires.

Il en est de même pour les hernies qui ne seraient pas la conséquence directe ou exclusive d'activités sportives, physiques ou de plein air et pour les lésions (cardiaques ou autres) consécutives à des maladies de quelque nature qu'elles soient, même si elles provoquent un accident.

SOINS DENTAIRES

"Article 57 - La M.N.S. ne rembourse au tarif de la série dans laquelle sont inscrits les blessés, les soins dentaires, même donnés pendant le temps d'incapacité d'un membre participant blessé, que s'ils ont leur cause directe dans un accident survenu au cours d'activités sportives, physiques ou de plein air.

Les frais de prothèse dentaire ne sont remboursables au tarif maximum de la Sécurité sociale que pour le remplacement des dents fracturées, ce qui en exclut le remplacement d'appareil de prothèse initialement installé."

LA GUERISON

"Dès que le blessé sera guéri, réunissez toutes les notes médicales, pharmaceutiques et d'hospitalisation acquittées (pour les assurés sociaux, la copie des notes avec les bordereaux de remboursement des Assurances sociales), un certificat médical de guérison ou de consolidation, et, s'il y a lieu, un certificat de perte de salaire, et adressez-nous le tout.

Ce n'est que lorsque la M.N.S. est en possession de tous les documents qu'elle pourra procéder au règlement."

REMBOURSEMENT ET PAIEMENT

"La M.N.S. ne règle jamais directement les docteurs, pharmaciens, hôpitaux ou autres, mais rembourse les blessés suivant le tarif de la série pour laquelle ils ont cotisé.

Le paiement des fonds est fait par mandat-poste au domicile du blessé ou par virement postal, soit au compte du blessé, s'il en possède un, soit aux dirigeants du club, sur avis favorable des bénéficiaires.

- Si le paiement doit être fait à la Société, faites-vous autoriser par le blessé sur l'une des pièces du règlement. Cette autorisation est indispensable lorsque le blessé bénéficie d'indemnités journalières."

LES PROBLEMES POSES PAR LE CERTIFICAT MEDICAL D'ORIGINE DE L'ACCIDENT

"Ce document doit être obligatoirement rempli et signé de la main du médecin et non d'un kinésithérapeute.

"Certains praticiens refusent de porter sur le certificat la nature et le siège de la blessure en invoquant le secret professionnel. Nous rappelons qu'en la matière un organisme d'assurances -Compagnie ou mutuelle- ne peut prendre en charge un sinistre que s'il en connaît la nature, le siège, et l'importance, et que, d'autre part, un praticien, ne peut invoquer le secret professionnel lorsque cette notification lui est demandée par l'intéresé ou sa famille; dans ce cas, le médecin peut spécifier :

"Certificat établi sur papier libre, à la demande de l'intéressé, et remis en mains propres pour valoir ce que de droit", (ou encore adresser le certificat directement au Médecin-Conseil de la Compagnie ou de la Mutuelle) *

Nous insistons fortement sur l'importance de ce certificat médical d'origine. Il doit mentionner complétement les troubles que présente l'intéressé ; car s'il mentionne l'entorse du genou alors qu'une lésion concommittante de la cheville existe également, l'organisme assureur, sur la foi du certificat médical, refusera de rembourser des soins sur la lésion non déclarée, qui pourra pourtant se révéler la plus invalidante.

---

* Le sportif mutualiste n° 50, Juillet 1967, p. 5

Il ne faut jamais perdre de vue le fait, que, la plupart des blessures bénignes guérissent sans séquelles rapidement, un pourcentage faible, mais réel de celles-ci est susceptible de se compliquer. Si la déclaration n'est pas faite dans les délais légaux, le sportif, bien qu'assuré, ne peut prétendre demander le remboursement de frais souvent importants.

Une banale écorchure, chez un sujet dont la vaccination est lointaine, peut devenir un tétanos, si le terrain où il s'est blessé a servi autrefois de pâture aux chevaux.

Un joueur blessé en décembre 1966 : "petit caillou avalé en cours de match", qui avait cru l'incident sans importance, et négligé de le déclarer, a dû se faire hospitaliser en avril 1967 pour des troubles ventilatoires. Le petit caillou obstruait une bronche, l'irritait et occasionnait un arrêt fonctionnel de la partie pulmonaire sous-jacente. Une intervention était donc nécessaire.

Une banale contusion abdominale peut se découvrir une plaie de la rate, mortelle si non diagnostiquée avant que l'hémorragie interne ne soit trop importante.

La même banale contusion, mais lombaire, peut masquer la plaie du rein, de pronostic également fâcheux.

Que la crainte de frais médicaux semblant inutiles, et celle de faire ouvrir un dossier sans suite, ne mette donc pas en péril la survie ou simplement l'équilibre financier du sportif.

LES PROBLEMES POSES PAR LE CERTIFICAT MEDICAL FINAL

L'Assurance exige, avant de clore un dossier d'accident et de procéder au remboursement des frais exposés, un certificat

médical certifiant que l'assuré a vu sa blessure consolidée.

Au cas où une I.P.P. est demandée par le médecin traitant, le certificat médical doit mentionner que la consolidation est obtenue alors que le blessé présente tels troubles résiduels, ces derniers n'étant pas susceptibles d'amélioration, en l'état actuel des choses. L'assurance demande alors qu'un nouveau certificat médical soit envoyé dans le délai d'un an, précisant que l'état du blessé est sans changement, et occasionne une I.P.P. que le médecin traitant évalue à tel pourcentage.

Si la blessure, quelle qu'ait été son importance initiale, s'est améliorée, le certificat médical soit être très prudent. Si le médecin traitant certifie que la consolidation est totale, alors qu'une complication risque encore de survenir, il prive son malade de recours en ce qui concerne les frais qu'occasionnera cette aggravation.

Mais l'assurance ne remboursera les frais que si la consolidation est établie par certificat ; le problème, pour les assurés dont les moyens économiques sont faibles, est de résister à la tentation de demander à leur médecin un tel certificat aussi tôt que possible, et se priver ainsi des remboursements dûs aux complications. C'est, nous semble-t-il, le devoir du médecin d'avertir son client du risque futur qu'il court à fournir trop tôt le certificat terminal, et même de le refuser s'il craint valablement une aggravation à plus ou moins brève échéance.

(1) Référence M. N. S. N° .....
(Figure en tête du Bordereau d'Adhésion)

LA MUTUELLE NATIONALE DES SPORTS

Société de secours mutuels des sportifs

Approuvée par arrêtés de M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale sous le N° 3134, en date du 6 Mars 1925 et du 4 Décembre 1935

SIÈGE SOCIAL : 45, Rue de Clichy -:- PARIS (9e)

Tél. : 744-28/28 et 874-76/85 — C. C. P. : 840-71

(2) Réservé à la M. N. S.
N° général : .....
N° annuel : .....

DÉCLARATION D'ACCIDENT

(Certificat Médical d'Origine au verso)

(2bis) Réservé à la M. N. S.
Cie et Sie : .....
Qualité : .....
I. J. : .....

Nom et Prénoms du Blessé : .....
(Ecrire le NOM en CAPITALES)
Date de Naissance : ..... (3)

(1bis) N° du bordereau : ..... ou Date d'envoi du bordereau : .....
(Sur lequel est inscrit le blessé) (En cas de retard dans le retour de ce dernier)

Adresse complète (Obligatoire) : .....
..... Profession : .....
Nom et Adresse de l'Employeur : ..... (3bis)

(4) Assuré Social ou Caisse Spéciale / Enfants ou Bénéficiaire (Oui — Non) N° Matricule : .....
CAISSE CHIRURGICALE MUTUALISTE : ..... N° .....
Ville et Titre du Groupement (Sté ou Club) : .....

Date de l'Accident : ..... Heure : .....
Lieu : ..... Sport ou activité pratiqué : .....
Causes de l'Accident : ..... (5)

Associations en présence ou Titre de la Compétition : ..... (5bis)

(6) Premier Médecin consulté : .....
Témoins : M. ..... Adresse : .....
(Nom et Adresse) M ..... Adresse : .....

A ....., le 19

SIGNATURE DES TÉMOINS :

(6bis) 1°
2°

SIGNATURE DU BLESSÉ

Certifiée exacte la présente déclaration (7)
LE SECRÉTAIRE DE L'ASSOCIATION :

Adresse .....
(Nom et Adresse très lisibles S. V. P.)

A envoyer dans les 5 jours à la M. N. S.

(8) **Assurés Sociaux ou Assujettis !** L'envoi des Feuilles de Maladie à la Caisse primaire des Assurances Sociales est **obligatoire** pour tous les Mutualistes.

CERTIFICAT MÉDICAL D'ORIGINE

....., le 19

Je, soussigné .....
Docteur en Médecine à .....
déclare avoir examiné le .....
M .....
Profession : ..... *Membre d.* ..... (Nom du Club)
Victime d'un accident le .....
au cours d .....
M ..... *est atteint de* .....

.....

Cet Accident (ne) nécessitera (pas d') / un arrêt { d'activité / de travail de .....

☛ *La déclaration de cet Accident (Régime Maladie) est / n'est pas faite aux Assurances Sociales ou à la Caisse de Secours.*

SIGNATURE DU MÉDECIN :

OBSERVATIONS TRÈS IMPORTANTES

POUR LES BLESSÉS ET LES DIRIGEANTS

PROLONGATIONS : Si la guérison n'est pas réalisée **DANS LE DÉLAI PRÉVU**, la M. N. S. devra en être avisée dans les **48 heures** de l'expiration par **un certificat précisant le traitement prescrit, ainsi que les motifs de la nouvelle durée de prolongation.**

A défaut de production du certificat ci-dessus, aucun remboursement, aucune prestation, à quelque titre que ce soit, ne pourra être accordé ultérieurement par la Société du fait de cette prolongation.

Les **Opérations de Grandes Chirurgies** et les **Traitements Spéciaux** doivent faire l'objet d'une Demande d'Autorisation de la M. N. S. en produisant le Certificat Médical qui les ordonne.

- NOTIONS SUR LES REGIMES SPECIAUX D'ASSURANCE

Nous avons pris pour exemple le régime des Assurances Sociales Agricoles, parce qu'il nous a semblé qu'une très grande part de nos blessés aux dossiers incomplets étaient soumis à ce régime. Le Chef de division de la Caisse Centrale de Secours Mutuels Agricoles de Paris, à notre demande de renseignements, a bien voulu répondre :

"A. S. A. - Situation des assurés en cas d'accidents sportifs.

"L'assuré victime d'un accident sportif qui remplit les conditions d'ouverture des droits bénéficie des prestations des assurances sociales même s'il est susceptible par ailleurs d'être indemnisé en vertu d'une police souscrite auprès d'une compagnie d'assurances privées.

"En ce qui concerne le remboursement des frais médicaux et pharmaceutiques, l'intéressé ne peut recevoir au total des indemnités supérieures au montant des frais réellement exposés. Les deux organismes doivent donc s'entendre pour indemniser l'assuré, la Caisse dans les limites de son tarif de responsabilité, la compagnie suivant le contrat qui a été signé.

"Quant aux prestations en espèces, l'assuré peut cumuler celles des assurances sociales (pour arrêt de travail) et les indemnités garanties par la compagnie d'assurances qui ne présentent pas un remboursement de frais.

"Il convient de noter enfin que la Caisse de Mutualité Sociale Agricole est subrogée de plein droit à l'assuré dans son action contre le tiers responsable (la société sportive par exemple) pour récupérer le montant des dépenses qui lui sont occasionnées par l'accident.

"Assurance Maladie des Exploitants Agricoles

"L'AMEXA prend en charge les frais médicaux et pharmaceutiques occasionnés par les accidents de la vie privée survenus à des enfants de moins de 16 ans ou assimilés dans les mêmes conditions que les Assurances sociales.

"A toutes fins utiles, nous vous signalons que c'est la loi n° 66 - 950 du 22 décembre 1966 (J.O du 23 décembre 1966) qui a institué l'obligation d'assurance des personnes non salariées contre les accidents dans l'agriculture. Les textes réglementaires d'application ont été publiés au Journal officiel du 5 février 1969

- décret n° 69-119 du 1er février 1969 fixant les règlements de fonctionnement de l'assurance obligatoire des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture.
- décret n° 69-120 du 1er février 1969 fixant les modalités d'application des articles 1234-3 et 1234-15 du Code Rural.
- décret n° 69-121 du 1er février 1969 portant règlement d'administration Publique pour l'institution de sanctions de police en cas d'inobservation des dispositions des articles 1234-2 et 1234-3 du Code Rural".

BIBLIOGRAPHIE : ASSURANCE SPORTIVE

JOURNAL OFFICIEL :

- Arrêté du 5 mai 1962 et du 6 Juillet 1962 (J.O. du 31 Juillet 1962) (obligation de l'assurance des sportifs amateurs en compétition)
- loi du 25 avril 1946 nationalisant certaines sociétés d'assurance
- loi du 13 Juillet 1930 (rapports entre assureur, assuré, et bénéficiaire d'un contrat)
- décret du 14 juin 1938 (contrôle juridique des sociétés d'assurance)
- R.A.P. du 30 décembre 1938
- Plan comptable de juillet 1939
- code de la mutualité : decret du 5 août 1955 (J.O. du 11 août 1955)
- Ordonnance du 19 octobre 1945
- Décret du 12 Juillet 1960 (statut-type des sociétés mutualistes) (J.O. 12/7/1960)
- décret du 19/11/1&62) (placement des fonds des sociétés mutualistes)
- loi n° 66-950 du 22/12/1966 instituant l'obligation d'assurance des personnes non salariées contre les accidents et les maladies professionnelles dans l'agriculture.

BOTTIN ADMINISTRATIF - Chapitre législation

Les sociétés à forme mutuelle p. 978 édition 1967

Revue "LE SPORTIF MUTUALISTE" éditée par la Mutuelle Nationale des Sports, 45 , rue de Clichy, Paris 9e

- Numéros annuels établissant les tarifs, classification des risques, primes et surprimes, etc...
- n° 37 _ janvier 1964 : convention régissant l'accord d'aide réciproque entre la M.N.S et la M.G.D. signée à Madrid le 23 Octobre 1963
- N° 50 - Juillet 1967 : problèmes posés par le certificat médical d'origine
- n° 52 - janvier 1969 : convention franco-italo-espagnole des 25-26 octobre 1967 élargissant l'accord précédent franco-espagnol à l'Italie.
- Articles précisant le mode d'établissement des bordereaux d'adhésion, les limites des assurances de responsabilités civile (particulièrement en ce qui concerne les accidents de trajets), l'établissement des certificats médicaux diagnostics et pronostics...

Revue "JEUNESSE ET SPORT" éditée par le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux sports

- n° 35 Novembre 1968
  encarté : l'assurance et le ski, une nécessité.

FEDERATION FRANCAISE DE SKI 119 rue de Courcelles Paris 17e
Documentation des assurances obligatoires et facultatives nécessaires à l'obtention de la pratique du ski : assurance individuelle, complémentaire, responsabilité civile, primes de recherche, etc...

Lucien CHAUDET "Différents aspects de l'accident sportif et ses conséquences" in Médecine du Sport, 1969, n° 3, Congrès de Vittel 5-7 juin 1969, pp. 47-48.

Professeur J. VACHER, Dr H. PERIE, Dr J.M. FOURRE, "Aspects médico-légaux de la pratique du sport", Masson, éditeur, Paris , 1969.

SEXE DES SPORTIFS

La moyenne générale de sportives donnée par les Fédérations est de 24%. Nous trouvons pour la même année (1967) 22% de blessées. Par contre, pour 1965, nous n'avions comptabilisé que 9% de sportives accidentées.

Par ordre dégressif de pratiquantes féminines, nous trouvons :

Les sports équestres	: 45.7% de pratiquantes et	71 % de blessées (en 1967)	
La gymnastique	: 45.1%	43 %	
Le ski	: 37.9%	42 % en 1967 - 38% en 1965	
La natation	: 37.5%	29 % sur un très faible effectif	
Le basket-ball	: 25.3%	34 %	39%
L'escrime	: 22.8%	19 % sur un très faible effectif	
Le volley-ball	: 21.4%	33 %	34%
Le yachting	: 21.1%	46% sur un très faible effectif	
Le canoë-Kayak	: 18.1%	36 % " " " "	
L'Athlétisme	: 17,9%	14 %	17%
Le judo	: 9.1%	5 %	6%
Le cyclisme	: 0.3%	0 %	0%

Pour les Fédérations non Olympiques :

Tennis	: 31.7%	22 %	
Parachutisme	: 10%	0 (erreur systématique d'échantillonnage les déclarations ne concernant que la préparation militaire).	
Handball	: 9.5%	19 %	29%

Le pourcentage de pratiquantes féminines est nul pour les Fédérations Olympiques suivantes : boxe, football, haltérophilie (et culturisme), lutte; et pour les Fédérations non Olympiques suivantes : baseball, billard, longue paume, motocyclisme, motonautisme, pelote basque, rugby et jeu à XIII, sports automobiles, sports sous-marins.

Première remarque : Les pourcentages féminins de 1965 sont toujours supérieurs à ceux de 1967.

Deuxieme remarque :

1°) Basket-ball, handball, volley-ball, ski et sports équestres comptent proportionnellement plus d'accidentées que de pratiquantes, et font présumer d'une vulnérabilité particulière.

2°) Athlétisme, escrime, gymnastique touchent également hommes et femmes.

3°) Natation, judo, tennis comptent plus de blessés masculins.

Pour ce qui concerne le sport féminin, nous renvoyons le lecteur à :

A.H. CHARLES in Injury in Sport (W.E. TUCKER, J.R. ARMSTRONG, Staple Press,London 1964)
Mlles ROUGIER et LINQUETTE (Presse Médicale, octobre 1962)
Encyclopédie de La Pléiade Jeux et Sports - PARIS 1967, et plus particulièrement, au chapitre "Gymnastique et Sport féminin, de Marie-Thérèse EYQUEM (pages 1291-1308).
A l'ouvrage du même auteur :"La femme et le Sport" 1944 PARIS.
J.M. TANNER : "The physique of the Olympic athlete" LONDON 1964.
G. de BEAUVILLE "Sport et épanouissement féminin " PARIS 1963.

1967 AGE

	Moins de 21 ans	21-30	30-40	40-50	Inconnus divers	Total
FB	40	48	10	2		100
Rugby	38	55	7			100
HB	56	37	3		4	100
BB	52	34	10	3	1	100
VB	43	37	14	2	4	100
Gym.	77	16	5	1	1	100
AThl.	80	17	1		2	100
Educ. phy.	65	29	3	1	2	100
Judo	62	28	9	1		100
Tennis	17	20	29	14	20	100
Ski	49	34	12	2	3	100
Moto	12	35	16	1	36	100
Equit.	43	36	13	6	2	100
CycL.	49	21	5		4	79
Natat.	60	15	3	1	4	83
Lutte	41	30	2		2	75
Para.	48	2				50
Alpin.	19	16	6	4	2	47
Boxe	17	13	1		4	35
P et H.	10	12	3	1		26
Spéléo.	5	12	1	2	1	21
Escrim.	8	12	1	3	2	26
Canoé KaY.	7	3	1	1	2	14
Voile	7	4				11
Hock.	3	2				5
Patin.	4	3	1			8
Luge	4	1				5
Total	916	572	156	45	96	1785
Total %	51,32	32,04	8,74	2,52	5,38	

AGE 1967 - rangs % -

Moins de 20-21 ans		De 20 à 30 ans		De 30 à 40 ans		Autres & inconnus		
96	PARACHUTISME*	56	SPELEOLOGIE*	29	TENNIS	37	MOTOCYCLISME	1.
80	ATHLETISME	55	RUGBY	16	MOTOCYCLISME	36	TENNIS	2°
80	LUGE*	48	FOOTBALL	14	VOLIEY BALL	19	ESCRIME*	3°
77	GYMNASTIQUE	46	ESCRIME*	14	ALPINISME*	15	SPELEOLOGIE*	4°
72	NATATION*	46	POIDS & HALT*	13	SPORTS EQUESTRES	15	CANOE KAYAK*	5°
65	ED. PHYSIQUE	39	HOCKEY*	12	PATINAGE*	10	BOXE *	6°
64	YATCHING*	39	LUTTE*	12	SKI	8	SPORTS EQUESTRES	7°
62	JUDO	38	PATINAGE*	11	POIDS & HALT.*	6	VOLLEY BALL	8°
62	CYCLISME*	37	VOLLEY BALL	10	FOOTBALL	6	NATATION*	9°
60	HOCKEY *	37	BOXE*	10	BASKET BALL	5	CYCLISME*	10 °
56	HANDBALL	37	ALPINISME*	9	JUDO	5	ALPINISME*	11°
55	LUTTE*	36	SPORTS EQUES.	8	CANOE KAYAK*	5	SKI	12°
54	CANOE KAYAK*	36	YATCHING*	7	RUGBY	4	BASKET BALL	13°
52	BASKET BALL	35	MOTOCYCLISME	7	CYCLISME*	4	POIDS & HALT.*	14°
50	BOXE*	34	BASKET BALL	5	SPELEOLOGIE*	4	HANDBALL	15°
50	PATINAGE*	34	SKI	5	GYMNASTIQUE	3	ED. PHYSIQUE	16°
49	SKI	29	ED. PHYSIQUE	4	ESCRIME*	3	LUTTE*	17°
44	ALPINISME*	28	JUDO	4	NATATION*	2	ATHLETISME	18°
43	SP. EQUESTRES	26	CYCLISME*	3	ED. PHYSIQUE	2	GYMNASTIQUE	19°
43	VOLLEY BALL	23	CANOE KAYAK*	3	HANDBALL	2	FOOTBALL	20°
40	FOOTBALL	20	LUGE*	3	BOXE*	1	JUDO	21°
39	POIDS & HALT.*	20	TENNIS	3	LUTTE*	1	RUGBY	22°
38	RUGBY	18	NATATION*	1	ATHLETISME	0	PARACHUTISME*	23°
31	ESCRIME*	17	ATHLETISME	0	PARACHUTISME*	1	YATCHING	24°
24	SPELEOLOGIE*	16	GYMNASTIQUE	0	YATCHING*	1	HOCKEY*	25°
17	TENNIS	12	ESCRIME*	0	HOCKEY*	1	PATINAGE*	26°
12	MOTOCYCLISME	4	PARACHUTISME*	0	LUGE	1	LUGE	27°

* L'astérisque marque les sports où l'effectif utilisé étant plus faible que 100, le pourcentage est sujet à caution.

AGE 1965 M.N.S. (par sports)

	Moins de 15.ans		De.15 à 20 ans		(total des - de 20ans)		De.20 à 30 ans		De.30 à 40 ans		Autres.âges & inconnus		TOTAL
	EFF	%	EFF	%	EFF	%	EFF	%	EFF	%	EFF	%	TOTAL
FOOTBALL	61	6.67	281	30.76	342	37.45	418	45.78	134	14.67	19	2.08	913
RUGBY	20	3.20	220	35.24	240	38.46	298	47.75	55	8.81	31	4.96	624
JUDO	53	20.53	82	31.77	135	52.32	75	29.06	24	9.30	24.	9.30	258
SKI	24	22.63	32	30.18	56	52.83	31	29.23	12	11.32	7	6.59	106
BASKET BALL	17	15.17	46	41.06	63	56.25	38	33.92	10	8.92	1	0.89	112
HANDBALL	11	11.82	49	52.68	60	64.51	30	32.25	2	2.15	1	1.07	93
Gymnastique	33	29.71	43	38.73	76	68.46	33	29.71	2	1.80			111
ATHLETISME	19	30.64	26	41.93	45	72.58	13	20.95	4	6.45			62
VOLLEY BALL	5	17.85	11	39.28	16	57.14	9	33.14	3	10.71			28
AUTRES SPORTS	17	18.08	39	41.48	56	59.57	16	17.02	15	15.95	7	7.44	94
TOTAL GENERAL	260		829		1 089		961		261		90		2 401
%		10.82		34.52		45.35		40.02		10.87		3.74	100%

COMPARAISON DES TRANCHES D'AGE SELON LES STATISTIQUES

	1965	1967	SPORTASS
Moins de 20 ans	51.11 %	51.32 %	38.82 %
De 20 à 30 ans	34.05 %	32.04 %	50.29 %
De 30 à 40 ans	11.06 %	8.74 %	7.90 %
Plus de 40 ans et inconnus	3.78 %	7.90 %	2.99 %

Il semble qu'il existe une certaine variation dans la répartition des accidentés par tranches d'âge.

Les moins de 20 ans semblent dominer de façon très nette les classes plus âgées en France, mais ce sont les plus de 20 ans en ITALIE. La différence de plus de 10 % est importante.

Pour les plus de 30 ans, les chiffres sont plus comparables. On notera l'importance du pourcentage de pratiquants "âgés" qui est compris, d'une statistique à l'autre, entre 8 et 11 %, ce qui représente environ le dixième de l'ensemble des joueurs. Il est intéressant de rechercher quels sont les sports où l'on trouve ces pratiquants de plus de 30 ans : dans notre statistique de 1967, le tennis vient en tête, avec 29% de pratiquants de 30 à 40 ans, suivi à notre grand étonnement par le motocyclisme: 16 %, le volley-ball: 14 %, les sports équestres:13%, le ski: 12 %, le football et le basket ball: 10 %. Pour tous ces sports, le pourcentage de pratiquants de plus de 30 ans dépasse le dixième du total.

Le judo rentre également dans cette classification si l'on fait le total des plus de 30 et de 40 ans; de même pour l'alpinisme dont les chiffres sont à réétudier du fait que nous n'avons que 46 éléments, dont 10, soit 20 % environ de plus de 30 et 40 ans, ce qui est très élevé, mais malheureusement sujet à caution.

Au contraire, le rugby ne compte que 7 % de plus de 30 ans, le cyclisme 6 %, ainsi que la gymnastique, l'éducation physique 4 %, le Handball 3% et l'athlétisme 1 %: ce sont des sports de jeunes.

Pour Otto Johansen, le pourcentage de fréquence des fractures est de 77 % au dessous de 10 ans; il n'est plus que de 48 % entre 20 et 24 ans; il remonte à 75.8 % de 40 à 49 ans.

La statistique italienne donne 44 % pour les moins de 20 ans; mais de 3.28% seulement au dessus de 40 ans; les pourcentages de la tranche d'âge comprise entre 20 et 30 ans sont relativement voisins : 46.02 % et 48.20%.

En ce qui concerne les entorses, les pourcentages de Johansen sont respectivement pour les 3 âges étudiés de : 24.2 %, 68 % et 51.8%.

La statistique italienne donne, identiquement : 33.69 %, 55.46 % et 2.11%. La distance pour la classe d'âge la plus importante est ici plus nette. Comme pour les fractures, les pourcentages concernant les sportifs âgés sont très divergentes.

Communication de Otto JOHANSEN au Congrès de MOSCOU (1959): "Fréquence des fractures et distorsions articulaires par rapport à l'âge des sportifs". Cette communication porte sur 784 fractures et 1700 entorses d'origine sportive.

AGE	FRACTURES		ENTORSES		TOTAL FRACTURES	TOTAL ENTORSES	TOTAL HOMMES	TOTAL FEMMES
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
ns de 10 ans	36.5%	40.5%	7.4%	16.8%	77%	24.2 %	43.9%	57.3%
à 24 ans	20 %	28.2%	30.4%	37.6%	48.2%	68 %	50.4%	65.8%
à 49 ans	36.7%	37.1%	21 %	30.8%	73.8%	51.8%	57.7%	67.9%

Les facteurs qu'il reconnait aux variations en fonction de l'âge et du sexe t : la laxité ligamentaire, qui varie; la fragilité osseuse due à l'hypervascularisation la croissance, et le rôle relatif des ligaments et des os.

LES MOIS D'ACCIDENT

1. INTRODUCTION

Les dossiers de la M.N.S. sont numérotés dans l'ordre d'arrivée, et non selon la date de l'accident. La législation impose un délai de 48 heures pour l'envoi des déclarations d'accidents, mais ce délai n'est pas toujours respecté, et les conditions postales peuvent amener, selon le lieu de départ du courrier, des retards considérables. Si donc nous considérons les dossiers dans leur ordre de numérotation, nous nous trouvons devant un chevauchement important de dates d'accident : janvier s'étale des dossiers n° 1 à 3.800, février commence à 3.100 et se termine à 6.800, etc...Pour les dossiers de janvier à juillet, on trouve à peu près , dans l'ordre décroissant, 22.3% dossiers pour janvier, 21.7 % pour février, 18.8 % pour avril, 13.5 % pour mars, 11.8 % pour mai, 6.5 % pour juin et 5.3 % pour juillet. C'est presque l'ordre naturel des mois, avec une flèche d'avril qui coïncide avec les vacances scolaires.

Pour voir dans quelle mesure les accidents se répartissaient pour chaque sport, nous avons cherché à déterminer sur quelles limites de dates on trouvait les 100 premiers dossiers de chaque sport. Une certaine limite était possible du fait que les dossiers transmis par une fédération sont numérotés ensemble, ce qui, selon la personne chargée de ce travail, varie d'un jour à l'autre si elle les classe pour commencer ou pour finir sa journée, de plus de 100 numéros.

Avec 300 dossiers nous avions déjà 100 football et 100 rugby au complet. Il en a fallu 900 pour le judo, 1 400 pour le ski, 1.900 pour le handball, 2 100 pour le basket. Tous ces sports comptaient donc déjà 100 dossiers au moins pour le seul mois de janvier. Février était nécessaire pour compléter gymnastique, athlétisme, éducation physique,et mars pour volley-ball. Les sports équestres ont été terminés en mai, et le tennis en août. La saison du motocyclisme commençant tardivement, nous n'avons commencé sa comptabilisation qu'en avril (de 11 000 à 15 200 dossiers) et sa fréquence le place entre athlétisme et éducation physique, pour les 6 premiers mois de l'année. Pour tous les autres sports, nous n'avons pas trouvé 100 dossiers d'accident sur les 17.000 triés.

2. COMPARAISON DE STATISTIQUES ANNUELLES

L'examen de la courbe des pourcentages annuels comparatifs montre que, pour toutes les statistiques, il existe deux pointes où les accidents sont maxima.

Ces pointes ne sont pas superposables si l'on considère la fréquence d'accident pour chaque sport ; mais on voit nettement se succéder les forts pourcentages de décembre-janvier, le creux de février (avec ou sans une petite pointe en mars), la pointe de mai, le grand creux de l'été et la pointe de l'automne. De janvier à juillet-août, les pourcentages ont tendance à décroître, pour remonter durant l'automne et l'hiver.

Si l'on considère les chiffres bruts d'accident, on voit que les effectifs ont tendance à augmenter, pour un même mois, d'année en année, pour tous les organismes. C'est le reflet de l'augmentation générale de la pratique sportive.

Les saisons de pratique dominante sont retrouvées par les statistiques : on trouve entre 10 et 20 % d'accidents en décembre, octobre, janvier, mars, mai. Février et avril sont encore assez forts ; c'est le contraire pour juin, septembre, juillet et août.

En considérant le pourcentage le plus faible que donnent l'ensemble des statistiques, l'ordre croissant des pourcentages devient : juillet, août, juin, avril, septembre, février, janvier, octobre, mai, mars, décembre, novembre.

Il existe un mois remarquable, où toutes les statistiques concordent : c'est le mois de septembre, alors que la variation des pourcentages pour un même mois est souvent importante par ailleurs.

DECLARATIONS D'ACCIDENT EN FONCTION DES MOIS DE L'ANNEE POUR DIFFERENTES STATISTIQUES

(Effectifs dégressifs)

M.N.S. 1965		M.N.S. 1967		M.G.D. 1967		M.G.D. 1968	
NOVEMBRE	2 998	DECEMBRE	5 134	DECEMBRE	984	DECEMBRE	1 156
OCTOBRE	2 828	NOVEMBRE	3 679	NOVEMBRE	820	MAI	1 051
JANVIER	2 801	FEVRIER	3 247	MAI	764	NOVEMBRE	1 007
DECEMBRE	2 626	MARS	3 128	AVRIL	758	AVRIL	944
MARS	2 500	OCTOBRE	3 085	JUIN	622	MARS	933
FEVRIER	2 250	AVRIL	2 774	MARS	592	JANVIER	749
MAI	1 850	JANVIER	2 138	OCTOBRE	554	JUIN	645
AVRIL	1 850	MAI	2 060	JANVIER	480	OCTOBRE	632
SEPTEMBRE	1 383	SEPTEMBRE	1 794	JUILLET	472	FEVRIER	616
JUIN	811	JUIN	1 233	FEVRIER	464	SEPTEMBRE	567
JUILLET	547	AOUT	913	SEPTEMBRE	451	AOUT	492
AOUT	541	JUILLET	615	AOUT	408	JUILLET	350
TOTAL	22 985		29 800		7 369		9 142

(selon les mois de l'année)

JANVIER	2 801	2 138	480	749
FEVRIER	2 250	3 247	464	616
MARS	2 500	3 128	592	933
AVRIL	1 850	2 774	758	944
MAI	1 850	2 060	764	1 351
JUIN	811	1 233	622	645
JUILLET	547	615	472	350
AOUT	541	913	408	492
SEPTEMBRE	1 383	1 794	451	567
OCTOBRE	2 828	3 085	554	632
NOVEMBRE	2 998	3 679	820	1 997
DECEMBRE	2 626	5 134	984	1 156

MOIS D'ACCIDENT SELON LES DIFFERENTES STATISTIQUES (%)

mois	M.N.S. 1965	M.N.S. 1967	SPORTASS 1955-1959	M.G.D. 1961-1965	M.G.D. 1965	M.G.D. 1967	M.G.D. 1968	MOYENNE GENERALE
JANVIER	12.2	7.1	10	7.6	8.3	6.5	8.2	8.6
FEVRIER	9.9	10.9	9	8.1	8.2	6.3	6.7	8.5
MARS	10.9	10.5	12	9.5	10.8	8	10.2	10.3
AVRIL	8	9.3	10.5	9.6	10.2	10.3	10.3	9.7
MAI	8	6.9	10	11	10.7	10.4	11.5	9.8
JUIN	3.5	4.1	6.5	7.5	7.8	8.5	7.1	6.4
JUILLET	2.4	2.1	4	6.4	5.3	6.4	3.8	4.3
AOUT	2.4	3.1	2.5	6.	5.7	5.3	5.4	4.3
SEPTEMBRE	6	6	6	6.6	6	6.1	6.2	6.2
OCTOBRE	12.3	10.4	9	8.6	8.5	7.5	8.9	9
NOVEMBRE	13	12.4	11	10.3	10.2	11.1	11	11.3
DECEMBRE	11.4	17.2	10	8.6	8.3	13.4	12.7	11.6

VARIATIONS AUTOUR DE LA MOYENNE SELON LES MOIS (%)

	LIMITE INFERIEURE	MOYENNE	LIMITE SUPERIEURE	VARIATION TOTAL
JANVIER	6.5	8.6	10.9	5.7 %
FEVRIER	6.2	8.5	10.8	4.6
MARS	8.3	10.3	12.3	4
AVRIL	8.4	9.7	11	2.5
MAI	7.5	9.8	12.1	4.6
JUIN	3.9	6.4	8.9	5
JUILLET	2.1	4.3	6.5	4.3
AOUT	1.8	4.3	5.6	3.7
SEPTEMBRE	5.9	6.2	6.5	0.6
OCTOBRE	6.3	9	11.7	5.4
NOVEMBRE	9.4	11.3	13.2	2.8
DECEMBRE	7.1	11.6	16.1	8.9

Courbes des % d'accidents mensuels

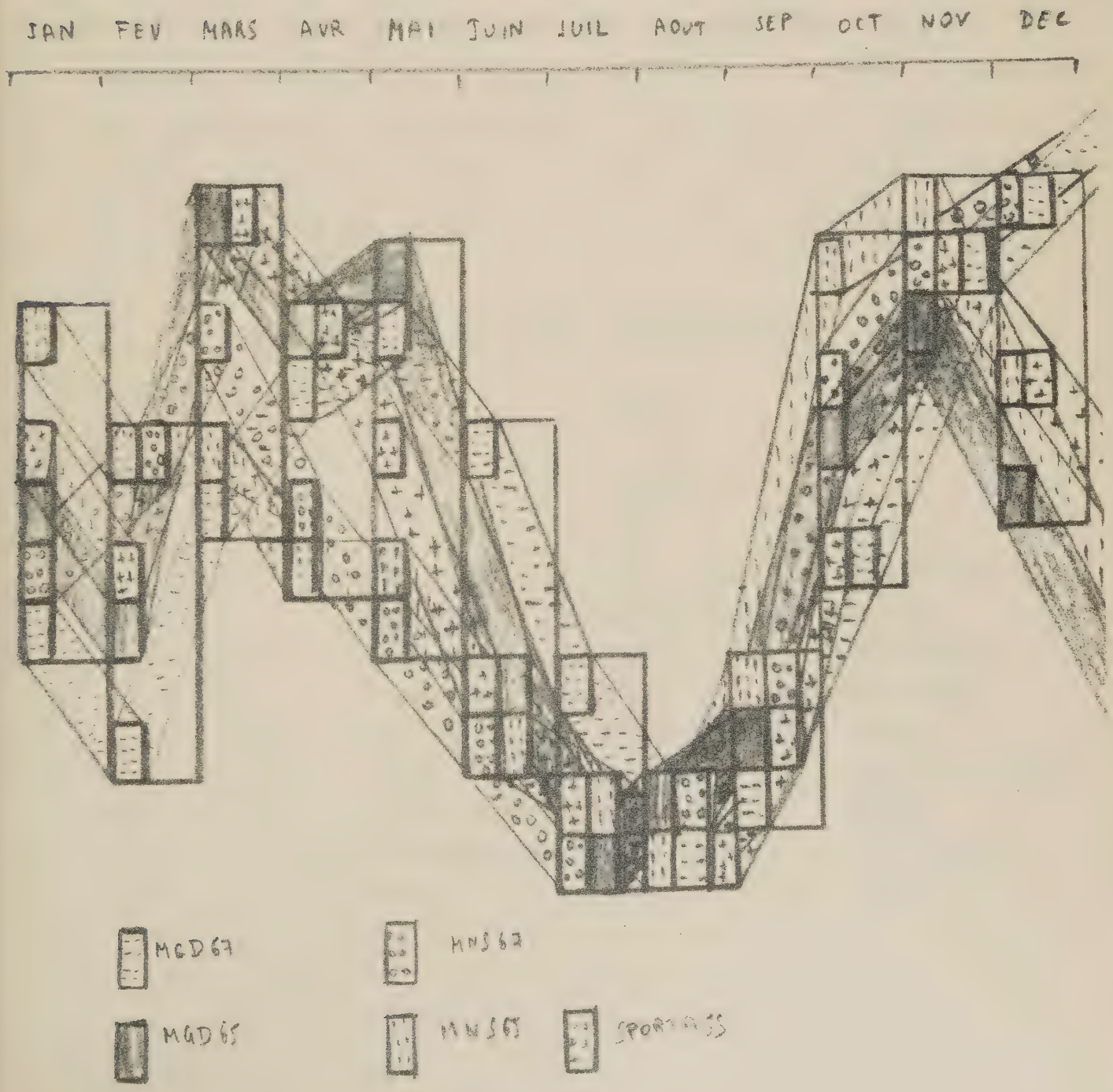

3. STATISTIQUES PORTANT SUR DIFFERENTES PERIODES DE L'ANNEE

Nous avons voulu chercher à déterminer, en prenant 2.000 dossiers à la file à diverses époques de l'année, s'il existait une différence des pourcentages respectifs de blessés dans les différents sports. Nous avons limité ce sondage aux périodes mars-avril, juillet-août, septembre-octobre, soit au printemps, l'été et à la rentrée scolaire. Du fait que les assurés de la M.M.S. ne sont pas seulement des sportifs, mais des groupes de vacances, il a fallu éliminer comme sans rapport avec les accidents sportifs de nombreux dossiers, surtout l'été, et le total vrai (sans les dossiers non-sportifs ou inconnus) est de 97,10 % pour l'automne, 95,50 % pour le printemps et de 57,82% seulement pour l'été.

RANGS TENUS PAR LES SPORTS AU FIL DE L'ANNEE
(sur 2.000 dossiers)

RANG	MARS	JUILLET	OCTOBRE
1°	FOOTBALL	FOOTBALL	FOOTBALL
2°	RUGBY	GYMNASTIQUE	RUGBY
3°	SKI	JUDO	JUDO
4°	JUDO	MOTOCYCLISME	BASKET-BALL
5°	ATHLETISME	SPORTS EQUESTRES	HANDBALL
6°	BASKET-BALL	TENNIS	GYMNASTIQUE
7°	GYMNASTIQUE	RUGBY	ATHLETISME
8°	HANDBALL	VOLLEY	VOLLEY
9°	VOLLEY	HANDBALL	SPORTS EQUESTRES
10°	MOTOCYCLISME	BASKET-BALL	TENNIS
11°	SPORTS EQUESTRES	ATHLETISME	MOTOCYCLISME
12°	TENNIS	SKI	SKI

On remarque immédiatement le rang prééminent tenu par le football à toutes les époques de l'année, quel que soit son pourcentage effectif.

Les sports qui suivent subissent une éclipse plus ou moins importante durant les vacances scolaires, à l'exception du judo dont le rang se maintient.

Le ski, troisième en avril, disparaît ensuite.

Rugby, athlétisme, basket-ball perdent des places au fil de l'an. Au contraire, motocyclisme, sports équestres, tennis gagnent 6 places. Volley-ball et judo tendent à rester constants.

Le schéma des rangs tenus par les sports est, avec ses croisements d'importance, très évocateur de l'importance saisonnière très marquée de la pratique respective des divers sports:

SPORTS	MARS	JUILLET	OCTOBRE	TOTAL SONDAGES	TOTAL 1967
FOOTBALL	1	1	1	1	1
RUGBY	2	7	2	2	2
JUDO	4	3	3	3	3
SKI	3	11	8	4	4
BASKET-BALL	6	10	4	6	5
HANDBALL	8	9	5	8	6
GYMNASTIQUE	7	2	6	7	7
ATHLETISME	5	12	7	5	8
MOTOCYCLISME	10	4	12	9(ex-aequo)	9
SPORTS EQUESTRES	11	5	10	9(ex-aequo)	10
VOLLEY	9	8	9	11	11
TENNIS	12	6	11	12	12
EDUCATION PHYSIQUE	13	13	13	13	13

SPORTS 1967 - % SUR 2.000 DOSSIERS

SPORTS	Ensemble	Mars et Avril	Juin et Juillet	Septembre et Octobre
FOOTBALL	34.82	40.05	16.90	49.20
RUGBY	16.13	17.70	1.40	23.00
JUDO	8.15	8.20	5.43	8.40
SKI	4.69	8.45		
BASKET BALL	4.36	3.35	0.62	3.90
HANDBALL	3.72	1.85	0.77	3.40
GYMNASTIQUE *	3.51	2.55	6.67	2.70
ATHLETISME	3.30	6.65		1.70
MOTOCYCLISME	2.63	0.70	5.27	0.30
SPORTS EQUESTRES	2.53	0.50	4.03	0.90
VOLLEY-BALL	2.46	1.05	1.24	1.20
TENNIS	1.97	0.20	2.33	0.50
EDUCATION PHYSIQUE	1.85	*	*	*
TOTAL DE CES SPORTS sur 2.000 dossiers :	90.12	91.25	44.60	95.20

-:-:-:-:-:-:-:-

SPORTS à faible effectif

NATATION	1.62	0.65	3.56	0.30
CYCLISME	1.46	0.30	2.01	0.10
LUTTE	1.34	0.20	1.24	0.25
ALPINISME	1.17	1.00	3.26	0.10
PARACHUTISME	1.08	0.05	1,70	0.10
BOXE	0.66	0.20		0.20
HALTEROPHILIE	0.52	0.20		0.30
ESCRIME	0.47	0.10		0.05
SPELEOLOGIE)		0.30		0.15
CANOE-KAYAK)		0.45	0.62	0.10
VOILE)			0.77	
HOCKEY S/GAZON) ensemble	1.46	0.30		0.15
PATINAGE)		0.20		0.10
AUTOMOBILE)		0.15		
LUGE)		0.15		
DIVERS & INCONNUS	0.10	4.50	42.18	2.90
TOTAL VRAI (sans les inconnus)	99.90	95.50	57.82	97.10

*

- PROFESSION & JOUR D'ACCIDENT

1) Jour d'accident -

Les pourcentages montrent, tant pour 1965 que pour 1967, le jour de pratique et d'accidentabilité maximales , le dimanche , entre 40 et 60 %. Le jeudi le suit avec 15 ou 20 % ; le samedi compte encore 5 à 10 % des accidentés ; les quatre autres jours de la semaine totalisent de 15 à 30 %, ce qui donne en moyenne 4 à 8 % par jour.

Si l'on considère le jour de pratique par sport, il faut distinguer :

- les jours aux % voisins dans les deux statistiques :

  - Dimanche à % dépassant 50 % : Football (puis jeudi et samedi)
    Rugby (mercredi et jeudi)
    Motocyclisme (1967 seulement, presque uniquement le dimanche)

  - Dimanche de plus de 40 % : Basket-ball (jeudi, samedi : scolaires)

  - Dimanche de plus de 10 % : Gymnastique (samedi précède dimanche et peut-être jeudi)
    Volley-ball : (jeudi précède dimanche, les autres jours de semaine précèdent le samedi).

- les jours où la concordance n'est pas nette :

  - Dimanche à fort pourcentage pour au moins une statistique :

- Ski 1967 : en 1965, 60 % d'inconnus, faussant la statistique. Dimanche, mardi, jeudi, vendredi, samedi, lundi : égalité d'un jour à l'autre sauf accent sur le dimanche, preuve qu'il s'agit d'un sport de vacanciers.

- Athlétisme 1967 : le pourcentage de dimanche est plus faible en 1965 (23 contre 47), dimanche, jeudi, samedi et mardi.

- Dimanche à pourcentages moyens : Tennis 1967 . Il s'agit d'un sport de loisirs d'adultes : samedi vient en tête ; mardi et mercredi sont plus accidentés que le jeudi.

- Dimanche à faibles pourcentages :

- Handball 1965 (28 contre 19 en 1967) : sport de scolaires, car jeudi précède dimanche avec un pourcentage presque double.

- Judo 1967 (17 contre 25% 1967) : sport de pratique journalière, car la répartition est homogène au long de la semaine avec jeudi et dimanche se dominant l'un l'autre selon les statistiques.

- Sports équestres : même cas de pratique homogène, avec accent sur jeudi samedi, dimanche.

- Education physique 1967 : jeudi et dimanche sur semaine assez homogène.

*

Au total, pour 1967, nous trouvons que le dimanche est dominant pour 10 sports, et le jeudi pour handball et volley ball.

En comparant les jours d'accident et le type de pratique sportive, on trouve pour le football qu'il s'agit de compétition le dimanche, pour 2/3 du jeudi , et qu' il s'agit surtout d'entraînement les autres jours. Pour le rugby, la compétition domine presque tous les jours, an contraire du judo. Pour le Basket-ball, et le handball, le dimanche est compétition, et un fort pourcentage des autres jours. Pour la gymnastique, l'entraînement domine. Les forts pourcentages d'accidents d'athlétisme des dimanche et jeudi sont ceux de la compétition, les faibles, des autres jours, ceux de l'entraînement. De même pour le volley-ball.

JOUR D'ACCIDENT - 1965 -

Sport pratiqué	Dimanche	Jeudi	Samedi	Autres jours	Inconnus	TOTAL
- EFFECTIFS						
FOOTBALL	705	63	47	43	27	885
RUGBY	460	108	3	44	5	620
JUDO	39	40	33	110	10	232
SKI	10	14	2	17	67	110
BASKET BALL	46	34	8	17	6	111
HANDBALL	28	42	10	15	1	96
GYMNASTIQUE	16	10	16	64	2	108
VOLLEY BALL	5	12	2	6	3	28
ATHLETISME	23	20	2	9	6	60
TOTAL	1 332	343	123	325	127	2 250
- POURCENTAGES						
FOOTBALL	79.7	7.1	5.3	4.9	3.	100 %
RUGBY	74.2	17.4	0.5	7.1	0.8	100 %
JUDO	16.8	17.3	14.2	47.4	4.3	100 %
SKI	9.1	12.7	1.8	15.5	60.9	100 %
BASKET BALL	41.5	30.6	7.2	15.3	5.4	100 %
HANDBALL	29.2	43.8	10.4	15.6	1.	100 %
GYMNASTIQUE	14.8	9.3	14.8	59.3	1.8	100 %
VOLLEY BALL	17.9	42.9	7.1	21.4	10.7	100 %
ATHLETISME	38.4	33.3	3.3	15.	10.	100 %
TOTAL	59.2	15.3	5.5	14.4	5.6	100 %

JOUR D'ACCIDENT - 1967 - 100 dossiers de 13 sports

SPORTS	TOTAL	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
FOOTBALL	100	2	.	.	17	3	7	71
RUGBY	100	1	5	17	13	1	4	59
JUDO	100	8	11	16	18	12	10	25
SKI	100	9	13	4	13	10	10	41
BASKET BALL	100	5	7	8	29	1	10	40
HANDBALL	100	5	4	10	39	3	20	19
GYMNASTIQUE	100	6	12	13	23	15	19	12
ATHLETISME	100	6	8	2	25	6	6	47
MOTOCYCLISME	100	6	.	.	5	1	.	88
SPORTS EQU.	100	14	12	10	17	11	16	20
VOLLEY BALL	100	12	14	18	22	6	10	18
ED. PHYSIQUE	100	10	12	16	25	9	13	25
TENNIS	100	9	12	12	9	6	20	32
TOTAL GENERAL	1 300	93	110	126	255	84	135	497
%	100 %	7.15	8.46	8.69	19.61	6.46	10.40	38.23 %

2) Profession

L'examen des différents tableaux met en lumière plusieurs points qu'une étude plus exhaustive devra confirmer.

Dès l'abord, sur 1 300 dossiers, nous trouvons une population de 45 % de scolaires, à quoi nous avons ajouté 5.5 % d'étudiants-enseignants d'éducation physique, que nous considérons comme des sportifs scolaires et professionnels. Ils diffèrent de la population scolaire en ce qui concerne les types de blessures qu'ils sont susceptibles de présenter, de leurs circonstances et mécanismes, etc... Mais, du point de vue professionnel, ils sont assimilables aux scolaires, puisque pensionnaires. Le total des scolaires passe alors à plus de 60 % de nos blessés.

Ce pourcentage concorde, mutatis mutandis, avec celui des moins de 20 ans, bien que de nombreux scolaires ou étudiants aient plus de 20 ans et de nombreux ouvriers et apprentis moins de 20 ans.

Les employés tiennent la tête des professions non scolaires, avec 20 % du total, suivis par les ouvriers 10 %, les commerçants, artisans, agriculteurs à moins de 7 %, les cadres, et intellectuels divers 5%. Le pourcentage des manoeuvres est très faible 1% : ils ne disposent ni d'un niveau culturel ni de loisirs suffisants, semble-t-il, pour une véritable pratique sportive. Il serait intéressant de pouvoir vérifier cette hypothèse.

Les pourcentages 1965 diffèrent parfois sensiblement de ceux de 1967, ce qui laisse penser que nos échantillons peuvent bien ne pas représenter la population réelle : les scolaires étaient plus faibles, de même les employés ; les intellectuels doublaient au contraire ; seuls commerçants, artisans et agriculteurs restaient fixes. Les ouvriers et les cadres dominaient les employés et les artisans. Nous avions compté les manoeuvres avec les ouvriers.

Finalement, il semblait plus intéressant d'étudier les sports pratiqués par chaque catégorie socio-professionnelle, plutôt que leur proportion réciproque.

3) Profession et sport pratiqué :

Football, rugby, judo, ski, basket-ball, handball et gymnastique sont seuls comparables d'une année sur l'autre, parce que d'effectifs dépassant les 100, ce qui élimine athlétisme, volley-ball, éducation physique, motocyclisme, et sports équestres.

- FOOTBALL :17-23 % de scolaires, 10-20 % de commerçants, artisans, agriculteurs, 10-3% de cadres et intellectuels, 10-14 % d'employés, 47-35 % d'ouvriers, manoeuvres...

Pour chaque profession les pourcentages varient du simple au double, mais les rangs sont superposables : ouvriers, étudiants, commerçants, employés, cadres.

- RUGBY : ici les rangs diffèrent, les ouvriers dépassant les scolaires en 1965, et les cadres les artisans et commerçants. Du moins est-il net que le recrutement professionnel varie du football au rugby : pour les deux années, les ouvriers sont plus facilement footballeurs, les employés rugbymen.

- JUDO : les étudiants sont en tête (36-56 %)de façon très nette, puis les ouvriers, les cadres, les employés, les artisans. Le pourcentage de cadres est ici le plus élevé de tous les sports (18 %) en 1965, mais ce n'est pas confirmé en 1967 (1%). La répartition géographique (clubs plus urbains que ruraux) peut expliquer le faible pourcentage des commerçants, artisans et agriculteurs.

- SKI : Les scolaires en tête (48-37 %) sont suivis de façon variable d'une année sur l'autre : cadres, ouvriers, employés, artisans pour 1965 ; employés, cadres-ouvriers et artisans... Mais en 1967, forte proportion de "divers", à relier aux épouses "sans profession" des employés ou cadres en vacances de ski...

- BASKET - BALL : il y a ici peu de variation annuelle : scolaires, ouvriers, employés, cadres. Les scolaires représentent nettement la moitié des blessés.

- HANDBALL : on trouve ici le maximum de scolaires, pour les deux années : 78-69%. Les cadres restent à 9% ; ouvriers et employés varient.

- GYMNASTIQUE : les étudiants sont en seconde position de l'ensemble des sports (71-72%).Puis viennent ouvriers, employés, surtout.

- ATHLETISME : Notons que sur un effectif de 60 de 1965, nous ne sommes plus sûrs de nos pourcentages. Nous trouvons plus de 60% d'étudiants, puis 12-13% d'ouvriers. Ensuite, il n'y a plus de parallélisme : en 1965, cadres, employés, artisans; en 1967, employés, artisans, cadres.
- VOLLEY-BALL : là encore, l'effectif est tres faible en 1965, et le parallélisme nul : 1965 : étudiants, ouvriers, cadres, employés, artisans; 1967, étudiants, employés, ouvriers, cadres et artisans.

Finalement, on peut dire que, pour 1967, on trouve, dans l'ordre, pour les professions libérales, cadres, etc...:

- tennis
- équitation
- handball
- ski et basket -ball
- football, rugby, volley, athlétisme
- gymnastique, éducation physique, judo, motocyclisme

Pour les mêmes en 1965, l'ordre était : judo, volley, ski, rugby, football, athlétisme, basket, handball et gymnastique : il n'y a pas corroboration des rangs, sauf en ce qui concerne la dominance du ski sur : football, rugby et athlétisme pour cette profession.

En ce qui concerne les agriculteurs, commerçants et artisans, que l'obligation de comprimer nos données nous a malheureusement fait inclure ensemble, nous trouvons, pour 1967 et 1965 (corroboré par une *) :

- football *
- rugby *
- judo * (dépassé par le ski en 1965)
- tennis
- motocyclisme
- athlétisme - éducation physique - ski
- équitation
- handball *
- basket * volley, gymnastique (ces deux derniers dépassant le premier pour 1965).

On notera que l'ordre de préférence est celui que nous retrouvons pour l'ensemble des dossiers étudiés, en ce qui concerne les 3 premiers sports cités.

Pour les employés, nous trouvons en 1965 et 1967 :

- Volley (qui passe presque en dernière position en 1965)
- tennis
- motocyclisme
- basket *
- rugby *

- sports équestres et judo (qui en 1965 est plus faible que le football)
- ski (en 1965 suit judo et football)
- football, handball (dernier rang 1965)
- athlétisme - éducation physique (à peu près aux mêmes rangs
- gymnastique (

Pour les ouvriers :

- football *
- rugby *
- motocyclisme
- athlétisme (dépassé en 1965 par basket et judo)
- basket, volley, judo
- gymnastique
- ski (dépassant en 1965 les 4 précédents)
- handball *
- éducation physique
- tennis et sports équestres

Là, également, l'ordre de préférence pour les deux sports les plus pratiqués se retrouve. Au contraire, le ski, de même que pour les employés, reste un sport hors de portée, comme le sont tennis et sports équestres, traditionnellement considérés comme aristocratiques.

Pour les étudiants, nous voyons les rangs être voisins, à quelque chose près :

- éducation physique
- gymnastique *
- handball * (se croisant avec la gymnastique en 1965)
- athlétisme *
- judo (moins fréquent en 1965)
- sports équestres
- basket (croisant avec volley, mais gardant leurs rangs)
- volley
- ski *
- rugby *
- football *
- tennis
- motocyclisme

On note comme football et rugby, sports d'adultes, sont peu représentés par rapport aux pourcentages éleves des sports plus scolaires. Le motocyclisme, sport de jeunes, semble n'être pas le fait des étudiants et montrer là une nette différence de classe sociale. La pratique des sports équestres dans le cadre scolaire est à remarquer. Il en est de même, à un moindre degré, du ski. Le rang du judo est également intéressant à noter.

En conclusion, pour l'ensemble des sports, notons que les 4 sports à l'effectif maximal de 1967 sont également les premiers de 1965 : football, rugby, judo, ski. Ouvriers et employés dépassent en tout cas artisans, commerçants et agriculteurs, soit parce que l'espace moteur étroit de ces derniers ne les incite pas au sport, soit que leur profession aérée comme l'agriculture, ne les incite pas non plus. Les étudiants sont très nettement en tête : le sport est, en France, encore plus un sport scolaire que professionnel.

Il serait heureux qu'avec la démocratisation du sport, un plus fort pourcentage des diverses catégories professionnelles puisse se retrouver dans les statistiques futures.

*

PROFESSIONS 1965 & 1967 - Effectifs (1) et pourcentages (2) -selon les sports. (Sportifs inclus dans les scolaires)(*)

		(A)	(B)												
		SCOLAIRES. etudiants & sportifs		CADRES & PROF intellectuelles		ARTISANS & COMMERCANTS Agriculteurs		EMPLOYES .		OUVRIERS		NON.CLASSES		TOTAL	Sportifs (*)
		(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)		
FOOTBALL	A	164	17.2	95	9.94	99	10.36	96	10.05	458	47.95	43	4.50	955	
	B	23	23	3	3	20	20	14	14	32	32	5	5	100	. .
RUGBY	A	208	32.19	77	11.91	61	9.44	74	11.45	214	33.12	12	1.85	646	
	B	38	38	3	3	13	13	21	21	22	22	3	3	100	2 2
JUDO	A	100	36.36	52	18.90	11	4.0	25.	9.09	72	26.18	15.	5.45	275	
	B	57	57	1	1	11	11	19	19	10	10	2	2	100	1
SKI	A	59	48.36	17	13.93	7	5?73	10	8.19	15	12.29	14	11.47	122	
	B	41	41	7	7	5	5	17	17	7	7	23	23	100	4
BASKET-BALL	A	69	56.55	11	9.01	1	0.81	16	13.11	20	16.39	5	4.09	122	
	B	52	52	7	7	2	2	24	24	10	10	5	5	100	5
HANDBALL	A	90	77.58	10	8.62	2	1.72	3	2.58	9	7.75	2	1.72	116	
	B	69	69	9	9	3	3	13	13	6	6	.	.	100	6
GYMNASTIQUE	A	92	71.87	5	3.90	2	1.56	9	7.03	12	9.37	8	6.25	128	
	B	72	72	1	1	2	2	9	9	9	9	.	.	100	10
ATHLETISME	A	42	63.63	6	9.09	1.	1.51	2	3.03	9	13.63	6	9.09	66	
	B	67	67	3	3	5	5	10	10	12	12	3	3	100	8
MOTOCYCLISME	A														
	B	16	16	1	1	7	7	26	26	15	15	35	35	100	7
SPORTS EQUESTRES															
	B	55	55	10	10	4	4	19	19	1	1	11	11	100	3
VOLLEY BALL	A	19	59.37	6	18.75	1	3.12	1	3.12	3	9.37	2	6,25	32	
	B	50	50	3	3	2	2	33	33	10	10	.	.	100	9
TENNIS	B	22	22	22	22	9	9	27	27	1	1	19	19	100	1
EDUCATION PHYSIQUE		78	78	1	1	5	5	10	10	4	4	2	2	100	16
total	A	903	34.85	294	11.35	194	7.49	252	9.73	830	32.03	118	4.55	2591	
	B	660	49.20	71	5.40	88	6.70	242	18.6	142	10.00	117	9.00	1300	72 = 5.6%

PROFESSIONS - Classement dégressif par sports (1967)

FOOTBALL	RUGBY	JUDO	SKI	Basket	HANDBALL	GYMNASTIQUE
32 ouvriers	36 Scolaires	56 Scol.	37 Scolaires	47 scolaires	63 scolaires	62 scolaires
23 scolaires	21 Employés	19 Employ.	23 divers	24 Employés	13 employés	10 sportifs
20 comm.	19 Ouvriers	11 Commer.	17 Employés	9 Ouvriers	9 Cadres	9 (ouvriers
14 Employés	13 Commer.	10 Ouvriers	7 (cadre	7 cadres	6 (Ouvriers	(employés
5 Divers	3 (Cadre	2 Divers	(ouvrier	5 (divers	(Sportifs	7 divers
3 (Manoeuvre	(Man.	1 (sportif	5 commerç.	(sportifs	3 commerç.	2 commerçants
(Cadre	(Divers	(cadre	4 sportif	2 commerç.	0 (divers	1 cadre
0 sportif	2 sportifs	0 Manoeuvre	0 Manoeuvre	1 Manoeuvre	(Manoeuvre	0 Manoeuvre

* *

ATHLETISME	MOTOCYCLISME	SP. EQUESTRES	VOLLEY	ED. PHYSIQUE	TENNIS	TOTAL & %
59 scolaires	35 divers	52 scolaires	41 scolaires	62 scolaires	27 employés	568 scol. 43.7 %
10 Employés	26 Employés	19 employés	33 employés	16 sportifs	22 cadres	242 Empl. 18.6 %
9 ouvriers	13 ouvriers	11 divers	10 ouvriers	10 employés	21 scolaires	129 Ouvr. 10.0 %
8 sportifs	9 scolaires	10 cadres	9 sportifs	5 commerç.	19 divers	117 Divers 9.0 %
3 (cadre	7 (comm.	4 comm.	3 cadres	3 ouvriers	9 commerç.	88 Comm. 6.7 %
(manoeuvre	(sportif	3 sportif	2 (comm.	2 divers	1 (ouvrier	72 Sport. 5.6 %
(divers	2 manoeuvre	1 ouvrier	(divers	1 (cadre	(sportif	71 Cadre 5?4 %
**5 artis.	1 cadre	0 manoeuvre	0 manoeuvre	(manoeuvre	0 Manoeuvre	13 Manoeu 1.0 %

* *

4) Les accidents des sportifs scolaires

Nous ne possédons pas de statistique récente portant sur le point particulier des sportifs d'âge scolaire. Nous nous permettons de citer, à ce sujet, la Circulaire du 18 Mars 1963 (Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, 3ème Bureau - M. MIGNOT) :

CIRCULAIRE DU 18 MARS 1963 - HAUT COMMISSARIAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS - 3 ème Bureau.

ACCIDENTS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE SCOLAIRES

L'examen des tableaux statistiques qui m'ont été adressés en 1962, en application de la circulaire n° 2699 E.P.S./3 du 9 décembre 1955, m'a révélé que quelque 5 000 accidents se sont produits pendant l'année scolaire 1961-62 à l'occasion des activités physiques et sportives des établissements d'enseignement classique, moderne technique et professionnel.

Si l'on considère que les effectifs des classes intéressées se sont élevés à environ 1 250 000 élèves, il est permis de conclure que ces accidents ont atteint en moyenne un élève sur 250, soit un pourcentage de 0,4 %. Ce taux peut paraître à première vue relativement faible. A y réfléchir, la raison en est sans doute que les chefs d'établissements, les professeurs et les maîtres spécialisés ont généralement pris les mesures qui s'imposaient pour réduire le plus possible les risques qui ne sauraient être dissociés des exercices physiques et sportifs, progressions bien établies, classement des élèves, choix des emplacements les plus favorables, discipline des leçons et des ateliers, etc... (Circulaire n° 5363 E.P.S./3 du 18 décembre 1950).

Mais il y a lieu de prévoir que les accidents d'éducation physique et sportive scolaire ne feront qu'augmenter en nombre, voire même en pourcentage, au fur et à mesure que croîtront, dans les années à venir, les effectifs d'élèves des établissements et le degré d'utilisation des installations couvertes et de plein air. Cette remarque me conduit à souligner la grande importance que revêtent, pour limiter les risques d'accident, une bonne distribution des terrains et des salles et leur bon entretien comme celui du matériel : ce sont peut-être là des problèmes qui relèvent moins des professeurs et des maîtres d'éducation physique et sportive que des chefs d'établissements et des intendants, des offices municipaux, des municipalités et des sociétés propriétaires des aménagements sportifs.

Il intéressera tous ces responsables d'avoir connaissance des enseignements qui peuvent être tirés des derniers tableaux statistiques.

Pour comparer tout d'abord les ordres de fréquence des accidents suivant les exercices pratiqués, les recensements effectués ont permis de dresser la liste suivante :

- Saut en hauteur		827 accidents, soit	16.5 %
- football	520	520	10.4
- handball		405	8.1
- course		273	5.4
- agrès		272	5.4
- Basket ball		232	4.6
- Rugby		230	4.6
- Volley-ball		190	3.8
- Lancer		103	2.0
- saut en longueur		84	1.6
- divers		1 864	37.6

Il est bien évident que l'ordre ainsi établi n'a qu'une valeur relative puisqu'il ne tient pas compte du nombre des pratiquants de chacun des exercices et sports considérés.

C'est ainsi que malgré toutes les faveurs dont ils peuvent bénéficier, le football et le rugby, sports purement masculins, donnent probablement lieu à moins de séances d'initiation et à moins de parties d'entraînement ou de championnats que le basket, le handball ou le volley-ball, lesquels intéressent aussi bien les filles que les garçons.

La liste qui précède n'en fournit pas moins une indication d'ensemble que les professeurs et maîtres d'E.P.S. sauront utiliser pour mesurer la fréquence normale des accidents.

Il ne faudrait pas non plus confondre fréquence et gravité des risques, et penser par exemple que le saut en hauteur, parce qu'il figure en première place sur la liste, est l'occasion des accidents les plus graves. Les renseignements recueillis à ce sujet prouvent au contraire que les exercices de saut donnent lieu surtout à des entorses et à des foulures, mais aussi à des déchirures et à quelques fractures. Celles-ci intéressent principalement les membres inférieurs et supérieurs. Elles sont dues en général à l'insuffisance ou au mauvais entretien des installations (fosses à sable mal remplies ou mal ratissées, tapis de chute trop petits ou mal disposés).

Par contre les agrès et les lancers, qui ne causent que 3 et 8 fois moins d'accidents que le saut en hauteur, peuvent être considérés comme les plus dangereux : les premiers donnent lieu trop souvent à des fractures du bassin et de la colonne vertébrale, les seconds à des fractures du crâne parfois mortelles. Aussi la surveillance et la discipline des ateliers d'agrès et de lancers doivent-elles être particulièrement strictes.

Telles sont les conclusions essentielles qui peuvent être tirées des dernières statistiques d'accidents...

*

TABLEAU STATISTIQUE ANNUEL DES ACCIDENTS SCOLAIRES SURVENUS AU COURS DES ACTIVITES PHYSIQUES & SPORTIVES

*

A = appareil cardio-vasculaire		A1 - coeur	(Ordonnées)
		A2 - vaisseaux	
B = appareil visuel		B - vue	
C = appareil locomoteur :	- fractures	C1 - bras	
		C2 - jambes	
		C3 - tronc	
		C4 - crâne	
	- entorses	C5 - bras	
		C6 - jambes	
		C7 - colonne vertébrale	
	- déchirures	C8 - bras	
		C9 - jambes	
		C10 - abdomen	
D = traumatismes abdominaux	D	C11 - dos	
E = hydrocution	E		
F = polytraumatismes	F		

1. course	6. porters	13. football	(Abcisses)
2. sauts : - hauteur	7. attaque et défense	14. rugby	
- longueur	8. gymnastique au sol	15. natation	
- autres	9. gymnastique aux agrès	16. ski	
3. équilibres	10. basket-ball	17. divers	
4. lancers	11. handball		
	12. volley-ball		

TOTAUX A = B = C = D = E = F = A+B+C+D+E+F =

JOUR D'ACCIDENT & PROFESSIONS - 1967

Sport	Total	Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	same.	dimanch
FOOTBALL								
étudiants	23	2	.	.	7	1	.	13
sportifs	.	.	.	.	.	.	.	.
autres	77	.	.	.	10	2	7	58
TOTAL	100	2	.	.	17	3	7	71
RUGBY								
étudiants	36	.	2	12	13	.	.	9
sportifs	2	1	.	.	.	1	.	.
autres	62	.	3	5	.	.	4	50
TOTAL	100	1	5	17	13	1	4	59
JUDO								
étudiants	56	4	5	8	12	8	6	13
sportifs	1	.	.	1	.	.	.	.
autres	43	4	6	7	6	4	4	12
TOTAL	100	8	11	16	18	12	10	25
SKI								
étudiants	37	2	1	1	7	1	3	22
sportifs	4	.	1	.	1	1	.	1
autres	59	7	11	3	5	8	7	18
TOTAL	100	9	13	4	13	10	10	41
BASKET BALL								
étudiants	47	1	1	4	27	.	3	11
sportifs	5	2	.	2	.	1	.	.
autres	48	2	6	2	2	.	7	29
TOTAL	100	5	7	8	29	1	10	40
HANDBALL								
étudiants	63	1	3	9	35	1	9	5
sportifs	6	.	.	.	2	1	1	2
autres	31	4	1	1	2	1	10	12
TOTAL	100	5	4	10	39	3	20	19
GYMNASTIQUE								
étudiants	62	2	8	11	20	7	8	6
sportifs	10	.	1	1	1	1	4	2
autres	28	4	3	1	2	7	7	4
TOTAL	100	6	12	13	23	15	19	12
ATHLETISME								
étudiants	59	3	3	1	17	4	2	29
sportifs	8	1	1	.	2	.	3	1
autres	33	2	4	1	6	2	1	17
TOTAL	100	6	8	2	25	6	6	47

Jour d'accident & profession (2)

SPORT	TOTAL	Lundi	Mardi	Mercre.	Jeudi	Vendr.	Samedi	Dimanc
MOTOCYCLISME								
étudiants	9	.	.	.	.	.	.	9
sportifs	7	1	.	.	.	.	.	6
autres	84	5	.	.	5	1	.	73
TOTAL	100	6	.	.	5	1	.	88
SPORTS EQUESTRES								
étudiants	52	6	6	7	11	7	8	7
sportifs	3	.	.	.	1	1	.	1
autres	45	8	6	3	5	3	8	12
TOTAL	100	14	12	10	17	11	16	20
VOLLEY BALL								
étudiants	41	2	3	9	17	3	3	4
sportifs	9	.	3	2	1	1	1	1
autres	50	10	8	7	4	2	6	13
TOTAL	100	12	14	18	22	6	10	18
EDUCATION PHYSIQUE								
étudiants	62	6	7	11	17	4	2	15
sportifs	16	3	2	3	5	2	1	.
autres	22	1	3	2	3	3	.	10
TOTAL	100	10	12	16	25	9	3	25
TENNIS								
étudiants	21	2	2	2	4	1	5	5
sportifs	1	.	.	.	.	.	.	1
autres	78	7	10	10	5	5	15	26
TOTAL	100	9	12	12	9	6	20	32
TOTAL								
étudiants	568	31	41	75	187	37	49	148
sportifs	72	8	8	9	13	9	10	15
autres	660	54	61	42	55	38	76	334
TOTAL GENERAL	1300	93	110	126	255	84	135	497

PROFESSION & JOUR D'ACCIDENT (3)

Etudiants et scolaires :

sports	total	lundi	Mar.	Mercr.	Jeudi	Vendr.	Samedi	Dimanche
FOOTBALL	23	2	.	.	7	1	.	13
RUGBY	36	.	2	12	13	.	.	9
JUDO	56	4	5	8	12	8	6	13
SKI	37	2	1	1	7	1	3	22
BASKET BALL	47	1	1	4	27	.	3	11
HANDBALL	63	1	3	9	35	1	9	5
GYMNASTIQUE	62	2	8	11	20	7	8	6
ATHLETISME	59	3	3	1	17	4	2	29
MOTOCYCLISME	9	.	.	.	.	.	.	9
SPORTS EQUESTRES	52	6	6	7	11	7	8	7
VOLLEY BALL	41	2	3	9	17	3	3	4
EDUC. PHYS.	62	6	7	11	17	4	2	15
TENNIS	21	2	2	2	4	1	5	5
TOTAL	568	31	41	75	187	37	49	148
	%	5	7	13	33	6	8	23

Sportifs :

FOOTBALL								
RUGBY	2	1	.	.	.	1	.	.
JUDO	1	.	.	1	.	.	.	.
SKI	4	X	1	.	1	1	.	1
BASKET BALL	5	2	.	2	.	1	.	.
HANDBALL	6	.	.	.	2	1	1	2
GYMNASTIQUE	10	.	1	1	1	1	4	2
ATHLETISME	8	1	1	.	2	.	3	1
MOTOCYCLISME	7	1	.	.	.	.	.	6
SPORTS EQUESTRES	3	.	.	.	1	1	.	1
VOLLEY BALL	9	.	3	2	1	1	1	1
EDUC PHYS.	16	3	2	3	5	2	1	.
TENNIS	1	.	.	.	.	.	.	1
TOTAL	72	8	8	9	13	9	10	15

AUTRES :

(tous sports)	660	54	61	42	55	38	76	334
TOTAL GENERAL	1300	93	110	126	255	84	135	497

PROFESSION & JOUR D'ACCIDENT - 1967 - Pourcentages

Professions	TOTAL	Lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
Pourcentage sur le total général (1300) :								
Etudiants	43.7	2.4	3.1	5.8	14.4	2.8	3.8	11.4
Sportifs	5.5	0.6	0.6	0.7	1.0	0.7	0.8	1.1
Autres	50.8	4.2	4.7	3.2	4.3	2.9	5.8	25.7
TOTAL	100 %	7.2	8.4	9.7	19.7	6.4	10.4	38.2
Pourcentage pour chaque jour :								
Etudiants	43.7	33.3	37.2	59.5	73.3	44.0	36.3	29.7
Sportifs	5.5	8.7	7.4	7.2	5.2	10.8	7.4	3.1
Autres	50.8	58.0	55.4	33.3	21.5	45.2	56.3	67.2
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Pourcentage dans chaque profession :								
Etudiants	100 %	5.5	7.2	13.2	32.9	6.5	8.6	26.1
Sportifs	100 %	11.1	11.1	12.5	18.1	12.5	13.9	20.8
Autres	100 %	8.2	9.2	6.4	8.3	5.8	11.5	50.6
TOTAL	100 %	7.2	8.4	9.7	19.7	6.4	10.4	38.2

V - GEOGRAPHIE DES ACCIDENTS

1) - Introduction : domicile et club; club et lieu d'accident

Deux tableaux de 1965 nous donnent, pour chaque sport, le pourcentage des accidents qui surviennent, d'une part, en un club situé près du domicile du héros, d'autre part, en un lieu d'accident survenant près du club, et inversement.

La comparaison montre que bien plus d'accidents ont lieu dans un site géographique éloigné du club que dans un club éloigné du domicile. Le pourcentage général passe de 4 à 2 %. Donc la majorité des joueurs, comme il est naturel, s'inscrivent à un club proche de leur domicile. Cette classification, au départ assez ambitieuse, avait été faite dans le but de déterminer les villes ou les régions où la prévention n'était pas bonne, pour le même sport. Nos effectifs étaient insuffisants. Par contre, un certain nombre d'accidents surviennent alors que les membres du club se sont pour diverses raisons, déplacés.

Nous obtenons, pour les 8 sports de référence :

Domicile et Club (% de joueurs où ils sont différents)		Club & lieu d'accident (%)	
SKI	13	SKI	30
DIVERS SPORTS	9	DIVERS SPORTS	10
HANDBALL	6	GYMNASTIQUE	10
GYMNASTIQUE	4	RUGBY	8
JUDO	4	HANDBALL	7
RUGBY	3	BASKET-BALL	6
FOOTBALL	2	JUDO	5
BASKET BALL	1	FOOTBALL	4

Ce qui nous montre que l'on se déplace pour pratiquer le ski - la géographie des climats y suffirait - le handball, la gymnastique, plus que pour pratiquer le football ou le rugby pour lesquels les installations et les clubs peuvent être plus nombreux. Le déplacement pour cause de compétition semble plus important pour le rugby que pour le football. Nous tenterons d'accréditer ces hypothèses au cours de ce chapitre, traitant de l'origine géographique, de l'habitat et de ses conditions, et des déplacements des joueurs.

1965 - PROXIMITE DU DOMICILE & DU CLUB - SELON LES REGIONS & SELON LES SPORTS.

SPORT		Nord	NORD EST	Paris	Normandie Loire	Bretagne	Jura & Saône	Centre	Pro. vence	Rhone Alpes	Sud Atlantique	Pyrénées Aquitaine	Inconnu	TOTAL	%
Football	a)	52	38	78	196	61	83	102	70	60	76	56	.	872	91.30%
	b)	.	.	4	4	.	2	3	1	1	.	1	.	16	1.68 %
	c)	..	..	.	.	.	.	.	.	.	.	.	67	67	7.02 %
	d)	52	38	82	200	61	85	105	71	61	76	57	67	955	100 %
RUGBY	a)	8	7	53	21	12	45	42	66	43	190	116	.	603	93.20 %
	b)	.	.	4	.	.	3	2	.	5	2	3	.	19	2.94 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	25	25	3.86 %
	d)	8	7	57	21	12	48	44	66	48	192	119	25	647	100 %
JUDO	a)	28	21	79	28	8	24	4	21	15	10	16	.	254	92.36 %
	b)	.	2	.	.	2	.	2	1	1	3	1	.	12	4.36 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	9	9	3.28 %
	d)	28	23	79	28	10	24	6	22	16	13	17	9	275	100 %
SKI	a)	.	5	25	1	.	4	2	11	48	.	5	.	101	82.78 %
	b)	2	.	.	1	.	.	2	3	8	.	.	.	16	13.11 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	5	5	4.11 %
	d)	2	5	25	2	0	4	4	14	56	0	5	5	122	100 %
BASKET-BALL	a)	8	5	29	17	.	12	9	13	13	5	7	.	118	96.72 %
	b)	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	1	0.82 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	3	3	2.46 %
	d)	8	5	29	17	0	12	10	13	13	5	7	3	122	100 %
HANDBALL	a)	2	16	24	15	4	4	3	18	12	6	4	.	108	93.10 %
	b)	.	.	2	1	.	2	1	.	.	1	.	.	7	5.74 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1	1	1.16 %
	d)	2	16	26	16	4	6	4	18	12	7	4	1	116	100 %
GYMNASTIQUE	a)	17	6	30	8	3	13	9	10	11	5	9	.	121	94.53 %
	b)	.	.	.	1	1	.	1	.	1	.	1	.	5	3.91 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	2	2	1.56 %
	d)	17	6	30	9	4	13	10	10	12	5	10	2	128	100 %
DIVERS SPORTS	a)	27	22	52	33	14	17	7	16	21	4	6	.	209	86.00 %
	b)	2	1	3	8	1	3	1	1	1	1	.	.	22	9.05 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	6	12	12	4.95 %
	d)	29	23	55	41	15	20	8	17	22	5	6	12	243	100 %
TOTAL TOUS SPORTS	a)	142	110	370	319	102	202	178	225	223	296	219	.	2386	91.50 %
	b)	4	3	13	15	4	10	13	6	17	7	6	.	98	3.75 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	124	124	4.75 %
	d)	146	113	383	334	106	212	191	231	240	305	224	124	2608	100 %
	% d)	(5.59%	4.33	14.68	12.80	4.06	8.12	7.32	8.85	9.20	11.01	8.58	4.75		100 %
		(5.60	4.34	14.69	12.	4.07	8.13	7.33	8.86	9.21	11.62	8.58	4.75	(% arrondis)	

a) effectif : domicile & club dans la même région . b) régions différentes c) inconnus d) total/ %d) pourcentage de d)

1965 - PROXIMITE DU CLUB & DU LIEU D'ACCIDENT - SELON LES REGIONS & SELON LES SPORTS

SPORT		NORD	NORD EST	PARIS	NORMANDIE & LOIRE	BRETAGNE	JURA & SAONE	CENTRE	PROVENCE	RHONE & ALPES	SUD A TLANTI QUE	PYRENEES & AQUITAINE	INCONNU	TOTAL	%
FOOTBALL	a)	46	35	71	179	53	70	82	60	44	65	44	.	749	78.43 %
	b)	2	2	4	1	.	3	8	3	7	7	3	.	40	4.19 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	166	166	17.38 %
	d)	48	37	75	180	53	73	90	63	51	72	47	166	955	100 %
RUGBY	a)	7	4	46	16	7	40	42	52	40	166	96	.	516	79.63 %
	b)	.	1	2	1	.	4	3	8	5	15	10	.	49	7.56 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	83	83	12.81 %
	d)	7	5	48	17	7	44	45	60	45	181	106	83	648	100 %
JUDO	a)	27	22	77	28	8	22	2	18	15	11	19	.	249	91.21 %
	b)	2	1	.	1	.	2	3	1	.	4	.	.	13	4.77 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	11	11	4.02 %
	d)	29	22	77	29	8	24	5	19	15	15	19	11	273	100 %
SKI	a)	.	3	.	.	.	2	.	6	37	.	3	.	51	41.80 %
	b)	.	8	20	1	.	1	1	4	1	1	.	.	37	30.33 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	34	34	27.87 %
	d)	0	11	20	1	0	3	1	10	38	1	3	34	122	100 %
BASKET-BALL	a)	5	2	24	17	.	10	7	14	10	5	6	.	100	81.97 %
	b)	2	.	.	.	.	2	1	.	1	.	1	.	7	5.74 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	15	15	12.29 %
	d)	7	2	24	17	0	12	8	14	11	5	7	15	122	100 %
HANDBALL	a)	2	15	22	17	3	5	3	17	11	6	4	.	105	90.52 %
	b)	.	1	2	1	1	.	.	.	2	.	1	.	8	6.90 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	3	3	2.58 %
	d)	2	16	24	18	4	5	3	17	13	6	5	3	116	100 %
GYMNASTIQUE		17	5	27	9	3	12	7	9	8	4	9	.	110	85.94 %
	b)	1	2	2	.	.	1	1	2	1	2	1	.	13	10.16 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	5	5	3.90 %
	d)	18	7	29	9	3	13	8	11	9	6	10	5	128	100 %
DIVERS SPORTS	a)	23	9	46	27	14	15	8	14	16	2	7	.	181	75.40 %
	b)	2	3	2	5	2	2	.	1	6	1	.	.	24	10.00 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	35	35	14.60 %
	d)	25	12	48	32	16	17	8	15	22	3	7	35	240	100 %
TOTAL TOUS SPORTS	a)	127	95	313	293	88	176	151	190	181	259	188	.	2061	79.15 %
	b)	9	17	32	10	3	15	17	19	23	30	16	.	191	7.33 %
	c)	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	352	352	13.52 %
	d)	136	112	345	303	91	191	168	209	204	289	204	352	2604	
	% d)	5.23	4.30	13.25	11.64	3.49	7.33	6.45	8.03	7.83	11.10	7.83	13.52		100 %

a) club & lieu d'accident dans la même région b) dans des régions différentes
c) inconnus d) total % d) pourcentage de d)

2) - Répartition des Sportifs par régions et par sports

a/ - par Régions

Notons qu'en considérant les pourcentages totaux, nous trouvons, par ordre décroissant :

En 1967 :	En 1965 :
1. Paris & sa région	1. Paris
2. Normandie	2. Normandie & Pays de la Loire
3. Rhône, Alpes	3. Sud Atlantique
4. Nord	4. Rhône, Alpes
5. Provence	5. Pyrénées, Aquitaine
6. Sud Atlantique	6. Provence
7. Jura,	7. Centre
8. Pyrenées, Aquitaine	8. Jura, Pays de la Saône
9. Nord Est	9. Nord
10 Bretagne	10. Nord Est
11 Centre	11. Bretagne

De sorte que, d'une année sur l'autre, les rangs ne sont pas voisins, sauf pour les régions très peuplées que sont Paris et les pays de la Loire et de Normandie.

Cependant, les variations ne sont importantes que dans la région du Nord qui passe du 9è au 4è rang, et du centre, qui passe du 7è au 11è.

Pour les régions qui varient relativement peu, notons : Paris, la Normandie et les Pays de la Loire, la région Rhône-Alpes, le Sud-Atlantique, la Provence, la Jura et les Pays de la Saône, le Nord-Est et la Bretagne, dans l'ordre.

On ne peut tirer de conclusions nettes en ce qui concerne : Le Nord, le Centre, les Pyrenées et l'Aquitaine, dont les variations seraient à étudier sur des échantillons peut-être plus sûrement représentatifs.

ORIGINE GEOGRAPHIQUE - POURCENTAGES COMPARATIFS GLOBAUX

Sports		Nord	Nord - Est	Paris & Région	Normandie & Loire	Bretagne	Jura & Saône	Centre	Provence	Rhône & Alpes	Sud Atlantique	Pyrénées Aquitaine
FOOTBALL	1967	8	5	8	29	11	5	6	7	3	8	10
	1965	5.96	5.97	8.9	22.3	6.49	9.22	12.25	7.64	6.7	9.1	6.17
RUGBY	1967	.	.	18	8	1	4	4	15	6	24	20
	1965	1.39	1.08	8.8	5.24	1.85	7.57	6.96	10.35	7.57	30.6	19.16
JUDO	1967	11	3	34	12	6	6	3	7	4	6	8
	1965	10.9	8.72	28.72	10.18	3.63	8.72	2.18	8.36	5.81	5.45	6.54
SKI	1967	6	3	30	5	1	3	1	6	34	4	4
	1965	1.63	4.09	20.49	1.63	.	3.27	3.27	11.47	46.72	.	4.09
BASKET-BALL	1967	12	3	26	13	6	10	9	4	11	1	5
	1965	6.55	4.09	24.59	15.57	.	9.83	8.19	10.65	10.65	4.09	5.73
HANDBALL	1967	2	13	26	14	7	8	3	6	13	6	1
	1965	1.72	13.79	22.41	13.79	3.44	6.03	3.44	15.51	10.34	6.03	3.44
MOTOCYCLIS.	1967	5	7	16	19	11	7	1	8	10	8	8
	1965											
ATHLETISME	1967	11	7	23	20	4	6	4	4	8	5	8
	1965	15.15	3.02	22.72	24.23	10.6	3.03	4.54	6.06	10.6	.	.
GYMNASTIQUE	1967	12	7	18	9	6	13	8	9	10	3	5
	1965	13.28	5.46	23.43	7.81	3.12	10.15	7.81	7.81	9.37	3.90	7.81
SPORTS EQUESTRES	1967	7	9	45	11	1	1	3	4	14	3	1
	1965											
TENNIS	1967	5	6	40	12	3	2	2	10	8	9	1
VOLLEY BALL	1967	10	8	30	13	2	4	5	9	11	3	4
ED. PHYSIQUE	1967	12	7	23	10	4	12	3	10	5	7	5
TOTAL	1967	7.7	6.	25.9	13.5	4.9	6.3	4.	7.7	10.5	6.7	6.1
	1965	5.58	4.3	14.33	13.42	4.09	7.81	8.22	9.17	9.5	13.09	9.38

b/ - par Sports pour chaque région

DOMICILES DES SPORTIFS (Habitat)

La région du Nord compte de 6 à 8 % de l'effectif total de nos blessés. Sur 13 elle compte 6 sports dont l'effectif dépasse 10 : basket, éducation physique, gymnastique, athlétisme, judo et volley-ball. On remarque que, dans cette région comptant l'un des plus faibles pourcentages de pratiquants, les sports les plus pratiqués sont des sports de scolaires, à l'exception du judo et des sports équestres, lui aussi relativement représenté, comme le football.

Le Nord-Est compte également un bas pourcentage de sportifs : 4 à 6 %. C'est l'un des plus bas de France, ce qui est important à noter, car il totalise l'effectif de 9 départements, dont certains très industrialisés. Un seul sport, le handball, compte plus de 10 pratiquants. Les autres sont assez homogènes, bien que les pourcentages du basket, du judo, du ski, du rugby, et pourrait-on dire aussi du football, soient bas. Le facteur climatique pourrait entrer en compte, si la région du Nord, voisine, ne comptait pas un plus grand nombre de pratiquants, pour les mêmes sports.

La région parisienne tient évidemment la tête de l'effectif, avec 14 à 26 % de pratiquants. Notons pourtant que d'une année sur l'autre sa participation double presque. Mais ce réservoir de 5 millions d'habitants ne peut faire autrement que de compter un bon pourcentage de sportifs : 10 départements. On remarque que viennent en tête les sport des citadins, le judo, puis le volley-ball, et enfin le ski - sport ne pouvant être pratiqué par les habitants de la région qu'en déplacement - et les sports d'équipe. Seul le football, faut-il remarquer, compte moins de 10 pratiquants. On peut se demander si les pourcentages faibles par rapport à ce que comptent les autres sports du football et du rugby, ne sont pas liés au fait du manque d'équipement, dans une région industrielle, et un pays où ces sports sont si en faveur. Comment les sports les plus populaires, pour le dixième de la population du pays, sont-ils relativement si peu pratiqués ?

La Normandie et les pays de la Loire. 13,5 % groupés par commodité, comptent 16 départements, plus ou moins industrialisés et urbanisés. On y remarque que le ski tient la dernière place, ce qui pourrait indiquer que l'habitude des déplacements pour les loisirs. n'est pas encore entrée là dans les moeurs comme dans la région parisienne. La seconde remarque est la forte prédominance du football sur le rugby : nous sommes encore dans la moitié Nord, du pays. L'effectif des différents sports est important, excepté pour le ski et le rugby déjà mentionnés, et la gymnastique. Notons que l'athlétisme compte deux fois plus d'adeptes que gymnastique ou éducation physique.

La Normandie et les pays de la Loire 13,5 %, groupés par commodité, comptent 16 départements, plus ou moins industrialisés et urbanisés. On y remarque que le ski tient la dernière place, ce qui pourrait indiquer que l'habitude des déplacements pour les loisirs n'est pas encore entrée là dans les moeurs comme dans la région parisienne. La seconde remarque est la forte prédominance du football sur le rugby : nous sommes encore dans la moitié Nord du pays. L'effectif des différents sports est important, excepté pour le ski et le rugby déjà mentionnés, et la gymnastique. Notons que l'athlétisme compte deux fois plus d'adeptes que gymnastique ou éducation physique.

La Bretagne avec 4 à 5 %, compte 6 départements, dont 2 seulement sont urbanisés et industrialisés. La pratique sportive est faible, la plus faible de France pour toutes les statistiques, alors que la région limitrophe était en tête après la région parisienne. On peut se demander si l'incidence de l'alcoolisme n'est pas responsable de cette faible pratique : seuls football et motocyclisme atteignent 11 pratiquants...

Le Centre avec 4 à 8 % de pratiquants, est également une région de faible sportivité. Pour 9 départements, 51 sujets : pas un sport n'atteint un effectif de 10 pratiquants. Bien qu'en majorité région agricole, le Centre compte quelques villes peuplées et industrielles, que l'on aimerait voir mieux représentées. Ici encore, on peut se poser la question de savoir si la drogue nationale ne remplace pas le sport.

La région des pays de la Saône et du Jura, avec 8 départements, compte de 6 à 8 % de pratiquants, ce qui est assez faible, mais qui compte pourtant vu le faible pourcentage de la population qui est représentée. Les seuls sports dont l'effectif dépasse 10 pratiquants sont des sports scolaires : gymnastique, éducation physique, et basket-ball.

La région du Rône et des Alpes 10 à 11 % comptant 9 départements, incluant la région lyonnaise, mais également les plus hautes montagnes, voit le ski en tête de ses effectifs, avec un très fort pourcentage. Le sport qui vient en second n'atteint pas la moitié de ses pourcentages : il s'agit des sports équestres, puis viennent les sports scolaires d'équipe. On notera qu'ici encore football comme rugby ne tiennent pas une place importante dans les loisirs. Le judo est presque inconnu, de même que d'éducation physique.

La Provence et les confins du Languedoc comptent 8 à % de l'effectif dans 6 départements, incluant la Corse. Là c'est le rugby qui tient la tête, mais le Ski, basket et Handball, en 1965, étaient assez proches de son pourcentage, qu'ils n'atteignent pas en 1967. C'est l'éducation physique, peu supérieur à la gymnastique, et le tennis - ici le climat explique sa vogue - qui sont les seules sports couramment pratiqués par ailleurs.

La région pyrénéenne et l'Aquitaine, pays de la langue d'Oc, pour 10 départements, comptent de 6 à 10 % de l'effectif. Rugby vient en tête, avec un pourcentage double de celui du football qui le suit immédiatement. L'écart en 1965 était encore plus important. On notera avec étonnement la faible pratique tant du tennis que des sports équestres.

La région atlantique, Sud Ouest , incluant la côte pyrenéenne, compte de 7 à 13 % des pratiquants, pour 7 départements, ce qui lui donne une belle importance relative.

Le rugby, comme il est naturelle, se taille la part du lion, seul à avoir un pourcentage supérieur à 10. Le Football n'est pourtant pas loin de ce chiffre, pour les deux années. Faut-il voir dans la douceur du climat l'importance relative eu tennis ?

-=-=-=-=-=-

3) - Les conditions de l'habitat (1965)

Par ordre décroissant, nous trouvons en pourcentage, pour chaque sport, des joueurs ruraux : (% des ruraux parmi les accidentés de chaque sport) : (sur 2579)

39,34 %	Football (375)
28,78	Athlétisme
28,58	Sports équestres
	(La moyenne générale étant de 28.11 %) (725)
27,03	rugby (173)
24,59	basket-ball
21,97	divers sports
19,67	ski
18,10	handball
11,68	judo (32)
11,12	gymnastique (14)

La statistique de l'athlétisme, portant sur 63 dossiers, est sujette à cautior Il en va de même pour les 26 cas de l'équitation. Au contraire, on peut considérer comr valables les pourcentages portant sur le football (926 cas), le rugby (605), le ski (1 le basket-ball (122), le handball (115), le judo (271), la gymnastique (122).

Nous voyons, finalement, que c'est le fort effectif des footballeurs qui fait tendre la moyenne générale vers un pourcentage relativement élevé de la moyenne des accidentés ruraux; tous les sports pour lesquels nous possédons des effectifs suffisant en effet, présentent une moyenne d'accidentés ruraux inférieurs à la moyenne générale.

Parmi les ruraux, il est intéressant de voir quelle est la répartition de ceux-ci par sport (% de chaque sport pour l'ensemble des dossiers ruraux) :

51,72 % de footballeurs,
23,86 % de rugbymen,
4,41 % de judokas
4,13 % de basketteurs
4,03 % de divers sports
3,31 % de skieurs
2,89 % de handballeurs

2.62 % d'athlètes
1.93 % de gymnastes,
1.10 % de cavaliers.

Nous voyons, par cette statistique, que le rugby et le football sont les sports que pratiquent 75 % des accidentés ruraux, dont 50 % pour le seul football. Le judo, le basket et le ski, avec des pourcentages de pratique très inférieurs, sont encore les sports les plus pratiqués.

Notons que notre enquête portant sur le début de l'année, il est normal de voir le ski tenir une place relativement importante ; d'une part, parce que dans les montagnes il est un débouché fort intéressant aux ruraux dont la ferme vit en circuit fermé, et pour qui l'hiver est une morte-saison. D'autre part, parce que les jeunes dont la force technique n'est pas suffisante pour leur permettre de devenir moniteurs ont une motivation forte pour améliorer celle-ci, et donc, en s'entraînant le plus possible, ont également plus de chances de se retrouver dans la statistique des blessés, non professionnels. Il est certain qu'une enquête portant sur les accidents des mois de juin et juillet, par exemple, ne présenterait pas ce pourcentage de skieurs. (sans compter le fait que la majprité des skieurs parte en famille, au moment des vacances scolaires, et donc que c'est à partir de la mi-décembre, ou de Pâques , qu'il faut s'attendre à voir augmenter le pourcentage de skieurs d'orine urbaine).

En ce qui concerne le pourcentage de chaque sport parmi les joueurs urbains, nous voyons, là encore, que ce sont les football et le rugby, comptant à eux deux 55 % des sportifs, qui dominent. Mais là, le judo, en troisième position, affirme sa vogue avec 13 %. Viennent ensuite la gymnastique - montrant l'importance du mouvement pour lui-même chez les sportifs urbains - et le ski - montrant leur besoin de détente et d'évasion - le basket et le handball à peu près à égalité (sports d'équipe moins violents que les premiers cités). L'athlétisme et les sports équestres tiennent une place nettement moins intéressante.

Sur 2579 fiches, nous trouvons en 1965, en général, 28,11 % de sportifs ruraux, contre 68,47 % de sportifs urbains.

Ce 28 % est à peu près celui du rugby. Au contraire, les joueurs de football sont plus ruraux que la moyenne 39,34 % (plus de 11% d'augmentation sur la moyenne générale des sportifs). A l'inverse, le judo avec 11,67 % et la gymnastique avec 11,11 % sont tous deux de 17 % inférieurs à la moyenne générale : ce sont, de toute évidence, des sports répandus dans les milieux urbains, en priorité.

Peut-on tirer comme conclusion, de ces chiffres, que nos échantillons d'accidentés représentent, non l'échantillonnage de la population sportive rurale et urbaine, mais les accidentés seulement, et qu'ils peuvent signifier que les ruraux sont plus blessés proportionnellement au football qu'au rugby, à l'inverse des citadins, par exemple, pour des raisons tenant au mode de vie des uneset des autres ?

Les ruraux bénéficient encore - pour assez peu de temps, étant donné la mécanisation croissante de l'agriculture, transforment l'ouvrier agricole en technicien - d'un espace moteur large, qui leur permet une dépense motrice importante au cours de leur travail même (et non pas seulement lorsqu'ils se livrent au sport), et, du fait de l'exercice, possèdent des muscles en bon état, mieux adaptés que ceux des citadins à la prévention des accidents possibles, de par leur résistance et leur contrôle moteur devenu machinal. En principe, on pourrait donc considérer que, pratiquant le même sport, un joueur urbain, à l'espace moteur étroit, et qui a peu l'occasion d'exercer sa force musculaire dans la vie courante, a plus de chance que le joueur rural, à technique et ancienneté sportive égale, d'une part d'éviter l'accident, d'autre part de présenter en ce cas une bonne récupération fonctionnelle. Le rural devrait mieux se préserver au cas de choc avec un autre joueur.

Tout ceci est purement hypothétique, et nos effectifs n'ont pas permis de trancher cette question. Mais nous avons tenu à poser le problème, qu'il serait très intéressant de pouvoir résoudre rapidement.

MILIEU (1965)

- Effectifs et pourcentages

SPORTS	RURAUX		URBAINS		INCONNUS		TOTAL	
	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%	Eff.	%
football	375	39.34	551	57.81	27	2.83	953	36.95
rugby	173	27.03	432	67.50	35	5.46	640	24.81
judo	32	11.68	239	87.23	3	1.09	274	10.62
ski	24	19.67	91	74.59	7	5.73	122	4.73
basket-ball	30	24.59	92	75.40	.	.	122	4.73
handball	21	18.10	94	81.04	1	0.86	116	4.49
gymnastique	14	11.12	108	85.71	4	3.17	126	4.88
athlétisme	19	28.78	44	66.66	3	4.54	66	2.55
sp. équest.	8	28.58	18	64.28	2	7.14	28	1.08
divers	29	21.97	97	73.48	6	4.54	132	5.15
TOTAL	725	28.11	1.766	68.48	88	3.41	2.579	100 %

- Place des différents sports parmi les ruraux et les urbains (%)

	RURAUX	URBAINS
FOOTBALL	51.72	31.20
RUGBY	23.86	24.46
JUDO	4.41	13.53
SKI	3.31	5.15
BASKET BALL	4.13	5.20
HANDBALL	2.89	5.32
GYMNASTIQUE	1.93	6.11
ATHLETISME	2.62	2.49
SP. EQUESTRES	1.10	1.01
DIVERS	4.03	5.53

134

C

RESULTATS EN FONCTION DE DIVERS FACTEURS

I. SEXE p. 90
II. AGE p. 92
III. MOIS D'ACCIDENT p. 97
IV. PROFESSION & JOUR D'ACCIDENT p. 105
1) Jour d'accident p. 105
2) Profession p. 109
3) Profession & sport pratiqué p. 110
4) Accidents des sportifs scolaires p.116
5) Jour d'accident & profession (tableaux) p. 119
V. GEOGRAPHIE DES ACCIDENTS p. 123
1) Introduction : domicile et club, club & lieu d'accident p. 123
2) répartition des sportifs par régions (p. 126) et par sports (p. 128)
3) Les conditions de l'habitat p. 131
VI. CIRCONSTANCES, MECANISMES, RESPONSABILITES DES ACCIDENTS p. 135
A - CIRCONSTANCES DES ACCIDENTS p. 136
- compétition p. 140
- entraînement p. 143
- circonstances d'accident et nature de la lésion p. 147
B - MECANISMES p. 150
1) Introduction p. 150
2) Etude détaillée : p. 151
- chutes p. 151
- contacts, accrochages, rencontres, placages, etc... p. 154
- coups p. 156
- heurts p. 157
- efforts, faux mouvements, claquages p. 158
3) Mécanismes des lésions et âges des blessés p. 159
C - LES RESPONSABILITES A RECHERCHER p. 164
- Tiers p. 164
- Victime p. 164
- Partagées ou multiples p. 166
- Les responsables sportifs p. 167
D - LIEU PRECIS DE L'ACCIDENT p. 170

VI - CIRCONSTANCES - MECANISMES - RESPONSABILITE DES ACCIDENTS

A - CIRCONSTANCES DES ACCIDENTS - COMPARAISON DES POURCENTAGES TROUVES.

Le Professeur LA CAVA distingue, dans la statistique italienne, les sports où les circonstances même du jeu sportif impliquent le contact avec un partenaire ou adversaire, et ceux où il n'est normalement pas question de contact. Dans la première catégorie, il est facile de s'attendre à voir l'accident survenir lors du jeu, tandis que dans la seconde, c'est l'entraînement qui est la circonstance la plus fréquemment retrouvée, par suite "d'une diminution de l'attention et de l'application du sportif à son effort technique ; il change ses conditions de travail et provoque ainsi l'accident".

Notons, sous ce rapport, l'étroite parenté qui existe entre les circonstances, le mécanisme, et la responsabilité de l'accident. Un accident survenu à l'entraînement aura le plus souvent pour seul responsable le blessé lui-même, alors que dans les sports d'équipe la responsabilité est soit générale, soit partagée entre le joueur et un ou plusieurs autres sportifs.

La statistique italienne considère que 78,19 % des accidents surviennent au cours du jeu pour les sports d'équipe et de combat : football, rugby, escrime, boxe, lutte, etc... (crickett volley ball, basket ball.)

Au contraire la fréquence au cours de la compétition est basse pour la gymnastique, le patinage, les sports équestres, la natation, les sports d'hiver, les poids et haltères.

Notons cependant que les plus forts pourcentages d'accidents de compétition pour la statistique italienne, surviennent

dans des sports mécaniques : motonautisme, cyclisme, motocyclisme qui dominent encore les sports d'équipe.

La compétition représente globalement 61,28 % des circonstances d'accident pour la statistique italienne, 71,47 % pour nos chiffres de 1965 et 76 % pour 1967.

Les pourcentages sont de toute façon très élevés, mais il faut tenir compte que pour toutes ces statistiques l'effectif des sports d'équipe, où cette circonstance est la plus fréquente, est lui-même élevé, et peut être tenu pour responsable de nos résultats.

L'entraînement représente, en 1965, 23,22 % des cas, pour la statistique italienne il est de 36,09 % et en 1967 nous trouvons 37 %. Les pourcentages sont encore plus proches les uns des autres que ceux de la compétition.

Pour les autres circonstances, leur détail varie selon les statistiques, et leur total s'étage de 2 à 12 %.

Notons que nous avons cru devoir mentionner des circonstances dont tant l'effectif que le pourcentage étaient très faibles dans notre statistique, du fait de leur importance réelle dans certains sports : escalade, saut, exploration...

De même, le loisir ou le jeu sportif ne sont pas des circonstances à négliger, si pourtant elles sont faiblement invalidantes ; de même, les accidents survenant au cours de "démonstrations", qui sont de même nature que les accidents de la compétition, avec cependant tout un contexte différent. Dans quelle mesure pourtant la plupart des matches sont-ils à classer comme purement compétitifs quand ils pourraient, psychologiquement, aussi bien entrer dans la catégorie des loisirs ?

Si l'on pouvait déterminer ceux qui entrent dans la première et la seconde catégorie, cela ne faciliterait-il pas énormément la distinction entre les jeux brutaux et les autres, du fait de leur pourcentage différent de joueurs blessés au cours de "circonstances normales de jeu", comme le mentionnent souvent les déclarations d'accident. Il nous semble aussi étonnant de voir ce terme revenir fréquemment qu'il semblait incroyable, au statisticien chargé de voir dans quelle mesure l'alcoolisme était cause des accidents de la route, de découvrir sur plus de 11 000 dossiers, qu'à peine plus de 100, dans notre pays record mondial de cette drogue, mentionnaient l'alcoolisme du conducteur : le gendarme lui-même n'est pas conscient du fait...

A part, il faut classer : le parachutisme, qui avec 2 % du total des "sauts" représente en fait presque 100 % de cette circonstance pour le sport lui-même : maximum difficilement égalable l'alpinisme et la spéléologie, qui avec 1 % d'"escalades" sont à peu près aussi gravement représentés à l'intérieur du sport.

Les circonstances d'accident de chaque sport, comme l'indiquent les tableaux, sont plus comparables et fidèles d'une année sur l'autre que ne le sont leurs totaux : en effet, il suffit d'un pourcentage plus ou moins grand de blessés de tel sport dans l'ensemble, pour que soit les pourcentages d'entraînement soit de compétition penchent vers l'augmentation ou la diminution : "la plus grande partie des blessures sportives," déclare le Professeur LA CAVA, survient au cours du jeu pour la plupart des sports comportant l'affrontement avec un ou plusieurs adversaires, comme dans le football, le rugby, l'escrime, la lutte, la boxe, etc..." Une augmentation d'effectifs de joueurs de ces sports fera donc pencher la balance vers une majorité d'accidents de compétition. "Les sports où cette haute fréquence ne se retrouve pas, comme la gymnastique, les sports

équestres, la natation, le patinage, les sports d'hiver sont ceux où le contact direct avec un autre joueur est fortuit" ; l'augmentation de ces effectifs augmentera le pourcentage d'accidents de l'entraînement ou du loisir.

On pourrait, pour un travail exhaustif, aller plus loin dans la détermination des circonstances exactes de l'accident : comme le notent les Drs COMMANDRE & REVELLI (La Pathologie du pied en médecine sportive, Lyon 1959) de nombreuses circonstances commandent de moins nombreux mécanismes d'accidents, tels, en rugby :

"Les traumatismes surviennent :
- lors de l'effondrement de la mêlée,
- lors des corps-à-corps, déclenchés par les joueurs de l'équipe, qui n'est pas en possession du ballon, afin d'arrêter son porteur et son protecteur dans son avance vers les buts adverses,
- lors de l'interception en pleine vitesse d'un rugbyman, qui se voit saisi aux cuisses ou aux chevilles avant d'être plaqué au sol,
- lors des "feintes" ou arrêts brusques, l'axe de la progression étant brutalement modifié, les articulations sont soumises à rude épreuve ...
- diverses évolutions sur le terrain peuvent porter le pied en varus ou en valgus, ménaçant les malléoles ; et, d'autre part, l'hyperflexion ou hyperextension peut traumatiser le tarse..."

→ EN CE QUI CONCERNE LA COMPETITION,

nous remarquons qu'il existe une concordance entre les chiffres italiens et ceux que nous avions trouvés pour 1965 et 1967 pour :

Football

athlétisme

motocyclisme:

et une parenté de pourcentages pour :

Rugby

basket-ball

volley-ball

tennis

Du fait de trop faibles effectifs, les pourcentages obtenus par nous en 1965 et 1967 ne sont pas comparables à ceux de la statistique italienne, toute similitude ne pouvant, pour l'instant, être considérée autrement que fortuite, pour les sports occupant le quatorzième rang et les suivants.

Nous n'avons pas de statistiques italiennes nous permettant de comparer handball et judo, ainsi qu'éducation physique.

Nos chiffres sont assez voisins pour les deux années, mais très différents des pourcentages italiens, en ce qui concerne :

le ski (44 contre 8 %)

la gymnastique (19 contre 8 %)

les sports équestres (20 contre 6%)

Le fait que sur 7 sports sur 10 nous trouvons des pourcentages voisins de ceux de nos voisins, nous induit à nous poser la question du pourquoi la non concordance des résultats concernant les trois autres sports.

Pour le ski, il est possible que la différence des pourcentages ne fasse que refléter une différence de population sportive. Nos skieurs sont pour 1965, pour près de 50 % des scolaires et étudiants, plus que des sportifs professionnels. Ils pratiquent ce ski comme un délassement, parfois dangereux, plus que comme une occasion de compétition.

En 1967, ce sont 37 % de scolaires et étudiants, contre 4 % de sportifs professionnels, que nous avons trouvés (remarquons qu'il s'agit des 100 premiers dossiers de l'année, et qu'ils correspondent donc à la fin des congés scolaires de Noël)

= COMPETITION :

1° Pour les sports qui suivent, le pourcentage d'accidents survenus au cours de la compétition est supérieur à 50 % pour l'une au moins des statistiques que nous possédons :

motocyclisme football handball rugby basket-ball athlétisme volley-ball	pour lesquels toutes les statistiques concordent
tennis	où la discussion est possible

2° Il est supérieur à 40 % pour :

ski	(pour lequel ce classement peut être discuté)

3° Il est inférieur à 30 % (sans contestation possible) pour :

judo

éducation physique

gymnastique

sports équestres

Nous obtenons bien entendu, grossièrement, une statistique inverse de celle que nous trouvons pour l'entraînement. Notons pourtant que le pourcentage des autres circonstances que l'entraînement et la compétition peut être également important, comme, par exemple pour les sports équestres (20 % dans notre statistique de 1967), le ski (50 %), le tennis (11 %), en ce qui concerne le sport de délassement et de loisir. Ces pourcentages deviennent respectivement 55 % pour le ski, 31 % pour les sports équestres, 25 % pour le tennis si l'on y ajoute diverses autres circonstances.

= CIRCONSTANCES D'ACCIDENT - POURCENTAGES COMPARATIFS

COMPETITION

SPORT	1967	1965	ITALIE
FOOTBALL	89	89,48	82,16
RUGBY	86	89,61	71,63
JUDO	23	21,19	
SKI	8	8,26	44,99
BASKET BALL	73	72,42	66,65
HANDBALL	79	81,19	
GYMNASTIQUE	8	4,84	19,56
ATHLETISME (léger)	59	50.00	54,05
(lourd)			35,72
MOTOCYCLISME	92		92,40
SPORT EQUESTRES	6	0	20,17
VOLLEY BALL	57	65,63	66,67
TENNIS	45		55,00
EDUCATION PHYSIQUE	16		
NATATION	12	66,66	38,82
CYCLISME	70		93,67
LUTTE	43		
ALPINISME	70	11,77	
PARACHUTISME	88		
BOXE	51		73,64
HALTEROPHILIE	19		35,72
ESCRIME	58		55,00
SPELEOLOGIE	72		
CANOE-KAYAK	42		
VOILE	9		
PATINAGE			48,32
MOTONAUTISME			100,00
SPORTS DE GLACE			59,33
CRICKETT			79,17
TOTAL TOUS SPORTS	76	68,54	61,28

COMPETITION

Classement par ordre décroissant des pourcentages obtenus

SPORTS	1967	1965	ITALIE
MOTOCYCLISME	92		92
FOOTBALL	89	89	82
RUGBY	86	89	71
HANDBALL	79	81	
BASKET BALL	73	72	66
ATHLETISME	59	50	54
VOLLEY BALL	57	65	66
TENNIS	45		55
JUDO	23	21	
EDUCATION PHYSIQUE	16		
SKI	8	8	44
GYMNASTIQUE	8	4	19
SPORTS EQUESTRES	6		20

= EN CE QUI CONCERNE L'ENTRAINEMENT

Nous retrouvons la concordance des pourcentages obtenus et des italiens pour :

gymnastique

athlétisme

moto

tandis que pour la plupart des sports nous découvrons des différences pouvant aller jusqu'à 15 % :

football	6	contre	17
rugby	4		8
ski	28		54
basket	22		33
sports équestres	62		74
tennis	30		45

Pour le volley ball, ce sont nos chiffres qui sont différents de 1965 à 1967, et le pourcentage de 1965 est assez proche du pourcentage italien.

Nous remarquons que la moyenne générale de l'entraînement pour 1967 est proche de la moyenne italienne, et nettement supérieure à celle que nous obtenions en 1965.

Ceci concorde avec le fait que pour chaque sport à l'exception de l'athlétisme, le pourcentage trouvé pour l'entraînement en 1965 est inférieur à celui de 1967. Il faut ici rechercher une différence significative dans la manière dont nous avons traité les observations qui nous ont été soumises ; notre classement s'étant opéré de façon différente, il se peut que nous ayions plus facilement classé en "Divers" en 1967 les renseignements mal interprétables qu'en 1965.

Dans le même ordre d'idées, il nous semble que les pourcentages d'entraînement trouvés par la statistique différente sont presque systématiquement supérieurs aux nôtres. Leur ordre de grandeur est généralement parallèle au nôtre. Il n'y a pas de sport pour lequel notre pourcentage soit très faible et le pourcentage italien très important, ou vice-versa.

Nous pensons donc pouvoir conclure à une relative concordance des résultats.

CONCLUSION

1° Pour les sports qui suivent, le pourcentage d'accidents survenus au cours de l'entraînement est supérieur à 50 % pour l'une des statistiques que nous possédons :

gymnastique

éducation physique

judo

sports équestres

ski

2° Il est supérieur à 40 % pour les sports :

volley ball

athlétisme

tennis

3° Il est compris entre 30 et 40 % pour :

basket ball

4° Il est inférieur à 30 % pour :

handball

rugby

football

motocyclisme

Notons que la concordance des statistiques n'étant pas parfaite, l'on peut également considérer :

le volley-ball comme appartenant à la fois à 2° et à 4°

le ski comme appartenant à la fois à 1°, 2°, 3° et 4°

le tennis comme appartenant à la fois à 2° et à 3°

le basket ball comme appartenant à la fois à 3° et à 4°

le rugby comme appartenant à la fois à 3° et à 4°

alors que pour les autres sports il n'y a pas de contestation, d'une statistique à l'autre, sur le rang à leur accorder :

1° gymnastique, éducation physique, judo, sports équestres

2° athlétisme (à 1 % près)

3° handball, rugby, football, motocyclisme

CIRCONSTANCES D'ACCIDENT - POURCENTAGES COMPARES

ENTRAINEMENT

SPORT	1967	1965	ITALIE
FOOTBALL	9	6,94	17,01
RUGBY	14	9,21	28,28
JUDO	73	73,98	
SKI	37	28,93	54,38
BASKET BALL	24	22,41	33,39
HANDBALL	19	17,82	
GYMNASTIQUE	89	88,71	80,12
ATHLETISME (léger)	39	40,63	42,66
(lourd) (= Poids & Halt.)			64,28
MOTOCYCLISME	3		7,39
SPORTS EQUESTRES	63	62,97	74,19
VOLLEY BALL	42	25,00	29,82
TENNIS	30		45,00
EDUCATION PHYSIQUE	81		
NATATION	51	16,67	56,47
CYCLISME	16		5,74
LUTTE	46		
ALPINISME	0	47,06	
PARACHUTISME	10		
BOXE	43		26,23
HALTEROPHILIE	69		64,28
ESCRIME	23		45,00
SPELEOLOGIE	0		
CANOE KAYAK	7		
VOILE	27		
PATINAGE			51,08
MOTONAUTISME			0
SPORTS DE GLACE			40,67
CRICKETT			19,79
TOTAL TOUS SPORTS	37	23,31	36,09

ENTRAINEMENT

Classement par ordre décroissant des pourcentages obtenus

Sports	1967	1965	ITALIE
GYMNASTIQUE	89	88	80
EDUCATION PHYSIQUE	81		
JUDO	73	73	
SPORTS EQUESTRES	63	62	74
VOLLEY BALL	42	25	29
ATHLETISME	39	40	42
SKI	37	28	54
TENNIS	30		45
BASKET BALL	24	22	33
HANDBALL	19	17	
RUGBY	14	9	28
FOOTBALL	9	6	17
MOTOCYCLISME	3		7

On peut classer, par pourcentages dégressifs, les sports en entraînement, compétition, et autres activités (le loisir en particulier), dans l'ordre :

Entraînement	Compétition	Autres circonstance
95 gymnastique	90 football	60 ski
75 judo	90 rugby	10 athlétisme
40 athlétisme	80 handball	5 football
30 ski	70 basket ball	4 basket-bal
25 basket-ball	50 athlétisme	4 judo
20 handball	20 judo	3 gymnastiqu
10 rugby	10 ski	1 rugby
7 football	2 gymnastique	1 handball

Du point de vue de la nature des lésions, nous trouvons, dans l'ordre, les contusions et plaies avec le tiers du total des lésions, puis les entorses àvec 30 %, les fractures avec 17 % (déjà ce troisième pourcentage n'atteint qu'à peine la moitié du taux des précédents), puis les lésions musculo-tendineuses 8 %, les luxations 6 %, les lésions diverses 4 %, les dents (moins de 2 %), et enfin, les lésions vasculo-nerveuses.

Du point de vue plus détaillé, remarquons :

- pour les fractures : la compétition est double de l'entraînement. Sur ses 10 % elle compte 5 % de football et 4 % de rugby. L'entrainement compte 2 % de judo et 1 % de gymnastique pour un total de 5 %.
- pour les entorses : la compétition est triple de l'entraînement. Sur ses 20 %, elle compte 12 % de football (le quart des lésions de ce sport), 6 % de rugby, 1 % de basket ball et de handball. L'entraînement, sur ses 7 %, compte 2 % de judo, 1 % de gymnastique et de football. Le loisir représente 2 % dont 1 % de ski.
- pour les luxations: Le total général est faible. La compétition est double de l'entraînement. Rugby et football représentent chacun 1 % de ses 4 %, tandis que les 2 % d'entraînement comptent 1 % de judo.

- Pour les contusions et plaies, la compétition est presque 5 fois supérieure à l'entraînement. Sur ses 25 % (donc le 1/4 du total général) on trouve 13 % de football (le 1/8° du total général) 9 % de rugby, 1 % de basket, handball et athlétisme. L'entraînement, dans ses 6 % compte 2 % de judo, 1 % de gymnastique, rugby, football. Les activités de loisir sont par contre là très faiblement représentées.

- pour les lésions musculo-tendineuses, la compétition est presque triple de l'entraînement. Sur ses 6 %, on trouve 3 % de football, 2% de rugby ; à l'entraînement, sur 2 %, on ne voit pas de pourcentage nettement supérieur dans un sport plus qu'un autre.

- pour les lésions vasculo-nerveuses, au dernier rang des types de lésions, on peut dire que l'entraînement est moitié plus faible que la compétition ; et que le football y vient en tête.

- pour les lésions dentaires, comptant 1,6 %, on trouve 1,3 % de compétition, dont près d'un % représenté par les fractures dentaires du rugby. Si l'on compare ce seul pourcentage de fractures dentaires au rugby, au total des lésions vasculo-nerveuses pour tous les sports, ils sont égaux.

Les 4 % de lésions diverses se répartissent pour moitié en compétition, et pour un quart entre entraînement et loisir ou inconnus.

En étudiant maintenant ce tableau par sport, nous trouvons :

- pour le football : 9/10 de compétition ; dont 30 % d'entorses, de contusions et plaies, 10 % de fractures : 70 % au total pour 3 items. Les contusions et plaies du football représentent 13 % du total général des lésions, les entorses 12 % : à elles deux, ces lésions représentent le 1/4 du total général :

- pour le rugby, 9/10 de compétition également ; dont 1/3 de contusions et plaies, 1/4 d'entorses, 15 % de fractures.
- pour le judo, sport aux accidents d'entraînement (75 %) on n'a contre ces 3/4 qu'1/5 de compétition; 1/5 de lésions d'entraînement sont des fractures, 15 % sont des entorses, des contusions et plaies, et 12 % des luxations. C'est aussi le sport des luxations : presque le tiers du total général de ces lésions.
- pour le ski, où le loisir vient au premier rang, avec 60 % contre 30 % d'entraînement (au 4° rang) et 10 % de compétition (à l'avant-dernier rang), 1/4 des lésions sont des entorses pendant les activités de loisir ; 10 % sont des fractures ; on trouve également des entorses (10 %) à l'entrainement.
- pour le basket-ball, le pourcentage de compétition est encore élevé 70 % bien qu'il ne vienne qu'au 4° rang ; on y trouve 1/3 d'entorses (qui dépassent ici les contusions et plaies qui n'arrivent qu'en seconde position avec le 1/5 des lésions), et 10 % de factures. L'entraînement, compte pour 1/4 du total, dont 10 % d'entorses.
- pour le handball, la compétition représente 80 % du total (3° rang) et l'entraînement 20 %. En compétition, on trouve 1/3 d'entorses, 1/4 de contusions et plaies (là encore l'ordre général n'est pas respecté), 1/8 de fractures.
- pour l'athlétisme, l'entraînement avec 40 % est au 3° rang (après gymnastique et judo), mais son pourcentage est dépassé par celui de la compétition: 50 % pourtant, au 5° rang. Le 1/3 du total de son effectif est représenté par les contusions et plaies de la compétition (on songe aux coups de pointes) ; les entorses, contusions et plaies de l'entraînement comptent pour un second 1/3.

- pour la gymnastique, qui vient en tête de l'entraînement avec 95 %, on trouve 1/4 de fractures, 1/3 d'entorses, contusions et plaies : près de 90 % sont représentés en 3 item.

En conclusion nous trouvons, dans l'ordre :

13 % de contusions et plaies de football, en compétition 12 % d'entorses du même 9 % de contusions et plaies de rugby, en compétition 6 % d'entorses du même 5 % de fractures de football en compétition 4 % de fractures de rugby en compétition 3 % de L.M.T. de football en compétition 2 % de fractures de judo à l'entraînement entorses du même contusions et plaies du même luxations et rugby en compétition L.M.T. du même	football et rugby occupent les 7 premières places avant qu'apparaissent un 3° sport
1 % de fractures dentaires du rugby en match contusions et plaies du même à l'entraînement contusions et plaies du football à l'entraînement entorses du même luxations du même en compétition luxations du judo à l'entraînement fractures de gymnastique à l'entraînement entorses de gymnastique à l'entraînement entorses de basket en compétition entorses de handball en compétition entorses de ski en loisir et autres activités	1% de contusions et plaies : en compétition pour: basket handball athlétisme soit au total 26 mentions (% supérieurs à 1 % du total) dont 16 compétition 9 entrainement 1 loisir

B - MECANISMES D'ACCIDENT

1 - Pour l'ensemble des dossiers observés, les chutes sont les causes premières des accidents dans 2 statistiques sur 3 avec près de la moitié du pourcentage total : il s'agit de nos dossiers 1965 et 1967. Pour la statistique italienne, ce sont les contacts et rencontres entre joueurs qui tiennent la première place, les chutes ne venant qu'en second avec 25 % du pourcentage total, passant du double au simple.

Les rencontres, qui sont à 50 % dans la statistique italienne, passent à 23 % pour 1965 et 12 % en 1967. On voit que leur pourcentage peut varier du simple au quadruple.

Les coups viennent ensuite. Il faut dire que cet item concerne aussi bien les coups directement reçus d'un adversaire, que les coups d'objets divers : la balle du tennis, la batte du cricket, etc... Le coup de pied de cheval est à noter en sports équestres comme relativement fréquent, malgré les précautions de se placer en tête de celui-ci que l'on apprend dès les rudiments de ce sport ... On en trouve de 6 à 22 %.

Les heurts (contre un obstacle fixe, par opposition aux coups reçus de quelque chose de mobile) sont moins fréquents : de 3 à 6 %.

Les claquages ont une fréquence variable : 6 à 8 % dans les 2 statistiques, 1 % seulement pour 1967. Ce 1 % semble nettement inférieur à ce que la littérature donne. Tout échauffement mal exécuté, toute tentative pour faire donner à un muscle son maximum avant l'échauffement complet, sont responsables de claquages, et nous verrons des statistiques, en judo, par exemple, où ce pourcentage est bien plus élevé.

Les "divers", comprenant toutes les causes mal catégorisables, varient de 2 à 29 %.

2- En étudiant chaque type de mécanisme séparément :

- LES CHUTES

- le ski vient en tête dans toutes les statistiques avec 86 à 92 % du total des mécanismes retrouvés pour ce sport. Il s'agit de chutes de mécanisme exact non détaillé, ou de mauvaise réception après une difficulté technique.

- la gymnastique vient en second pour l'statistique , au troisième rang pour l'Italienne et 1967 : 56 à 78 % des mécanismes d'accident, là encore, sont des chutes. Remarquons que le pourcentage italien, le plus élevé, est également celui où la gymnastique ne vient qu'en troisième position.

- le motocyclisme, que nous ne trouvons que dans 2 statistiques, varie de 49 à 84 % : au second ranf italien, au 5° pour 1967.

- le judo, dans nos 2 statistiques, compte 54 à 58 % de chutes, soit encore plus de la moitié ; il s'agit bien entendu de mauvaise projection ou de mauvaise réception au sol (la responsabilité du lanceur et du lancé étant difficile à déterminer, du fait de leur possible différence de niveau technique).

- les sports équestres, de 68 à 72 %, sont au second rang avec un pourcentage plus faible que celui qui correspond à leur 4° rang italien. Notons que les chutes de cheval sont souvent très graves, et que notre statistique ne permet pas de déterminer la gravité de la chute.

- le rugby dont les pourcentages de chutes varient de 8 à 55 %, est plus difficile à classer à sa place logique. En fait, pourtant, les différences portent sur le mode de classement : selon que les chutes dues à un placage sont classées chutes ou contact, les rangs varient. En aditionnant ces 2 item, on trouve, pour 1965 : 67,8 %, pour 1967 : 74 %, pour la statistique italienne : 93 %. Les pourcentages sont bien plus comparables.

- le volley-ball, de 16 à 50 % de chutes, passe dans la catégorie des sports où celles-ci ne sont pas obligatoirement en tête de liste.

- le basket-ball, compte pratiquement les chutes en tête, mais leur pourcentage maximal est plus bas que pour les sports précédents : de 36 à 53 %. Il s'agit principalement de mauvaise réception au sol après un saut sur le ballon. Nous voyons que les contacts entre joueurs sont une cause presque aussi importante d'accidents.

le handball, de 33 à 40 %, bien que comptant les chutes en tête pour les 2 statistiques que nous possédons, ne dépasse pas de beaucoup le 1/3 des lésions pour ce mécanisme ; nous verrons que les contacts, coups, et divers, sont également très importants à considérer. Comme pour le basket - où il faut les noter - les glissades, après les mauvaises réceptions au sol après course au ballon, sont un facteur respectable d'accident. Une meilleure attention portée à l'entretien et à la nature du sol utilisé, une stricte obligation de chaussures anti-dérapantes, permettrait à peu de frais d'éviter pratiquement 5 % des accidents dans ces deux sports, soit un sur 20 .

- le football, de 12 à 28 % ne place les chutes au premier rang que pour une seule statistique, la plus élevée en pourcentage (1967) ; et, pour les deux autres, au troisième rang. Les contacts entre joueurs y sont égaux sinon plus importants, en tant que causes d'accident. Les glissades, les mauvaises conditions de terrain - également responsables de glissades, notons-le - et la mauvaise réception au sol après saut vers le ballon, sont presque à égalité, bien que la majorité des chutes restent sans explication (du point de vue du dépouillement du dossier).

- l'éducation physique, pour laquelle nous ne possédons qu'une seule statistique, ne compte les chutes qu'en second après les mécanismes divers inclassables. A elles deux, ces causes représentent cependant près de 90 % du total.

- pour l'Athlétisme, les chutes, de 31 à 38 %, sont au premier ou au second rang. On est toujours à environ 1/3 des causes d'accidents.

- au tennis, nous sommes dans des pourcentages voisins : 29 à 38 %, et chaque fois au second rang (après divers ou claquages).

- comme nous l'avons déjà dit, au total, les chutes viennent au premier ou au second rang des causes d'accident.

LES CONTACTS, ACCROCHAGES, RENCONTRES, PRISES, PLACAGES, ETC...

Il s'agit de toutes les occasions, normales ou non, qui font se télescoper deux joueurs. Les italiens distinguent à juste titre, entre les sports où le contact est normal, fait partie de la règle même du jeu, comme la prise de judo, le placage du rugby, le coup donné par le boxeur, l'escrimeur, etc... qu'ils définissent comme sport de combat; par opposition aux sports dits individuels, où l'effort de chacun est indépendant de celui du voisin, et où la rencontre est exceptionnelle: athlétisme, sports d'hiver, cyclisme et motocyclisme, tennis, sports équestres, gymnastique, en principe, sont des sports d'effort solitaire. Ainsi, déclare le Professeur LA CAVA, pour les sports de combat, l'on vérifie que la majorité des lésions ont pour cause l'action directe d'un adversaire ou partenaire (plus de 50 % des cas) ; pour les sports individuels, les chutes(60,25 %) sont suivies par les claquages et efforts (15,25 %) et de très peu de rencontres entre concurrents. Deux exceptions, dues à l'exiguité des conditions

d'exercice (et surtout de départ) : athlétisme (coups de pointes) et cyclisme (accrochages entre voisins). Le Professeur LA CAVA conclut à la responsabilité des arbitres, de qui dépend le contrôle de la conduite des joueurs, pour éviter les hauts pourcentages trouvés dans les sports de combat, de rencontres même inconscientes et involontaires, ce qui reste souvent à prouver ... en ce qui concerne les sports individuels, où le pourcentage de claquages est nettement plus élevé que celui des rencontres, c'est la meilleure préparation technique qui semble à recommander.

- pour l'ensemble de nos statistiques, nous en trouvons de 12 à 50 % : de toutes façons, ces pourcentages sont trop élevés.

- pour le football, il est de 27 à 50 % : entre le quart et la moitié des lésions. Comme pour le rugby, c'est un sport où le contact fait partie de l'action, et où il faut s'attendre à un certain pourcentage de cette cause d'accident.

- pour le rugby, il varie de 12 à 95 % ; il vient en tête de cette cause d'accident pour deux statistiques sur 3 (1967 et pour l'Italie).

Il faut mettre à part le judo, où le contact est normal et responsable des chutes.

- le handball compte 18 à 25 % de contacts : entre 1/4 et 1/5 du total.

- le basket-ball compte 16 à 44 % : de 1/8 à 1/2 soit une très large variation. Il faut pourtant remarquer qu'en principe il n'est pas permis, dans ces sports, de bousculer l'adversaire; pourtant comme nous le voyons, il existe en ce sport, pour qui, comme dans le handball, le joueur se déplace de façon importante, un fort contingent d'accident, dû à l'action du voisin.

- Au contraire, pour le volley-ball, où chaque joueur ne sort que rarement du territoire qui lui est alloué, nous trouvons des pourcentages très inférieurs à ceux des sports d'équipe précédents, pour chaque statistique : en 1967 de 7 pour le volley à 18 (plus du double) en basket-ball, en Italie de 9 pour le volley à 4 pour le basket (plus de quatre fois autant).

- les pourcentages qui restent concernent les sports"individuels" des Italiens : ski, gymnastique, sports équestres, athlétisme, éducation physique, tennis, ne comptent pas plus de 3 % de contacts entre joueurs, à juste titre.

LES COUPS

Dans une certaine mesure, on pourrait les classer dans les contacts entre joueurs, car souvent c'est l'intention qui distingue un contact fortuit et un coup délibéré, mais l'intention n'est pas donnée par la statistique. Contacts et coups, pour le football par exemple, totalisent 50 à 70 % des lésions.

Il faut cependant distinguer entre ce qui est coup occasionné par un autre sportif et coup d'objet : les balles et ballons peuvent se recevoir en pleine figure sans qu'il y ait d'intention délibérée de la part du lanceur.

Le coup de pied de cheval n'est pas le coup de tête ou de pied d'un partenaire ou adversaire. Nous trouvons très souvent la mention, en lieu de cause d'accident "shoot adversaire". Des contusions aux fractures, naturellement, on peut s'attendre à retrouver cette mention. De même, la mention "dispute de balle" se retrouve surtout en handball, mais également en rugby, football et basket, pour 4 à 10%

des cas ... Les shoots de l'adversaire comptent pour 1 à 11 % des cas d'un sport à l'autre : 11 en football, 6 en rugby, contre 1 au basket ; le shoot du joueur blesse ce dernier bien plus rarement en handball et football principalement. On retrouve en football les coups de poings, les coups de coude en basket (2 %), football, rugby, et gymnastique ; les coups de tête surtout en judo, mais également en rugby, football, basket, handball et gymnastique.

Il est peut-être à remarquer que ces détails sur les coups sont plus faciles à connaître que ceux des chutes, par exemple, qui sont inconnus pour près de 20 % au total (50 % en ski, 14 à 18 % en football et rugby).

- L'athlétisme vient en tête avec 44 % de coups de pointes (dans la bousculade du départ, généralement), pour notre statistique de 1967. Il est à noter que la statistique italienne ne mentionne qu'à peine cette possibilité, alors qu'elle compte 19 % de "divers".

- Football, handball, rugby, basket, comptent encore pour 1965 des pourcentages relativement élevés comparativement à ceux trouvés pour 1967 et en Italie. Comme il faut s'y attendre, les sports "individuels" comptent aussi bien peu de coups que de contacts.

LES HEURTS

Durant l'exercice de n'importe quel sport il suffit d'une inattention pour que le heurt contre l'obstacle se produise ; les sports où une grande vitesse est atteinte sont évidemment ceux où l'inattention risque de coûter le plus cher. Cette cause d'accident, pour ces raisons, si elle est responsable d'une gravité exceptionnelle des lésions, est rare, le maximum retrouvé étant de 9 % pour la gymnastique (1967). Il peut également s'agir de la rencontre d'un

obstacle imprévu (ski), parfois d'obstacles fixes ou buts ou bases : ski, football, rugby, basket, handball, gymnastique. Il peut également s'agir de désiquilibre (cyclisme, moto et sports d'équipe). Un cas particulier : le judo, où la quantité du matériel et la dispersion des tatami et de l'environnement peut être une cause importante des accidents suivant les projections des joueurs : il est fatal, si l'espace de chute est étroit et les limites de la pièce mal calculées, que le joueur sera projeté sur un obstacle quelconque. De même, on a vu des installations sportives scolaires (en particulier intérieures) où le joueur allait se blesser contre murs et portes : cela devrait être évité.

Le fait que le matériel et les installations soient probablement à revoir nous semble impliqué par les pourcentages faibles mais retrouvés dans pratiquement chaque sport, de cette cause d'accident.

LES EFFORTS, FAUX MOUVEMENTS ET CLAQUAGES

On les retrouve dans 1 à 8 % des cas ; du fait que bien souvent ils n'ont pour cause que l'impréparation technique du blessé, il s'agit encore de pourcentages traduisant une trop grande fréquence.

- La gymnastique vient en tête, avec 7 à 24 % des cas.
- L'athlétisme compté aussi 4 à 37 %, ce qui est également énorme.
- Le volley-ball, peut-être à cause du type d'effort rapide entrecoupé de pauses qu'il exige, vient en tête de la statistique italienne avec 55 % des cas.
- Il est à noter qu'on en trouve sensiblement moins dans la statistique de 1967 qu'en 1965, et que dans la statistique italienne bien antérieure. Là peut-être peut-on mettre en cause une amélio-

ration de la condition physique des joueurs, pour l'ensemble des sports : seul le motocyclisme n'en compte aucun cas, ce qui s'explique par la nature de l'effort fourni.

Dans les"divers", on retrouve trop de causes fortuites ou non pour qu'il soit utile d'en tenter une classification.

En conclusion, à côté de causes facilement évitables, on en trouve qu'une meilleure exécution technique, une plus grande surveillance et entretien des installations suffiraient à faire disparaître.

3- MECANISME DES LESIONS ET AGES DES BLESSES

Le tableau (1965) distingue entre les chutes et les efforts de joueurs isolés d'une part, et les joueurs inclus dans un groupe.

Qu'il s'agisse des chutes, des efforts, des accidents de groupe, ou du total des blessés, l'ordre des pourcentages décroissant reste le même, et les variations de valeur des pourcentages sont elles-mêmes très faibles: 51-54 % de joueurs de moins de 21 ans, 31-34% de 20 à 30 ans, 10-13 % de 30 à 40 ans, 2 % de 40 à 50 ans, 1 % de plus de 50 ans, et autant d'inconnus.

De même, si l'on considère le pourcentage d'accidentés de groupe ou isolés, et parmi ces derniers les chutes et les efforts, on trouve pour chaque groupe d'âges des valeurs voisines : le "groupe" domine très nettement avec 48-60 % (moyenne générale 58 %) excepté pour le groupe d'âge excédant 50 ans où les chutes, isolées, diminuent au contraire ; il s'agit de sportifs représentant un faible contingent (0,45 % du total) et pratiquement des sports individuels, principale-

ment. Les accidents de joueurs isolés présentent la particularité d'être plus fréquents avec l'âge : 21-23 % avant 30 ans (moyenne générale 23 %) puis 25, 35, 36 %. Le pourcentage d'efforts et claquages est pratiquement constant avec l'âge jusqu'à 50 ans où il se met à doubler : de 4 à 6 il devient 9 %. Celui des chutes augmente avec l'âge, avec la restriction que nous aurions dû formuler en parlant des accidents de joueurs isolés, que l'âge de 20 à 30 ans semble être celui de la meilleure forme sportive individuelle : on compte moins d'accidents de joueurs isolés à cet âge qu'auparavant et ensuite, et moins de chutes.

Si l'on considère chaque item isolément, on remarque que les chutes représentent 21 % des dossiers à mécanismes connus, les efforts 6 %, les accidents de groupe 72 %. Ces derniers comptent pour 38 % les moins de 20 ans, pour 25 % les 20 à 30 ans, pour 7 % les plus de 30 ans. A 11 % on trouve les chutes des moins de 20 ans, 7 % celles des plus de 20 ans, puis 2,5 %. Le pourcentage des efforts est supérieur avant 20 ans (3 % contre 2 %). L'étude des seuls dossiers à mécanismes connus montre peut-être mieux la vulnérabilité des plus jeunes.

MECANISMES DES ACCIDENTS - 1967 et 1965 - Italie (Globaux) (%)

Sports	Chutes Déséquilibre Glissade Dérapage	Rencontres Accrochages Contact Prise Placage	Heurts Chocs	Coups	Efforts Claquages Faux mouvements	Difficultés techniques ou obstacle fixe ou mauvaise réception au sol et divers
FOOTBALL.						
- 1965	21.8	39.9	1.7	29.7	5.9	1.0
- 1967	28	29	2	26		15
- Italie	12.04	49.92	0.19	1.52	5.73	30.69
RUGBY :						
- 1965	55.4	12.4	5.9	22.1	3.9	0.3
- 1967	20	54	1	8		17
- Italie	7.67	85.38	0.23	1.30	2.71	2.94
JUDO :						
- 1965	58.1	31.3	0.4	5.3	3.7	1.2
- 1967	54	12	2	4		28
SKI :						
- 1965	92.2	1.9	2.6	1.9	0.7	0.7
- 1967	91	3	1	1		4
- Italie	86.39	1.48	5,03			7,10
BASKET-BALL :						
- 1965	52.6	16.4	1.7	22.4	5.1	1.8
- 1967	36	18	1	8		37
- Italie	37.50	43.66	1.81	4.35	6.70	5.98
HANDBALL :						
- 1965	39.6	24.6	0.9	27.4	4.7	2.8
- 1967	33	18	4	15		30
ATHLETISME :						
- 1965						
- 1967	31	1	4	44	4	16
- Italie	38.02	2.86	1.04		36.98	19.10
GYMNASTIQUE :						
- 1965	62.3	0.8	4.1	4.9	23.8	4.1
- 1967	56	2	9	2	7	24
- Italie	77.72		1.09		11.95	9.24
MOTOCYCLISME :						
- 1965						
- 1967	49	10	4			37
- Italie	84.68	4.85	2.20			7.49
SPORT EQUESTRES :						
- 1967	72			5		23
- Italie	68.37			23.47	2.04	6.12
VOLLEY-BALL :						
- 1967	26	7	6	7		54
- Italie	50	9.26	3.70	20.38	3.70	12.96
TENNIS :						
- 1967	29		4	21		46
- Italie	38.1			7.14	54.76	

MECANISMES DES ACCIDENTS - 1967, Italie (suite) (% sports à faibles effectifs)

Sports	Chutes Déséquilibre Glissade Dérapage	Rencontres Accrochages Contact Prise Placage	Heurts Chocs	Coups	Efforts Claquages Faux mouvements	Difficultés techniques ou obstacle fixe ou mauvaise réception au sol et divers
NATATION :						
- 1967	25	5	23	10	11	26
- Italie	18.18		6.25		45.45	
CYCLISME :						
- 1967	53	25	10		2	10
- Italie	16.50	42.82	2.71			37.97
LUTTE :						
- 1967	25	35		11	3	26
PARACHUTISME						
- 1967	4					96
HALTEROPHILIE						
- 1967	8		8	27	38	19
- Italie	49.24	35.36			8.68	6.72
ESCRIME						
- 1967	19		8	23	19	31
- Italie	22.22	55.56			22.22	
ALPINISME :						
- 1967	59		19		7	15
BOXE						
- 1967	5.7		5.7	68.6		20
- Italie	4.28			88.33		7.39
SPELEOLOGIE						
- 1967	84					16
PATINAGE						
- 1967	88		12			
- Italie (glace)	88.89		11.11			
- Italie (roulettes)	78.13	12.5	6.25		3.12	
YACHTING						
- 1967	27		9			64
CANOE-KAYAK						
- 1967	7		14			78
HOCKEY						
- 1967	20	20		20	20	20
LUGE						
- 1967	100					
CRICKETT						
- Italie	30.95	17.86		25.00	15.48	10.71

(sports à faibles effectifs pour 1967 : les pourcentages ne sont donnés qu'à titre indicatif)

(Fin des sports à effectifs suffisants)

EDUCATION PH.						
- 1967	42	1	2	8		47
TOTAL GENERAL (Sports à effectifs suffisants)						
- 1965	45	23.2	2.9	21.7	5.6	1.6
- 1967	43.6	12	3.1	11.4	0.9	29
-Italie	23.8	50	(—— 11.6 ——)		8.1	5.5

MECANISMES DES ACCIDENTS SELON L'AGE DES BLESSES

Effectifs

Mécanismes	Mineurs	de 20 à 30	30-40	40-50	plus de 50	Inconnus	TOTAL
Joueurs isolés	286	174	68	10	4	8	550
dont :							
- chutes	220	133	51	9	3	5	421
- efforts	66	41	17	1	1	3	129
Joueurs en groupe	742	490	146	14	3	27	1 422
Divers	215	164	55	5	4	17	460
TOTAL	1 243	828	269	29	11	52	2 432

Pourcentages par mécanisme

Joueurs isolés	51.74	31.69	12.64	1.45	0.74	1.75	100 %
dont :							
- chutes	52.28	31.59	12.11	2.13	0.71	1.18	100 %
- efforts	51.19	31.78	13.17	0.77	0.77	2.32	100 %
Joueurs en groupe	54.41	32.61	9.85	1.35	0.10	1.68	100 %
DIVERS	46.73	35.66	11.96	1.09	0.87	3.69	100 %
TOTAL	51.11	34.05	11.06	1.19	0.45	2.14	100 %

Pourcentages par âge

Joueurs isolés	23	21	25.3	34.5	36.4	15.4
dont :						
- chutes	17.7	16	19	31	27.3	9.6
- efforts	5.3	5	6.3	3.5	9.1	5.8
Joueurs en groupe	59.7	59.2	54.3	48.3	27.3	51.9
Divers	17.3	19.8	20.4	17.2	36.4	32.7
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

C. LES RESPONSABILITES A RECHERCHER

Mécanismes, circonstances et responsabilités de l'accident sportif forment en fait un ensemble inextricable où ces facteurs se superposent, se chevauchent, et retentissent l'un sur l'autre.

On peut pourtant tenter de sérier les types de responsabilités mises en cause.

1. LA RESPONSABILITE D'UN TIERS

Nous la trouvons engagée dans 13 % des cas. Elle est nettement supérieure à cette moyenne dans les sports d'équipe - 25 % pour le football, jusqu'à 30 % pour le rugby, et 40 % pour l'athlétisme.

Dans le cas où la faute du tiers n'est pas délibérée, il peut pourtant être poursuivi en Droit Commun, que ce soit directement par le blessé ou par l'intermédiaire de l'assurance de la victime. C'est là que se montre la nécessité de la police d'assurance "responsabilité civile", obligatoire pour les sportifs licenciés.

Elle est trop souvent délibérée : le défoulement de l'agressivité est une des motivations du choix que fait l'agresseur d'un sport d'équipe ; s'il s'accompagne d'un manque de contrôle de soi et de code moral, la responsabilité du joueur est doublée de celle de l'arbitre, dont la mansuétude est criminelle : le sport n'est pas un alibi pour le sadisme des associaux, s'il peut parfois leur être une technique de cure.

2. LA RESPONSABILITE DE LA VICTIME

Elle est bien plus dure à mettre en évidence, du fait que la responsabilité de la victime est très souvent inconsciente : en additionnant les responsabilités non déterminées et les fautes techniques, on trouve 50 à 60 % des cas.

Parmi les facteurs psychologiques de l'accident, il faut distinguer les facteurs névrotiques, les facteurs émotifs et la fatigue. Les facteurs techniques, et le choix de l'entraîneur, sont également à mentionner.

- les facteurs névrotiques : si l'on peut rechercher les motivations qui font choisir les sports de vertige et de vitesse, l'imprudence, consciente ou inconsciente ne se limite pas à la pratique de ces derniers. En sport comme les autres circonstances de la vie courante, on trouve des accidents auto-punitifs. En outre, les sociologues ont découvert que la maladie - et l'accident en est une - est un des rares moyens socialement acceptés pour qu'un adulte puisse éviter d'assumer ses responsabilités et ses charges pendant un certain temps.
- les facteurs émotifs et de personnalité : il s'agit des accidents survenant chez des sujets de très haut niveau technique, qui échouent, en particulier dans les circonstances de compétition, à répéter un geste dont ils ont une parfaite maîtrise motrice dans d'autres circonstances. Les techniques de relaxation ont nettement contribué à réduire l'incidence de ces facteurs.
- la fatigue, le surentraînement sont les responsables des accidents survenant en fin de l'épreuve, lorsque le contrôle nerveux est débordé, et que s'installe un certain degré d'incoordination motrice. C'est à rapprocher des crises de nerfs dues au même facteur.
- les facteurs techniques ont une part très importante : de 5 à 20 % des cas. Contrairement aux deux facteurs précédemment cités, ils sont surtout le fait des débutants, de la période d'apprentissage. Ils présentent de nombreux aspects. Citons en particulier : l'inadaptation au sport choisi, si l'orientation en a été faite pour des raisons de prestige social ou de snobisme, en particulier pour le ski, les sports équestres et le judo ; les mauvaises conditions de forme physique :

les périodes de pointes d'accident ont lieu en début de saison (impréparation technique) ou en fin de saison(fatigue), pour les sports d'équipe ; aux périodes de vacances pour les sports individuels ; la pointe d'accidents de février pour les skieurs vacanciers ne se retrouve pas chez les sportifs habituels ou professionnels, parfaitement préparés à l'effort. Il en va de même chez les sportifs qui reprennent l'entraînement ou la compétition trop tôt après une maladie (grippe) ou un accident antérieur.

La responsabilité du professeur ou de l'entraîneur sont incluses dans ces facteurs techniques, soit qu'il n'aie pas suivi convenablement l'évolution technique du sport qu'il enseigne, et ne veille pas à un apprentissage correct ; soit qu'il permette à un sujet mal entraîné de se lancer dans une compétition à l'aveuglette, comme il arrive trop souvent dans les clubs de judo.

- il est difficile très souvent de déterminer si la victime est ou non responsable de son accident : le cavalier blessé a-t-il provoqué une défense de l'animal, ou a-t-il eu affaire à une aggression de celui-ci?

3. LES RESPONSABILITES PARTAGEES OU MULTIPLES

On les retrouve dans les sports d'équipe (mêlée de rugby) et de contact (10 à 20 % des cas) qui est le vrai responsable d'une projection judo avec mauvaise réception ? etc... Dans le cas des accidents fréquents du type des coups de pointes dans la bousculade du départ en athlétisme, les organisateurs sont aussi fautifs que les sportifs en cause.

4. LES RESPONSABLES SPORTIFS

Les mauvaises conditions de terrain, d'équipement (dimension, entretien des installations), la nature même du local (sol glissant des piscines anciennes) comptent pour 3 à 7 % des cas. L'organisation des compétitions, la mise en place de compétences paramédicales et médicales préventives et curatives leur incombent. Le choix du matériel de protection (5 %) et la surveillance de sa bonne utilisation est également importante : il ne suffit pas d'acheter des protège-tibias, il faut aussi s'en servir. Le choix et la qualité de l'encadrement met également en cause leur responsabilité. La recherche fondamentale en matière de prévention et d'équipement : code du ski, livret de plongée, etc... sont des facteurs qui doivent être mentionnés.

*

RESPONSABILITES - Effectifs et % 1965 & 1967.

SPORTS	Nulle ou non déterminée		Faute de technique ou mauvaise éxécution		Tiers responsable		Partagées ou multiples		Conditions climatiques ou de terrain ou de local		Matériel		Divers (mise en train, etc...)	
Effectifs (variable 1965) (100 en 1967)	1965	1967	1965	1967	1965	1967	1965	1967	1965	1967	1965	1967	1965	1967
FOOTBALL (951)	339	31	148		172	27	259	26	27	4		3	6	9
RUGBY (642)	443	13	55		72	35	61	26	10	6			1	20
JUDO (274)	93	28	48		18	11	105	7	4		4		2	54
SKI (120)	34	86	77		2	1	2	3	3	2		2	2	6
BASKET BALL(117)	39	38	37	21	13	9	17	14	7	1	2	2	2	15
HANDBALL (109)	46	53	28		11	17	17	12	6	2		3	1	93
GYMNASTIQUE (125)	16	46	92	38	2	4	3		3		3		6	
ATHLETISME (65)	12	33	25		24	43		1	3	9		1	1	13
MOTOCYCLISME		79				3		8		5		5		
SPORTS EQUES.(28)	6		12								1		9	
VOLLEY BALL(32)	12	65	16		1	3	2	6		1		6	1	19
TENNIS		77				2		1		1		19		
ED. PHYSIQUE		68				7		1		1		2		21
DIVERS (103) (359 en 1967)	36	108	20		8	40	7	21	7	72	3	17	22	101
TOTAL 1965 (2566)	1 076		558		331		473		70		13		45	
1967 (1559)		725		59		202		126		104		60		283
Moyenne 1965 (233)	98		51		30		43		6		1		4	
1967 (61)		28		1		8		5		4		2		11
Pourcentages 1965	42		22		13		18		3				2	
1967		46		4		13		8		7		4		18

RESPONSABILITES (2)(%)

Sports	Nulle ou non déterminée		Faute de technique ou mauvaise éxécution		Tiers responsable		Partagées ou multiples		Conditions climatiques ou de terrain ou de local		Matériel		Divers (mise en train, etc...)	
Pourcentages	1965	1967	1965	1967	1965	1967	1965	1967	1965	1967	1965	1967	1965	1967
FOOTBALL	36	31	16		18	27	27	26	3	4		3		9
RUGBY	69	13	9		11	35	9	26	2	6				20
JUDO	34	28	18		7	11	38	7	1		1		1	54
SKI	29	86	64		2	1	1	3	3	2		2	1	6
BASKET BALL	39	38	32	21	11	9	14	14	6	1	2	2	2	15
HANDBALL	42	53	26		10	17	16	12	5	2		3	1	13
GYMNASTIQUE	13	46	74	38	2	4	2		2		2		5	12
ATHLETISME	18	33	38		37	43		1	5	9		1	2	13
MOTOCYCLISME**		79				3		8		5		5		
SPORTS EQUESTRES*	21		43								4		32	
VOLLEY BALL	38	65	50		3	3	6	6		1		6	3	19
TENNIS**		77				2		1		1		19		
ED. PHYSIQUE**		68				7		1		1		2		21
DIVERS***	35	30	19		8	11	7	6	7	20	3	5	21	28
Total 13 sports	42	51	22	5	13	14	18	9	3	3	1	4	1	14
TOTAL GENERAL	42	46	22	4	13	13	18	8	3	7		4	2	18

* En 1967 on n'a pas étudié les sports équestres sous l'angle de la responsabilité.

** En 1965, motocyclisme, tennis et éducation physique n'ont pas été étudiés faute d'effectif suffisant.

*** Les "Divers" 1967 incluent : natation, cyclisme, lutte, boxe, haltérophilie, escrime, spéléologie, canoë-kayak, yatching, patinage, hockey, luge, alpinisme. Pour alpinisme et spéléologie l'état du terrain était aggravé par le climat. En natation, l'on trouvait les abords du bassin glissants.

D- LIEU PRECIS DE L'ACCIDENT (statistique 1965)

On peut noter que 80 % des accidents surviennent sur des terrains aménagés, ce qui pose immédiatement le problème de la qualité et de l'entretien de ces installations : près de 70 % ont lieu sur un "terrain de sport". Nous aurions évidemment été très heureux de posséder des précisions plus importantes sur ce que les joueurs eux-mêmes pensent de leur terrain.

Il est agréable par contre, de remarquer que seulement 3,5 % des accidents ont lieu sur des salles ou équipements scolaires, 10% si l'on ajoute ces installations aux salles de sport. Pourtant, un total de 10 % est déjà une limite à ne pas dépasser.

Le judo, qui compte près de 11 % du total des accidentés de notre statistique, compte 9,62 % d'accidents en DOJO, puisque 14 accidents sur 258 seulement ont lieu loin du tapis d'entraînement ou de combat.

Tous les accidents de ski ont lieu sur une "piste". Mais nous ignorons la nature de cette piste : simple champ enneigé, ou piste de descente balisée et damée de façon moderne ? En l'absence de ces renseignements, il est difficile de tirer des conclusions pratiques d'amélioration des conditions dans lesquelles le sport est pratiqué.

Pour le handball, on trouve 30 % d'accidents en salle couverte. Nous savons que 54 % des autres accidents de ce sport surviennent sur"terrain". Là encore, les précisions nécessaires sont insuffisantes. Mais déjà 30 % d'accidents est un pourcentage à diminuer.

Pour l'athlétisme, nous trouvons 26,56 % d'accidents survenant en salle contre 56,25 % en pleine nature (cross-country, principalement). Il faudrait pouvoir différencier les activités des athlètes pour pouvoir déterminer, pour chaque type d'exercice, le lieu et les conditions d'environnement les plus importants. Il faut noter que le fort pourcentage de coups de pointes reçus, pour le cross-country, ne

rend pas le terrain responsable des accidents, mais si l'on prévoyait au départ une lice évitant les bousculades, il s'agirait certainement d'une amélioration des conditions de terrain.

Notons un pourcentage faible (0.36 %) mais inquiétant des accidents survenus aux abords du terrain. Il s'agit là typiquement d'une question d'entretien des installations.

LIEU D'ACCIDENT - 1965

LIEUX	EFFECTIFS	POURCENTAGES
TERRAIN DE SPORT AMENAGE	1.975	77.91
STADE OU TERRAIN SPORTIF	1.705	67.26
salle de sport ou de gymnastique	182	7.18
salle ou terrain de sport scolaire	88	3.47
TERRAIN NON AMENAGES	129	5.09
terrain	20	0.79
pleine nature	49	1.93
terrains divers ou inconnus	60	2.37
DOJO (salle de judo)	244	9.62
MANEGE (sports équestres)	15	0.59
MONTAGNE	130	5.13
piste de ski, terrain enneigés	121	4.77
tremplin, bobsleigh, patinoire ...	9	0.36
ROUTE	24	0.94
ABORDS (du terrain, vestiaires, douches)	9	0,36
DIVERS	9	0.36
TOTAL	2.535	100 %

172

D

NATURE & SIEGE DES LESIONS

D - NATURE ET SIEGE DES LESIONS

-:-:-:-

I/ - NATURE DES LESIONS p. 173 bis

II/ - SIEGES DES LESIONS p. 198

III/ - NATURE ET SIEGE DES LESIONS p. 316

IV/ - LATERALISATION DES LESIONS p. 374

-:-:-:-

173bis

- I/ NATURE DES LESIONS

I. ETUDE DES DIFFERENTS TYPES DE LESIONS : p. 175

- 1. Ordre de fréquence des lésions
- 2. Par siège
- 3. Par sports
- 4. éventuellement : Mécanismes de survenue

A. LES FRACTURES p. 175
B. LES ENTORSES p. 177
C. LES LUXATIONS p. 179
D. LES CONTUSIONS p. 181
E. LES PLAIES p. 184
F. LES LESIONS MUSCULO-TENDINEUSES (L.M.T.) p. 186
G. LES LESIONS MULTIPLES & DIVERSES p. 189

II. TABLEAUX DES POURCENTAGES TOUTES STATISTIQUES POUR CHAQUE DISCIPLINE p. 190

- Athlétisme, p. 190
- Basket-ball, alpinisme, baseball p. 191
- Boxe, cyclisme, éducation physique p. 192
- Escrime, football, gymnastique p. 193
- Handball, judo, lutte p. 194
- Motocyclisme, natation, patinage p. 195
- Rugby, sports équestres, ski p. 196
- Tennis, volley-ball p. 197

I - NATURE DES LESIONS

Nous comparerons les statistiques entre elles : celle de 1965, de 1967 (en séparant, lorsqu'il en est besoin, le pourcentage obtenu pour les 100 premiers dossiers de chaque sport et le pourcentage global de l'année), les statistiques italiennes de la SPORTASS et espagnoles de la M.G.D.

Pour 1967, les contusions représentent 60 % des lésions du cou et du thorax, 33 % de celles de la tête. Elles sont dépassées, au membre supérieur, par les fractures, et au membre inférieur, par les entorses. Nous comparerons donc les lésions selon les sièges.

Selon les sports également, on trouve des résultats différents d'une statistique à l'autre. En général, pour 1967, nous avions, dans l'ordre, 27 % d'entorses, 26 % de contusions, 19 % de fractures, 9 % de lésions musculo-tendineuses, 8 % de plaies, 6 % de luxations, 4 % de lésions multiples et de divers. Cet ordre n'est qu'approximatif d'un sport à l'autre, d'un exercice à l'autre.

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

.../'

I° - ETUDE DES DIFFERENTS TYPES DE LESIONS

A : LES FRACTURES.

1) Ordre de fréquence des lésions

Elles occupent le second rang pour l'ensemble des lésions pour la statistique de la SPORTASS avec 25.76 % après les entorses. Pour les autres statistiques, elles occupent le 3è rang : 1965 avec 18.46 % après entorses et contusions, 1967 : 19.21 % après contusions et entorses, H.G.D. : 13.55 %

2) Par siège :

pour 1967 nous trouvons un pourcentage voisin entre les fractures de l'ensemble du corps et celui des fractures des membres. Pour la tête, au contraire, les fractures avec 31.79 % de ses lésions après contusions et plaies, viennent au 3è rang. Il s'agit surtout de fractures dentaires (90 %) et du nez (62 %) contre 10 % de fracture du crâne et 5 % de la face.

Au membre supérieur 30,44 % en moyenne, 77 % des lésions de l'avant bras sont des fractures, 38 % des doigts (20 % seulement pour le pouce). Au bras, 34 % ; aux épaules, 25 % (luxations et contusions y étant prépondérantes) ; au coude 14 %; au poignet 30 % .

Au membre inférieur : pourcentage moyen 12.98%, les fractures tiennent une faible place relative. A la jambe pourtant, un tiers de fractures, de même aux orteils à la cheville 12 % ; la hanche 10 %. Au genou 3.85 %, au ménisque 2.67 % ; à la cuisse 2.24 %.

Près de 20 % des lésions du cou et du thorax sont des fractures : les fractures de côtes représentent près de 1 % du total des lésions.

3) Par sports :

- Pour la Sportass, en ce qui concerne les fractures, le rapport de fréquence des fractures rapporté au nombre des assurés, donne l'ordre suivant :

1. Rugby	1,59 %	5. Sports équestres	0.86 %	9. Sports d'hiver	0.58 %
2. Boxe	1,55 %	6. Cyclisme	0.72 %	10. Gymnastique	0.50 %
3. Haltérophilie	1,28 %	7. Patinage	0.68 %	11. Sports de Glace	0.37 %
4. Football	1,03 %	8. Base Ball	0.67 %	12. Basket	0.22 %

13 - Volley	0.66 %
14 - Athlétisme	0.08 %
15 - Escrime	0.04 %
16 - Tennis	0.03 %

../.

- Le pourcentage des fractures par sport diffère, pour la Sportass, de l'ordre de fréquence déjà rapporté. Il est également différent de celui que, nous trouvons en 1967 et 1965.

Seule la gymnastique compte au premier rang les fractures dans les deux statistiques : 35,44 % pour la Sportass, 26,40 en 1967 et 65,25 % en 1965. La M.G.D. trouve 8,52 % soit les fractures au 4è rang après contusions, entorses et L.M.T.

JUDO : 26 % pour nos deux statistiques

MOTOCYCLISME : 34 % pour la sportass, 24 pour 1967 et M.G.D.

Gymnastique, judo et motocyclisme sont les 3 sports où les fractures occupent un rang prépondérant dans au moins une statistique. Pour la Sportass, il faut ajouter à cette liste : le ski 43 %, les sports équestres 37 % et le volley ball 27 %.

SKI : les fractures sont prépondérantes pour la sportass, elles suivent les contusions pour la M.G.D. avec 29 % . Nous trouvons de 24 à 25 % pour 1965 à 1967. On peut se demander si le diagnostic initial de contusions ne masquent pas un diagnostic réel de fractures ...

SPORTS EQUESTRES : les résultats s'étagent de 21 à 37 %
VOLLEY BALL : de 10 à 27 %
HANDBALL : on trouve de 14 à 21 % de fractures, selon les statistiques.

Les Sports que nous étudions ensuite mettent nettement les fractures au second rang après les entorses, généralement.

RUGBY : de 15 % (M.G.D.) à 25 % (Sportass)
FOOTBALL : de 12 à 24 %
BASKET BALL : de 11 à 24 %
TENNIS : de 3 % (M.G.D.) à 19 % (Sportass)
ATHLETISME : de 4 % à 17 %

On voit qu'il existe une certaine disparité dans les statistiques. Cependant, les fractures comptent parmi les lésions sinon les plus fréquentes, du moins considérées comme telles .

4) Mécanismes de survenue

Statistiques des services de recherche de la firme OPEL automobile (Cf "L'Equipe", vendredi 28 novembre 1969) "Quelle est l'utilité des accidents simulés " par Jean Bernardet.

"Nous avons appris qu'il fallait 193 Kg pour casser au choc une clavicule, mais qu'à la flexion, elle cassait déjà sous 104 kg d'efforts; un humérus, casse sur

B : LES ENTORSES

1) Ordre de fréquence

Les entorses viennent au premier rang des lésions pour toutes les statistiques sauf notre statistique de 1965 où leur pourcentage dépassait faiblement celui des fractures.

2) Par siège : (1967)

26 % concernent les membres : 82 % d'entre elles concernant le membre inférieur, contre 18 % au membre supérieur. Pourtant il faut noter que 44 % des lésions du pouce sont des entorses, 22 % des lésions des doigts, 30 % des lésions du poignet et de la main, 16 % du coude, 8 % de l'épaule.

Au membre inférieur, il s'agit pour 58 % des lésions méniscales, 49 % des lésions du genou, de 71 % des lésions de la cheville (c'est le pourcentage le plus élevé des lésions touchant un siège particulier, après celui concernant les fractures dentaires); 16 % des orteils, 5 % de la hanche (total élevé étant donné la solidité de cette articulation).

Pour la colonne, le bassin, le thorax, on trouve de 3 à 5 % d'entorses.

A noter l'importance des entorses de la cheville : 12 % du total général des lésions.

3) Par sports :

Notons d'abord que les entorses ne se trouvent en aucun cas à un rang inférieur au troisième : il est le plus souvent le premier.

BASKET BALL : de 33 à 49 % d'entorses d'une statistique à l'autre. C'est le plus fort pourcentage pour le Sportass, et le second pour notre statistique de 1967 après le volley-ball.

VOLLEY-BALL : de 24 à 47 % : les pourcentages, plus faibles, sont nettement élevés.

TENNIS : 24 à 40 % dont toujours avec 1/4 à 2/5 du total des lésions.

Pour les sports suivants, l'ordre d'importance n'est pas identique d'une statistique à l'autre :

SKI : de 21 à 40 %.

FOOTBALL : de 30 à 33 % est le sport où la concordance des statistiques est la plus forte. Il est malheureux que nous ne disposions pas de statistique M.G.D.

HANDBALL : de 20 à 42 %, mais là encore nous ne pouvons comparer qu'un faible nombre de statistiques.

GYMNASTIQUE : de 20 à 28 % est un autre sport très cohérent d'une statistique à l'autre, bien que de pourcentages plus faibles (à rapprocher de celui de l'éducation physique).

ATHLETISME : encore un sport cohérent, de 22 à 26 % d'entorses.

RUGBY : cohérent de 21 à 27 %

SPORTS EQUESTRES : cohérent de 10 à 11 %.

MOTOCYCLISME : de 6 à 9 % d'entorses (les chiffres de 1965 portant sur un effectif insuffisant).

JUDO : de 19 à 20 % pour nos deux seules statistiques, dont l'effectif peut être considéré comme suffisant pour affirmer la cohérence des statistiques.

4) A Noter :

pour OSTYN (Colloque sur les contusions, l'élongation, l'entorses, 26.4.1969, Laboratoire de l'effort, Université catholique de Louvain) : "Les entorses sont manifestement les lésions sportives les plus répandues et l'entorse de la cheville en occupe la première place. C'est d'ailleurs le diagnostic le plus fréquent dans nos consultations (15 à 25 % de toutes les lésions selon les années). Les basketteurs, les patineurs, les skieurs, les athlètes et les footballeurs sont surtout sujets à cet accident".

Pour la Sportass, l'ordre de la nature des lésions au nombre d'assuré est le suivant : haltérophilie, rugby, football, base-ball, boxe, sports d'hiver, patinage, basket-ball, gymnastique, sports équestres, sports de glace, volley-ball, escrime, athlétisme, cyclisme, tennis.

C : LES LUXATIONS

1) Ordre de fréquence des lésions

Elles occupent environ la sixième place pour l'ensemble des lésions. Leur pourcentage moyen est faible : de 4 à 6 % en général. Des exceptions pourtant, en particulier dans le cas du judo. Il faut remarquer, pour notre statistique de 1965, que 15 % d'entre elles se compliquaient de fractures, et 10 % d'autres lésions.

2) Par siège :

La luxation de l'épaule, avec 2,45 % du total général des lésions, se taille une place importante. Le coude compte près de 1 % du total, presque autant que l'ensemble des luxations du membre inférieur : l'anatomie explique cette vulnérabilité.

La luxation de l'épaule représente 54 % des luxations, celle du coude 21 % au membre supérieur seulement, contre 44 et 17 % pour l'ensemble du corps, soit au total 61 %. Cela fait 30 % des lésions de l'épaule, 27 % de celles du coude, 15 % de celles du pouce et des doigts.

Pouce et doigts représentent également 6 % + 11 % soit 17 % du total des luxations le membre supérieur en comptant 80 % et plus.

Genou et ménisque : 6 % et 3 % totalisent près de 10 % du total des luxations. La cheville 4 %; les orteils 3 %. Leur importance relative au membre inférieur est médiocre.

3) Par sport :

JUDO : très fort pourcentage, de 18 à 20 % pour les deux années étudiées par nous.

SPORTS EQUESTRES : de 4 à 9 %

RUGBY : de 7 à 8 % donc très cohérent et relativement élevé.

VOLLEY-BALL : de 3 à 8 % est moins cohérent.

GYMNASTIQUE : de même, de 2 à 8 %. (à rapprocher de l'éducation physique).

BASKET-BALL : plus bas, de 3 à 5 %, assez cohérent.

SKI : de 4 à 6 %, de même.

FOOTBALL : entre 3 et 4 %. Mais notons, pour les 100 premiers dossiers de 1967, une nette disparité des statistiques, car on trouvait 8 % de luxations.

ATHLETISME : de 1 à 4 %

HANDBALL : de 3 à 6 %

MOTOCYCLISME : de 2 à 5 %

TENNIS : de 1 à 4 %. Ce pourcentage plus élevé trouvé en 1967 est probablement à vérifier ultérieurement.

- Pour la SPORTASS, le rapport de fréquence rapporté au nombre des assurés donne l'ordre suivant :

1. Haltérophilie	5. football	9. base-ball	13. volley-ball
2. Rugby	6. sports de glace	10. sports d'hiver	14. escrime
3. Boxe	7. gymnastique	11. cyclisme	15. athlétisme
4. Sports équestres	8. patinage	12. basket-ball	

D : LES CONTUSIONS

1) Ordre de fréquence des lésions

Les contusions représentent la cause principale d'accident pour la M.G.D. et pour nos statistiques 1965-1967. Au contraire, pour la Sportass, elles ne tiennent que la 3è place après entorses et fractures.

Il est à craindre que cette disparité dans les statistiques ne reflète une profonde différence de la population sportive étudiée d'un pays à l'autre : en effet, si pour nos statistiques, et pour les Italiens, les footballeurs sont les sportifs les plus nombreux, il n'en est pas de même en Espagne. D'autres raisons peuvent naturellement également influer sur ces variations.

2) Par siège

Notons tout d'abord qu'en ce qui concerne au moins nos dossiers de 1965, 15 % des contusions sont bénignes et ne figurent dans les dossiers que pour réserver éventuellement les droits du blessé en cas d'aggravation. Cette proportion des contusions bénignes est très probablement supérieure en réalité, du fait que seuls les plus avertis et intelligents des blessés prennent la peine de réserver leurs droits. Par contre, plus de 20 % des contusions s'aggravent d'hématome sous-contusionnel.

Les contusions de la tête représentent en 1965, 7 % du total général, contre 4 % en 1967.

Celles des membres représentent 63 % du total des lésions des Membres, et 17 % du total général : une lésion sur 6 environ est une contusion. Les contusions du M.S. représentent 7 % du total général, et 24 % soit le quart du total des contusions. Elles représentent 25 % des lésions du membre supérieur, pourcentage inférieur à celui des fractures.

Les contusions du membre inférieur sont prédominantes : 10 % du total des lésions (le dixième) et 40 % du total des contusions. C'est un record absolu , mais au regard des lésions du membre inférieur les contusions ne représentent que la seconde lésion du membre, après les entorses (20 % contre 43 %).

Les contusions se répartissent largement sur les autres sièges corporels : au niveau des côtes 3% , et 2 % pour la colonne.

3) Par sports :

Le rapport de fréquence sur le nombre d'assurés, pour la sportass, donne le classement suivant :

1. rugby	5. patinage	9 gymnastique	13 - escrime
2. haltérophile	6. boxe	10 base-ball	14 - athlétisme
3. football	7. cyclisme	11 sports d'hiver	15 - volley-ball
4. sports équestres	8. sports de glace	12 basket ball	16 - tennis

- Rugby : 24 à 34 % du total général selon les statistiques (1° au 3° rang)
- Sports equestres : 21 à 38 %
- Football : 20 à 32 % (2° ou 3° rang)
- Motocyclisme : de 20 à 37 % (à noter dans notre statistique 1967 un grand nombre de dossiers incomplets entrant dans le cadre des "divers" et diminuant d'autant le pourcentage trouvé pour les lésions connues).

- Gymnastique : 13 à 42 %. La disparité est énorme.
- Handball : 19 à 40 % : très peu homogène ...
- Basket Ball : 12 à 36 %
- Athlétisme : 10 à 37 %
- Tennis : 9 à 34 %
- Ski : 7 à 30 %
- Volley Ball : 1 à 49 %

Il est évident que, d'un pays à l'autre, le diagnostic médical de "contusion" diffère en signification. La statistique espagnole est systématiquement supérieure aux autres.

Notons pourtant que ce type d'accident garde pratiquement pour chaque sport une certaine importance.

4) A noter :

Pour la SPORTASS, la plupart des contusions découlent d'une rencontre entre joueurs, purement accidentelle. Au contraire, le mécanisme pathogène des lésions articulaires et osseuses est l'action dynamique intrinsèque, comportant un défaut d'exécution technique, qui pourrait être évité par la mise en condition et le respect de la "forme".

Pour OSTYN : "les contusions s'observent surtout chez les joueurs de football" ; (à noter que ces derniers forment la majorité de nos joueurs)" la contusion y est provoquée par les coups de genou adverse . Les autres contusions surviennent surtout lors des chutes : les gymnastes se heurtent aux engins, les nageurs plongent dans un bassin de 90 cm de profondeur, les sauteurs, les basketteurs et handballeurs se reçoivent mal en tombant, etc ..."

E : LES PLAIES

1) Ordre de fréquence des lésions

Les plaies occupent le 5° ou 6° rang, selon les statistiques, en compétition avec les lésions musculo-tendineuses qu'elles suivent ou dépassent de peu. Leur pourcentag contrairement à celui des contusions, est remarqu blement stable entre 8 et 9 %.

2) Par siège :

Elles représentent le tiers des lésions de la tête, avant les fractures, à égalité ou presque avec les contusions.

Au membre supérieur, les plaies ne représentent que 4 % des lésions, 1 % du total général. Au membre inférieur, 7 % des lésions du membre, 3 % du total général. Les entorses, contusions, fractures et L.M.T. sont plusieurs fois supérieures.

Au thorax, moins de 1 % du total des lésions, et de même pour la colonne, le bassin, l'abdomen et les organes internes : la fréquence réelle des plaies est minime. Pourtant, une plaie du rein non diagnostiquée a pu être responsable d'une hypertension maligne.

3) Par sports :

- Pour la Sportass, le rapport de fréquence sur le nombre des assurés donne le classement suivant :

1. Cyclisme	5. Sports de glace	9. Athlétisme	13. Volley-Ball
2. Football	6. Patinage	10. Escrime	14. Basket-Ball
3. Rugby	7. Boxe	11. Haltérophilie	
4. Sports équestres	8. Base-Ball	12. Sports d'hiver	

- Il faut mettre à part le cas de l'athlétisme, seul sport où les plaies représentent la lésion la plus fréquente, du fait des coups de pointes. Nos statistiques personnelles allant de 30 à 47 % dépassent nettement les statistiques étrangères, pour qui les plaies ne représentent pas plus de 1 à 4 %.

Motocyclisme : de 4 à 18 %. Notre pourcentage est certainement trop bas du fait des divers : il est 1/2 de celui des italiens, lui-même 1/2 de celui des espagnols.

SPORTS EQUESTRES : de 2 à 13 %

FOOTBALL : 7 % assez homogènes d'une statistique à l'autre

EDUCATION PHYSIQUE : fort pourcentage (11%), non corroboré hélas par les autres statistiques. La gymnastique compte un pourcentage nettement plus faible 2 à 6%.

RUGBY : 3 à 9 %

SKI : 4 à 8 %

HANDBALL : de 3 à 8 %

TENNIS : 6 % mais non corroboré

VOLLEY-BALL : de 3 à 6 %

BASKET BALL : de 3 à 5 %

JUDO : de 2 à 3 %.

F : LES LESIONS MUSCULO-TENDINEUSES (L.M.T.)

1) Ordre de fréquence des lésions

Avec 6 à 9 % du total des lésions, elles viennent en général après les plaies en fréquence. Leur pourcentage est homogène d'une statistique à l'autre.

2) Par siège :

En fait il faut distinguer les élongations, ruptures musculaires, claquages. TARIN, dans une statistique portant sur 500 sportifs de classe nationale ou internationale et une période de 4 ans et 8 mois, au Bataillon de Joinville, est "frappé par le nombre très peu élevé (65) de claquages observés par rapport à la fréquence avec laquelle les médecins sportifs rencontrent cet accident. La difficulté du diagnostic différentiel entre claquage et élongation ou contracture ne semble pas jouer un grand rôle" : les facteurs préventifs qu'il a mis à jour sont la diététique, le contrôle médical, le rythme de vie, la mise en train et l'entraînement, la mise au repos avant le stade de fatigue. J. BENASSY a mis en évidence, parmi les facteurs prédisposants, de la rupture d'un petit vaisseau, et LA CAVA a insisté sur le rôle des micro-traumatisme DUMAS & DESPRAIRIES parlent du rôle de l'équipement, de la nature des sols, des erreurs pédagogiques dans les tendinites.

On compte un quart au moins d'élongations, et près du cinquième de ruptures tendineuses gravement invalidantes, avec tous les stades intermédiaires.

Les membres sont touchés en priorité, le membre inférieur d'abord : cuisse, jambe et genou totalisent plus de la moitié des sièges possibles, l'épaule et le corps un quart.

Les auteurs distinguent la pathogénie des lésions en fonction de chaque exerci sportif, et son siège d'élection. Sur les 65 claquages de TARIN, nous en comptons une trentaine à la jambe, une vingtaine à la cuisse, puis la masse dorso-lombaire et les pectoraux. Notons que, d'un sport à l'autre, le membre touché varie.

En 1967, nous trouvions 2,24 % de L.M.T. de la cuisse, 1,31 pour la jambe. Les 1,57 % du genou concernaient des lésions méniscales.

3) Par sports :

- SPORTASS : ordre de fréquence

1. Haltérophilie	5 Athlétisme	9 sports équestres	13 tennis
2. Rugby	6 Gymnastique	10 sports de glace	14 basket-ball
3. Football	7 patinage	11 boxe	15 sports d'hiver
4. Baseball	8 escrime	12 volley ball	16 cyclisme

- Le TENNIS tient le premier rang des sports à lésions musculo-tendineuses : un quart des lésions totales : les statistiques sont homogènes, de 25 à 27 %.

ATHLETISME : la dispersion, au contraire, est énorme : de 1 à 25 % selon les statistiques. Notons pourtant l'homogénéité relative des statistiques italienne et espagnole, avec 20 % environ...

ESCRIME : assez homogène de 17 à 21 %.

BASE-BALL : les pourcentages sont plus faibles mais dépassent 10 % cependant : de 11 à 16.

FOOTBALL : 7 à 15 %. Notons une différence nette, dans notre statistique personnelle, entre les 100 dossiers premiers de 1967 et l'ensemble des dossiers de l'année 15 % en début d'année, 10 % en général. Faut-il y voir là l'influence de l'entraînement et de la saison ?

RUGBY : de 5 à 15 %. Là également discordance entre janvier (15 L.M.T.) et le reste de l'année (8 %).

GYMNASTIQUE : 5 à 13 %. A rapprocher du pourcentage (12 %) de l'éducation physique.

NATATION : 5 à 12 %

JUDO : homogène à 8 % pour notre propre statistique

ALPINISME : 6 à 8 %

BASKET BALL : 4 à 8 %. A noter que les entorses sont au moins le sextuple.

HANDBALL : de 2 à 8 %

LUTTE : 7 %

PATINAGE : 4 à 6 %

SKI : la dominance des plaies est nette. Le pourcentage est toujours faible : de 1 à 5 %.

SPORTS EQUESTRES : 3 à 6 %

BOXE : 2 à 4 %

VOLLEY-BALL : 1 à 7 % (9 % pour les 100 premiers dossiers)

MOTOCYCLISME : 2 à 3 % faible et homogène

CYCLISME : 1 % environ ou moins encore.

4) A noter :

Le pourcentage des claquages chez Taryn est de 26 % pour le rugby, 25 % pour l'athlétisme, 20 % pour le football, 17 % pour le hockey sur gazon, 2 % pour : handball haltérophilie, gymnastique, 1 % pour basket-ball, aviron, judo et boxe. Ceci sur 65 cas, ce qui n'est pas statistiquement très suffisant pour généraliser.

G : LES LESIONS MULTIPLES & DIVERSES

1) Ordre de fréquence

Il est difficile de comparer les statistiques, car elles séparent ou non ces lésions. Nous avons donc cru nécessaire de totaliser ces deux item avant de comparer les pourcentages. Nous en trouvons généralement de 4 à 7 % selon le nombre des dossiers incomplets.

2) Par sports :

Le MOTOCYCLISME se taille la part du lion pour notre statistique de 1967, mais c'est dû au fort pourcentage d'inconnus inclus. Les 37 % en effet, contiennent 31 % divers. Les statistiques étrangères sont nettement inférieures : de 3 à 6 %.

LE VOLLEY-BALL : 3 à 15 %
ATHLETISME : 4 à 13 %
GYMNASTIQUE : de 3 à 10 % (l'éducation physique compte 4 %)
TENNIS : 5 à 9 %
BASKET-BALL : 1 à 9 %
SPORTS EQUESTRES : 3 à 8 %
SKI : 2 à 8 %
JUDO : 2 à 7 %
FOOTBALL : 1 à 7 %
HANDBALL : 4 à 6 %
RUGBY : 3 à 6 %

Notons que dans 4 cas la statistique espagnole est la plus forte : athlétisme gymnastique, tennis, handball; elle est la plus faible pour les sports équestres et la moto. La statistique italienne est la plus forte 4 fois également : Volley-Ball, Foot-Ball, rugby, moto, et la plus faible en athlétisme.

II°- TABLEAU DE POURCENTAGES TOUTES STATISTIQUES

POUR CHAQUE DISCIPLINE

LEGENDE		
L.M.T.	.....	Lésions musculo-tendineuses
L.V.N.	.....	Lésions vasculo-nerveuses
POST. TRAUM.	.....	Lésions post traumatiques
100 de 1967	.....	Echantillon des 100 premiers dossiers de chaque sport pour 1967
1967	.....	Ensemble des dossiers étudiés pour chaque sport pour 1967

A T H L E T I S M E

NATURE DE LA LESION %	1967	M.G.D.	SPORTASS	1965	100 DOSSIERS DE 1967
PLAIES	31,7	4,40	15,15	41,53	47
ENTORSES	22,2	21,49	25,25	26,15	17
FRACTURES	13,8	4,21	17,18	7,69	12
CONTUSIONS	13,2	37,40	10,10	10,76	12
L.M.T.	9,0	18,42	25,25	9,23	7
DIVERS	4,8	12,95	-	3,08	-
LUXATIONS	4,2	1,13	3,03	1,53	1
MULTIPLES	1,1		4,04		1
POST TRAUM.		8,74			
L.V.N.		4,21			
DECES		0			

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

BASKET-BALL

NATURE DE LA LESION %	1967	M.G.D.	SPORTASS	1965	100 DOSSIERS DE 1967
ENTORSES	45,2	33,21	48,56	43,85	45
CONTUSIONS	25,2	35,78	12,19	19,29	22
FRACTURES	12,4	11,25	24,39	14,09	16
L.M.T.	7,6	5,58	3,66	4,38	8
PLAIES	4,8	3,04	3,05	5,26	4
LUXATIONS	3,6	2,57	4,88	4,38	3
MULTIPLES	0,8		4,27	4,38	2
DIVERS	0,4	6,57		4,38	-
POST TRAUM.		5,19			
L.V.N.		1,38			
DECES		0			

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

ALPINISME

FRACTURES	12,39	25
ENTORSES	12,13	19
LUXATIONS	8,56	12
CONTUSIONS	49,82	6
PLAIES	1,46	6
L.M.T.	7,53	6
MULTIPLES	0	0
DIVERS	8,01	6

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

BASE-BALL

FRACTURES	30,28	15,89
ENTORSES	37,33	15,89
LUXATIONS	4,93	2,66
CONTUSIONS	5,63	41,05
PLAIES	8,45	5,30
L.M.T.	10,56	15,89
MULTIPLES	2,82	
DIVERS		3,32
L.V.N. inclus dans divers		0,66

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

B O X E

NATURE DE LA LESION %	1967	M.G.D.	SPORTASS	1965	100 DOSSIERS DE 1967
FRACTURE		48,24	19,03		
ENTORSES		15,58	10,71		
LUXATIONS		8,54	2,28		
CONTUSIONS		14,57	48,17		
PLAIES		6,03	8,52		
L.M.T.		2,01	3,86		
MULTIPLES		5,03			
DIVERS			7,33		
L.V.N. inclus dans divers			0,59		

-=-=-=-=-=-=-=-

CYCLISME

FRACTURES		24,49	15,86	38,00	
ENTORSES		2,36	2,95	12,00	
LUXATIONS		1,86	1,26		
CONTUSIONS		14,70	27,72		
PLAIES		22,97	47,37	38,00	
L.M.T.		0,34	1,32		
MULTIPLES		33,28	0	12,00	
DIVERS			3,12		
L.V.N. (inclus dans divers)			0,40		

-=-=-=-=-=-=-=-

EDUCATION PHYSIQUE

ENTORSES	23,60				24
CONTUSIONS	22,60				23
FRACTURES	19,80				19
LESIONS MUSCULO-TENDINEUSES	11,30				12
PLAIES	11,30				11
LUXATIONS	7,50				7
DIVERS	3,90				0

-=-=-=-=-=-=-=-

ESCRIME

NATURE DE LA LESION %	1967	M.G.D.	SPORTASS	1965	100 DOSSIERS DE 1967
FRACTURES		9,80	3,76		
ENTORSES		30,39	24,53		
LUXATIONS		5,88	1,89		
CONTUSIONS		11,77	37,74		
PLAIES		16,67	13,21		
L.M.T.		20,59	16,98		
MULTIPLES		4,90			
DIVERS			1,89		
L.V.N.		0	0		

-=-=-=-=-=-=-=-=-

FOOTBALL

CONTUSIONS	32,15		20,40	27,96	26
ENTORSES	30,19		31,30	33,15	23
FRACTURES	15,10		23,84	12,71	20
LESIONS MUSO-TEND.	10,33		6,81	9,74	15
PLAIES	7,72		6,54	7,30	6
LUXATIONS	3,25		4,39	3,70	8
DIVERS	1,05		0	2,81	0
MULTIPLES	0,20		6,72	1,58	2

-=-=-=-=-=-=-=-=-

GYMNASTIQUE

FRACTURES	26,4	8,52	35,44	25,43	25
ENTORSES	26,4	20,61	27,85	27,19	25
CONTUSIONS	23,9	42,42	12,66	25,43	29
L.M.T.	11,4	13,12	7,60	5,26	10
PLAIES	5,5	1,87	5,06	3,50	3
LUXATIONS	4,0	20,61	6,35	7,89	5
DIVERS	2,5	10,73		3,50	3
POST TRAUM		8,00			
L.V.N.		2,73			
MULTIPLES			5,06	1,75	5

-=-=-=-=-=-=-=-=-

HAND-BALL

NATURE DE LA LESION %	1967	M.G.D.	SPORTASS	1965	100 DOSSIERS de 1967
ENTORSES	33,8	20,83		42,00	32
FRACTURES	21,1	14,42		23,00	21
CONTUSIONS	20,7	40,55		19,00	contusions + plaies 20
L.M.T.	8,0	7,79		2,00	12
PLAIES	7,5	4,69		5,00	9
LUXATIONS	5,1	5,52		3,00	3
DIVERS	2,3	6,20		5,00	1
MULTIPLES	1,4			1,00	2
L.V.N.		1,06			
POST TRAUM.		5,14			

-=-=-=-=-=-=-=-=-

J U D O

FRACTURES	23,60			26,11	25
CONTUSIONS	22,90			17,53	22
ENTORSES	18,90			20,14	13
LUXATIONS	18,90			19,02	25
L.M.T.	8,40			7,83	11
DIVERS	2,00			3,35	1
MULTIPLES	0			3,73	0

-=-=-=-=-=-=-=-=-

L U T T E

CONTUSION	49,82
FRACTURES	12,39
ENTORSES	12,13
LUXATIONS	8,66
LESIONS MUSCULO-T	7,53
DIVERS	8,01
MULTIPLES	0

-=-=-=-=-=-=-=-=-

M O T O C Y C L I S M E

NATURE DE LA LESION %	1967	M.G.D.	SPORTASS	1965	100 DOSSIERS de 1967
DIVERS	31,8	5,07	-		30
FRACTURES	23,8	23,79	34,11		24
CONTUSIONS	17,9	37,12	21,96		19
ENTORSES	9,3	9,09	6,66		9
MULTIPLES	6,0		23,79		8
PLAIES	4,7	18,18	9,65		2
L.M.T.	3,3	2,14			4
LUXATIONS	2,6	4,55	3,16		4
POST TRAUM.		52,40			
L.V.N.		0,53			
DECES		2,14			

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

N A T A T I O N

	SPORTASS	M.G.D.	
FRACTURES	23,35	11,59	17,00
ENTORSES	21,90	17,75	
LUXATIONS	10,95	3,62	33,00
CONTUSIONS	7,30	34,42	17,00
PLAIES	15,33	5,79	33,00
L.M.T.	11,60	5,46	
MULTIPLES	9,41		
DIVERS		23,37	

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

P A T I N A G E

	SPORTASS glace	SPORTASS roulette	M.G.D. roulette
FRACTURES	23,88	31,61	11,46
ENTORSES	17,41	21,31	19,27
LUXATIONS	7,96	3,75	2,79
CONTUSIONS	20,90	22,25	40,49
PLAIES	15,42	9,37	14,80
L.M.T.	4,48	5,15	5,59
MULTIPLES	9,45	6,65	
DIVERS			5,60

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

RUGBY

NATURE DE LA LESION %	1967	M.G.D.	SPORTASS	1965	100 DOSSIERS de 1967
CONTUSIONS	34	32,99	24,49	28,03	27
FRACTURES	21	14,80	24,83	16,22	17
ENTORSES	21	22,73	29,90	25,35	32
L.M.T.	8	14,15	5,44	7,71	15
LUXATIONS	7	7,14	8,16	6,77	3
PLAIES	7	3,38	4,42	9,44	4
DIVERS	1,5	4,81		5,03	2
MULTIPLES	0,3		6,46	1,41	0
POST TRAUM.		3,51			
L.V.N.		1,30			

SPORTS EQUESTRES

CONTUSIONS	31,7	38,46	22,09	20,83	30
FRACTURES	27,6	33,86	37,20	54,16	27
ENTORSES	10,3	10,00	11,05	4,16	11
PLAIES	9,7	1,53	11,63	12,50	10
L.M.T.	6,9	6,15	2,91	-	9
LUXATIONS	5,5	6,93	8,72	4,16	4
MULTIPLES	4,8		6,40	4,16	6
DIVERS	3,5	3,07		-	3
POST TRAUM		1,53			
L.V.N.		0,77			
DECES		0,77			

S K I

		SPORTASS	M.G.D.		
FRACTURES	24,10	43,82	29,18	25,21	22
ENTORSES	38,30	36,40	21,03	39,49	39
CONTUSIONS	18,60	7,42	30,04	9,24	20
PLAIES	7,80	3,53	6,44	7,56	7
LESIONS M.T.	5,20	1,41	4,29	4,20	8
LUXATIONS	4,10	4,59	3,86	5,88	1
DIVERS	1,50	0	5,16	0,84	2
MULTIPLES	0,40	2,83	0	7,56	1
Lésions vasculo-nerveuses			2,58		

TENNIS

NATURE DE LA LESION %	1967	M.G.D.	SPORTASS	1965	100 DOSSIERS de 1967
ENTORSES	31,9	24,50	40,43		31
L.M.T.	22,1	27,15	25,53		25
FRACTURES	16,8	3,47	19,15		16
CONTUSIONS	14,2	34,44	8,51		16
PLAIES	6,2	0			4
LUXATIONS	3,5	0,67			3
DIVERS	3,5	9,28			3
MULTIPLES	1,8		6,38		2

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

VOLLEY-BALL

ENTORSES	47,1	24,36	44,30	40,62	48
CONTUSIONS	19,1	48,72	1,27	34,37	22
FRACTURES	10,6	11,55	26,58	15,62	11
L.M.T.	7,1	3,84	1,27	3,12	9
LUXATIONS	5,7	2,56	7,59	3,12	3
PLAIES	5,7	2,56	3,80		4
DIVERS	3,6	6,41			2
MULTIPLES	0,7		15,19	3,12	1

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

I I

S I E G E S D E S L E S I O N S

1° - Introduction : étude d'un échantillon de 100 dossiers de chaque sport (1967)		p. 199
2° - Pourcentages toutes statistiques : total tous sports		p. 201
	- rangs comparatifs des principaux sièges	p. 205
3° - Détail des sièges étudiés en fonction des disciplines		p. 207
4° - Sports : sièges selon les différentes statistiques		p. 270
	- par sports	p. 270
	- tableau général : récapitulation des pourcentages détaillés par sièges et par disciplines	p. 302
5° - Age et siège des lésions		p. 313

1° - INTRODUCTION : ETUDE D'UN ECHANTILLON DE 100 DOSSIERS DE CHAQUE SPORT (1967)

Nous avons jugé utile de comparer les pourcentages obtenus pour les 100 premiers dossiers de l'année 1967.

Il est bien entendu qu'il ne s'agit que d'un échantillonnage, mais il était intéressant de voir si l'on pouvait mettre à jour une différence d'un sport à l'autre. Le fait que les 100 dossiers du football, du rugby, du ski, étaient obtenus dès le mois de janvier, alors que pour tennis et éducation physique il a fallu trier au long des 6 premiers mois, est certes une cause importante de divergence.

Mais, en comparant cet échantillon avec l'ensemble des dossiers de l'année, on a pu mettre en évidence le fait que, tant pour l'ensemble des sports que pour chacun d'eux, les rangs occupés par les divers sièges ne sont pas fixes au long de l'année. Les pourcentages globaux, au contraire, varient dans des limites nettement plus étroites.

*

SIEGES : TOTAL PAR SPORT POUR 100 DOSSIERS DE CHACUN (Total général 1 300 dossiers)

SIEGES	Foot ball	Rugby	Judo	Ski	Basket ball	Hand ball	Gymna stique	Athlé tis	Moto Sports Eq.	Volley - ball	Tennis	Education Physique	MOYENNE
CRANE	1	2	1	4			3	5	4	10	4	1	4	3.0
FACE	1	2	1	1	2	8	1	1	1	8	2		1	2.3
OEIL	4	1		1	3	2				1		12		1.8
NEZ	1	3				3	2				2	2	3	1.3
BOUCHE & DENTS	2	4	1			4	3	1	1	2		4	2	1.8
Total TETE	9	12	3	6	7	17	9	7	6	21	8	19	10	10.4
EPAULE	5	11	26	5	3	6	3	1	8	5	1	2	2	6.0
BRAS	1		7			2	3	1	1	5	1	3	1	1.9
COUDE	7	2	13	1	4	4	11	2	2	6	2	2	9	5.0
AVANT-BRAS	1		2		2	1	8	2	1	2		1	1	1.6
POIGNET & MAIN	4	5	3	1	7	18	10	7	6	9	6	2	6	6.5
DOIGTS+(pouce)	5	11	5	2	13	15	8	3	2	3	22	4	1	7.2
(POUCE)	2	5	1	2	5	4	4		1	1	13	1		3.0
Total M.S.	23	29	56	9	29	46	43	16	20	30	32	14	20	28.2
HANCHE	2	2	1	1	1				1	1		1	1	0.8
CUISSE	4	5		3	2	2	3	1	3	2	2		2	2.3
GENOU	20	16	10	23	9	7	10	8	6	7	10	13	15	11.8
JAMBE	7	6	2	16		1	4	13	3	3	1	18	2	5.8
CHEVILLE	19	19	7	25	40	15	15	26	15	7	34	22	29	21.0
ORTEILS	5		12		4	2	3	20	3	1	3	4	4	4.7
Total M.I.	57	48	32	68	56	27	35	68	31	22	50	58	53	46.5
Total M.I.+ M.S.	80	77	88	77	85	73	78	84	51	52	82	72	73	74.7
Cou et THORAX	7		8	3	5	1	10	2	4	3	2	2	8	4.2
COLONNE & BASSIN	2	9		10		4	1	1	2	13	5	2	5	4.1
ABDOMEN & ORG. INT.						1								0.0
MULTIPLES	2								9	7	2	2		1.7
DIVERS		2	1	4	3	4	2	6	28	4	1	3	4	4.7
Total des DIVERS	11	11	9	17	8	10	13	9	43	27	10	9	17	14.9

2° - POURCENTAGES TOUTES STATISTIQUES - TOTAL TOUS SPORTS

Dans toutes les statistiques, ce sont les membres qui sont les plus touchés : 73.88 % pour 1967, 74.7 % pour les 100 premiers dossiers, 78.04 % pour la statistique espagnole, 77.33 % pour la statistique italienne, 73.17 % en 1965.

Le membre inférieur vient en tête pour toutes les statistiques : 47.02 % pour 1967, 46.5 % pour les 100 premiers dossiers, 46.62 % pour la statistique de la M.G.D., 54.50 pour la Sportass.

Le membre supérieur vient en second pour toutes les statistiques, avec 26.15 % pour 1965, 25.99 % pour 1967, 28.2 % pour les 100 premiers dossiers, 35.42 % pour la M.G.D., et 22.83 % pour la Sportass.

La troisième place est occupée soit par la tête, soit par d'autres sièges, d'une statistique à l'autre ; mais il faut noter que les lésions du cou peuvent être incluses dans ses pourcentages ou bien être comptabilisées avec thorax ou colonne.

En conséquence, on peut supposer qu'en troisième place vient l'ensemble tête et cou.

Elle est suivie, en quatrième position, par les lésions du thorax et du bassin, selon les cas. On doit penser que la rareté des lésions de l'abdomen masque leur réelle gravité.

Rappelons que les diagnostics imprécis sont inclus dans nos "divers".

SIEGES : TOTAL TOUS SPORTS - POURCENTAGES SELON LES STATISTIQUES

Sièges	1965	1967	SPORTLSS	M.G.D.
CRANE	3.10	3	Total	3.87
FACE	9.13	3.62		5.12
OEIL	(inclus)	1.19	Tête 11 %	
NEZ	"	1.96		
BOUCHE & DENTS	"	2.32		
Total TETE	12.23	12.09	11.69	8.99
EPAULE	9.45	8.47	7.11	7.58
BRAS	1.09	0.96	0.33	1.95
COUDE	4.26	3.46	3.41	5.05
AVANT-BRAS	1.29	1.74	1.73	2.04
POIGNET & MAIN	4.87	5.47	7.19	11.76
DOIGTS	5.19	5.89	3.06	7.04
(doigts sauf pouce)	(3.38)	(3.88)		
(pouce)	(1.81)	(2.01)		
Total M.S.	26.15	25.99	22.83	35.42
HANCHE	0.48	0.96	1.16	
CUISSE	4.50	3.90	5.07	5.04
GENOU	16.09	14.10	22.13	12.95
(Genou sauf ménisque)		(9.52)		
(Ménisque)		(4.58)		
JAMBE	7.60	6.65	5.89	5.99
CHEVILLE	13.56	18.11	18.50	11.53
ORTEILS	4.79	4.17	1.75	7.31
Total M.I.	47.02	47.89	54.50	42.62
Total M.S. + M.I.	73.17	73.88	77.33	78.04
THORAX & COU	1.89	4.45	2.87	6.16
COLONNE & BASSIN	4.06	4.05	0.59	3.59
ABDOMEN & ORGANES INTERNES	1.85	0.65	2.54	0.91
LESIONS MULTIPLES	5.79	1.33	4.98	
DIVERS	1.01	3.55		2.31
Total DIVERS	14.60	14.03	10.90	12.97

SIEGES - RANGS - TOTAL TOUS SPORTS. Classement dégressif.

rang	1967	1965	ITALIE	ESPAGNE
1.	CHEVILLE 18	16. GENOU	22 GENOU	13 GENOU
2.	14 GENOU	14 CHEVILLE	19 CHEVILLE	12 POIGNET & MAIN
3.	8 EPAULE	9 EPAULE	12 TETE	12 CHEVILLE
4.	7 JAMBE	9 FACE (ensemble)	7 POIGNET MAIN	8 EPAULE
5.	6 DOIGTS	8 JAMBE	7 EPAULE	7 ORTEILS
6.	5 POIGNET	6 S. MULTIPLES	6 JAMBE	7 DOIGTS
7.	4 THORAX & COU	5 DOIGTS	5 CUISSE	6 THORAX & COU
8.	4 ORTEILS	5 POIGNET	5 S. MULTIPLES	6 JAMBE
9.	4 COLONNE BASSIN	5 ORTEILS	3 COUDE	5 FACE
10.	4 CUISSE	5 CUISSE	3 DOIGTS	5 COUDE
11.	4 FACE	4 COUDE	3 THORAX & COU	5 CUISSE
12.	4 DIVERS	4 COLONNE BASSIN	3 ABDOMEN	4 CRANE
13.	3 COUDE	3 CRANE	2 ORTEILS	4 COLONNE BASSIN
14.	3 CRANE	2 THORAX & COU	2 AVANT BRAS	2 DIVERS
15.	2 BOUCHE DENTS	2 ABDOMEN	1 BOUCHE DENTS	2 AVANT BRAS
16.	2 AVANT BRAS	1 AVANT BRAS	1 COLONNE BASSIN	2 BRAS
17.	2 NEZ	1 BRAS	0 BRAS	1 ABDOMEN
18.	1 S. MULTIPLES	1 DIVERS	0 DIVERS	0 S. MULTIPLE
19.	1 OEIL	0 HANCHE		
20.	1 BRAS			
21.	1 HANCHE			
22.	1 ABDOMEN			

SIEGES - rangs (exprimés en pourcentage minimal et maximal des différentes statistiques)

M.I. + M.S.	1.	73/78
MEMBRE INFERIEUR	2.	43/55
MEMBRE SUPERIEUR	3.	23/35
GENOU	4.	13/22
CHEVILLE	5.	12/18
NI TETE NI MEMBRES	6.	11/15
TETE	7.	9/12
POIGNET & MAINS	8.	5/12
EPAULE	9.	7/ 9
JAMBE	10.	6/ 8
FACE	11.	4/ 9
DOIGTS	12.	3/ 7
CUISSE	13.	4/ 5
ORTEILS	14.	2/ 7
THORAX ET COU	15.	2/ 6
COUDE	16.	3 /5
SIEGES MULTIPLES	17.	1/ 6
CRANE	18.	3/ 4
COLONNE & BASSIN	19.	1/4
ABDOMEN	20.	1/ 3
DIVERS	21.	0/ 4
AVANT-BRAS	22.	1/ 2
BRAS	23.	0/ 2
HANCHE	24.	0/ 1

RANGS COMPARATIFS DES SIEGES SELON LES STATISTIQUES

LE GENOU

Vient en tête des lésions pour : 1965; M.G.D., et Sportass ; en second pour les 100 dossiers de 1967 et 1967. Les pourcentages varient du simple au double (11.8 % à 22.13). Notons que ce pourcentage de 22.13 est le plus élevé de toutes les statistiques dont nous disposons. Le genou est lésé dans 1/10 à 1/5e des cas.

LA CHEVILLE

Vient en tête pour : 1967, 100 dossiers (18 et 21 %). Elle vient au second rang pour les autres statistiques, ses pourcentages de fréquence s'étalant de 11 à 15 % . Comme nous l'avons dit pour le genou, elle est lésée dans 1/10 à 1/5 e des cas : cheville et genou se disputant la première place d'un sport à l'autre, les statistiques globales placent l'une ou l'autre au premier rang selon le sport prédominant.

LA TETE

Elle occupe le troisième rang pour 4 statistiques sur 5 (10 à 12 %), soit 1/10e des lésions environ. Ce pourcentage est énorme si l'on songe à la gravité potentielle de ces dernières et à l'homogénéité des statistiques.

L'EPAULE

Au 4° rangpour 1965, 1967, M.G.D. ; au 5° pour la Sportass, 6° pour 100 dossiers (6 à 10 %). La variation dépend du sport pratiqué.

POIGNET & MAIN

Au second rang pour M.G.D. (12 %) , au 4° pour SPORTASS (7%), au 5° pour les 100 dossiers, 7° pour 1967 (6%), 8° pour 1965 (5%). La variation du simple au double dépend ici encore du sport pratiqué. Ces pourcentages sont de toutes façons importants compte tenu des séquelles à prévoir.

JAMBE

Du 5° au 8° rang, avec 6 à 8 % des lésions, donc environ 1/20 : l'homogénéité des statistiques n'est pas discutable.

DOIGTS de la main

Du 4° au 11° rang, de 3 à 10 %, mais pratiquement toujours supérieur à 5%. C'est encore 1/20° des lésions, et des lésions majeures.

COUDE

Pourcentages voisins ou inférieurs à 5 % , donc près de 1/20 des lésions.

CUISSE

7° au 13 ° rang, de 2 à 5% , donc du simple au double mais encore près de1/20.

COLONNE & BASSIN

Du 9° au 12° rang, de 4 à 6 % ; remarquable concordance. La Sportass,qui comptabilise le bassin isolément, est à placer à part . Encore près de 1/20.

THORAX & COU

Grande variation de rang et de pourcentage selon que le cou entre ou non dans la statistique : de 2 à 6 % ; généralement plus faible que 1/20.

ORTEILS & PIED

De 4 à 7 % donc dépassant le 1/20. Les rangs sont moins nets (5°- 9°),mais la concordance des statistiques entre elles est forte , M.G.D. venant en tête.

LES LESIONS A PLUS FAIBLE FREQUENCE :

Outre celles déjà mentionnées, il s'agit des pourcentages variant entre 2 et 5%. :

- avant-bras : 14°-16° rang ; 1 à 2%.
- bras : 15°-17° : 0 à 2 %.
- abdomen, organes internes : 13°-18° , de 0 à 3%.

EN CONCLUSION : les statistiques concordent, les variations retrouvées étant rapport avec le type de sport pratiqué par le plus grand nombre de joueurs .

3° - DETAIL DES SIEGES ETUDIES EN FONCTION DES DISCIPLINES

- ENSEMBLE des SPORTS

On voit bien entendu un fort pourcentage d'une région s'accompagner de faibles pourcentages sur les autres régions.

Touchent plus la tête que les membres : natation, sports équestres, moto, basket-ball, éducation physique, lutte, rugby et cyclisme. (Nous soulignons ceux où tête et corps sont plus fortement lésés que les membres).

Pour les lésions de la tête et des membres, il faut distinguer membre supérieur et inférieur.

Parmi ceux lésant membre supérieur et tête: handball, cyclisme - membre inférieur et tête : football, tennis, rugby.

Pour les sports à forte atteinte des membres, touchent préférentiellement le membre supérieur : judo, volley, escrime ; et le membre inférieur : athlétisme, ski, football, basket-ball, tennis, volley-ball, escrime.
Les sports cités dans les deux classes, comme l'escrime, touchent en fait à égalité les membres supérieur et inférieur.

Pour les sports à faible atteinte des membres, touchent préférentiellement le membre supérieur : sports équestres, natation, rugby, moto; le membre inférieur: lutte, moto, handball, cyclisme, natation, sports équestres, boxe. De même, ici, les sports deux fois cités frappent également les membres supérieur et inférieur, tels les sports équestres, la natation, le motocyclisme.

Le corps est touché en priorité pour motocyclisme, éducation physique.

On doit mettre à part le cas de l'escrime qui est à peu près également touché partout.

sieges - rangs, ensemble des sports

TETE	MEMBRES	MEMBRE SUPERIEUR	MEMBRE INFERIEUR	CORPS & DIVERS
boxe	athlétisme	judo	athlétisme	moto
natation	volley-ball	handball	ski	sports équestres
tennis	judo	boxe	football	lutte
sp.Equestres	basket-ball	gymnastique	basket-ball	Ed. Physique
handball	ski	volley-ball	tennis	escrime
rugby	football	cyclisme	volley ball	cyclisme
cyclisme	escrime	escrime	escrime	gymnastique
football	tennis	lutte	rugby	rugby
moto	gymnastique	Ed. physique	Ed. Physique	judo
basket-ball	Ed. Physique	Sp. Equestres	lutte	natation
ski	handball	natation	moto	ski
Ed. Physique	lutte	tennis	gymnastique	athlétisme
gymnastique	rugby	rugby	handball	basket-ball
volley-ball	cyclisme	basket-ball	cyclisme	volley-ball
judo	sports équestres	football	judo	boxe
athlétisme	moto	athlétisme	natation	footballl
lutte	natation	moto	sports équestres	tennis
escrime	boxe	ski	boxe	handball

SPORTS : SIEGES PRINCIPAUX DES LESIONS

Boxe : tête et membre supérieur (premier sport lésant la tête)

Natation : tête

Tennis : tête et membre inférieur

Handball : tête et membre supérieur

Sports équestres : corps, tête, membre supérieur

Rugby : tête, membre inférieur, membre supérieur (moyenne des rangs partout)

Cyclisme : tête, épaule, corps

Basket-ball : membre inférieur, tête

Motocyclisme : corps et tête (premier sport lésant le corps)

Football : membre inférieur et tête

Ski : pourcentages moyens partout, faibles pour le membre supérieur

Education physique : pourcentages moyens, lésant surtout le corps

Gymnastique : membre supérieur et corps

Volley-ball : membre supérieur et membre inférieur

Judo : membre supérieur (premier sport lésant le membre supérieur)

Athlétisme : membre inférieur (premier sport lésant le membre inférieur)

Lutte : pourcentages moyens ; lésant surtout le corps

Escrime : pourcentages moyens, lésant surtout les membres.

TETE %

% ensemble 1967	SPORTS	% sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	210 M.G.D
20.4	TENNIS	19			0.67
17.9	SPORTS EQUESTRES	21			6.15
16.2	RUGBY	12	17.24		6.11
14.6	HANDBALL	17	21.0		5.85
10.8	FOOTBALL	9	9.74	11.83	
10.3	EDUCATION PHYSIQUE	10			
9.2	BASKET BALL	7	11.50	6.32	5.42
9.0	GYMNASTIQUE	9	8.47	4.06	2.38
7.3	MOTO	6		6.99	13.38
7.1	VOLLEY BALL	8	3.80	1.28	
7.1	SKI	6	10.08		7.30
6.2	JUDO	3	6.45		
5.8	ATHLETISME	7		4.00	2.20
	TOUS SPORTS				8.99
	BOXE	2		25.12	35.68
	ESCRIME				3.78
	NATATION			29.92	25.74
	LUTTE				4.68
	CYCLISME				14.95

- TETE - RANGS -

1967	100 dossiers	M.G.D	SPORTASS	1965
20 tennis	21 sp. équestres	35 boxe	30 natation	21 handball
18 sp. Eq.	19 tennis	26 natation	20 boxe	17 rugby
16 Rugby	17 handball	15 cyclisme	12 football	12 basket
14 handball	12 rugby	13 moto	= moy. 12	= moy. 12
= moy. 12	10 Ed. Physique	= moy. 9	9 tennis	10 football
11 football	= moy. 10	7 ski	7 moto	10 ski
10 Ed. Phys.	9 football	6 sp. équestres	6 basket	8 éd.physique
9 basket	9 gymnastique	6 rugby	4 Ed. Phys.	8 gymnastique
9 gymnast.	8 volley	6 handball	4 gymnastique	6 judo
7 Volley	7 basket	5 lutte	4 volley	
7 ski	7 athlétisme	5 basket	4 athlétisme	
7 moto	6 ski	4 escrime		
6 judo	6 moto	2 éd.physique		
6 athlétisme	3 judo	2 gymnastique		
		2 athlétisme		
		1 tennis		
		1 volley		

- TETE - Rang et Siège -

On trouve en tête la boxe (25-35% du total des lésions), et la natation (26-30%) qui sont des sports à haute fréquence de blessure de la tête: pour la natation il s'agit certainement de plongeons sur un sol trop proche.

Viennent ensuite, détachés, les sports équestres (6-21%), le tennis (9-20%):(la balle dans l'oeil,en particulier), le handball (6-21%), dont un pourcentage au moins atteint 20 % des lésions.

S'étalant ensuite de 10 à 20 %, on trouve le rugby (12-17%), cyclisme (15%), football (9-12%), moto (6-13%), basket-ball (5-12%), ski (6-10%), éducation physique (2-10%).

A moins de 10% de blessures à la tête, il faut compter : la gymnastique (2-9%), volley-ball (1-8%), judo (3-6%), athlétisme (2-7%), lutte (5%), escrime (4%.)

CRANE %

% ensemble 1967	SPORTS	% sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
9.7	SPORTS EQUESTRES	10			4.61
4.7	EDUCATION PHYSIQUE	4			
4.0	MOTO	4		6.99	6.95
3.9	RUGBY	2	3.00		3.12
3.8	ATHLETISME	5	0	4.00	1.32
2.8.	VOLLEY BALL	4	0	3.80	0
2.6	SKI	4	5.04		4.29
2.5	GYMNASTIQUE	3	4.24	4.06	1.19
2.3	FOOTBALL	1	1.90	11.83	
1.1	JUDO	1	1.90		
0.9	TENNIS	1			0
0.4	BASKET	0	3.53	6.32	1.56
	HAND BALL	0	4.00		2.04
	TOUS SPORTS				3.87
	BOXE			25.12	10.90
	ESCRIME			0	0
	NATATION			29.92	10.51
	LUTTE				2.81
	CYCLISME				8.87

CRANE - sièges, rangs

rangs	1967	100 D. 1967	1965	ITALIE	ESPAGNE
1.	SP. EQUESTRES	SP. EQUESTRES	SKI	NATATION	BOXE
2.	ED. PHYSIQUE	ATHLETISME	GYMNASTIQUE	BOXE	NATATION
3.	MOTO	MOTO	HANDBALL	FOOTBALL	CYCLISME
4.	RUGBY	ED. PHYSIQUE	BASKET BALL	MOTO	MOTO
5.	ATHLETISME	VOLLEY BALL	RUGBY	BASKET BALL	SPORTS EQUESTRES
6.	VOLLEY-BALL	SKI	FOOTBALL	GYMNASTIQUE	SKI
7.	SKI	GYMNASTIQUE	JUDO	ATHLETISME	RUGBY
8.	GYMNASTIQUE	RUGBY		VOLLEY BALL	LUTTE
9.	FOOTBALL	FOOTBALL			HANDBALL
10.	JUDO	JUDO			BASKET BALL
11.	TENNIS	TENNIS			ATHLETISME
12.	BASKET BALL	BASKET BALL			GYMNASTIQUE
13.	HANDBALL	HANDBALL			ESCRIME
14.					TENNIS
15.					VOLLEY BALL

FACE %

% ensemble 1967	SPORTS	% sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
7.5	HANDBALL	8	5		3.81
5.5	SPORTS EQUESTRES	8			1.54
5.2	RUGBY	2	4.74		2.99
4.0	BASKET	2	0.88		3.86
3.6	FOOTBALL	1	2.64		
2.8	VOLLEY	2			1.28
2.5	GYMNASTIQUE	1			1.19
1.7	JUDO	1	0.38		
1.5	SKI	1	3.36		3.01
1.3	MOTO	1			6.44
1.1	ATHLETISME	1			0.88
0.9	TENNIS				0.67
0.9	EDUCATION PHYSIQUE	1			
	TOUS SPORTS				5.12
	BOXE				24.78
	ESCRIME				3.78
	NATATION				15.23
	LUTTE				1.79
	CYCLISME				8.13

FACE - sièges, rangs

rangs	1967	100 D. 1967	1965	ITALIE	ESPAGNE
1.	HANDBALL	HANDBALL	HANDBALL		BOXE
2.	SP. EQUESTRES	SP. EQUESTRES	RUGBY		NATATION
3.	RUGBY	RUGBY	SKI		CYCLISME
4.	BASKET BALL	BASKET BALL	FOOTBALL		MOTO
5.	FOOTBALL	VOLLEY BALL	BASKET BALL		BASKETBALL
6.	VOLLEY BALL	FOOTBALL	JUDO		HANDBALL
7.	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE			ESCRIME
8.	JUDO	JUDO			SKI
9.	SKI	SKI			RUGBY
10.	MOTO	MOTO			LUTTE
11.	ATHLETISME	ATHLETISME			SPORTS EQUESTRES
12.	TENNIS	ED. PHYSIQUE			VOLLEY BALL
13.	ED. PHYSIQUE	TENNIS			GYMNASTIQUE
14.					ATHLETISME
15.					TENNIS

OEIL %

% ensemble 1967	SPORTS	% sur 100 dossiers de 1967	% 1965
12.4	TENNIS	12	
2.	BASKET BALL	3	2.65
1.4	HANDBALL	2	6
1.2	FOOTBALL	4	2.75
1.2	RUGBY	1	2.68
0.7	SPORTS EQUESTRES	1	
0.5	ATHLETISME		
0.	SKI	1	0.84
0.2	JUDO		1.90
	MOTOCYCLISME		
	GYMNASTIQUE		1.70
	VOLLEY BALL		
	EDUCATION PHYSIQUE	1	

- rangs

rangs	1967	100 dossiers	1965
1.	TENNIS	TENNIS	HANDBALL
2.	BASKET BALL	FOOTBALL	FOOTBALL
3.	HANDBALL	BASKET BALL	RUGBY
4.	FOOTBALL	HANDBALL	BASKET BALL
5.	RUGBY	RUGBY	JUDO
6.	SPORTS EQUESTRES	SPORTS EQUESTRES	GYMNASTIQUE
7.	ATHLETISME	SKI	SKI
8.	SKI	ED. PHYSIQUE	
9.	JUDO	JUDO	
10.	MOTOCYCLISME	MOTOCYCLISME	
11.	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE	
12.	VOLLEY BALL	VOLLEY BALL	
13.	EDUCATION PHYSIQUE	ATHLETISME	

NEZ %

% ensemble 1967	SPORTS	% sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
3.3	HANDBALL	3	4.00		0
2.8	EDUCATION PHYSIQUE	3			
2.5	RUGBY	3	3.32		0
2.0	FOOTBALL	1	1.58	0	
1.8	TENNIS	2			0
1.7	JUDO	0	1.14		
1.6	BASKET	0	0.88	0	0
1.4	VOLLEY	2	0	0	0
1.3	MOTO	0		0	0
1.0	GYMNASTIQUE	2	2.54		
0.7	SKI	0	0		0
0	ATHLETISME	0	0	0	0
0	SPORTS EQUESTRES	0	0		0
	TOTAL SPORTS				0
	BOXE			0	0
	ESCRIME				0
	NATATION			0	0
	LUTTE				0
	CYCLISME				0

NEZ - RANGS

RANGS	1967	sur 100 dossiers 1967	1965
1.	HAND-BALL	HANDBALL	HANDBALL
2.	EDUC.PHYSIQUE	EDUCATION PHYSIQUE	RUGBY
3.	RUGBY	RUGBY	GYMNASTIQUE
4.	FOOTBALL	TENNIS	FOOTBALL
5.	TENNIS	VOLLEY-BALL	JUDO
6.	JUDO	GYMNASTIQUE	BASKET-BALL
7.	BASKET-BALL	FOOTBALL	
8.	VOLLEY-BALL	JUDO	
9.	MOTO	BASKET-BALL	
10.	GYMNASTIQUE	MOTO	
11.	SKI	SKI	
12.	ATHLETISME	ATHLETISME	
13.	SPORTS EQUESTRES	SPORTS EQUESTRES	

BOUCHE & DENTS %

% ensemble 1967	SPORTS	% sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
4.4	TENNIS	4			0
3.4	RUGBY	4	3.48		0
3.0	GYMNASTIQUE	3	0	0	0
2.3	HANDBALL	4	2.00		0
2.0	SPORTS EQUESTRES	2			0
1.9	SKI	0	0.84		0
1.9	EDUCATION PHYSIQUE	2			
1.7	FOOTBALL	2	0.84	0	
1.5	JUDO	1	1.14		
1.2	BASKET	0	0	0	0
0.7	MOTO	1		0	0
0.5	ATHLETISME	1	0	0	0
0.0	VOLLEY	0		0	0
	TOUS SPORTS				0
	BOXE			0	0
	ESCRIME				0
	NATATION			0	0
	LUTTE			0	0
	CYCLISME				0

BOUCHE & DENTS - sièges, rangs

230

rangs	1967	100 D. 1967	1965
1.	TENNIS	TENNIS	RUGBY
2.	RUGBY	RUGBY	HANDBALL
3.	GYMNASTIQUE	HANDBALL	JUDO
4.	HANDBALL	GYMNASTIQUE	SKI
5.	SP. EQUESTRES	SP. EQUESTRES	FOOTBALL
6.	SKI	ED. PHYSIQUE	
7.	ED. PHYSIQUE	FOOTBALL	
8.	FOOTBALL	JUDO	
9.	JUDO	MOTO	
10.	BASKET BALL	ATHLETISME	
11.	MOTO	SKI	
12.	ATHLETISME	BASKET BALL	
13.	VOLLEY BALL	VOLLEY BALL	

M.S. + M.I. %

% ensemble 1967	SPORTS	% sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
83.6	ATHLETISME	84		88.40	84.31
82.5	SKI	77	72.26		84.97
81.6	VOLLEY BALL	82			88.46
81.6	BASKET BALL	85	75.22		85.67
81.6	GYMNASTIQUE	78	72.04	85.81	74.98
81.0	JUDO	88	72.62		
78.8	FOOTBALL	80	76.27	81.74	
76.0	HANDBALL	73	76.0		85.04
72.6	EDUCATION PHYSIQUE	73			
70.8	TENNIS	72			89.40
66.7	RUGBY	77	65.5		78.38
57.2	SPORTS EQUESTRES	52			66.93
49.0	MOTO	51		51.24	68.94
	TOTAL SPORTS				78.04
	BOXE				54.29
	ESCRIME				79.23
	NATATION			61.32	57.26
	LUTTE				72.67
	CYCLISME				68.39

M.I. + M.S. - RANGS

1967 %	sur 100 dossiers 1967	M.G.D.	SPORTASS
83.6 ATHLETISME	88. JUDO	89. TENNIS	88 ATHLETISME
82.5 SKI	85. BASKET	88. VOLLEY	85 GYMNASTIQUE
81.6 BASKET BALL	84. ATHLETISME	85. SKI	85. ED. PHYSIQUE
81.6 VOLLEY BALL	82. VOLLEY	85. BASKET	83. TENNIS
81.0 JUDO	80. FOOTBALL	85. FOOTBALL	82. FOOTBALL
80.6 GYMNASTIQUE	78. GYMNASTIQUE	84. ATHLETISME	= Moyenne 77
78.8 FOOTBALL	77. SKI	78. RUGBY	51 MOTO
76.0 HANDBALL	77. RUGBY	= Moyenne 78	
= Moyenne 73.8	= Moyenne 75	75. ED. PHYSIQUE	
72.6 ED.PHYSIQUE	73. HANDBALL	68. MOTO	
70.8 TENNIS	73. EDUCATION PHYSIQUE	66. SP. EQUESTRES	
66.7 RUGBY	72.TENNIS		
57.2 SP.EQUESTRES	52.SP. EQUESTRES		
49.0 MOTO	51. MOTO		

M.I. + M. S. - SIEGES - RANGS

Vient en tête l'Athlétisme avec 84-88% des lésions des membres. Il est suivi de près par le Volley-ball (82-88%), le Judo (81-88%), le Basket-ball (82-86%), le Ski (82-85%), le football (79-85%), l'Escrime (79%), le Tennis, (71-89%), la Gymnastique (75-85%), l'Education Physique et le Handball (73-85%), soit 11 sports pour lesquels le pourcentage minimal est au moins de 71% et maximal de 88-89% du total des lésions.

A un niveau inférieur, mais important, citons la lutte (72%) et le rugby (67-78%), dans le cadre des 70%.

De 50 à 70%, nous trouvons le reste des sports, dans l'ordre : cyclisme 68%, les Sports équestres (52-67%), la moto (49-68%), la natation (57-61%) et enfin, la boxe (54%).

MEMBRE SUPERIEUR %

1967	SPORTS	100 de 1967	1965	STATISTIQUE ITALIENNE	STATISTIQUE ESPAGNOLE
49.5	JUDO	56	47.52		
47.4	HANDBALL	46	45.0	0	53.94
41.8	GYMNASTIQUE	43	34.75	53.36	44.79
35.2	SPORTS EQUESTRES	30			40.78
32.0	VOLLEY BALL	32			51.28
29.2	BASKET BALL	29	25.66		28.89
28.7	RUGBY	29	29.90		32.68
20.7	EDUCATION PHYSIQUE	20			
19.9	MOTO	20		6.99	13.39
19.6	ATHLETISME	16		18.90	10.41
18.3	FOOTBALL	23	15.05	18.0	
15.9	TENNIS	14			47.67
14.5	SKI	9	15.96		21.04
	TOTAL SPORTS				35.42
	BOXE				49.24
	ESCRIME				35.85
	NATATION			43.80	23.93
	LUTTE				35.37
	CYCLISME	3			39.76

M.S. RANGS

1967	Sur 100 dossiers de 1967	M.G.D.	SPORTASS	1965
50 JUDO	56 JUDO	54 HANDBALL	53 GYMNASTIQUE	48 JUDO
47 HANDBALL	46 HANDBALL	51 VOLLEY BALL	53 EDUC. PHYSIQUE	45 HANDBALL
41 GYMNASTIQUE	43 GYMNASTIQUE	49 BOXE	43 NATATION	35 GYMNASTIQUE
35 SP. EQUESTRES	32 VOLLEY BALL	48 TENNIS	23 TENNIS	35 ED. PHYSIQUE
32 VOLLEY BALL	30 SP. EQUESTRES	45 GYMNASTIQUE	moyenne 23	30 RUGBY
29 BASKET BALL	29 BASKET BALL	45 ED. PHYSIQUE	19 ATHLETISME	26 BASKET BALL
29 RUGBY	29 RUGBY	41 SP. EQUESTRES	18 FOOTBALL	moyenne 26
Moyenne 26	moyenne 28	40 CYCLISME	7 MOTOCYLISME	16 SKI
21 ED. PHYSIQUE	23 FOOTBALL	36 ESCRIME		15 FOOTBALL
20 MOTOCYCLISME	20 ED. PHYSIQUE	moyenne 35		
20 ATHLETISME	20 MOTOCYCLISME	35 LUTTE		
18 FOOTBALL	16 ATHLETISME	33 RUGBY		
16 TENNIS	14 TENNIS	29 BASKET BALL		
15 SKI	9 SKI	24 NATATION		
		21 SKI		
		13 MOTOCYCLISME		
		10 ATHLETISME		

*

Le membre supérieur est touché en général deux fois moins que l'inférieur, et plus souvent que la tête (10 à 50 % du total des lésions). Chaque sport touche membre supérieur et inférieur de façon différente, et la variation de leurs pourcentage n'est absolument pas inverse ni parallèle.

Pour les sports, en tête, le judo (chutes sur l'épaule) : 48-56%, soit une bonne moitié. Puis le handball, presque égal : 45-54 %, et la boxe 49 %. La gymnastique et le volley-ball ont encore près de 45 % des lésions (35-53 % et 32-51 %), le cyclisme 40 %, l'escrime 36 %, la lutte 35 %, l'éducation physique 20-53 %, les sports équestres 30-41%, la natation 24-43 %, le tennis 14-48 %, le rugby 28-33%.

Restent avec moins de 30 % : basket-ball 26-29%, football 15-23%, athlétisme 10-20 %, motocyclisme 7-20 %, et ski 9-21 %

Notons que les pourcentages obtenus pour le tennis sont d'une grande diversité et ne permettent pas de classer ici ce sport.

EPAULE %

% ensemble 1967	SPORTS	% sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
27.2	JUDO	26	27.37		
15.2	RUGBY	11	14.24		14.63
8.0	HANDBALL	6	4.00		7.24
7.9	MOTO	8		0.33	1.60
6.0	SKI	5	7.56		5.58
5.5	SPORTS EQUESTRES	5			21.54
5.3	ATHLETISME	1		5.30	2.59
5.1	FOOTBALL	5	4.55	5.58	
4.5	GYMNASTIQUE	3	5.09	6.10	12.60
2.0	BASKET	3	1.76	2.30	3.18
1.9	EDUCATION PHYSIQUE	2			
1.8	TENNIS	2			10.60
0.7	VOLLEY	1		2.53	2.56
	TOTAL SPORTS				
	BOXE			4.02	3.96
	ESCRIME				11.32
	NATATION			13.14	6.54
	LUTTE				16.63
	CYCLISME				11.11

- EPAULE - RANGS -

RANG	1967	Sur 100 dos. 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
1.	JUDO	JUDO	JUDO	NATATION	SP.EQUESTRES
2.	RUGBY	RUGBY	RUGBY	GYMNASTIQUE	LUTTE
3.	HANDBALL	MOTO	SKI	FOOTBALL	RUGBY
4.	MOTO	HANDBALL	GYMNASTIQUE	ATHLETISME	GYMNASTIQUE
5.	SKI	SKI	FOOTBALL	BOXE	ESCRIME
6.	SP.EQUESTRES	SP.EQUESTRES	HANDBALL	VOLLEY-BALL	CYCLISME
7.	ATHLETISME	FOOTBALL	BASKET-BALL	BASKET-BALL	TENNIS
8.	FOOTBALL	GYMNASTIQUE		MOTO	HANDBALL
9.	GYMNASTIQUE	BASKET-BALL			NATATION
10.	BASKET-BALL	ED.PHYSIQUE			SKI
11.	ED.PHYSIQUE	TENNIS			BOXE
12.	TENNIS	ATHLETISME			BASKET-BALL
13.	VOLLEY-BALL	VOLLEY-BALL			ATHLETISME
					VOLLEY-BALL
					MOTO

BRAS %

% ensemble 1967	SPORTS	% sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
8.3	SPORTS EQUESTRES	5			0.77
2.6	TENNIS	3			3.97
2.5	GYMNASTIQUE	3	3.39	0.51	2.21
1.9	JUDO	7	1.90		
1.1	SKI	0	0.84		0.43
0.9	HANDBALL	2			1.77
0.9	EDUCATION PHYSIQUE	1			
0.8	BASKET	0	0	0	0.96
0.7	MOTO	1		0.33	1.60
0.7	VOLLEY	1	0	0	2.56
0.6	RUGBY	0	0.94		0.39
0.5	ATHLETISME	1		0.20	1.63
0.3	FOOTBALL	1	0.52	0.23	
	BOXE			1.01	2.08
	ESCRIME				1.89
	NATATION			0.73	2.54
	LUTTE				1.73
	CYCLISME				4.35

- BRAS - RANGS -

RANG	1967	sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
1.	SP.EQUESTRES	JUDO	GYMNASTIQUE	BOXE	CYCLISME
2.	TENNIS	SP.EQUESTRES	JUDO	NATATION	TENNIS
3.	GYMNASTIQUE	TENNIS	RUGBY	GYMNASTIQUE	VOLLEY-BALL
4.	JUDO	GYMNASTIQUE	SKI	MOTO	NATATION
5.	SKI	HANDBALL	FOOTBALL	FOOTBALL	GYMNASTIQUE
6.	HAND-BALL	ED.PHYSIQUE		ATHLETISME	BOXE
7.	ED.PHYSIQUE	MOTO			ESCRIME
8.	BASKET-BALL	VOLLEY			HANDBALL
9.	MOTO	ATHLETISME			LUTTE
10.	VOLLEY-BALL	FOOTBALL			ATHLETISME
11.	RUGBY	SKI			MOTO
12.	ATHLETISME	BASKET			BASKET
13.	FOOTBALL	RUGBY			SP.EQUESTRES
					SKI
					RUGBY

COUDE % 1967	SPORTS	100 de 1967	1965	STATISTIQUE ITALIENNE	STATISTIQUE ESPAGNOLE
9.7	Judo	13	11.78		
9.0	gymnastique	11	13.56	14.00	5.28
8.5	Education physique	9			
4.8	Athlétisme	2		3.60	2.58
4.8	Sports équestres	6			30.8
4.4	Basket	4	2.65	4.60	2.16
2.8	Handball	4	4.00		6.30
2.3	Football	7	1.48	2.89	
2.1	Volley	2		2.53	3.85
1.8	Tennis	2			17.22
1.5	Rugby	2	2.53		2.34
1.3	Moto	2		1.33	3.47
1.1	Ski	1	3.36		2.58
	TOTAL				5.05
	boxe			5,03	4.36
	escrime				5.67
	natation			1.46	3.26
	lutte				6.61
	cyclisme				11.63

- COUDE - RANGS -

RANG	1967	sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
1.	JUDO	JUDO	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE	SP.EQUESTRES
2.	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE	JUDO	BOXE	TENNIS
3.	ED. PHYSIQUE	ED.PHYSIQUE	HANDBALL	BASKET-BALL	CYCLISME
4.	ATHLETISME	FOOTBALL	SKI	ATHLETISME	LUTTE
5.	SP.EQUESTRES	SP.EQUESTRES	BASKET-BALL	FOOTBALL	HANDBALL
6.	BASKET-BALL	BASKET-BALL	RUGBY	VOLLEY	ESCRIME
7.	HANDBALL	HANDBALL	FOOTBALL	MOTO	GYMNASTIQUE
8.	FOOTBALL	ATHLETISME			BOXE
9.	VOLLEY-BALL	VOLLEY-BALL			VOLLEY-BALL
10.	TENNIS	TENNIS			MOTO
11.	RUGBY	RUGBY			NATATION
12.	MOTO	MOTO			ATHLETISME
13.	SKI	SKI			SKI
					RUGBY
					BASKET-BALL

SIEGE

AVANT-BRAS

1967	SPORT	100 de 1967	1965	STATISTIQUE ITALIENNE	STATISTIQUE ESPAGNOLE
6.0	Gymnastique	8	5.09	10.92	1.87
4.1	Sports équestres	2			3.08
3.0	Judo	2	1.52		
2.3	Handball	1	2.00		1.55
2.1	Athlétisme	2		2.0	0.69
1.8	Football	1	1.05	1.63	
1.8	Tennis	1			0
1.3	Moto	1		1.16	0
1.0	Rugby	0	0.79		0.52
0.9	Education physique	1			
0.8	Basket	2	0.88	2.87	1.24
0.4	Ski	0	0		0.86
0.0	Volley	0		1.27	2.56
	TOUS SPORTS				2.04
	boxe			1.01	1.09
	escrime				0
	natation			1.46	1.81
	lutte				1.44
	cyclisme				3.09

AVANT-BRAS - sièges - rangs

rangs	1967	100 D. 1967	1965	ITALIE	ESPAGNE
1.	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE	CYCLISME
2.	SP. EQUESTRES	SP. EQUESTRES	HANDBALL	BASKET BALL	SPORTS EQUESTRES
3.	JUDO	JUDO	JUDO	ATHLETISME	VOLLEY BALL
4.	HANDBALL	ATHIETISME	FOOTBALL	FOOTBALL	GYMNASTIQUE
5.	ATHLETISME	BASKET BALL	BASKET BALL	NATATION	NATATION
6.	FOOTBALL	HANDBALL	RUGBY	VOLLEY BALL	HANDBALL
7.	TENNIS	FOOTBALL		MOTO	BASKET BALL
8.	MOTO	TENNIS		BOXE	LUTTE
9.	RUGBY	MOTO			BOXE
10.	ED. PHYSIQUE	ED. PHYSIQUE			SKI
11.	BASKET BALL	RUGBY			ATHIETISME
12.	SKI	SKI			RUGBY
13.	VOLLEY BALL	VOLLEY BALL			

POIGNET %

% ensemble 1967	SPORTS	% sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
13.7	HANDBALL	18	15.00		20.78
11.9	GYMNASTIQUE	10	5.09	14.23	18.23
8.3	SPORTS EQUESTRES	9			10.01
6.4	BASKET	7	9.73	10.92	13.50
6.4	VOLLEY	6		12.66	26.93
5.7	EDUCATION PHYSIQUE	6			
5.6	FOOTBALL	4	3.70	5.69	
4.8	ATHLETISME	7		5.66	2.51
4.6	MOTO	6		7.16	9.91
4.0	RUGBY	5	5.53	8.70	
3.5	TENNIS	2			14.56
3.4	JUDO	3	2.28		
1.5	SKI	1	1.68		6.44
	TOTAL				11.76
	BOXE			37.18	27.15
	ESCRIME				9.45
	NATATION			9.49	5.80
	LUTTE				5.25
	CYCLISME				7.92

POIGNET - sièges - rangs

rangs	1967	100 D. 1967	1965	ITALIE	ESPAGNE
1.	HANDBALL	HANDBALL	HANDBALLL	BOXE	BOXE
2.	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE	BASKET BALL	GYMNASTIQUE	VOLLEY BALL
3.	SP. EQUESTRES	SP. EQUESTRES	RUGBY	ED. PHYSIQUE	HANDBALL
4.	BASKET BALL	BASKET BALL	GYMNASTIQUE	VOLLEY BALL	GYMNASTIQUE
5.	VOLLEY BALL	ATHLETISME	FOOTBALL	NATATION	TENNIS
6.	ED. PHYSIQUE	VOLLEY BALL	JUDO	RUGBY	BASKET BALL
7.	FOOTBALL	ED. PHYSIQUE	SKI	MOTO	SP. EQUESTRES
8.	ATHLETISME	MOTO		FOOTBALL	RUGBY
9.	MOTO	RUGBY		ATHLETISME	ESCRIME
10.	RUGBY	FOOTBALL			CYCLISME
11.	TENNIS	JUDO			SKI
12.	JUDO	TENNIS			NATATION
13.	SKI	SKI			LUTTE
					MOTO

- DOIGTS de la MAIN (non compris le pouce) % -

% ensemble 1967	SPORTS	sur 100 dossiers 1967	1965
12.7	HANDBALL	11	11.00
11.6	BASKET	8	7.96
8.5	VOLLEY	9	
4.7	RUGBY	6	3.32
4.5	GYMNASTIQUE	4	0.85
3.5	SPORTS EQUESTRES	2	
3.3	SKI	0	0
3.3	MOTO	1	
3.0	JUDO	4	2.28
2.8	EDUCATION PHYSIQUE	1	
2.6	TENNIS	3	
2.3	FOOTBALL	3	2.86
2.1	ATHLETISME	3	

- DOIGTS de la MAIN (pouce non compris) RANGS -

RANG	1967	Sur 100 dossiers 1967	1965
1.	HANDBALL	HANDBALL	HANDBALL
2.	BASKET-BALL	VOLLEY-BALL	BASKET-BALL
3.	VOLLEY-BALL	BASKET	RUGBY
4.	RUGBY	RUGBY	FOOTBALL
5.	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE	JUDO
6.	SPORTS EQUESTRES	JUDO	
7.	SKI	TENNIS	
8.	MOTO	FOOTBALL	
9.	JUDO	ATHLETISME	
10.	EDUCATION PHYSIQUE	SPORTS EQUESTRES	
11.	TENNIS	MOTO	
12.	FOOTBALL	EDUCATION PHYSIQUE	
13.	ATHLETISME	SKI	

- POUCE % -

% ensemble 1967	SPORTS	sur 100 dossiers 1967	1965
13.5	VOLLEY	13	
7.0	HANDBALL	4	9.0
3.5	GYMNASTIQUE	4	1.70
3.2	BASKET-BALL	5	2.65
1.8	TENNIS	1	
1.7	RUGBY	5	2.53
1.3	JUDO	1	0.38
1.1	SKI	2	2.52
0.9	FOOTBALL	2	0.84
0.7	MOTOCYCLISME	1	
0.7	SPORTS EQUESTRES	1	
0.0	ATHLETISME	0	
0.0	EDUCATION PHYSIQUE	0	

ROUCE - sièges - rangs

rangs	1967	100 DOSSIERS de 1967	1965
1.	VOLLEY BALL	VOLLEY BALL	HANDBALLL
2.	HANDBALL	BASKET BALL	BASKET BALL
3.	GYMNASTIQUE	RUGBY	RUGBY
4.	BASKET BALL	HANDBALL	SKI
5.	TENNIS	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE
6.	RUGBY	SKI	FOOTBALL
7.	JUDO	FOOTBALL	JUDO
8.	SKI	TENNIS	
9.	FOOTBALL	JUDO	
10.	MOTO	MOTO	
11.	SP. EQUESTRES	SP. EQUESTRES	
12.	ATHLETISME	ATHLETISME	
13.	ED. PHYSIQUE	ED. PHMSIQUE	

DOIGTS (Main) y compris le pouce %

% ensemble 1967	SPORTS	% sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
22.0	VOLLEY	22		12.66	12.82
19.7	HANDBALL	15	20.00	1	16.30
14.8	BASKET	13	10.61	8.05	7.95
8.0	GYMNASTIQUE	8	2.54	7.60	4.60
6.4	RUGBY	11	5.85		6.10
4.4	TENNIS	4			1.32
4.4	SKI	2	2.52		5.15
4.3	JUDO	5	2.66		
4.2	SPORTS EQUESTRES	3			2.30
4.0	MOTO	2		3.66	1.86
3.2	FOOTBALL	5	3.70	1.98	
2.8	EDUCATION PHYSIQUE	1			
2.1	ATHLETISME	3		2.20	1.07
	TOTAL SPORTS				7.04
	BOXE			11.05	10.60
	ESCRIME				7.52
	NATATION			17.52	3.98
	LUTTE				4.01
	CYCLISME				1.66

DOIGTS DE LA MAIN , POUCE COMPRIS (sièges, rangs)

rangs	1967	100 D. 1967	1965	ITALIE	ESPAGNE
1.	VOLLEY	VOLLEY	HANDBALL	NATATION	HANDBALL
2.	HANDBALL	HANDBALL	BASKET BALL	VOLLEY BALL	VOLLEY BALL
3.	BASKET BALL	BASKET BALL	RUGBY	BOXE	BOXE
4.	GYMNASTIQUE	RUGBY	FOOTBALL	BASKET BALL	BASKET BALL
5.	RUGBY	GYMNASTIQUE	JUDO	GYMNASTIQUE	ESCRIME
6.	TENNIS	JUDO	GYMNASTIQUE	MOTO	RUGBY
7.	SKI	FOOTBALL	SKI	ATHLETISME	SKI
8.	JUDO	TENNIS		FOOTBALL	GYMNASTIQUE
9.	SP. EQUESTRES	SP. EQUESTRES			LUTTE
10.	MOTO	ATHLETISME			NATATION
11.	FOOTBALL	SKI			SPORTS EQUESTRES
12.	ED. PHYSIQUE	MOTO			MOTO
13.	ATHLETISME	ED. PHYSIQUE			CYCLISME
14					TENNIS
15.					ATHLETISME

MEMBRE INFERIEUR

1967	SPORTS	100.de 1967	1965	STATISTIQUE ITALIENNE	STATISTIQUE ESPAGNOLE
68.0	SKI	68	56.30		63.93
64.0	ATHLETISME	68		69.50	73.90
60.5	FOOTBALL	57.0	61.22	63.74	
54.9	TENNIS	58			41.73
52.4	BASKET BALL	56	49.55		56.78
51.9	EDUCATION PHYSIQUE	53			
49.6	VOLEEY BALL	50			37.18
38.0	GYMNASTIQUE	35	37.29	32.45	30.19
38.0	RUGBY	48	35.60		45.70
31.5	JUDO	32	25.10		
29.1	MOTO	31		28.45	43.01
28.6	HANDBALL	27	31.0		31.10
22.0	SPORTS EQUESTRES	22			26.15
	TOTAL SPORTS				42.62
	BOXE				5.05
	ESCRIME				43.38
	NATATION	1		17.52	33.33
	LUTTE				37.30
	CYCLISME				28.63

M.I. - rangs

1967	SUR 100 DOSSIERS DE 1967	M.G.D.	SPORTASS	1965
68 SKI	68 SKI	74 ATHLETISME	7[illegible] ATHLETISME	61 FOOTBALL
64 ATHLETISME	68 ATHLETISME	64 SKI	64 FOOTBALL	56 SKI
61 FOOTBALL	58 TENNIS	57 BASKET BALL	moyenne 55	50 BASKET BALL
55 TENNIS	57 FOOTBALL	46 RUGBY	32 ED. PHYSIQUE	moyenne 47
52 BASKET BALL	56 BASKET BALL	43 MOTOCYCLISME	32 GYMNASTIQUE	37 GYMNASTIQUE
52 ED. PHYSIQUE	53 ED. PHYSIQUE	43 ESCRIME	28 MOTOCYCLISME	37 ED. PHYSIQUE
50 VOLLEY BALL	50 VOLLEY BALL	moyenne 43	18 NATATION	36 RUGBY
moyenne 48	48 RUGBY	42 TENNIS		31 HANDBALL
30 GYMNASTIQUE	moyenne 47	37 LUTTE		25 JUDO
38 RUGBY	35 GYMNASTIQUE	37 VOLLEY BALL		
32 JUDO	32 JUDO	33 NATATION		
29 MOTOCYCLISME	31 MOTOCYCLISME	31 HANDBALL		
29 HANDBALL	27 HANDBALL	30 EDUC. PHYSIQUE		
22 SP. EQUESTRES	22 SP. EQUESTRES	30 GYMNASTIQUE		
		29 CYCLISME		
		26 SP. EQUESTRES		
		5 ESCRIME		

En tête des forts pourcentage de lésions du M.I. : ski, athlétisme, football, avec au moins 60 %.

Encore à plus de 50 % on trouve basket-ball, tennis, puis éducation physique, volley-ball, motocyclisme, rugby.

A moins de 40 %, c'est à dire ne touchant pas particulièrement le membre inférieur, se trouvent : gymnastique, judo, handball, et finalement sports équestres : il s'agit des sports qui lèsent nettement le membre supérieur.

FRANCE 1967		100 de 1967	1965	STATISTIQUE ITALIENNE
1.0	sports équestres	3		
1.7	football	7	0.63	1.39
1.0	rugby	6	0.63	
0.5	Handball	1		
3.9	tennis	18		
0.9	éducation physique	2		
0.7	moto	3		1.66
0.4	ski	16		
0.4	basket	0		0.57
0.2	judo	2		
0.0	athlétisme	13		0.20
0.0	gymnastique	4	0.85	0.51
0.0	VOLLEY	1		

- HANCHL - RANGS -

RANG	1967	sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS
1.	SP.EQUESTRES	TENNIS	GYMNASTIQUE	MOTO
2.	FOOTBALL	SKI	FOOTBALL	FOOTBALL
3.	RUGBY	ATHLETISME	RUGBY	BASKET-BALL
4.	HANDBALL	FOOTBALL		GYMNASTIQUE
5.	TENNIS	RUGBY		ATHLETISME
6.	ED.PHYSIQUE	GYMNASTIQUE		
7.	MOTO	SP. EQUESTRES		
8.	SKI	MOTO		
9.	BASKET-BALL	ED.PHYSIQUE		
10.	JUDO	JUDO		
11.	ATHLETISME	HANDBALL		
12.	GYMNASTIQUE	VOLLEY-BALL		
13.	VOLLEY-BALL	BASKET-BALL		

CUISSE

1967	SPORTS	100 de 1967	1965	STATISTIQUE ITALIENNE	STATISTI(ESPAGN(
6.5	rugby	5	5.37		6.49
5.6	football	4	6.46	6.02	
3.2	athlétisme	1		19.2	13.38
2.5	gymnastique	3	3.39	2.28	4.61
2.3	handball	2	1.00	4.03	
2.1	volley	2		1.27	
2.0	moto	3		3.00	1.86
2.0	sports équestres	2			3.85
1.9	éducation physique	2			
1.2	basket	2	1.76	2.30	4.42
1.1	ski	3	0.84		1.29
0.6	judo	0	0.76		
0.0	TENNIS	1			7.95
	TOTAL SPORTS				5.04
	boxe				0.69
	escrime				5.67
	natation			2.92	2.54
	lutte				1.63
	cyclisme				7.44

CUISSE - sièges, rangs

rangs	1967	100. D. 1967	1965	ITALIE	ESPAGNE
1.	RUGBY	RUGBY	FOOTBALL	ATHLETISME	ATHLETISME
2.	FOOTBALL	FOOTBALL	RUGBY	FOOTBALL	TENNIS
3.	ATHLETISME	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE	HANDBALL	CYCLISME
4.	GYMNASTIQUE	MOTO	BASKET	MOTO	RUGBY
5.	HANDBALL	SKI	HANDBALL	NATATION	ESCRIME
6.	VOLIEY BALL	HANDBALL	SKI	BASKET BALL	GYMNASTIQUE
7.	SP. EQUESTRES	SP. EQUESTRES	JUDO	GYMNASTIQUE	BASKET BALL
8.	MOTO	ED. PHYSIQUE		VOLIEY BALL	SP. EQUESTRES
9.	ED. PHYSIQUE	BASKET BALL VOLIEY BALL			NATATION
10.	BASKET BALL				MOTO
11.	SKI	ATHLETISME			LUTTE
12.	JUDO	TENNIS			SKI
13.	TENNIS	JUDO			BOXE

04

GENOU %

2/47

% ensemble 1967	SPORTS	% sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
26.4	SKI	23	21.00		15.02
19.3	FOOTBALL	20	22.13	27.24	
14.1	EDUCATION PHYSIQUE	15			
12.4	TENNIS	13			9.13
11.8	RUGBY	16	14.08		16.23
11.5	GYMNASTIQUE	10	8.47	8.63	11.93
10.9	JUDO	10	9.12		
10.8	BASKET	9	9.73	18.97	16.60
9.5	HANDBALL	7	7.00		10.88
9.2	VOLLEY	10		24.05	17.95
9.0	ATHLETISME	8		15.00	15.14
7.3	MOTO	6		7.65	11.76
5.5	SPORTS EQUESTRES	7			3.08
	TOTAL SPORTS				12.95
	BOXE			2.01	1.68
	ESCRIME				13.22
	NATATION			2.19	11.59
	LUTTE				19.16
	CYCLISME				10.08

GENOU - sièges, rangs

248

rangs	1967	100 D. 1967	1965	ITALIE	ESPAGNE
1.	SKI	SKI	FOOTBALL	FOOTBALL	LUTTE
2.	FOOTBALL	FOOTBALL	SKI	VOLLEY BALL	VOLLEY BALL
3.	ED. PHYSIQUE	RUGBY	RUGBY	BASKET BALL	BASKET BALL
4.	TENNIS	ED. PHYSIQUE	BASKET BALL	ATHLETISME	RUGBY
5	RUGBY	TENNIS	JUDO	GYMNASTIQUE	ATHLETISME
6.	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE	MOTO	SKI
7.	JUDO	JUDO	HANDBALL	NATATION	ESCRIME
8.	BASKET	VOLLEY BALL		BOXE	GYMNASTIQUE
9.	HANDBALL	BASKET BALL			MOTO
10.	VOLLEY BALL	ATHLETISME			NATATION
11.	ATHLETISME	HANDBALL			HANDBALL
12.	MOTO	SP. EQUESTRES			CYCLISME
13.	SP. EQUESTRES	MOTO			TENNIS
14.					SPORTS EQUESTRES
15.					BOXE

GENOU sauf les lésions méniscales

1967		100 de 1967	1965
22.3	SKI	19	19.32
13.5	FOOTBALL	14	20.23
8.0	BASKET	5	7.07
8.0	GYMNASTIQUE	7	7.63
7.8	RUGBY	9	12.50
6.6	EDUCATION PHYSIQUE	7	
6.4	JUDO	6	9.12
6.4	VODLEY	6	
5.8	ATHLETISME	3	
5.6	HANDBALL	3	6.00
5.3	MOTO	5	
4.4	TENNIS	5	
3.5	SPORTS EQUESTRES	4	

- MENISQUES (lésions du genou incluant une lésion méniscale) -

1967	SPORTS	sur 100 dossiers 1967	1965
8.0	TENNIS	8	
7.5	ED. PHYSIQUE	8	
5.8	FOOTBALL	6	1.90
4.5	JUDO	4	1.52
4.1	SKI	4	1.68
4.0	RUGBY	7	1.58
3.9	HANDBALL	4	1.00
3.5	GYMNASTIQUE	3	0.85
3.2	ATHLETISME	5	
2.8	BASKET	4	2.65
2.8	VOLLEY	4	
2.0	MOTO	1	
2.0	SP. EQUESTRES	3	

MENISQUES - sièges, rangs

rangs	1967	100 D. 1967	1965
1.	TENNIS	TENNIS	BASKET BALL
2.	ED. PHYSIQUE	ED. PHYSIQUE	FOOTBALL
3.	FOOTBALL	RUGBY	SKI
4.	JUDO	FOOTBALL	RUGBY
5.	SKI	ATHLETISME	JUDO
6.	RUGBY	JUDO	HANDBALL
7.	HANDBALL	SKI	GYMNASTIQUE
8.	GYMNASTIQUE	HANDBALL	
9.	ATHLETISME	BASKET BALL	
10.	BASKET BALL	VOLIEY BALL	
11.	VOLIEY BALL	GYMNASTIQUE	
12.	MOTO	SP. EQUESTRES	
13.	SP. EQUESTRES	MOTO	

JAMBE %

% ensemble 1967	SPORTS	% sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
16.4	SKI	16	15.12		18.88
15.9	TENNIS	18			7.95
10.1	ATHLETISME	13	0	7.60	14.14
8.7	FOOTBALL	7	10.06	6.29	
4.9	RUGBY	6	4.58		5.58
4.1	SPORTS EQUESTRES	3			9.23
4.0	MOTO	3	0	5.99	9.36
3.5	GYMNASTIQUE	4	2.54	3.29	2.56
3.4	JUDO	2	4.18		
2.8	EDUCATION PHYSIQUE	2			
2.0	BASKET	0	2.65	1.15	3.63
1.4	VOLLEY	1			1.28
0.9	HANDBALL	1	2.00		3.37
	TOTAL TOUS SPORTS				(5.99)
	BOXE			0.50	0.30
	ESCRIME				5.67
	NATATION			0.73	3.98
	LUTTE				4.28
	CYCLISME				7.62

JAMBE - sièges,rangs

rangs	1967	100 D. 1967	1965	ITALIE	ESPAGNE
1.	SKI	TENNIS	SKI	ATHIETISME	SKI
2.	TENNIS	SKI	FOOTBALL	FOOTBALL	ATHIETISME
3.	ATHLETISME	ATHLETISME	RUGBY	MOTO	MOTO
4.	FOOTBALL	FOOTBALL	JUDO	GYMNASTIQUE	SPORTS EQUESTRES
5.	RUGBY	RUGBY	BASKET BALL	BASKET BALL	TENNIS
6.	SPORTS EQU	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE	NATATION	CYCLISME
7.	MOTO	MOTO	HANDBALL	BOXE	ESCRIME
8.	GYMNASTIQUE	SP. EQUESTRES			RUGBY
9.	JUDO	JUDO			LUTTE
10.	ED. PHYSIQUE	ED. PHYSIQUE			NATATION
11.	BASKET BALL	VOLLEY BALL			BASKET BALL
12.	VOLLEY BALL	HANDBALL			HANDBALL
13.	HANDBALL	BASKET BALL			GYMNASTIQUE
14.					VOLLEY BALL
15.					BOXE

CHEVILLE %

% ensemble 1967	SPORTS	% sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
33.6	BASKET	40	30.97	35.64	22.83
33.3	VOLLEY	34		26.89	14.10
29.2	ATHLETISME	26		18.12	15.90
28.4	EDUCATION PHYSIQUE	29			
23.0	SKI	25	18.48		25.30
22.1	TENNIS	22			7.95
21.2	FOOTBALL	19	19.49	21.16	
14.4	GYMNASTIQUE	15	16.95	12.43	5.63
13.6	HANDBALL	15	18.00		7.68
12.8	RUGBY	19	10.23		11.95
12.6	MOTO	15		7.99	12.29
7.7	SPORTS EQUESTRES	7			7.69
7.6	JUDO	7	5.70		
	BOXE			3.01	1.88
	ESCRIME				11.30
	NATATION			7.30	7.61
	LUTTE				5.36
	CYCLISME				2.23

CHEVILLE - sièges,rangs

rangs	1967	100 D. 1967	1965	ITALIE	ESPAGNE
1.	BASKET BALL	BASKET BALL	BASKET BALL	BASKET BALL	SKI
2.	VOLLEY BALL	VOLLEY BALL	FOOTBALL	VOLLEY BALL	BASKET BALL
3.	ATHLETISME	ED. PHYSIQUE	SKI	FOOTBALL	ATHLETISME
4.	ED. PHYSIQUE	ATHLETISME	HANDBALL	ATHLETISME	VOLLEY BALL
5.	SKI	SKI	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE	MOTO
6.	TENNIS	TENNIS	RUGBY	MOTO	RUGBY
7.	FOOTBALL	FOOTBALL	JUDO	NATATION	ESCRIME
8.	GYMNASTIQUE	RUGBY		BOXE	TENNIS
9.	HANDBALL	HANDBALL			SPORTS EQUESTRES
10.	RUGBY	GYMNASTIQUE			HANDBALL
11.	MOTO	MOTO			NATATION
12.	SP. EQUESTRES	SP. EQUESTRES			GYMNASTIQUE
13.	JUDO	JUDO			LUTTE
14.					CYCLISME
15.					BOXE

ORTEILS et pied sauf cheville

1967	SPORTS	100 de 1967	1965	STATISTIQUE ITALIENNE	STATISTIQUE ESPAGNOLE
12.5	athlétisme	20		9.3	15.34
8.8	judo	12	5.32		
7.0	gymnastique	3	4.24	5.3	5.46
4.4	basket	4	4.42	2.87	9.74
4.3	football	5	2.1[illegible]	1.64	
3.8	éducation physique	4			
3.6	volley	3		2.54	3.85
3.5	tennis	4			7.95
2.6	moto	3		2.16	7.74
1.4	handball	2	3.00		5.14
1.0	rugby	0	0.47		5.45
0.7	ski	0	0.84		3.49
0.7	sports équestres	1			2.30
	boxe			0.50	0.30
	escrime				5.67
	natation			4.38	7.61
	lutte				6.87
	cyclisme				1.26

PIEDS & ORTEILS - sièges, rangs

rangs	1967	100 DOS. 1967	1965	ITALIE	ESPAGNE
1.	ATHLETISME	ATHLETISME	JUDO	ATHLETISME	ATHLETISME
2.	JUDO	JUDO	BASKET BALL	GYMNASTIQUE	BASKET BALL
3.	GYMNASTIQUE	FOOTBALL	GYMNASTIQUE	NATATION	TENNIS
4.	BASKET BALL	BASKET BALL	HANDBALL	BASKET BALL	MOTO
5.	FOOTBALL	ED. PHYSIQUE	FOOTBALL	VOLLEY BALL	NATATION
6.	ED. PHYSIQUE	TENNIS	SKI	MOTO	LUTTE
7.	VOLLEY BALL	VOLLEY BALL	RUGBY	FOOTBALL	ESCRIME
8.	TENNIS	GYMNASTIQUE		BOXE	GYMNASTIQUE
9.	MOTO	MOTO			RUGBY
10.	HANDBALL	HANDBALL			HANDBALL
11.	RUGBY	SP. EQUESTRES			VOLLEY BALL
12.	SKI	SKI			SKI
13.	SP. EQUESTRES	RUGBY			SPORTS EQUESTRES
14.					CYCLISME
15					BOXE

CORPS & DIVERS

1967	SPORTS	100.de 1967	1965	STATISTIQUE ITALIENNE	STATISTIQUE ESPAGNOLE
43.7	MOTO	43		41.77	17.67
24.9	SPORTS EQUESTRES	27			26.92
17.1	RUGBY	11	17.24		15.51
17.1	EDUCATION PHYSIQUE	17			
12.8	JUDO	9	20.91		
11.3	VOLLEY BALL	10			11.26
10.6	ATHLETISME	9		7.60	13.49
10.4	GYMNASTIQUE	13	19.49	10.13	22.64
10.4	FOOTBALL	11	13.98	6.43	
10.4	SKI	17	17.64		7.73
9.4	HANDBALL	10	4.0		9.11
9.2	BASKET BALL	8	13.27		9.91
8.8	TENNIS	9			9.93
	TOUS SPORTS				12.97
	BOXE				10.03
	ESCRIME				16.99
	NATATION			8.76	17.00
	LUTTE				22.73
	CYCLISME				16.66

- SIEGES CORPORELS HORMIS TETE ET MEMBRES - RANGS -

RANG	1967	sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
1.	MOTO	MOTO	JUDO	MOTO	SP. EQUESTRES
2.	SP.EQUESTRES	SP.EQUESTRES	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE	LUTTE
3.	ED.PHYSIQUE	ED.PHYSIQUE	SKI	NATATION	GYMNASTIQUE
4.	RUGBY	SKI	RUGBY	ATHLETISME	MOTO
5.	JUDO	GYMNASTIQUE	FOOTBALL	FOOTBALL	NATATION
6.	VOLLEY-BALL	RUGBY	BASKET-BALL		ESCRIME
7.	ATHLETISME	FOOTBALL	HANDBALL		CYCLISME
8.	GYMNASTIQUE	VOLLEY-BALL			RUGBY
9.	FOOTBALL	HANDBALL			ATHLETISME
10.	SKI	JUDO			VOLLEY-BALL
11.	HANDBALL	ATHLETISME			BOXE
12.	BASKET-BALL	TENNIS			TENNIS
13.	TENNIS	BASKET-BALL			BASKET-BALL
14.					HANDBALL
15.					SKI

Le motocyclisme vient nettement en tête des statistiques, allant de 17 à 40%.

Puis, détaché, mais encore très élevé, vient le pourcentage des sports équestres, très homogène autour de 25% des lésions, suivi de peu par la lutte.

Viennent ensuite, à peu près à égalité, vers 17 %, l'éducation physique, l'escrime, le cyclisme, et, moins homogènes, gymnastique, rugby, judo, natation, ski.

Nettement moins forts sont les pourcentages de l'athlétisme, le basket-bal le volley-ball, la boxe, le football, enfin le tennis et le handball.

Notons que nos statistiques 1967 pour le motocyclisme incluent un pourcentage élevé de sièges inconnus, et qu'il est pourtant remarquablement proche de celui du SPORTASS (Statistique Italienne).

- COU. COTES. THORAX -

1967	SPORTS	'100 DE 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
7.9	RUGBY		3		9.09
7.5	EDUCATION PHYSIQUE	8			
6.5	JUDO	8	3.42		
6.5	GYMNASTIQUE	10	0.85	3.29	12.09
4.	BASKET BALL	5	0.88	1.15	3.21
4.	MOTOCYCLISME	4		3.33	5.89
3.7	FOOTBALL	7	2.01	2.23	
2.1	VOLLEY BALL	2			3.85
2.	SPORTS EQUESTRES	3			14.61
1.9	SKI	3			6.44
1.9	HANDBALL	1			3.87
1.8	TENNIS	2			1.32
1.	ATHLETISME	2		1.80	3.78
	BOXE			7.04	6.54
	ESCRIME				9.43
	NATATION			2.92	9.41
	LUTTE				13.75
	CYCLISME				5.33

COU & THORAX - sièges, rangs

rangs	1967	100 D. 1967	1965	ITALIE	ESPAGNE
1.	RUGBY	GYMNASTIQUE	JUDO	BOXE	SPORTS EQUESTRES
2.	ED. PHYSIQUE	ED. PHYSIQUE	RUGBY	MOTO	LUTTE
3.	JUDO	JUDO	FOOTBALL	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE
4.	GYMNASTIQUE	FOOTBALL	BASKET BALL	NATATION	ESCRIME
5.	BASKET BALL	BASKET BALL	GYMNASTIQUE	FOOTBALL	NATATION
6.	MOTO	MOTO	SKI	ATHLETISME	RUGBY
7.	FOOTBALL	SPORTS EQU		BASKET BALL	BOXE
8.	VOLLEY	SKI			SKI
9.	SP. EQUESTRES	VOLLEY BALL			MOTO
10.	SKI	TENNIS			CYCLISME
11.	HANDBALL	ATHLETISME			HANDBALL
12.	TENNKS	HANDBALL			VOLLEY BALL
13.	ATHIETISME	RUGBY			ATHLETISME
14.					BOXE
15.					TENNIS

COLONNE VERTEBRALE ET BASSIN OSSEUX %

% ensemble 1967	SPORTS	% sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
12.5	SPORTS EQUESTRES	13			10.77
5.7	EDUCATION PHYSIQUE	5			
5.6	RUGBY	9	5.22		5.99
4.7	SKI	10	3.36		0.86
4.2	VOLLEY	5		1.27	5.13
3.3	HANDBALL	4	2.00		4.25
3.0	FOOTBALL	2	3.28	0.58	
3.0	JUDO	0	4.56		
3.0	GYMNASTIQUE	1	5.09	2.03	9.02
2.6	ATHLETISME	1		1.40	
2.0	MOTO	2		0.67	6.54
1.8	TENNIS	2			4.64
1.6	BASKET	0	4.42	0.57	4.92
	BOXE				2.08
	ESCRIME				5.67
	NATATION			0	9.42
	LUTTE				7.63
	CYCLISME				7.67

COLONNE & BASSIN - sièges, rangs

rangs	1967	100 D. 1967	1965	ITALIE	ESPAGNE
1.	SP. EQUESTRES	SP. EQUESTRES	RUGBY	GYMNASTIQUE	SP. EQUESTRES
2.	ED. PHYSIQUE	SKI	GYMNASTIQUE	ATHLETISME	NATATION
3.	RUGBY	RUGBY	JUDO	VOLLEY BALL	GYMNASTIQUE
4.	SKI	ED. PHYSIQUE	BASKET BALL	MOTO	CYCLISME
5.	VOLLEY BALL	VOLLEY BALL	SKI	FOOTBALL	LUTTE
6.	HANDBALL	HANDBALL	FOOTBALLL	BASKET BALL	MOTO
7.	FOOTBALL	FOOTBALL	HANDBALL		RUGBY
8.	JUDO	MOTO			ESCRIME
9.	GYMNASTIQUE	TENNIS			VOLLEY BALL
10.	ATHLETISME	ATHLETISME			BASKET BALL
11.	MOTO	GYMNASTIQUE			TENNIS
12.	TENNIS	JUDO			HANDBALL
13.	BASKET BALL	BASKET BALL			BOXE
14.					SKI

Abdomen et organes internes

1967		100 de 1967	1965	STATISTIQUE ITALIENNE	STATISTIQUE ESPAGNOLE
1.0	Football	0	2.22	2.71	
0.9	Tennis	0			1.32
0.8	Basket	0	1.76	1.15	0.68
0.6	judo	0	1.52		
0.5	handball	1	0		0.99
0.4	ski	0			
0.3	rugby	0	1.8[illegible]		0.39
0.0	MOto	0		1.33	0.86
0.0	athlétisme			2.80	1.19
0.0	gymnastique		6.77	1.27	
0.0	sports équestres	0			0.77
0.0	volley			2.53	1.28
0.0	Education physique	0			
	Boxe			1;51	1.39
	Escrime				1.89
	Natation			5.11	2.17
	Lutte				1.35
	Cyclisme				0.80

ABDOMEN - sièges, rangs

rangs	1967	100 D. 1967	1965	ITALIE	ESPAGNE
1.	FOOTBALL	HANDBALL	GYMNASTIQUE	NATATION	NATATION
2.	TENNIS	FOOTBALL	FOOTBALL	ATHLETISME	ESCRIME
3.	BASKET BALL	TENNIS	RUGBY	FOOTBALL	BOXE
4.	JUDO	BASKET BALL	BASKET BALL	VOLLEY	LUTTE
5.	HANDBALL	JUDO	JUDO	BOXE	TENNIS
6.	SKI	SKI		MOTO	VOLLEY BALL
7.	RUGBY	RUGBY		GYMNASTIQUE	ATHLETISME
8.	MOTO	MOTO		BASKET BALL	HANDBALL
9.	ATHLETISME	ATHLETISME			MOTO
10.	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE			CYCLISME
11.	SP. EQUESTRES	SP. EQUESTRES			SPORTS EQUESTRES
12.	VOLLEY BALL	VOLLEY BALL			BASKET BALL
13.	ED. PHYSIQUE	ED. PHYSIQUE			RUGBY

SIEGES MULTIPLES %

% ensemble 1967	SPORTS	% sur 100 dossiers 1967	1965	SPORTASS	M.G.D.
6.9	SPORTS EQUESTRES	7			0.77
6.6	MOTO	9			3.38
2.1	VOLLEY	1			
1.8	TENNIS	2			
0.8	FOOTBALL	2	4.13	0.91	
0.4	RUGBY		3.48		
0.4	SKI	0	12.60		
0.4	BASKET	0	4.42	0.57	0
0.2	JUDO	0	5.70		
0.0	HANDBALL	0	2.00		0
0.0.	ATHLETISME	0	0	1.40	0
0.0	GYMNASTIQUE	0	6.77	1.27	
0.0	EDUCATION PHYSIQUE	0			
	BOXE			1.01	
	NATATION			0.73	

SIEGES MULTIPLES - sièges, rangs

267

rangs	1967	100 D. 1967	1965	ITALIE	ESPAGNE
1.	SP. EQUESTRES	MOTO	SKI	ATHLETISME	MOTO
2.	MOTO	SP. EQUESTRES	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE	SP. EQUESTRES
3.	VOLLEY BALL	TENNIS	JUDO	BOXE	
4.	TENNIS	FOOTBALL	BASKET BALL	FOOTBALL	
5.	FOOTBALL	VOLLEY BALL	FOOTBALL	NATATION	
6.	RUGBY	RUGBY	RUGBY	BASKET BALL	
7.	SKI	SKI	HANDBALL		
8.	BASKET BALL	BASKET BALL			
9.	JUDO	JUDO			
10.	HANDBALL	HANDBALL			
11.	ATHLETISME	ATHLETISME			
12.	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE			
13.	ED. PHYSIQUE	ED. PHYSIQUE			

DIVERS SIEGES & INCONNUS 1967		100 de 1967	1965	STATISTIQUE ITALIENNE	STATISTIQUE ESPAGNOLE
31.1	MOTO	28			3.38
6.9	athlétisme	6		1.00	0.78
3.9	handball	4	0		0
3.9	éducation physique	4			-
3.5	sports équestres	4			0.77
3.0	ski	4	1.68		0.43
2.9	rugby	2	3.63		0.04
2.8	volley	1			1.00
2.6	tennis	3	?	?	?
2.4	judo	1	5.70		
2.4	basket	3	1.76	?	1.10
1.9	football	0	2.33	0	?
1.0	gymnastique	2	5.09	0	0
	boxe				0.02
	Natation				4.00
	Lutte				1.00
	Cyclisme				2.86

DIVERS SIEGES RANGS

rangs	1967	100 D. 1967	1965	ITALIE	ESPAGNE
1.	MOTO	MOTO	JUDO	MOTO	SP. EQUESTRES
2.	SP. EQUESTRES	SP. EQUESTRES	GYMNASTIQUE	GYMNASTIQUE	LUTTE
3.	RUGBY	ED. PHYSIQUE	SKI	NATATION	GYMNASTIQUE
4.	ED. PHYSIQUE	SKI	RUGBY2	ATHLETISME	MOTO
5.	JUDO	GYMNASTIQUE	FOOTBALL	FOOTBALL	NATATION
6.	VOLLEY BALL	RUGBY	BASKET BALL		ESCRIME
7.	ATHLETISME	FOOTBALL	HANDBALL		CYCLISME
8.	GYMNASTIQUE	VOLLEY BALL			RUGBY
9.	FOOTBALL	HANDBALL			ATHLETISME
10 .	SKI	JUDO			VOLLEY BALL
11.	HANDBALL	ATHLETISME			BOXE
12.	BASKET BALL	TENNIS			TENNIS
13.	TENNIS	BASKET BALL			BASKET BALL
14.					HANDBALL
15.					SKI

4 ° - SPORTS : SIEGES SELON LES DIFFERENTES STATISTIQUES

P O U R C E N T A G E S

FOOT-BALL

Siège global

%

SIEGE	1967	SPORTASS	1965
MS + MI	78,8	77,21	76,90
MI	60,5	63,74	61,86
MS	18,3	13,47	15,04
Tête	10,8	11,83	9,75
Divers	10,4	10,96	13,35

Avec 75 à 80 % des lésions, les membres occupent la première place, le membre inférieur en représentant 60 %.

On trouve en tête la cheville (17 à 28 %) et le genou (19 à 27 %). Le genou est premier, sauf en 1967 où la cheville le dépasse. La jambe vient en troisième position, puis la cuisse, le poignet (sauf pour 1967) et l'épaule.

Dans 5 % des cas, soit 1/20, l'épaule est lésée.

Ensuite viennent orteils et thorax, puis la tête et les doigts. Il faut noter l'importance relative des lésions du nez et de l'oeil par rapport à celles des dents.

FOOT-BALL

Siège détail
%

SIEGE	1967	SPORTASS	1965
Cheville	21,2	17,52	19,49
Genou	19,3	27,24	22,13
(Genou et ménisque)	(13,9)		20,23
Jambe	8,7	6,29	10,06
(ménisque)	(5,8)		1,90
Poignet main	5,6	1,16	3,70
Cuisse	5,6	6,02	6,46
Epaule	5,1	5,58	4,55
Orteils	4,3	1,64	3,07
Cou-Thorax	3,7	2,23 (Th. seul)	1,80
Face	3,6		2,64
Doigts avec pouce	3,2	1,98	3,70
Colonne Bassin	3,0	0,58 (bassin)	2,11
Crâne	2,3	11,83 (tête et cou)	1,90
Coude	2,3	2,89	1,48
Doigts Sf/pouce	(2,3)		2,86
Nez	2,0		1,58
Divers	1,9	4,53	2,22
Bras	1,8	0,73	0,52
Dents	1,7		0,84
Hanche	1,4	1,39	0,63
Oeil	1,2		2,75
Abdomen	1,0	2,71	2,22
Pouce	(0,9)		0,84
Sièges Multiples	0,8	0,91	4,02
Avant-bras	0,3	1,63	1,05
Pied		3,64	
(Avant pied)		0,87 } 1,64 0,77 }	3,07

RUGBY

Siège global

%

SIEGE	1967	M.G.D.	SPORTASS	1965
MS + MI	66,70	78,38	76,75	64,64
MI	38,0	45,70	45,24	34,78
MS	28,7	32,68	31,51	29,86
Divers	17,1	14,17	11,22	18,01
Tête	16,2	7,41	10,55	17,85

RUGBY - Siège des lésions

La part relative du membre inférieur est plus faible ici qu'elle ne l'était pour le football : si la part du genou est prépondérante dans les statistiques étrangères, celle de l'épaule vient ensuite. Pour notre statistique de 1967, l'épaule vient en tête comme déjà en 1965. La cuisse et le thorax sont les sièges des lésions les plus fréquentes après les précédentes, les doigts, la colonne, la face, le poignet, la jambe tenant encore leur rang. Les lésions dentaires sont très importantes. Il en est de même pour le nez et l'oeil.

Notons que si l'on ajoute, dans les statistiques espagnoles, les lésions de l'épaule à celles de la clavicule, on arrive à la notion des 15 % données par les autres statistiques.

Notons que l'abdomen est fréquemment lésé pour la statistique italienne : plus de 3 %.

RUGBY : détail des sièges (%)

Sièges	1967	M.G.D.	SPORTASS	1965
EPAULE	15.2	7.53	15.19	14.74
CHEVILLE	12.8	11.95	11.191	10.28
GENOU	11.8	16.23	21. 9	14.08
COU ET THORAX	7.9	7.79	4.76	3.00
(Genou sauf éthylique)	7.8			12.50
CUISSE	6.5	6.49	5.44	5.37
DOIGTS DE LA MAIN	6.4	5.19	3.06	5.85
COLONNE & BASSIN	5.6	3.52	0.68	5.22
FACE	5.2	2.99		4.74
JAMBE	4.9	5.58	4.08	4.58
(Doigts de la main, sauf le pouce)	4.7	6.10	6.80	3.32
POIGNET & MAIN	4.0	3.51	4.08	5.53
(Ménisques seuls)	4.0			1.58
CRANE	3.9	3.12		3.00
DENTS	3.4			3.48
DIVERS	2.9			3.63
NEZ	2.58			3.32
(pouce)	1.7			2.53
COUDE	1.5	2.34	2.04	2.53
OEIL	1.2			2.68
AVANT-BRAS	1.	0.52		0.79
HANCHE	1.		0.68	0.63
ORTEILS	1.		0.34	0.47
BRAS	0.6	0.39	0.34	0.34
SIEGES MULTIPLES	0.4		2.38	3.48
ABDOMEN & ORGANES INTERNES	0.3	0.39	3.40	1.89
CLAVICULE		7.10		6.20
PIED		5.45	1.02	0.94
BASSIN seul		2.47		0.31
COU(seul)		1.30		0.47
TETE & COU			10.55	17.71
AVANT-PIED			0.68	0.47

JUDO

SIEGES DES LESIONS

	1967	SPORTASS	M.G.D.	1965
M.I. + M.S.	81 %			72.62 %
M.S.	49.5			47.52
M.I.	31.5			25.10
Divers	12.8			20.91
Tête	6.2			6.46

La part des membres est l'une des plus fortes de toutes les statistiques.: de 72 à 88 %.

C'est en premier lieu le membre supérieur avec 50 % du total des lésions.: l'épaule comptant pour près de 25 % à elle seule, puis le coude, car ces deux lésions totalisent environ 40 % . Ce sont les zones d'éléction privilégiée des blessures, à protéger au maximum.

Le genou est à égalité avec le coude, puis le pied : zones de chute encore, puis le thorax (les côtes) et les doigts de la main. Il faut aussi noter que le pourcentage de l'avant-bras (3% contre une moyenne générale de 2%) est l'un des plus forts connus. Au contraire, les lésions dentaires sont moins fréquentes que la moyenne, de même que celles de la tête en général.

JUDO
- Détail %

	1967	1965
Epaule	27.2	27.37
Genou	10.9	9.12
Coude	9.7	11.78
Pied	8.8	5.32
Cheville	7.6	5.70
Cou & thorax	6.6	3.42
Genou (sauf ménisque)	6.4	7.60
Ménisque	4.5	1.52
Doigts de la main	4.3	2.66
Jambe	3.4	4.18
Poignet et main	3.4	2.28
Avant-bras	3.	1.52
Doigts sauf pouce	3.	2.28
Colonne & bassin	3.	4.56
Sièges divers	2.4	5.7
Bras	1.9	1.90
Face	1.7	0.38
Nez	1.7	1.14
Dents	1.5	1.14
Pouce	1.3	0.38
Crâne	1.1	1.90
Abdomen	0.6	1.52
Cuisse	0.6	0.76
Sièges multiples	0.2	5.70
Hanche	0.2	
Oeil	0.2	1.90
Clavicule		16.73
Poignet seul		0.76

SKI

Siège % - 1967 - Global

	Siège	1967	M.G.D.	SPORTASS	1965
Global	M.I. + M.S.	82,50	83,25	87,67	72,26
	M.I	68,00	63,93	69,62	56,30
	M.S.	14,50	19,32	18,02	15,96
	Divers	10,40	9,02	7,77	10,08
	Tête	7,1	7,30	4,59	17,64
Détail	Genou	26.4		15.91	21.
	CHEVILLE	23.	25.30	27.92	18.48
	Genou sauf ménisque	22.3	15.02		19.32
	Jambe	16.4	18.88	19.08	15.12
	Epaule	6.	3.86	8.13	7.56
	Colonne & bassin	4.7	0.86	(bassin 0.71 (seul	3.36
	Doigts de la main	4.4	9.01	3.18	2.52
	Ménisques	4.1			1.68
	Pouce	3.3			2.52
	Divers	3			1.68
	Crâne	2.6	4.29	(Tête + cou (4.59	5.04
	Dents	1.9			0.84
	Cou & thorax	1.9	6.44	(Th.seul 2.12	
	Poignet et mains	1.5	2.58	4.24	1.68
	Face	1.5	3.01		3.36
	Bras	1.1	0.43	0.35	0.84
	Coude	1.1	2.58	1.41	3.36
	Cuisse	1.1	1.29	1.41	0.84
	doigts sauf pouce	1.1			
	Nez	0.7			
	Avant-pied(orteils)	0.7		1.06	0.84
	Oeil	0.4			0.84
	Avant-bras	0.4	0.86	0.71	
	Abdomen	0.4		1.41	

Les membres sont très touchés, le membre inférieur prenant une place prépondérante : de 56 à 70 % des lésions lui étant consacrées.

On trouve par conséquent la cheville et le genou au premier rang des lésions, l'un dominant l'autre en fonction des statistiques : 25, 26, 27 %.... Chacun de ces sièges prend près du quart des lésions, le second étant au plus faible pourcentage de 15 à 18 %.

La jambe vient en troisième position dans toutes les statistiques avec 15 à 20 % des lésions, alors que pour l'ensemble des sports elle ne dépasse pas 7 % environ des lésions. Il n'est pas besoin de passer à la nature des lésions pour songer à l'extrême fréquence des fractures de jambe dans ce sport.

L'épaule est le siège qui vient ensuite. Songeons qu'en cas de chute, l'épaule est visée, et nous expliquons les pourcentages variant de 4 à 8 % selon les statistiques.

La colonne et le bassin puis les doigts de la main sont également très fréquemment blessés. Notons pour l'Espagne la fréquence de l'atteinte du thorax, pour l'Italie celle du poignet. L'atteinte de la face et du coude ne sont pas non plus négligeables.

Les lésions multiples sont également très fréquentes.

Très forts pourcentages d'atteinte des membres, en particulier le membre inférieur, mais le membre supérieur atteint déjà partout le quart des lésions à lui seul.

La cheville vient en tête de toutes les statistiques, avec un pourcentage qui n'est jamais inférieur à 23 % et atteint 35 % pour 1967, et 40 % pour les 100 dossiers.

Le genou vient en seconde position pour les statistiques étrangères, avec un pourcentage allant de 16 à 19 %. Pour nos statistiques, ses pourcentages sont plus faibles, le mettant en troisième position après les doigts, avec un pourcentage variant entre 9 et 10 %.

Les doigts de la main, que nous trouvons en seconde position dans nos statistiques, avec 10 ou 15 % environ, passent, pour la statistique espagnole, après les pieds et le poignet ; pour la statistique italienne, outre les sièges déjà citées, après le coude, le crâne.

Le poignet (et la main) vient en quatrième position pour la statistique espagnole, en troisième pour la statistique italienne, pour notre statistique de 1965 ; pour 1967 et les 100 dossiers, c'est en quatrième position qu'il se place de nouveau.

Le coude vient en cinquième position pour 1967, en sixième pour les 100 dossiers en onzième pour la statistique espagnole où il est dépassé par la face, le cou, la jambe, la cuisse, l'épaule, la colonne vertébrale ; il est cinquième pour la statistique italienne, douzième pour notre statistique de 1965.

Les orteils ont une position importante sur 2 statistiques avec plus de 4 %
La face les suit de près
Le cou et le thorax également atteignent 4%
L'épaule, clavicule comprise, varie de 1.76 à plus de 3 %
La jambe de 1.15 à 3.65 %
L'oeil est touché à plus de 2 % (3 % pour les 100 dossiers)
Le nez à près de 1 %

Les pieds sont touchés de façon plus importante, selon les statistiques : de 4 à 10 %.

Le crâne est touché de façon assez importante : de 0.4 à 7 % (il est probable qu'il faille y compter une proportion notable de lésions de la face).

En conclusion, il faut protéger en priorité les doigts, le genou et la cheville.

Siège % Global

SIEGE	1967	N.G.D.	SPORTASS	1965
MI + MS	81,6	85,77	89,67	75,22
MI	52,4	56,78	60,93	49,55
MS	29,2	28,99	28,74	26,27
Tête	9,2	5,55	6,32	11,86
Divers	9,2	8,68	3,74	14,41

BASKET BALL

Détail %

	1967	M.G.D	SPORTASS	1965
CHEVILLE	33.6	22.83	31.62	30.97
DOIGTS (& pouce)	14.8	5.83	2.87	10.61
GENOU	10.8	16.16	18.97	9.73
" sauf ménisque	8			7.07
POIGNET & MAIN	6.4	7.67	8.05	9.73
COUDE	4.4	2.16	4.60	2.65
ORTEILS	4.4		1.15	4.42
FACE	4	3.86		0.88
COU & THORAX	4	3.08	1.15	0.88
POUCE	3.2			2.65
MENISQUE	2.8			2.65
DIVERS	2.4			1.76
EPAULE	2	2.16	2.30	1.76
JAMBE	2	3.63	1.15	2.65
OEIL	2			2.65
NEZ	1.6			0.88
COLONNE & BASSIN	1.6	1.88	0.87	4.42
DENTS	1.2			3.53
CUISSE	1.2	4.42	2.30	1.76
ABDOMEN	0.8	0.68	1.15	1.76
BRAS	0.8	0.96		
AVANT BRAS	0.8	1.24	2.87	0.88
CRANE	0.4	1.56	6.32	3.53
HANCHE	0.4			
SIEGES MULTIPLES	0.4		0.57	4.42
PIED		9.74	4.02	4.42
COLONNE SEULE		3.04		
CLAVICULE		1.02		
COU SEUL		0.13		
AVANT PIED			1.72	4.42

L'atteinte des membres est plus élevée que la moyenne générale, dans toutes les statistiques. Le membre supérieur est pour ce sport l'un des sièges les plus fréquemment touchés : bien plus que le membre inférieur, contrairement à la moyenne des autres sports. Seul le judo voit le membre supérieur plus fréquemment lésé. Toutes les statistiques, là encore, concordent pour montrer la prééminence des atteintes du membre supérieur et demandent une prévention plus efficace.

La tête, également, paie un tribut plus lourd que la moyenne. Pour 1967, le Hand-Ball tient la 4è position, la 3è pour les 100 dossiers, la première pour les dossiers de 1965.

Les doigts de la main sont naturellement les fréquemment lésés : près de 20 % pour 1967, en seconde position après le volley ball sous ce rapport. Ils tiennent également la première place pour la statistique espagnole et pour 1965.

Le poignet vient en seconde position pour 1967 (il venait même en première position pour les 100 dossiers, ce qui semblerait indiquer que le hasard est seul responsable de ce que le diagnostic porté soit anatomiquement distribué entre le poignet, la main et les doigts). La troisième position varie d'une statistique à l'autre.

Pour la statistique de 1965, c'est le poignet qui vient en troisième position, la cheville occupant la seconde. Pour l'espagnole, c'est le genou qui vient en troisième position, après poignet et doigts, la cheville ne venant qu'en 4ème. Pour 1967, nous trouvons cheville et poignet à peu près à égalité, bien que le poignet domine nettement pour les 100 dossiers ce qui peut être une précieuse indication.

Notons que la moitié des atteintes des doigts intéressent le pouce.

Notons également que l'atteinte de la cheville, importante en rang et en pourcentage,

..

dans les statistiques portant sur le sport lui-même, passe en 9è position pour l'ensemble des sports, avec un pourcentage inférieur à la moyenne générale : 13,6 contre 18.1.

Le genou, également, s'il est assez fréquemment lésé, l'est bien moins que dans les autres sports. Il vient en 5è position pour 1967, en 3è pour l'espagnole, en 4è pour 1965. L'épaule est la cinquième lésion par ordre de fréquence, pour 1967. Elle est juste un peu inférieure, en pourcentage, à la moyenne générale des sports. Pour la statistique espagnole, elle vient en sixième position seulement, après le coude, que nous trouvons nous-mêmes moins fréquemment lésé pour 1967, mais à égalité de fréquence pour 1965, (la face les dépassant alors)

A la face, les atteintes sont plus fréquentes pour la moyenne des sports. Le nez en particulier tient la première place dans l'ensemble des sports avec plus de 3% de lésions en 1967. Les dents ont un pourcentage de 2,3 pour 1967, qui monte à 4 % pour les 10 dossiers et approche 2 % pour 1965. Il semble que les mesures de protection de la face seraient plus que nécessaires, vu la fréquence de cette atteinte.

Pour la statistique espagnole, nous trouvons également une fréquence importante d'atteinte du pied et des orteils. Nous ne retrouvons pas une fréquence aussi forte pour 1967, mais le pourcentage de 1965, intermédiaire, indique qu'en effet c'est une région qui doit également être à protéger en priorité.

L'atteinte de la colonne et du bassin est proche de celle de la moyenne générale des sports. Les pourcentages varient de 2 à 4,5 % environ.

L'atteinte de l'avant bras est relativement fréquente de 1,5 à 2,5 %
La cuisse, fréquemment lésée pour la statistique espagnole (4,03 %) l'est moins dans notre statisque : 1 % en 1965 - 2 % environ, soit moins que la moyenne des sports, pour 1967 et ses 100 dossiers. Cela semble indiquer que l'échauffement préalable est généralement bien exécuté, et que la nature du mouvement demandé implique moins souvent une détente brutale de la jambe comme l'exigent football et rugby où cette lésion est trois fois plus fréquente.

HAND BALL

Siège % 1967 Global

Siège	1967	M.G.D.	Sportass	1965
M.S. + M.I.	76,00	84,22		75,24
M.S.	47,4	52,61		44,55
M.I.	28,6	31,61		30,69
TETE	14,6	5,96		20,79
DIVERS	9,4	10,33		3,96

Concluons sur le besoin urgent d'adapter l'équipement et les sportifs à une prévention plus efficace des atteintes des membres supérieurs et de la face.

Siège détaillé % 1967

- Siège -	1967	M.G.D.	Sportass	1965
Doigts main	19,7	16,30		19,80
Poignet main	13,7	12,49		14,85
Cheville	13,6	7,69		17,82
Doigts sauf pouce	12,7			10,89
Genou	9,5	10,89		6,93
Epaule	8,0	5,91		3,96
Face	7,5	3,81		4,95
Pouce	7,0			8,91
Genou sf ménisque	5,6			5,94
Ménisque	3,9			0,99
Divers	3,9			0,99
Nez	3,3			3,96
Colonne Bassin	3,3	4,25		1,98
Coude	2,8	6,30		3,96
Dents	2,3			1,98
Avant bras	2,3	1,55		1,98
Cuisse	2,3	4,03		0,99
Cou Thorax	1,9	3,87		-
Oeil	1,4			5,94
Pied Orteils	1,4	5,14		2,97
Bras	0,9	1,77		
Jambe	0,9			
Hanche	0,9			
Abdomen	0,5	0,99		
Poignet seul		8,29		10,89
Clavicule		1,33		1,98
Crane		2,04		3,94
Multiples				0,99

La gymnastique étant par excellence un sport aux exercices très difrérents, il ne faut pas compter systématiser les types ni les sièges des lésions qu'il occasionne.

L'atteinte des membres, avec 80.6 % en 1967, place la gymnastique au 6° rang, le pourcentage moyen étant de 74 % environ.

Au membre supérieur, la gymnastique tient le 3° rang, après judo et handball (et même volley-ball pour la M.G.D.).

La cheville, avec 14 %, est première, pour le détail des lésions, et 8° seulement pour l'ensemble des sports. Le pourcentage maximal inférieur à 15% montre que les atteintes en gymnastique ne sont pas électives, et se répartissent sur de nombreuses zones corporelles.

Si, pour 1967, nous trouvons cheville, poignet, genou supérieurs à 10 %, pour la M.G.D. s'y ajoutent cou, thorax, et surtout l'épaule.

Notons, parmi les pourcentages allant de 5 à 10 % : le coude, qui pourrait être inclus dans la série précédente, malgré ses 9 % de 1967, parce qu'il tient la tête de la SPORTASS avec 14 % et le 2° rang de 1965 avec 14% contre 5 % pour laM.G.D. Les doigts : 3 à 8%; les orteils 3 à 7 %. L'avant-bras, de 2 à 6 %, second pour la SPORTASS, est plus lésé en gymnastique qu' en tout autre sport. Nous n'avons trouvé que 12 % environ d'atteintes du poignet en 1967 contre 14 & 18 %. Fréquance des atteintes dentaires .

Il est difficile de tirer des conclusions sur des atteintes si multiples et si fréquentes : la prévention dépend en fait du type d'exercice. Mais on peut conclure au moins que ce sport, que le profane ne tient pas pour dangereux, est relativement plus vulnérant qu'il ne semble.

GYMNASTIQUE

SIEGE % GLOBAL

SIEGE	1967	SPORTASS	M.G.D.	1965
MS + MI	80,6	73,96	85,81	72,04
MS	41,8	43,77	53,36	34,75
MI	38,8	30,19	32,45	37,29
Divers	10,4	11,57	10,13	19,48
Tête	9,0		4,06	8,48

SIEGE DETAILS %

SIEGE	1967	SPORTASS	M.G.D.	1965 Gym + L.P.
Cheville	14,4	5,63	8,63	17,09
Poignet	11,9	12,95	9,65	5,12
Genou	11,5		8,63	7,69
Coude	9,0	5,28	14,00	13,67
Doigts	8,0		7,60	2,56
(Genou s/ménisque)	(8,0)	11,93		6,83
Orteils	7,0		2,78	3,41
Cou-Thorax	6,5	10,22	3,29	1,72
Avant-Bras	6,0	1,87	10,92	5,12
Epaule	4,5	11,58	6,10	5,12
(doigts sf pouce)	(4,5)	4,60		0,86
(pouce)	(3,5)			0,86
(ménisque)	(3,5)			0,86
Jambe	3,5	2,56	3,29	2,56
Dents	3,0			
Colonne-Bassin	3,0	6,64		5,98
Crâne	2,5	1,19	4,06	4,27
Face	2,5	1,19		
Bras	2,5	2,21	0,51	3,41
Cuisse	2,5	1,61	2,28	3,41
Nez	1,0			2,56
Divers	1,0		1,27	5,12
Hanche			0,51	0,86
Pieds		5,46	3,80	5,98
Main		5,28	4,58	1,70
Bassin seul		2,38	2,03	
Cou seul		1,87		0,86
Abdomen		1,53	3,54	1,70
Clavicule		1,02		2,56
Avant pieds			2,53	3,41

L'atteinte des membres est ici maximale avec des pourcentages variant de 83 à 90 % selon les statistiques. Le membre inférieur domine également avec 64 à 78 % des atteintes. C'est dire que les pourcentages laissés au membre supérieur (10 à 20 %), et à la tête seront proportionnellement plus faibles.

L'athlétisme tient la tête des lésions des membres pour l'ensemble des sports.

L'atteinte du membre inférieur vient en tête de celle de tous les sports, dans toutes les statistiques excepté pour 1967 où le ski la domine de 4 %.

Nous trouvons en tête des lésions la cheville avec 30 % à elle seule des dossiers de 1967 - en troisième position pour l'ensemble des sports, malgré cet énorme pourcentage. Il est de 26 % pour les 100 dossiers, et plus bas pour les statistiques étrangères : 16 à 18 % cependant.

Le pied et les orteils viennent en second pour la statistique espagnole et notre statistique de 1967; pour l'Italie le pourcentage est plus faible 6 %.

La jambe et le genou se disputent la 3ème place des statistiques, de 8 à 10 % pour la première, de 9 à 15 % pour le genou.

La cuisse vient en tête des lésions Italiennes avec 19 %; elle n'est qu'à 13 % pour l'espagnole ce qui l'y place en 5ème position, alors que pour 1967 nous ne la trouvons qu'au 10ème rang.

Mise à part la tête, où les pourcentages d'accident du nez et des dents sont relativement faibles, nous trouvons, après tous ces sièges portant sur le membre inférieur, le membre supérieur, avec des pourcentages variant de 2 à 5 %.

L'épaule d'abord, bien entendu, puis coude, poignet, avant-bras et doigts.

Comme il s'agit ici d'un sport comportant de très nombreuses sous-classifications, il n'est pas interessant de systématiser les types et les sièges des lésions, dont chacun varie avec l'exercice considéré.

A T H L E T I S M E

Siège : global

SIEGE	1967	M.G.D.	SPORTASS	1965
MS + MI	83,6	84,67	89,20	90,76
MI	64,0	73,90	70,30	78,46
MS	19,6	10,77	18,90	12,30
Divers	10,6	12,65	6,80	9,21
Tête	5,8	2,26	4,00	0,03

Siège détails

SIEGE	1967	M.G.D.	SPORTASS
Cheville	29,2	15,90	18,2
Orteils	12,[illegible]		1,0
Jambe	10,1	14,14	7,6
Genou	9,0	15,14	15,0
Divers	6,9		1,4
(Genou sf ménisque)	(5,8)	2,33	5,3
Coude	4,8	2,58	3,6
Poignet	4,8	1,04	3,0
Crâne	3,8	1,32	
Cuisse	3,2	13,38	19,2
(Ménisque)	(3,2)		
Colonne-Bassin	2,6	7,74	0,6
Avant bras	2,1	0,69	2,0
Doigts et main	2,1	1,07	2,6
Face	1,1	0,88	
Cou-Thorax	1,0	3,78	1,8
Oeil	0,5		
Dents	0,5		
Bras	0,5	1,63	0,2
Doigts sf pouce		1,07	2,2
Pieds		15,34	5,5
Abdomen		1,19	2,8
Clavicule		0,36	
Tête et Cou			4,[illegible]
Avant-pied			4,0
Hanche			0,2

L'atteinte des membres vient en dernier rang pour l'ensemble des sports, dans toutes les statistiques : les pourcentages vont de 49 à 70 %, avec des moyennes générales situées entre 73 et 80 %. Ce sont les sièges "divers" qui se taillent la place d'honneur, juste après les membres.

L'atteinte du membre inférieur est supérieure à celle du membre inférieur dans toutes les statistiques : de 27 à 43 % contre 20 à 26 %, la moyenne générale étant de 26 à 48 % pour 1967, le membre supérieur au 9° rang et le membre inférieur au 11e pour l'ensemble des sports.

La cheville est le siège qui vient en tête pour nos dossiers de 1965, avec cette restriction pour expliquer ce pourcentage que nous trouvons 31 % de "divers", c'est-à-dire de "non diagnostiqués". La cheville vient également en tête de la statistique espagnole, alors que les sièges multiples l'emportent pour la SPORTASS.

Au second rang nous trouvons l'épaule pour les statistiques de 1967 (7.9 %), pour la M.G.D. (9.09 % clavicule comprise), et la Sportass (9.15 %).

Le genou varie de 7.3 à 12 % d'une statistique à l'autre, notre chiffre de 1967 étant voisin de celui de la SPORTASS.

Pour la jambe, la variation va de 9 % pour la M.G.D. à 4 % pour 1967, en passant par les 6 % de la SPORTASS.

Le crâne (4 % en 1967) est lui aussi relativement fréquemment lésé (jusqu'à7 %). L'Espagne, pour l'ensemble des lésions crâne-face, trouve 13 %. Ce type de lésion n'est pas très fréquent, en motocyclisme, puisque ce sport tient là le 11° rang sur 13 (mais le grand nombre de dossiers sans diagnostic peut lui avoir fait perdre notablement des places), or la gravité compense la fréquence de la blessure : c'est bien ici le crâne osseux qui est lésé, et non la face, les yeux, les dents, que nous retrouvons si souvent (2° rang après les sports équestres).qui touchent surtout, eux à la fois le crâne et la face, tandis que le tennis, aux pourcentages voisins, touche

pratiquement que l'oeil et les dents, le rugby répartit ces lésions : ici l'on voit un net impact.

Le pied est touché à 7 % pour la statistiques espagnole, bien moins pour les autres.

Le poignet est lésé de façon homogène de 4 à 5 % d'une statistique à l'autre montrant qu'il joue un rôle de protection dans les chutes.

Le thorax et le cou sont lésés entre 3 et 4 %.

Le doigts de la main le sont de 2.5 à 6 %

La colonne et le bassin sont très fréquemment touchés au moins pour la statistique espagnole (près de 7 %) alors qu'on ne retrouve pas ce pourcentage dans la statistique italienne et pour 1967 (de 1 à 2 %).

Le genou varie de 1.3 à 3.5 %

La cuisse de 2 à 3 % ce qui est assez important, si l'on songe que les articulations, dans les chutes, mécanisme habituel des lésions du motocyclisme, sont plus fréquemment et plus gravement lésées que les parties musculaires : en nous reportant aux statistiques "nature et siège", nous voyons qu'il s'agit principalement de contusions de la cuisse, ce qui prouve leur mécanisme.

L'avant-bras, lui , n'est lésé qu'à 1 % environ, très peu par rapport aux articulations voisines.

En conclusion, outre la protection de la tête, pour laquelle de très louables efforts ont déjà été faits, il faut protéger les zones de chute, par l'équipement et insister sur l'apprentissage, une fois encore, de la technique, seule prévention réelle de l'accident.

SIEGES - Global % -	1967	M.G.D.	SPORTASS
M.I. + M.S.	49.	69.94	49.58
DIVERS	43.7	8.40	43.43
M.I.	29.7	43.01	26.79
M.S.	19.9	25.93	22.79
TETE	7.3	14.49	6.99

= M O T O =

SIEGE DETAIL %

SIEGE	1967	M.C.D.	SPORTIFS
Divers	31,1		
Cheville	12,6	12,29	4,83
Epaule	7,9	4,81	9,15
Genou	7,3	11,76	7,65
Sièges multiples	6,6		36,44
Genou sf mérisque	5,3		
Poignet	4,6	4,28	4,66
Crâne	4,0	6,43	
Jambe	4,0	9,36	5,99
Cou-Thorax	4,0	1,60	3,33
Doigts-main	4,0	5,63	2,50
Doigts sf pouce	3,3	1,86	3,66
Orteils	2,6		0,50
Cuisse	2,0	1,86	3,00
Ménisque	2,0		
Colonne-bassin	2,0	6,5[illegible]	0,67
Face	1,3	6,44	
Nez	1,3		
Coude	1,3	3,47	1,33
Avant-bras	1,3		1,16
Dents	0,7		
Yeux	0,7	160	0,33
Pouce	0,7		
Hanche	0,7		1,66
Pieds		7,74	3,16
Clavicule		4,2[illegible]	
Abdomen		1,36	1,33
Tête et Cou			6,99
Avant-Pied			1,66

Le pourcentage de lésions des membres est l'un des plus faibles comparativement : 57,2 %. Dans les statistiques étrangères, le pourcentage augmente, mais il reste proportionnellement l'un des plus bas.

Le membre supérieur est plus lésé que l'inférieur, contrairement à la moyenne : de 35 à 45 % selon les statistiques il vient en 3ème ou 4ème position, après le judo, le handball, la gymnastique (pour la statistique espagnole, après également le volley ball, l'éducation physique et le tennis.

Le membre inférieur est touché en dernier pour notre statistique avec 22 %. Cette dernière place se retrouve dans la statistique espagnole avec un pourcentage de 26 %.

La tête est touchée entre 10 et 20 % environ d'une statistique à l'autre. Pour nous, les sports équestres viennent de ce point de vue en seconde position après le tennis. C'est le crâne et la face qui sont les victimes les plus fréquentes.

Les 20 à 25 % d'autres lésions intéressent en priorité la colonne vertébrale et le bassin (12%) et à un degré assez important les lésions multiples, où les sports équestres atteignent presque le niveau de la moto.

Après la colonne et le bassin, ainsi que le crâne, nous trouvons les lésions du bras et du poignet. Les statistiques étrangères placent l'atteinte des épaules et des chevilles avant même les sièges que nous indiquons (l'épaule atteignent 20 %).

Les doigts et l'abdomen sont cités également par la statistique italienne, alors que l'espagnole met également l'accent sur les lésions du cou et du thorax, et de la jambe

Genou, coude, avant-bras sont à noter (traduisant là encore l'importance de l'atteinte du membre supérieur). La hanche et la cuisse vont de 2 à 4 %.

Il nous semble que la conclusion évidente de l'examen de cette statistique est que ne devraient être admis sur le dos d'un cheval que des sportifs pratiquant par ailleurs des exercices destinés, comme ceux des judokas, à leur apprendre à contrôler leurs chutes. L'apprentissage à la technique hippique ne consiste pas seulement à comprendre le cheval et le connaître, mais à savoir parer les difficultés que l'on a avec lui.

SPORTS EQUESTRES -

SIEGES - %	1967	M.G.D.	SPORTASS
Global			
M.I. + M.S.	57.2	66.93	66.28
M.S.	35.2	40.78	43.03
M.I.	22.	26.15	23.25
DIVERS	24.90	23.07	19.76
TETE	17.9	9.23	13.96
Détail			
Colonne-bassin	12.5	6.16	0.58
Crâne	9.7	4.61	
Bras	8.3	0.77	0.58
Poignet	8.3	3.85	3.49
Cheville	7.7	7.69	5.23
Sièges multi les	6.9		5.23
Face	5.5	1.54	
Epaule	5.5	13.8	20.35
Genou	5.5	3.88	5.81
Coude	4.8	3.08	2.91
Doigts	4.2	2.30	8.72
Avant-bras	4.1	3.08	2.91
Jambe	4.1	9.23	4.07
Divers	3.5		
Doigts de la main	3.5	6.16	4.07
Genou sauf ménisque	3.5		
Dents	2.		
Hanche	2.		3.49
Cuisse	2.	3.85	4.07
Ménisque	2.		
Cou & thorax	2.	11.53	4.65
Oeil	0.7		
Pouce	0.7		
Orteils	0.7		
Clavicule		8.46	
Colonne (seule)		4.61	
Cou (seul)		3.08	
Pied		2.3	2.33
Abdomen		0.77	5.81
Tête et cou			13.96
Avant-pied			1.74

L'atteinte des membres est l'une des plus importante : il vient en 3è position, après l'athlétisme et le ski, ex-aequo avec le basket-ball. Le pourcentage est homogène, reparti entre M.S. et M.I. de telle sorte que dans chaque siège, le volley ball soit en place moyenne, supérieure à la moyenne portant : 50 contre 48 au M.I., 32 contre 26 au M.S.

Les statistiques étrangères accordent une grande place également à l'atteinte des membres, le volley ball tenant même la seconde place, avec 88 % , dans la statistique espagnole.

L'atteinte de la tête est basse : de 1 à 7 % selon les statistiques, pour une moyenne générale de 9 à 12.

On trouve de 3 à 11 % de lésions diverses, intéressant principalement colonne et bassin.

Dans le détail, c'est la cheville qui vient en tête avec 15 à 33 % des lésions.

Elle est suivie par les doigts de la main, de 20 à 2[illegible] (dont la moitié intéressant le pouce).

Le genou , de 10 à 20 % ; le poignet, de 6 à 10 %.

La colonne et le bassin viennent ensuite. Citons encore les orteils et le pied.

Puis les pourcentages deviennent très bas, les autres pourcentages étant par ailleurs si importants. Notons par exemple, qu'il n'y a presque pas de lésions de l'épaule, ni de la jambe, peu de la [illegible] de l'atteinte des doigts.

En conclusion : équipement protégeant la cheville et les doigts de la main.

- % Global	1967	M.G.D.	SPORTASS	1965
M.I. + M.S.	81.6	88.46	86.40	100 %
M.I.	49.6	37.18	54.75	37.94
M.S.	32.	51.28	31.65	62.06
Divers	11.3	10.26	3.80	
Tête	7.1	1.28	3.80	

VOLLEY BALL

SIEGE	1 967	M.G.D.	SPORTASS
Cheville	33.3	14.10	25.30
Doigts de la main	22.	20.52	24.05
Pouce	15.5		
Genou	9.2	17.95	
Doigts	8.5	12.82	12.66
Poignet	6.	6.41	10.13
Genou (sauf ménisque)	6.4		
Colonne et bassin	4.2	5.13	1.27
Orteils	3.6		1.27
Crâne	2.8		
Face	2.8	1.28	
Ménisque	2.8		
Sièges divers	2.8		
Coude	2.1		2.53
Cuisse	2.1		1.27
Cou -thorax	2.1	3.85	
Sièges multiples	2.1		
Nez	1.4		
Jambe	1.4	1.28	
Epaule	0.7	2.56	2.53
Bras	0.7	2.56	
Pied		3.83	1.59
Abdomen		1.28	2.53
Avant-bras		2.56	1.27
Tête			3.80
Main seule			2.53
Avant-pied			1.27

L'atteinte des membres est inférieure à la moyenne générale ; 70 % contre 73 % pour 1967. Notons que pour la statistique espagnole, l'atteinte des membres est au contraire l'une des plus importantes : la première en pourcentage.

Le membre inférieur vient au 4e rang pour notre statistique, au 7è pour l'espagnole ; au contraire, l'atteinte du membre supérieur est l'une des plus faibles, de moitié de la moyenne générale, pour notre statistique, elle est supérieure dans les autres statistiques : pour l'espagnole, l'atteinte du membre supérieur dépasse celle du membre inférieur , mais non pour l'italienne.

Le fort pourcentage d'atteinte de la tête 20 %, qui est le plus fort de notre statistique, correspond à une atteinte de l'oeil allant jusqu'à 12 %.

Dans le détail, nous trouvons : pour la statistique espagnole, en tête, le coude, alors que pour la statistique italienne et la nôtre c'est la cheville qui est le siège le plus fréquemment atteint. Il est possible que la raison en soit la différente définition diagnostique de l'accident sportif : les atteintes chroniques du coude, ne font pas partie, selon la définition française, de notre statistique.

La jambe et le genou viennent, ensuite, ce qui prouve encore la fréquence de l'atteinte du membre inférieur. L'oeil est, pour nous, a égalité avec le genou.

Le poignet vient ensuite, pour la statistique espagnole tout au moins, où il dépasse en fréquence le genou et la jambe ; de même que l'épaule. On retrouve dans les détails la discordance trouvée entre les statistiques pour les fréquences d'atteinte des membres supérieurs et inférieurs : les pourcentages espagnols mettent épaule, coude et poignet avant genou, cheville et jambe. Nous trouvons cheville, jambe, genou avant main-poignet et épaule ; l'italienne trouve cheville, genou, abdomen, cuisse, tête avant poignet et épaule.

Comme souvent, ce sera plus la technique, ici, que l'équipement, qu'il faudra surveiller. Mais il importe de bien protéger cheville et articulations du membre supérieur.

T E N N I S

Siège 2 1967 global

SIEGE	1967	N.G.D.	SPORMASS
MI + MS	70,8	89,56	82,90
TETE	20,4	1,54	8,55
M.I.	54,9	41,73	59,57
M.S.	15,9	47,65	23,33
DIVERS	15,8	9,26	8,55

T E N N I S

Siège détaillé % 1967

- SIEGE -	1967	R.-.D.	SPORTASS
- Cheville	22,10	7,95	21,28
- Jambe	15,9	7,95	4,25
- Genou	12,4	9,93	17,02
- Oeil	12,[illegible]		
- Ménisque	8,0		
- Doigts mains	4,4	1,32	2,13
- Dents	4,4		
- Genou	4,4		
- Orteils	3,5		2,13
- Poignet	3,5	13,24	6,38
- Doigts sauf pouce	2,6	1,32	2,13
- Bras	2,6	3,97	2,13
- Divers	2,6		
- Nez	1,8		
- Epaule	1,8	10,60	6,30
- Coude	1,8	17,22	2,13
- Avant-Bras	1,8		2,13
- Pouce	(1,8)		
- Cou-Thorax	1,8	3,97	
- Colonne-Bassin	1,8	4,64	
- Multiples	1,8		
- Crâne	0,9		
- Face	0,9	0,67	
- Hanche	0,9		
- Abdomen	0,9	1,32	8,51
- Cuisse		7,95	8,51
- Pied		7,95	2,13
- Tête			8,51
- Avant-pied			4,25

Les membres sont un peu moins touchés pour 1967 et pour la M.G.D. que dans la moyenne des sports.

Le membre inférieur semble plus souvent lésé que le supérieur, mais la diversité des exercices fait qu'il n'est pas possible d'en tirer de conclusion vraie

L'atteinte de la tête est un peu inférieure à la moyenne générale.

Dans le détail des sièges de lésions, c'est la cheville qui vient en tête, avec près du tiers du total général : fort pourcentage.

Puis viennent : genou, coude, thorax, cou ; notons que la colonne et le bassin, le poignet et la main, le crâne et les orteils présentent encore des pourcentages intéressants, de même que le nez.

Par contre il semble qu'épaule, cuisse, bras, avant-bras, abdomen, ne soient pas particulièrement intéressés.

POURCENTAGE GLOBAL DES SIEGES :

(1967)

SIEGE	1 9 6 7	1 9 6 5 (incluant également la gymnastique)
M.S. + M.I.	72.6	72.04
M.I.	51.9	37.29
M.S.	20.7	34.75
DIVERS	17.1	19.46
TETE	10.1	8.47

- EDUCATION PHYSIQUE -

Siège détail % 1967

301

SIEGE	1967	M.G.D.	1965 avec GYMNASTIQUE
Cheville	28,4	15,48	16,95
Genou	14,1	49,03	7,00
Coude	8,5	3,74	13,56
Ménisque	7,5		0,85
Cou-Thorax	7,5	(Cou 0,27 seul)les 2 5,17 (Thorax 4,90 seul	0,85
Genou-Ménisque	6,6		7,63
Poignet	5,7	5,09	5,09 (et main)
Colonne Bassin	5,7	4,90	5,09
Crâne	4,7	2,45	4,24
Divers	3,9		5,09
Doigts	3,8	3,94	2,54
Nez	2,8		2,54
Doigts sf pouce	2,8		0,85
Jambe	2,8	6,86	2,54
Dents	1,9		
Epaule	1,9	3,73	5,09
Cuisse	1,9	7,35	3,39
Face	0,9	4,62	
Bras	0,9	0,18	3,39
Avant bras	0,9	0,78	5,09
Hanche	0,9		0,85
Oeil			1,70
Pouce			1,70
Orteils		11,38	4,24
Abdomen		0,98	1,70
Sièges multiples			6,77
Poignet + main		8,72	5,09
Main		3,43	1,70
Clavicule		1,57	2,54
Bassin		2,94	
Colonne		1,96	

TABLEAU GENERAL : RECAPITULATION DES POURCENTAGES DETAILLES PAR SIEGES &

PAR DISCIPLINES

% SIEGES - Toutes statistiques - (1)

		M.S.+M.I.	M.I.	M.S.	TETE	CORPS & DIVE
Football	a)	78.8	60.5	18.3	10.8	10.4
	b)	80	57	23	9	11
	c)					
	d)	81.74	63.74	18.00	11.83	6.43
	e)	76.27	61.22	15.05	9.74	13.98
Rugby	a)	66.7	38.0	28.7	16.2	17.1
	b)	77	48	29	12	11
	c)	78.38	45.70	32.68	6.11	15.51
	d)					
	e)	65.50	35.60	29.90	17.24	17.24
Judo	a)	81.0	31.5	49.5	6.2	12.8
	b)	88	32	56	3	9
	c)					
	d)					
	e)	72.62	25.10	47.52	6.46	20.91
Ski	a)	82.5	68.0	14.5	7.1	10.4
	b)	77	68	9	6	17
	c)	84.97	63.93	21.04	7.30	7.73
	d)					
	e)	72.26	56.30	15.96	10.08	17.64
Basket ball	a)	81.6	52.4	29.2	9.2	9.2
	b)	85	56	29	7	8
	c)	85.67	56.78	28.89	5.42	9.91
	d)	89.67	60.93	28.74	6.32	3.74
	e)	75.22	49.55	25.66	11.50	13.27
Handball	a)	76.0	28.6	47.4	14.6	9.4
	b)	73	27	46	17	10
	c)	85.04	31.10	53.94	5.85	9.11
	d)					
	e)	76	31	45	21	4
Motocycl.	a)	49.0	29.1	19.9	7.3	43.7
	b)	51	31	20	6	43
	c)	68.94	43.01	25.93	13.89	17.67
	d)	51.24	28.45	22.79	6.99	41.77
	e)					
Athlétisme	a)	83.6	64.0	19.6	5.8	10.6
	b)	84	68	16	7	9
	c)	84.31	73.90	10.41	2.20	13.49
	d)	88.40	69.50	18.90	4.00	7.60
	e)	90.76	78.46	12.30	0.03	9.21
gymnastique *(et Educ. Phys.)	a)	80.6	38.8	41.8	9.0	10.4
	b)	78	35	43	9	13
	c)	74.98	30.19	44.79	2.38	22.64
	d)	85.81	32.45	53.36	4.06	10.13
	e)	72.04	37.29	34.75	8.47	19.49

% SIECES - Toutes statistiques - (2)

		M.S. + M.I.	M.I.	M.S.	TETE	CORPS & DIVERS
Education Physique	a)	72.16	52.9	20.7	10.3	17.1
	b)	73	53	20	10	17
	c)	voir gymnastique				
	d)	"				
	e)	"				
Sports Equestres	a)	57.2	22.0	35.2	17.93	24.9
	b)	52	22	30	21	27
	c)	66.93	26.15	40.78	6.15	26.92
	d)	66.28	23.25	43.03	13.96	19.76
	e)					
Tennis	a)	70.8	54.9	15.9	20.4	8.8
	b)	72	58	14	19	9
	c)	89.4	41.73	47.67	0.67	9.93
	d)	82.90	59.57	23.33	8.55	8.55
	e)					
Volley-Ball	a)	81.6	49.6	32.0	7.1	11.3
	b)	82	50	32	8	10
	c)	88.46	37.18	51.28	1.28	10.26
	d)	86.40	54.75	31.65	3.80	3.80
	e)	100.00	37.94	62.06		
TOTAL TOUS SPORTS	a)	73.88	47.89	25.99	12.09	14.03
	b)	74.7	46.5	28.2	10.4	14.9
	c)	78.04	42.62	35.42	8.99	12.97
	d)	77.33	54.50	22.83	11.69	10.90
	e)	73.17	47.02	26.15	12.23	14.60

a) = 1967
b) = 100 premiers dossiers de 1967
c) Espagne
D) = Italie
e) = 1965

SPORTS A FAIBLES EFFECTIFS - STATISTIQUES ETRANGERES :

BOXE	c)	54.29	5.05	49.24	35.68	10.03
ESCRIME	c)	79.23	43.38	35.85	3.78	16.99
Natation	c)	57.26	33.33	23.93	25.74	17.00
	d)	61.32	17.52	43.80	29.92	8.76
LUTTE	c)	72.67	37.30	35.37	4.60	22.73
CYCLISME	c)	68.39	28.63	39.76	14.95	16.66

% SIEGES TOUTES STATISTIQUES -(3) (Détail, 1)

		crâne	face	oeil	nez	dents
Football	a)	2.3	3.6	1.2	2.0	1.7
	b)	1	1	4	1	2
	c)					
	d)	=total tête 11.83				
	e)	1.90	2.64	2.75	1.58	0.84
Rugby	a)	3.9	5.2	1.2	2.5	3.4
	b)	2	2	1	3	4
	c)	3.12	2.99=(total face)			
	d)					
	e)	3.0	4.74	2.68	3.32	3.48
Judo	a)	1.1.	1.7	0.2	1.7	1.5
	b)	1	1			1
	c)					
	d)					
	e)	190	0.38	1.90	1.14	1.14
Ski	a)	2.6	1.5	0.4	0.7	1.9
	b)	4.	1	1		
	c)	4.29	3.01 = total face			
	d)					
	e)	5.04	3.36	0.84		0.84
Basket ball	a)	0.4	4.0	2.0	1.6	1.2
	b)		2	3		
	c)	1.56	3.86 = total face			
	d)	6.32 = total tête				
	e)	3.53	0.88	2.65	0.88	3.53
Handball	a)		7.5	1.4	3.3	2.3
	b)		8	2	3	4
	c)	2.04	3.81 = total face			
	d)					
	e)	4	5	6	4	2
MOTOcylisme	a)	4	1.3		1.3	0.7
	b)	4	1			1
	c)	6.95	6.44 = total face			
	d)	6.99 = total tête				
	e)					
Athlétisme	a)	3.8	1.1	0.5		0.5
	b)	5	1			1
	c)	1.32	0.88 = total face			
	d)	4 = total tête				
	e)					
Gymnastique	a)	2.5	2.5		1	3
	b)	3	1		2	3
	c)	1.19	1.19= total face			
	d)	4.06 = total tête				
	e)	4.24		1.70	2.54	

% SIEGES TOUTES STATISTIQUES - (4) -(Détail, 2)

		crâne	face	oeil	nez	dents
Education Physique	a)	4.7	0.9		2.8	1.9
	b)	4	1		3	2
	c)	voir gymnastique				
	d)	voir gymnastique				
	e)	"				
Sports Equestres	a)	9.7	5.5	0.7		2
	b)	10	8	1		2
	c)	4.61	1.54 = total face			
	d)					
	e)					
Tennis	a)	0.9	0.9	12.4	1.8	4.4
	b)	1		12	2	4
	c)		0.67 = total face			
	d)	8.51 = total tête				
	e)					
Volley - Ball	a)	2.8	2.8		1.4	
	b)	4	2		2	
	c)		1.28 = total face			
	d)	3.80 = total tête				
	e)					
TOTAL TOUS SPORTS	a)	3	3.62	1.19	1.96	2.32
	b)	3	2.3	1.8	1.3	1.8
	c)	3.87	5.12 = total face			
	d)	11.69 = total tête				
	e)	3.1	9.13 = total face			

SPORTS A FAIBLES EFFECTIFS - STATISTIQUES ETRANGERES :

BOXE	c)	10.9	24.78 = total face
	d)	25.12 = total tête	
ESCRIME	c)	3.78 = total tête	
NATATION	c)	10.51	15.23 (= total face)
	d)	29.92 = total tête	
lutte	c)	2.81	1.79 = total face
CYCLISME	c)	8.82	6.13 = total face

% SIEGES TOUTES STATISTIQUES (5) Détail (3)

		épaule	bras	coude	av.-bras	main & poignet	doigts (total)	doigts sauf pouce	pouce	total M.S.
FOOTBALL	a)	5.1	0.3	2.3	1.8	5.6	3.2	2.3	0.9	18.3
	b)	5	1	7	1	4	5	3	2	23
	c)									
	d)	5.58	0.23	2.89	1.63	5.69	1.98			18
	e)	4.55	0.52	1.48	1.05	3.70	3.70	2.86	0.84	15.05
RUGBY	a)	15.2	0.5	1.5	1	4	6.4	4.7	1.7	28.7
	b)	11		2		5	11	6	5	29
	c)	14.63	0.39	2.34	0.52	8.70	6.10			32.68
	d)									
	e)	14.24	0.94	2.53	0.79	5.53	5.85	3.32	2.53	29.90
JUDO	a)	27.2	1.9	9.7	3	3.4	4.3	3	1.3	49.5
	b)	26	7	13	2	3	5	4	1	56
	c)									
	d)									
	e)	27.37	1.90	11.78	1.52	2.28	2.66	2.28	0.38	47.52
SKI	a)	6	1.8	1.1	0.4	1.5	4.4	3.3	1.1	14.5
	b)	5		1		1	2		2	9
	c)	5.88	0.43	2.58	0.86	6.44	5.15			21.04
	d)									
	e)	7.56	0.84	3.36		1.68	2.52		2.52	15.96
BASKET - BALL	a)	2	0.8	4.4	0.8	6.4	14.8	11.6	3.2	29.2
	b)	3		4	2	7	13	8	5	29
	c)	3.18	0.96	2.16	1.24	13.5	7.95			28.89
	d)	2.3		4.6	2.87	10.92	8.05			28.74
	e)	1.76		2.65	0.88	9.73	10.61	7.96	2.65	25.66
HANDBALL	a)	8	0.9	2.8	2.3	13.7	19.7	12.7	7	47.4
	b)	6	2	4	1	18	15	11	4	46
	c)	7.24	1.77	6.3	1.55	20.78	16.3			53.94
	d)									
	e)	4		4	2	15	20	11	9	45
MOTO - CYCLISME	a)	7.9	0.7	1.3	1.3	4.6	4	3.3	0.7	19.9
	b)	8	1	2	1	6	2	1	1	20
	c)	9 09	1.6	3.47		9.91	1.86			25.93
	d)	9.15	0.33	1.33	1.16	7.16	3.66			22.79
ATHLETISME	a)	5.3	0.5	4.8	2.1	4.8	2.1	2.1		19.6
	b)	1	1	2	2	7	3	3		16
	c)	2.69	1.63	2.58	0.69	2.51	1.07			10.41
	d)	5.3	0.2	3.6	2	5.6	2.2			18.9
	e)									12.3
GYMNASTIQUE	a)	4.5	2.9	9	6	11.9	8	4.5	3.5	41.8
(* = avec	b)	3	3	11	8	10	8	4	4	43
(Education	c)*	12.6	2.21	5.28	1.87	18.23	4.6			44.79
(Physique)	d)*	6.1	0.51	14	10.92	14.23	7.6			53.36
	e)*	5.09	3.39	13.56	5.09	5.09	2.54	0.85	1.70	34.75

% SIEGES TOUTES STATISTIQUES (6) Détail (4)

		épaule	bras	coude	avant-bras	poignet & main	doigts (total)	doigts sauf pouce	pouce	total M.S.
EDUCATION PHYSIQUE	a)	1.9	0.9	8.5	0.9	5.7	2.8	2.8		20.7
	b)	2	1	9	1	6	1	1		20
	c)	voir "gymnastique"								
	d)	""	""							
	e)	""	""							
SPORTS EQUESTRES	a)	5.5	8.3	4.8	4.1	8.3	4.2	3.5	0.7	35.2
	b)	5	5	6	2	9	3	2	1	30
	c)	21.54	0.77	3.08	3.08	10.01	2.3			40.78
	d)	20.35	0.58	2.91	2.91		8.72			43.03
	e)					7.56				
TENNIS	a)	1.8	2.6	1.8	1.8	3.5	4.4	2.6	1.8	15.9
	b)	2	3	2	1	2	4	3	1	14
	c)	10.6	3.97	17.22		14.56	1.32			47.67
	d)	6.3	2.13	2.13	2.13	6.38	2.13			23.33
	e)									
VOLLEY BALL	a)	0.7	0.7	2.1		6.4	22.	8.5	13.5	32.
	b)	1	1	2		6	22	9	13	32
	c)	2.56	2.56	3.85	2.56	26.93	12.82			51.28
	d)	2.53		2.53	1.27	12.66	12.66			31.65
	e)									62.06
TOTAL TOUS SPORTS	a)	8.47	0.96	3.46	1.74	5.47	5.89	3.88	2.01	25.99
	b)	6	1.9	5	1.6	6.5	10.2	7.2	3	28.2
	c)	7.58	1.95	5.05	2.04	11.76	7.04			35.42
	d)	7.11	0.33	3.41	1.73	7.19	3.06			22.83
	e)	9.45	1.09	4.26	1.29	4.87	5.19	3.38	1.81	26.15

% SIEGES TOUTES STATISTIQUES (Détail, 5) (H.I.)

		hanche	cuisse	[illegible]	[illegible]	[illegible]	jambe	cheville	orteils	[illegible]
Football	a)	1.4	5.6	19.3	13.5	5.8	8.7	21.2	4.3	60.5
	b)	2	4	20	14	6	7	10	5	57.
	c)									
	d)	1.39	6.02	27.84			6.20	21.16	1.64	63.71
	e)	0.65	6.46	22.13	20.23	1.90	10.05	19.40	2.11	51.2[illegible]
Rugby	a)	1	6.5	11.5	[illegible]	4	4.9	12.8	1	30
	b)	2	5	16	9	7	6	19		40
	c)		6.49	16.23			5.53	11.[illegible]3	5.45	45.70
	d)									
	e)	0.65	5.37	14.03	12.50	1.58	4.58	10.23	0.47	[illegible]
Judo	a)	0.2	0.6	10.9	6.4	4.5	3.4	7.6	8.8	31.5
	b)	1		10	6	4	2	7	12	32
	c)									
	d)									
	e)		0.75	9.12	7.[illegible]	1.52	[illegible].18	5.70	5.5[illegible]	[illegible].10
Ski	a)	0.4	1.1	26.4	[illegible].3	4.1	16.4	25.	0.7	60
	b)	1	3	23	19	4	15	25		68
	c)		1.29	15.02			10.[illegible]	[illegible].5	3.44	63.95
	d)									
	e)		0.[illegible]	21	19.32	1.68	15.12	18.[illegible]	0.84	[illegible]
Basket-ball	a)	0.4	1.2	10.8	8	2.8	2	37.6	4.4	[illegible]
	b)	1	2	9	5	4		40	4	5[illegible]
	c)		4.42	16.16			3.63	22.85	9.7[illegible]	[illegible]
	d)	0.57	2.3	18.97			1.15	33.64	2.97	6[illegible]
	e)		1.76	9.73	7.97	2.63	2.65	30.97	4.42	49.[illegible]
Handball	a)	0.9	2.5	9.5	5.6	3.9	0.9	13.6	1.4	[illegible]
	b)		2	7	3	4	1	13	2	27
	c)		1.65	10.23			3.37	7.62	5.14	31.1
	d)									
	e)		1	1	6	1	2	10	3	31
Motocyclisme	a)	0.7	2	7.3	5.3	2	4	12.6	2.6	29.1
	b)	1	3	[illegible]	5	4	3	15	3	37
	c)		[illegible]	14.[illegible]			[illegible]	13.20	7.74	45.01
	d)	1.66	3	[illegible]			3.93	7.20	2.15	[illegible]
	e)									
Athlétisme	a)		3.2	9	5.8	3.2	10.1	29.2	12.5	64
	b)		1	8	3	5	15	23	20	62
	c)		13.38	15.14			14.14	15.90	15.34	73.9
	d)	0.2	19.2	15			7.6	10.2	9.3	69.5
	e)									78.46
Gymnastique (* & Ed. Phys.)	a)		2.5	11.5	8	3.5	3.9	14.4	7	38.8
	b)		3	10	7	3	4	13	3	33
	c)*		4.61	11.93			2.56	5.63	5.46	30.[illegible]
	d)*	0.51	2.23	8.63			3.22	12.43	3.51	[illegible]
	e)*	0.85	3.39	8.47	7.63	0.85	2.54	16.[illegible]	4.[illegible]	[illegible]

TOUTES STATISTIQUES (8)(Détail, 6)(M.I.)

		hanche	cuisse	genou (total)	genou sauf ménisque	ménisque	jambe	cheville	orteils	TOTAL M.I.
EDUCATION PHYSIQUE	a)	0.9	1.9	14.1	6.6	7.5	2.8	28.4	3.8	51.9
	b)	1	2	15	7	8	2	29	4	53
	c)	* voir gymnastiq								
	d)	* "	"							
	e)	* "	"							
SPORTS EQUESTRES	2		2	5.5	3.5	2	4.1	7.7	0.7	22
	b)	1	2	7	4	3	3	8	1	22
	c)		3.85	3.08			9.23	7.69	2.3	26.15
	d)									
	e)									
TENNIS	a)	0.9		12.4	4.4	8	15.9	22.1	3.5	54.9
	b)	1		13	5	8	18	22	4	58
	c)		7.95	9.93			7.95	7.95	7.95	41.73
	d)		8.51	17.02			4.25	21.28	6.5	59.7
	e)									
VOLLEY BALL	a)		2.1	9.2	6.4	2.8	1.4	33.3	3.6	49.6
	b)		2	10	6	4	1	34	3	50
	c)			17.95			1.28	14.1	3.85	37.18
	d)		1.27	24.05				26.89	2.54	54.75
	e)									37.94
TOTAL TOUS SPORTS	a)	0.96	3.9	14.1	9.52	4.58	6.65	18.11	4.17	47.89
	b)	0.8	2.3	11.8			5.8	21	4.7	46.5
	c)		5.04	12.95			5.99	11.33	7.31	42.62
	d)	1.16	5.07	22.13			5.89	18.5	1.75	54.5
	e)	0.48	4.5	16.09			7.6	13.56	4.79	47.02

% SIEGES TOUTES STATISTIQUES (9) (Détail, 7)

		thorax & cou	colonne & bassin osseux	abdomen & intérieur	multiples	divers	TOTAL DIVERS
Football	a)	3.7	3	1	0.8	1.9	10.4
	b)	7	2		2		11
	c)						
	d)	2.23	0.58	2.71	0.91		6.43
	e)	2.01	3.28	2.22	4.13	2.33	13.9[illegible]
Rugby	a)	7.9	5.6	0.3	0.4	2.9	17.1
	b)		9			2	11
	c)	9.09	5.99	0.39		0.04	15.5[illegible]
	d)						
	e)	3	5.22	1.89	3.48	3.63	17.2[illegible]
Judo	a)	6.6	3	0.6	0.2	2.4	12.8
	b)	8				1	9
	c)						
	d)						
	e)	5.12	4.56	1.52	5.7	5.7	[illegible]
Ski	a)	1.9	4.7	0.4	0.4	3	10.4
	b)	3	10			4	17
	c)	6.44	0.85			0.43	7.7[illegible]
	d)						
	e)		3.36		12.6	1.68	17.6[illegible]
Basket-ball	a)	4	1.6	0.8	0.4	2.4	9.2
	b)	3				3	8
	c)	3.21	4.92	0.68		1.1	9.91
	d)	1.15	0.57	1.15	0.57		3.74
	e)	0.88	4.12	1.76	4.42	1.76	13.27
Handball	a)	1.9	3.3	0.5		3.9	9.4
	b)	1	4	1		4	10
	c)	5.87	4.25	0.99			9.11
	d)						
	e)		2		2		4
Motocyclisme	a)	4	2		6.6	31.1	43.7
	b)	4	2		9	28	43
	c)	5.89	5.54	1.85		3.38	17.67
	d)	3.33	0.67	1.33	36.44		41.77
	e)						
Athlétisme	a)	1.1	2.6			6.9	10.6
	b)	2	1			6	9
	c)	3.78	7.74	1.19		0.78	13.49
	d)	1.8	0.6	2.8	1.4	1	7.6
	e)						9.21
Gymnastique (*& Ed. Physique)	a)	6.5	3			1	10.5
	b)	10	1			2	13
	c) *	12.09	9.02	1.53			22.64
	d) *	3.29	2.03	3.54	1.27		10.13
	e) *	0.85	5.09	1.7	6.77	5.09	19.[illegible]

% SIEGES TOUTES STATISTIQUES (10) (Détail, 8)

		thorax & cou	colonne & bassin osseux	abdomen & organes internes	multiples	divers	TOTAL DIVERS
Education Physique	a)	7.5	5.7			3.9	17.1
	b)	5	5			4	17
	c)	* cf. gymnastique					
	d)	*""					
	e)	* ""					
Sports Equestres	a)	2	12.5		6.9	3.5	24.9
	b)	3	13		7	4	27
	c)	14.61	10.77	0.77		0.77	26.92
	d)	4.65	0.58	5.81	5.23		19.76
	e)						
Tennis	a)	1.8	1.8	0.9	1.8	2.6	8.8
	b)	2	2		2	3	9
	c)	3.97	4.64	1.32			9.93
	d)			8.51			8.55
	e)						
Volley - ball	a)	2.1	4.2		2.1	2.8	11.3
	b)	2	5		2	1	10
	c)	3.85	5.13	1.28		1	10.26
	d)		1.27	2.55			3.8
	e)						
TOTAL TOUS SPORTS	a)	4.45	4.05	0.65	1.33	3.55	14.03
	b)	4.2	4.1		1.7	4.7	14.9
	c)	6.16	3.59	0.91		2.31	12.97
	d)	2.87	0.59	2.54	4.98		10.9
	e)	1.59	4.06	1.85	5.79	1.01	14.6

Légende : a) 1967
b) 100 dossiers de 1967 (échantillon pour chaque sport étudié).
c) Espagne (M.G.D.)
d) Italie (S.P.O.R.T.A.S.S.) (sede delle lesioni da sport : medie percentuali).
e) 1965

5) - AGE & SIEGE DES LESIONS - M.N.S. 1965

FOOTBALL	Moins de 15 ans	De 15 à 20 ans	20 à 30 ans	30 à 40 ans	Autres âges & Inconnus	TOTAL	Pourcentage sur total
Tête	5	29	34	16	3	87	9.52
Tronc	1	13	25	11	2	52	5.68
Abdomen	1	6	5	4		16	1.74
Membre supérieur	13	49	49	20	3	134	14.67
Membre inférieur	39	162	259	72	9	541	59.25
(total membres)	(52)	(211)	(308)	(92)	(12)	(675)	(73.92)
Sièges multiples	1	17	32	10	1	61	6.77
Divers	1	5	14	1	1	22	2.40
TOTAL	61	281	418	134	19	913	
%	6.67	30.76	45.78	14.67	2.08		

RUGBY							
Tête	4	44	44	10	7	109	17.46
Tronc		18	26	4	5	53	8.49
Abdomen		1	5	1	1	8	1.28
Membre supérieur	7	57	82	18	6	170	27.24
Membre Inférieur	8	74	111	13	8	214	34.29
(total membres)	(15)	(131)	(193)	(31)	(14)	(384)	(61.53)
Sièges multiples	1	16	23	4	3	47	7.52
Divers		10	7	5	1	23	3.68
TOTAL	20	220	298	55	31	624	
%	3.20	35.24	47.75	8.81	4.96		

JUDO							
Tête	3	3	8	2		16	6.19
Tronc	4	5	5	4	2	20	7.74
Abdomen	2	1	1			4	1.55
Membre supérieur	27	31	27	5	9	99	38.37
Membre inférieur	8	20	17	9	7	61	23.64
(total membres)	(35)	(51)	(44)	(14)	(16)	(160)	(62.01)
Sièges multiples	7	17	12	3	4	43	16.66
Divers	2	5	5	1	2	15	5.81
TOTAL	53	82	75	24	24	258	
%	20.53	31.77	29.06	9.30	9.30		

SKI							
Tête	5	5	1		1	12	11.32
Tronc			1	1		2	1.88
Abdomen							
Membre supérieur	2	4	5	5	2	18	16.98
Membre inférieur	13	17	19	5	4	58	54.71
(total membres)	(15)	(21)	(24)	(10)	(6)	(76)	(71.69)
Sièges multiples	4	5	5			14	13.20
Divers		1		1		2	1.88
TOTAL	24	32	31	12	7	106	
%	22.63	30.18	29.23	11.32	6.59		

AGE & SIEGE DES LESIONS (2)

BASKET-BALL	Moins de 15 ans	De 15 à 20 ans	20 à 30 ans	30 à 40 ans	Autres âges & Inconnus	TOTAL	Pourcentage sur le total
Tête	1	5	3	2	1	12	10.71
Tronc		1	4	1		6	5.53
Abdomen		1	1			2	1.78
Membre supérieur	4	11	10	4		29	25.89
Membre inférieur	11	23	17	1		52	46.42
(total membres)	(15)	(34)	(27)	(5)		(81)	(72.31)
Sièges multiples	1	4	2	2		9	8.03
Divers		1	1			2	1.78
TOTAL	17	46	38	10	1	112	
%	15.17	41.06	33.92	8.92	0.89		
HANDBALL							
Tête	1	10	10			21	22.57
Tronc		2				2	2.15
Abdomen							
Membre supérieur	8	19	11	1		39	41.93
Membre inférieur	2	16	8		1	27	29.03
(total membres)	10	35	29	1	1	66	70.96
Sièges multiples		2	1	1		4	4.30
Divers							
TOTAL	11	49	30	2	1	93	
%	11.82	52.68	32.25	2.15	1.07		
GYMNASTIQUE							
Tête	6	1	3			10	9.00
Tronc		3	4			7	6.30
Abdomen		1	1			2	1.80
Membre supérieur	17	15	4	1		37	33.33
Membre inférieur	7	19	13			39	35.23
(total membres)	24	34	17	1		76	68.46
Sièges multiples	3	2	4	1		10	9.00
Divers		2	4			6	5.40
TOTAL	33	43	33	2		111	
%	29.71	38.73	29.71	1.80			
ATHLETISME							
Tête							
Tronc		1				1	1.61
Abdomen	1					1	1.61
Membre supérieur	3	3	2			8	12.90
Membre inférieur	13	21	11	4		49	79.03
(total membres)	(16)	(24)	(13)	(4)		(57)	(91.93)
Sièges multiples	2	1				3.	6.42
Divers							
TOTAL	19	26	13	4		62	
%	30.64	41.93	20.95	6.45			

AGE & SIEGE DES LESIONS (3)

VOLLEY BALL * Effectif très faible	Moins de 15 ans	De 15 à 20 ans	20-30 ans	De 30 à 40 ans	Autres âges & inconnus	TOTAL	Pourcentage sur le tot
Tête		1				1	3.57
Tronc							
Abdomen							
Membre supérieur	4	7	4			15	53.57
Membre inférieur	1	3	4	2		10	35.71
(total membres)	5	10	8	2		25	89.28
Sièges multiples			1	1		2	7.14
Divers							
TOTAL	5	11	9	3		28	
%	17.85	39.28	33.14	10.71			

DIVERS SPORTS A FAIBLES EFFECTIFS							
Tête	4	8	1		2	15	15.95
Tronc		1	2	1	1	5	5.31
Abdomen	2	1	1	1		5	5.51
Membre supérieur	7	10	5	4		26	27.66
Membre inférieur	2	10	4	5	3	24	25.53
(total membres)	9	20	9	9	3	50	53.19
Sièges multiples	2	8	2	2		14	14.89
Divers		1	1	2	1	5	5.31
TOTAL	17	39	16	15	7	94	
%	18.08	41.48	17.02	15.95	7.44		

T O T A L G E N E R A L							
Tête	29	106	104	30	14	283	11.78
%	1.20	4.41	4.33	1.24	0.58		
Tronc	5	44	67	22	10	148	
%	0.20	1.82	2.80	0.91	0.41		6.16
Abdomen	6	11	14	6	1	38	
%	0.24	0.45	0.58	0.24	0.04		1.58
Membre supérieur	92	206	199	58	20	575	
%	3.84	8.58	8.28	2.41	0.83		23.96
Membre inférieur	104	365	463	111	32	1 075	
%	4.33	15.20	19.29	4.62	1.33		44.77
(total membres)	(196)	(571)	(662)	(169)	(52)	(1 650)	
(%)	(8.17)	(23.78)	(27.57)	(7.03)	(2.16)		(68.73)
Sièges multiples	21	72	82	24	8	207	
%	0.87	2.99	3.42	1.00	0.33		8.62
Divers	3	25	32	10	5	75	
%	0.12	1.04	1.33	0.41	0.20		3.12
TOTAL GENERAL	260	829	961	261	90	2 401	
%	10.82	34.52	40.02	10.87	3.74		100 %

III

NATURE ET SIEGE DES LESIONS

NATURE & SIEGE DES LESIONS p. 316

A. INTRODUCTION p. 317

B. TABLEAUX 1967 p. 317
1. Répartition des 5725 dossiers (1967) p. 317
2. Total tous sports 1967 p. 318
3. Détail des % par sports - ordre alphabétique p. 321

C. TABLEAUX DETAILLES DES POURCENTAGES TOUTES STATISTIQUES POUR TOUS LES SPORTS p. 344

III - NATURE ET SIÈGE DES LÉSIONS

A - Introduction

Nous nous contenterons d'indiquer les pourcentages trouvés tant dans notre statistique que dans diverses autres, globalement et par sport. Le commentaire, que l'on a trouvé dans les rubriques "nature des lésions" et "siège des lésions" serait superflu.

B - TABLEAUX 1967

- 1) - La base du calcul porte sur 5.725 dossiers, répartis sur les sports suivants (par effectif décroissant) :

1 - FOOTBALL	1994
2 - RUGBY	924
3 - JUDO	467
4 - SKI	269
5 - BASKET-BALL	250
6 - HANDBALL	213
7 - GYMNASTIQUE	201
8 - ATHLETISME	189
9 - MOTOCYCLISME	151
10- SPORTS EQUESTRES	145
11- VOLLEY-BALL	141
12- TENNIS	113
13- EDUCATION PHYSIQUE	106

(TOTAL PARTIEL : 5.163 SPORTS IMPORTANTS)

14- NATATION	93
15- CYCLISME	84
16- LUTTE	77
17- ALPINISME	67
18- PARACHUTISME	62
19- BOXE	38
20- POIDS ET HALTERES	30
21- ESCRIME	27
22- SPELEOLOGIE	22
23- CANOE-KAYAK	16
24- VOILE	11
25- HOCKEY SUR GAZON	10
26- PATINAGE	9
27- KARATE	6
28- HOCKEY SUR GLACE	5
29- LUGE	5
TOTAL GENERAL	5.725

NATURE & SIEGE DES LESIONS %

- 2 - TOTAL TOUS SPORTS 1967

SIEGES	détail	FRAC.	ENTO.	LUXA.	CONT.	PLAIES	L.M.T.	MULT.	DIVERS	TOTAL
TETE	crâne	0.3			1.69	0.96			0.06	3.
	face	0.19			0.93	2.39	0.09		0.02	3.62
	oeil				0.79	0.39	0.02			1.19
	nez	1.22			0.59	0.12	0.02			1.96
	dents, bouche	2.13			0.04	0.16				2.32
TOTAL TETE		3.84	-	-	4.04	4.02	0.12	-	0.07	12.09
MEMBRE SUPERIEUR										
	épaule	2.17	0.68	2.52	2.52	0.06	0.55	0.02	0.04	8.54
	bras	0.33			0.26	0.09	0.21			0.9
	coude	0.51	0.58	0.94	1.22	0.06	0.14		0.02	3.46
	avant-bras	1.34			0.26	0.06	0.02		0.02	1.68
	poignet, main	1.69	1.71	0.18	1.45	0.36	0.09		0.04	5.53
	doigts *	1.87	1.75	0.9	0.8	0.43	0.11		0.02	5.89
TOTAL M.S.		7.91	4.47	4.54	6.51	1.05	1.12	0.02	0.12	25.99
MEMBRE INFERIEUR										
	hanche	0.09	0.06	0.07	0.49	0.06	0.19			0.96
	cuisse	0.1			1.36	0.21	2.24			3.9
	genou **	0.49	7.4	0.5	3.30	0.81	1.57	0.02		14.1
	jambe	2.17			2.15	0.89	1.31		0.04	6.51
	cheville	2.15	12.98	0.23	1.87	0.61	0.31	0.02	0.06	18.22
	orteils	1.22	0.69	0.17	1.19	0.69	0.14		0.06	4.17
TOTAL M.I.		6.22	21.13	0.98	10.36	3.26	5.76	0.04	0.14	47.89
M.S. + M.I.		14.13	25.78	5.52	16.89	4.31	6.88	0.06	0.26	73.88
DIVERS	thorax & cou	0.8	0.21	0.07	2.71	0.07	0.56	0.02	0.04	4.45
	colonne, bassin	0.33	0.14	0.02	2.27	0.06	1.15	0.02	0.07	4.05
	Abdomen, org.in.				0.4	0.02	0.16		0.07	0.65
	multiples	0.02	0.02		0.35	0.09		0.83	0.04	1.33
	autres	0.09	0.14		0.35	0.1	0.35	0.14	2.35	3.55
TOTAL DIVERS		1.24	0.51	0.09	6.08	0.33	2.22	0.99	2.57	14.03
T O T A L G E N E R A L		19.21	26.3	5.61	26.99	8.66	9.22	1.05	2.9	100 %
* dont pouce :		0.4	0.86	0.31	0.28	0.1	0.02			2.01
** dont ménisque		0.12	2.65	0.19	0.58	0.06	0.98			4.58

NATURE ET SIEGE

TOTAL TOUS SPORTS 1967 - POURCENTAGES SELON LA NATURE DES LESIONS

M.S. + M.I.	73.88
M.I.	47.89
M.S.	25.99
Divers	14.02
Tête	12.08

SIEGE	NATURE							
	Fractures	Entorses	Luxations	Contusions	Plaies	L.M.T.	Multiples	Divers
M.S. + M.I.	75.54	98.07	98.44	62.52	49.79	74.62	5.	9.03
M.S.	41.18	17.89	80.99	24.14	12.09	12.12	1.66	4.21
M.I.	32.36	80.18	17.44	38.38	37.70	62.5	3.33	4.81
Tête	20.			14.95	46.37	1.33		2.4
Divers	6.45	1.93	1.55	22.53	3.83	24.05	95.	88.55
M.S.								
Epaule	11.27	2.58	44.84	9.32	0.6	6.06		
Bras	1.72			0.96	1.	2.27		
Coude	2.63	2.18	17.64	4.53	0.6	1.52		
Avant-bras	7.			0.96	0.6	0.19		
Poignet et main	8.81	6.48	2.49	5.37	4.23	0.95		
Doigts	9.62	6.61	16.19	3.	5.03	1.14		
M.I.								
Hanche	0.54	0.19	1.24	1.9	0.6	2.08		
Cuisse	0.45			5.07	2.41	24.24		
Genou	2.53	28.39	9.02	12.23	9.26	17.04		
Jambe	11.27			7.96	10.28	14.20		
Cheville	11.18	42.23	4.04	6.92	7.05	3.42		
Orteils et pied	6.36	2.65	3.11	4.30	8.06	1.52		
TÊTE								
Crâne	1.54			6.28	11.08			
Face	1.			3.43	27.62	0.95		
Oeil				2.91	4.43	0.19		
Nez	6.36			2.2	1.41	0.19		
Bouche et dents	11.09			0.13	0.81			
DIVERS								
Cou et thorax	4.09	0.97	1.24	10.03	0.8	6.06		
Col.et bassin	1.72	0.53	0.31	8.45	0.6	12.5	1.66	2.4
Abdomen(organes internes)				1.39	0.2	1.7		
AUTRES							78.33	81.32

NATURE ET SIEGE

TOTAL TOUS SPORTS 1967 - POURCENTAGES PARTIELS SELON LA NATURE DES LESIONS

SIEGE	NATURE								
	Fractures	Entorses	Luxations	Contusions	Plaies	L.M.T.	Multiples	Divers	TOTAL
TETE : (%)	100	100	100	100	100	100			100
crâne	8			42	24				25
face	5			23	60	70			30
oeil				19	10	15			10
nez	32			15	3	15			16
bouche et dents	55			1	3				19
M.S. : (%)	100	100	100	100	100	100			100
épaule	27	14	55.5	39	5	50			32
bras	4			4	8	19			4
coude	7	12	21	19	5	13			13
avant-bras	17		0.5	4	5	7			7
poignet et main	21	37	3	22	35	8			21
doigts	24	37	20	12	42	9			23
M.I. : (%)	100	100	100	100	100	100			100
hanche	2		7	5	2	3			2
cuisse	1			13	6	39			8
genou	8	35	52	32	25	27			30
jambe	35			21	27	23			14
cheville	34	62	23	18	19	6.5			38
orteils	20	3	18	11	21	2			8
DIVERS :	100	100	100	100	100	100	100	100	100
cou et thorax	63	41	80	45	21	25			32
colonne et bassin	27	28	10	37	16	52			29
abdomen				6	5	7			5
Multiples	1	3		6	26		82		9
Divers	9	28		6	32	16	14	92	25

- 3 - DETAIL DES POURCENTAGES PAR SPORTS (Ordre alphabétique)

NATURE ET SIEGE DES LESIONS - ALPINISME (1967)

Sur un effectif total de 67 alpinistes, nous trouvons :

SIEGES

	Détail siège	Fractures	Entorses	Luxations	Contusions	Plaies	L.M.T.	Multiples	Divers	TOTAL
TETE	crâne	2			2	2				6
	Face				1	2				3
	oeil					1				1
	nez	1								1
	bouche & dents	1								1
	TOTAL	4			3	5				12
MEMBRE SUPERIEUR	épaule			2			1			3
	coude		1							1
	avant-bras	1			1					2
	poignet & main	1	2		2	3				8
	pouce			1						1
	autres doigts	1		1		1				3
	TOTAL	3	3	4	3	4	1			18
MEMBRE INFERIEUR	hanche				1					1
	cuisse	1			1					2
	genou		3							3
	jambe & T. d'Achille	5		1			1			7
	cheville	3	7							10
	orteils								1	1
	TOTAL	9	10	1	2		1		1	24
M.S. + M.I.		12	13	5	5	4	2		1	42
DIVERS	cou & thorax				1	1				2
	colonne & bassin	2			3		1			6
	abdomen & org. int.				1					1
	multiples				1			1		2
	autres	1							1	2
	TOTAL	3			6	1	1	1	1	13
TOTAL GENERAL		19	13	5	14	10	3	1	2	67

NATURE & SIEGE %

ATHLETISME

SIEGE	détail	FRAC.	ENTO.	LUXA.	CONT.	PLAIES	L.M.T.	MULT.	DIVERS	TOTAL
TETE	crâne	1.1			1.6	1.1				3.8
	face				0.5	0.5				1.1
	oeil				0.5					0.5
	nez									
	dents	0.5								0.5
TOTAL TETE		1.6	-	-	2.6	1.6	-	-	-	5.8
MEMBRE SUPERIEUR										
	épaule	2.1		1.1	1.6	0.5				5.3
	bras						0.5			0.5
	coude	1.1	1.6	1.6	0.5					4.8
	avant-bras	2.1								2.1
	POIGNET-MAIN	0.5	1.5		1.1	2.6				4.8
	doigts *	1.6				0.5				2.1
TOTAL M.S.		7.5	2.1	2.6	3.2	3.6	0.5	-	-	19.6
MEMBRE INFERIEUR										
	hanche									
	cuisse				0.5	0.5	2.1			3.2
	genou **	1.1	2.7	0.5	2.1	1.1	1.	0.5		9.
	jambe	1.1			2.1	4.8	2.1			10.1
	cheville	1.6	14.8	1.1	1.1	10.1	0.5			29.2
	orteils	1.1	2.1		0.5	8.4	0.5			12.5
TOTAL M.I.		4.9	19.6	1.6	6.3	24.9	6.3	0.5	-	64.
M.S. + M.I.		12.2	21.7	4.2	9.5	28.5	6.8	0.5	-	83.6
DIVERS	cou & thorax					0.5	0.5			1.1
	colonne, bassin				1.1		1.6			2.6
	abdomen, org. int.									
	multiples									
	autres		0.5			1.1		0.5	4.8	6.9
TOTAL DIVERS		-	0.5	-	1.1	1.6	2.1	0.5	4.8	10.6
TOTAL GENERAL		13.8	22.2	4.2	13.2	31.7	9.	1.1	4.8	100 %
* dont pouce = 0										
** dont ménisque :		1.1	1.1		0.5		0.5			3.2

NATURE & SIEGE %

BASKET BALL 1967

SIEGE	détail	FRAC.	ENTO.	LUXA.	CONTU.	PLAIES	L.M.T.	MULT.	DIVERS	TOTAL
TETE	crâne				0.4					0.4
	face	0.4			1.6	2.				4.
	oeil				1.2	0.8				2.
	nez	0.8			0.4	0.4				1.6
	dents	1.2								1.2
TOTAL TETE		2.4	-	-	3.6	3.2	-	-	-	9.2
MEMBRE SUPERIEUR										
	épaule	0.4		0.4	1.2					2.
	bras				0.8					0.8
	coude	0.4	1.2	0.4	2.		0.4			4.4
	avant-bras	0.8								0.8
	poignet, main	1.2	2.4	0.4	1.6	0.4	0.4			6.4
	doigts*	3.2	5.6	2.	3.2	0.4	0.4			14.8
TOTAL M.S.		6.	9.2	3.2	8.8	0.8	1.2	-	-	29.2
MEMBRE INFERIEUR										
	hanche				0.4					0.4
	cuisse				0.8		0.4			1.2
	genou **	0.4	3.2	0.4	4.8	0.4	1.6			10.8
	jambe	0.4			0.4		1.2			2.
	cheville	1.2	30.8		1.2		0.4			33.6
	orteils	1.6	1.6		0.4	0.4	0.4			4.4
TOTAL M.I.		3.6	35.6	0.4	8.	0.8	4.	-	-	52.4
M.S. + M.I.		9.6	44.8	3.6	16.8	1.6	5.2	-	-	81.6
DIVERS	cou & thorax				2.4		1.6			4.
	colonne, bassin		0.4		0.8		0.4			1.6
	abdomen, org. int.				0.8					0.8
	multiples				0.4					0.4
	divers	0.4			0.4		0.4	0.8	0.4	2.4
TOTAL DIVERS		0.4	0.4	-	4.8	-	2.4	0.8	0.4	9.2
TOTAL GENERAL		12.4	45.2	3.6	25.2	4.8	7.6	0.8	0.4	100 %
* dont pouce		0.8	0.8	0.8	0.8					3.2
** dont ménisque			0.8	0.4	0.8		0.8			2.8

BOXE

Nature & siège des lésions (1967)

Sur un effectif total de 38 boxeurs, nous trouvons :

SIEGES	détail sièges	FRACTURES	ENTORSES	LUXATIONS	CONTUSIONS	PLAIES	L.M.T.	MULTIPLES DIVERS	TOTAL
TETE	crâne				2	1			3
	oeil					1			1
	nez	2			3		1		6
	dents & bouche	6				1			7
	TOTAL	8			5	3	1		17
MEMBRE SUPERIEUR	poignet & main				3				3
	pouce	3	2						5
	autres doigts	3		1					4
	Total	6	2	1	3				12
MEMBRE INFERIEUR	ménisque		1				1		2
	jambe & T. d'Ach.				1				1
	cheville		1						1
	orteils	2							2
	Total	2	2		1		1		6
M.S. + M.I.		8	4	1	4		1		18
	cou & thorax				1		1		2
	abdomen, org. int				1				1
TOTAL GENERAL		16	4	1	11	3	3		38

Sans vouloir discuter les pourcentages, notons la faible part d'entorse de la cheville, contre les 17 % de fractures dentaires, les 8 % des contusions du nez, du poignet et de la main, de fractures du pouce et de fractures des autres doigts soit 16 % des fractures des doigts de la main au total. Ces diverses lésions totalisent à elles seules près de 50 % des lésions.

Il faut également noter la nette dominance des lésions du membre supérieur : environ 1/3 des lésions.

Nous avons compté comme L.M.T. du cou et du thorax un "torticolis traumatique".

CYCLISME

NATURE & SIEGE DES LESIONS 1967

Sur un effectif total de 84 cyclistes, nous trouvons :

SIEGES	détail sièges	FRACTURES	LUXATIONS ENTORSES	PLAIES CONTUSIONS	PLAIES L.M.T.	MULTIPLES	MULTIPLES DIVERS	TOTAL
TETE	crâne			4	3			7
	face			1	3			4
	TOTAL TETE			5	6			11
MEMBRES SUPERIEUR	épaule	5	1	1				7
	bras			1	2			3
	coude	1		1	3			5
	avant-bras			1				1
	poignet & main	1	1		1			3
	doigts	1			1			2
	TOTAL M.S.	8	2	4	7			21
MEMBRE INFERIEUR	hanche	1		1				2
	cuisse	2			3	1		6
	genou				2			2
	jambe	2		1		1		4
	cheville		2					2
	orteils	1						1
	TOTAL M.I.	6	2	2	5	2		17
M.S. + M.I.		14	4	6	12	2		38
	cou, thorax, colonne & bassin					1		1
	lésions multiples				4		23	27
	divers						7	7
TOTAL GENERAL		14	4	11	22	3	23	7	84

NATURE & SIEGE %

EDUCATION PHYSIQUE 1967

SIEGE	détail	FRAC.	ENTO.	LUXA.	CONT.	PLAIES	L.M.T.	MULT.	DIVERS	TOTAL
TETE	crâne	0.9			2.8	0.9				4.7
	face					0.9				0.9
	oeil									
	nez	1.9			0.9					2.8
	dents	1.9								1.9
TOTAL TETE		4.7	-	-	3.7	1.9	-	-	-	10.3
MEMBRE SUPERIEUR										
	épaule			0.9	0.9					1.9
	bras	0.9								0.9
	coude	1.9	0.9	3.8	1.9					8.5
	avant-bras	0.9								0.9
	poignet-main	0.9	0.9		2.8	0.9				5.7
	doigts *	1.9		0.9						2.8
TOTAL M.S.		6.6	1.9	5.7	5.7	0.9	-	-	-	20.7
MEMBRE INFERIEUR										
	hanche						0.9			0.9
	cuisse						1.9			1.9
	genou **	0.9	4.7	0.9	1.9	1.9	3.7			14.1
	jambe					1.9				1.9
	cheville	4.7	15.3	0.9	3.8	3.8	0.9			29.3
	orteils	0.9	1.9			0.9				3.8
TOTAL M.I.		6.6	21.7	1.8	5.7	8.5	7.5	-	-	51.9
M.S. + M.I.		13.2	23.6	7.5	11.4	9.4	7.5	-	-	72.6
DIVERS	cou & thorax	0.9			3.8		2.8			7.5
	colonne, bassin	0.9			3.8		0.9			5.7
	abdomen									
	multiples									
	autres								3.9	3.9
TOTAL DIVERS		1.9	-	-	7.5	-	3.9	-	3.9	17.1
total GENERAL		19.8	23.6	7.5	22.6	11.3	11.3	-	3.9	100 %
* dont pouce : 0 lésions										
** dont ménisque :		0.9	2.8	0.9			2.8			7.5

ESCRIME

NATURE & SIEGE DES LESIONS - (1967)

Sur un effectif total de 27 escrimeurs, nous trouvons :

SIEGES	détail sièges	FRACTURES	ENTORSES	LUXATIONS	CONTUSIONS	PLAIES	L.M.T.	MULTIPLES DIVERS	TOTAL
TETE	oeil					1			1
	nez				1				1
	dents	1							1
	TOTAL TETE	1			1	1			3
MEMBRE SUPERIEUR	épaule			1		2			3
	poignet & main					1			1
	pouce					1			1
	autres doigts	1							1
	TOTAL M.S.	1		1		4			6
MEMBRE INFERIEUR	hanche				1		1		2
	cuisse						3		3
	genou	1		2	1				4
	cheville		5						5
	TOTAL M.I.	1	5	2	2		4		14
M.S. + M.I.		2	5	3	3	4	4		20
	cou & thorax				1	2			3
	colonne & bassin						1		1
TOTAL GENERAL		3	5	3	4	7	5		27

A noter : une contusion thoracique, 2 perforations thoraciques par rupture d'armes. Les lésions du thorax représentent près de 10% des lésions. A noter par ailleurs l'importance des lésions de la cheville : 1/6 environ . La représentation des membres est très importante, et en particulier le membre inférieur : on peut se demander si la préparation motrice comporte suffisamment d'exercices portant sur le jeu des membres inférieurs. Ici encore, nous ne pouvons que formuler des hypothèses de travail, qu'un effectif suffisant de blessés pourra seul vérifier.

NATURE & SIEGE DES LESIONS % - 3 - Pourcentages par sports 1967

FOOTBALL 1967

SIEGE	Détail	FRACT.	ENTO.	LUXA.	CONTU.	PLAIES	L.M.T.	MULTI.	DIVERS	TOTAL
TETE										
	crâne	0.1			1.1	1.05			0.1	2.3
	féce	0.15			0.75	2.75				3.6
	oeil				1.	0.2				1.2
	nez	1.25			0.55	0.15				2.
	bouche & dents	1.5			0.05	0.1				1.7
TOTAL TETE		3.	-	-	3.46	4.26	-	-	0.1	10.8 ½
MEMBRE SUPERIEUR	épaule	1.3	0.55	0.95	1.95		0.35			5.1
	bras	0.05			0.2		0.05			0.3
	COUDE	0.3	0.25	0.6	1.		0.1		0.05	2.3
	avant-bras	1.25			0.4					1.65
	poignet main	1.6	1.9	0.3	1.55	0.2	0.1		0.05	5.7
	doigts*	1.	0.8	0.4	0.5	0.35	0.1			3.2
TOTAL M.S.		5.51	3.51	2.25	5.61	0.55	0.7	-	0.1	18.3
MEMBRE INFERIEUR	hanche	0.2	0.1	0.05	0.65	0.05	0.3			1.4
	cuisse	0.05			1.9	0.3	3.3			5.6
	genou *	0.4	10.12	0.7	4.81	1.2	2.1			19.3
	jambe	2.35			4.01	0.85	1.35			8.6
	cheville	1.95	15.2	0.2	3.46	0.25	0.3			21.3
	orteils	0.85	0.75	0.05	2.2	0.2	0.2			4.3
TOTAL M.I.		5.81	26.18	1.	17.05	2.86	7.57	-	-	60.5
M.S. + M.I.		11.33	29.69	3.25	22.67	3.41	8.27	-	0.1	78.8
DIVERS										
	thorax & cou	0.6	0.2		2.6		0.3			3.7
	colonne & bassin	0.15	0.1		1.75		0.95		0.05	3.
	abdomen, org. ant.				0.7		0.3		0.05	1.
	multiples		0.05		0.5			0.2		0.8
	autres lésions		0.15		0.45	0.05	0.5		0.75	1.9
TOTAL DIVERS		0.75	0.5	-	6.01	0.05	2.05	0.2	0.85	10.4
TOTAL GENERAL		15.1	30.19	3.25	32.15	7.72	10.33	0.2	1.05	100 %
* doigts dont: pouce		0.2	0.45	0.05	0.15	0.05				0.9
* genou dont : ménisque		0.05	3.3	0.1	0.95	0.1	1.3			5.8

NATURE & SIEGE

GYMNASTIQUE 1967

SIEGE	détail	FRAC.	ENTO.	LUXA.	CONT.	PLAIES	L.M.T.	MULT.	DIVERS	TOTAL
TETE	crâne				1.5	1.				2.5
	face				1.	1.5				2.5
	oeil									
	nez	1.								1.
	dents	3.								3.
TOTAL TETE		4.	-	-	2.5	2.5	-	-	-	9.
MEMBRE SUPERIEUR										
	épaule			0.5	2.		2.			4.5
	bras	1.5					1.			2.5
	coude	2.	2.5	2.	2.		0.5			9.
	avant-bras	5.			0.5	0.5				6.
	poignet-main	6.5	3.5		2.					11.9
	doigts*	1.5	2.5	1.	1.5	0.5	0.5		0.5	8.
TOTAL M.S.		16.4	8.5	3.5	8.	1.	4.	-	0.5	41.8
MEMBRE INFERIEUR										
	hanche									
	cuisse					0.5	2.			2.5
	genou**	0.5	3.	0.5	5.5	1.	1.			11.5
	jambe	0.5			1.5		1.5			3.5
	cheville	1.5	11.9		0.5				0.5	14.4
	orteils	3.	2.5		1.	0.5				7.
TOTAL M.I.		5.5	17.4	0.5	8.5	2.	4.5	-	0.5	38.8
M.S. + M.I.		21.9	25.9	4.	16.4	3.	8.5	-	1.	80.6
DIVERS	cou & thorax		0.5		3.5		2.		0.5	6.5
	colonne, bassin	0.5			1.5		1.			3.
	ABDOMen, org. int.									
	multiples									
	autres								1.	1.
TOTAL DIVERS		0.5	0.5	-	5.		3.	-	1.5	10.4
total	GENERAL	26.4	26.4	4.	23.9	5.5	11.4	-	2.5	100 %
* dont pouce :		0.5	1.5	0.5	1.					3.5
** dont ménisque :			2.		0.5		1.			3.5

Nature & siège des lésions (1967)

Sur un effectif total de 30, nous trouvons :

SIEGES	détail siège	FRACTURES	ENTORSES	LUXATIONS	CONTUSIONS	PLAIES	L.M.T.	MULTIPLES	DIVERS	TOTAL
TETE	face	1								1
MEMBRE SUPERIEUR	épaule			1	1					2
	coude			1						1
	POIGNET & main				1	1				2
	doigts	1								1
	Total M.S.	1		2	2	1				6
MEMBRE INFERIEUR	hanche						1			1
	cuisse						2			2
	genou		1		1		2			4
	jambe, Tendon d'Achille						2			2
	cheville	2	1							3
	orteils	1	1			1				3
	Total M.I.	3	3		1	1	7			15
M.S. + M.I.		4	3	2	3	2	7			21
	cou & thorax						1			1
	colonne & bassin						4			4
	divers							1	2	3
TOTAL GENERAL		5	3	2	3	2	12	1	2	30

A noter : 40 % de lésions musculo-tendineuses, dont le tiers intéressant la colonne et le bassin et près des 2/3 divers sièges du membre inférieur. Les fractures viennent en seconde position, avec 16% environ du total. Le M.I. représente juste 50 % des lésions, le total des membres les deux tiers environ.

HANDBALL 1967

NATURE & SIEGE

SIEGE	détail	FRAC.	ENTO	LUXA.	CONT.	PLAIES	L.M.T.	MULT.	DIVERS	TOTAL
TETE	crâne									
	face				2.3	4.7	0.5			7.5
	oeil				0.5	0.5	0.5			1.4
	nez	2.8			0.5					3.3
	bouche, dents	1.9				0.5				2.3
TOTAL TETE		4.7	-	-	3.3	5.6	0.9	-	-	14.6
MEMBRE SUPERIEUR										
	épaule		1.4	1.9	3.3		0.9	0.5		8.
	bras	0.5					0.5			0.9
	coude	0.5	0.5	0.5	1.4					2.8
	avant-bras	1.4			0.5	0.5				2.3
	poignet-main	6.1	3.9		2.8	0.5	0.5			13.7
	doigts *	5.7	10.2	1.9	1.9					19.7
TOTAL M.S.		14.1	16.	4.3	9.9	0.9	1.9	0.5	-	47.4
MEMBRE INFERIEUR										
	hanche			0.5	0.5					0.9
	cuisse						2.3			2.3
	genou **	0.9	5.3	0.5	1.4		1.4			9.5
	jambe				0.5		0.5			0.9
	cheville	0.9	11.7		0.5			0.5		13.6
	orteils		0.5		0.5	0.5				1.4
TOTAL M.I.		1.9	17.4	0.9	3.3	0.5	4.3	0.5	-	28.6
M.S. + M.I.		16.	33.4	5.1	13.2	1.4	6.1	0.9	-	76.
DIVERS	cou & thorax	0.5	0.5		0.9					1.9
	colonne, bassin				2.3		0.9			3.3
	abdomen, org. int.				0.5					0.5
	multiples									
	autres				0.5	0.5		0.5	2.3	3.9
TOTAL DIVERS		0.5	0.5	-	4.3	0.5	0.9	0.5	2.3	9.4
TOTAL GENERAL		21.1	33.8	5.1	20.7	7.5	8.	1.4	2.3	100 %
* dont pouce		1.4	5.1		0.5					7.
** dont ménisque			1.4	0.5	0.5		1.4			3.9

NATURE & SIEGE ; %

JUDO 1967

SIEGE	détail	FRAC.	ENTO.	LUXA.	CONT.	PLAIES	L.M.T.	MULT.	DIVERS	TOTA
TETE										
	crâne				1.1					1.1
	face	0.2			0.4	1.1				1.7
	oeil					0.2				0.2
	nez	0.9			0.9					1.7
	bouche, dents	1.5								1.5
TOTAL TETE		2.6	-	-	2.4	1.3	-	-	-	6.2
MEMBRE SUPERIEUR										
	épaule	7.9	2.	10.9	5.2		1.5			27.6
	bras	0.6			0.6		0.2			1.4
	coude	1.5	1.3	3.9	2.8		0.2			9.7
	avant-bras	2.4			0.2		0.2			2.8
	poignet-main	1.3	1.1	0.2	0.9		0.2			3.7
	doigts	2.3	0.8	0.6		0.2	0.2			4.3
TOTAL M.S.		16.1	5.4	15.5	9.7	0.2	2.6	-	-	49.5
MEMBRE INFERIEUR										
	hanche						0.2			0.2
	cuisse				0.4		0.2			0.6
	genou **		7.1	0.6	1.5		1.7			10.9
	jambe	0.9			1.5	0.4	0.4		0.2	3.4
	cheville	1.5	4.5	0.2	0.6	0.4	0.2			7.6
	orteils	3.2	1.3	1.7	1.9	0.2	0.2		0.2	8.8
TOTAL M.I.		5.6	12.8	2.6	6.	1.1	3.	-	0.4	31.5
M.I. + M.S.		21.6	18.2	18.2	15.6	1.3	5.6	-	0.4	81.
DIVERS										
	cou & thorax	1.7	0.4	0.6	2.8		1.1			6.6
	colonne, bassin	0.2	0.2		1.5		0.9		0.2	3.
	abdomen, org.int.				0.2		0.4			0.6
	multiples				0.2					0.2
	autres	0.2			0.2		0.4		1.5	2.4
TOTAL DIVERS		2.	0.6	0.6	4.9	-	2.8	-	1.7	12.8
TOTAL GENERAL		26.3	18.9	18.9	22.9	2.6	8.4	-	2.	100 %
* dont pouce		0.4	0.4	0.2			0.2			1.3
** dont ménisque			3.	0.2	0.2		1.1			4.5

LUTTE

NATURE & SIEGE DES LESIONS - 1967

Sur un effectif total de 77 lutteurs, nous trouvons :

SIEGES	Détail sièges	FRACTURES	LUXATIONS ENTORSES		PLAIES CONTUSIONS	L.M.T.	MULTIPLES	DIVERS	TOTAL
TETE	crâne				1				1
	face				2	3	1		6
	nez				1	1			2
	bouche & dents	1				1			2
	TOTAL TETE	1			4	5	1		11
MEMBRE SUPERIEUR	épaule	2	2	4	5		1		14
	coude		2	7	4		1		14
	poignet & main	3	2		2				7
	doigts	2							2
	TOTAL M.S.	7	6	11	11		2		37
MEMBRE INFERIEUR	hanche				1				1
	genou		3				1		4
	cheville	1	4				2		7
	orteils				2				2
	TOTAL M.I.	1	7		3		3		14
M.S. + M.I.		8	13	11	14		5		51
	cou & thorax				5		4		9
	colonne & bassin				2		1		3
	abdomen, org. int.							1	1
	divers							2	2
TOTAL GENERAL		9	13	11	25	5	11	3	77

NATURE & SIEGE %

MOTOCYCLISME 1967

SIEGE	détail	FRACT.	ENTO.	LUXA.	CONT.	PLAIES	L.M.T.	MULTI	DIVERS	TOTAL
TETE	crâne	1.3			2.6					4.
	face				0.7	0.7				1.3
	oeil									
	nez	1.3								1.3
	dents	0.7								0.7
TOTAL TETE		3.3	-	-	3.3	0.7	-	-	-	7.3
MEMBRE SUPERIEUR										
	épaule	5.3		0.7	2.					7.9
	bras				0.7					0.7
	coude				0.7		0.7			1.3
	avant-bras	1.3								1.3
	poignet-main	1.3	0.7		2.	0.7				4.6
	doigts *	2.6		0.7		0.7				4.
TOTAL M.S.		10.6	0.7	1.3	5.3	1.3	0.7	-	-	19.9
MEMBRE INFERIEUR										
	hanche				0.7					0.7
	cuisse	0.7			1.3					2.
	genou **	0.7	2.7		0.7	1.4	2.			7.3
	jambe	1.3			1.3	0.7	0.7			4.
	cheville	4.6	5.3	0.7	1.3	0.7				12.6
	orteils	1.3		0.7					0.7	2.6
TOTAL M.I.		8.6	7.9	1.3	5.3	2.6	2.6	-	0.7	29.1
M.S. + M.I.		19.2	8.6	2.6	10.6	4.	3.3	-	0.7	49.
DIVERS	cou & thorax	1.3			2.				0.7	4.
	colonne, bassin		0.7		1.3					2.
	abdomen									
	multiples				0.7			6.		6.6
	autres								31.1	31.1
TOTAL DIVERS		1.3	0.7		4.	-	-	6.	31.8	43.7
TOTAL GENERAL		23.8	9.3	2.6	17.9	4.7	3.3	6.	31.8	100 %
* dont pouce				0.7						0.7
** dont ménisque			0.7			0.7	0.7			2.

NATATION

NATURE & SIEGE DES LESIONS - 1967

Sur un effectif total de 93 nageurs blessés, nous trouvons :

SIEGES	Détail sièges	FRACTURES	ENTORSES	LUXATIONS	CONTUSIONS	PLAIES	L.M.T.		MULTIPLES DIVERS	TOTAL
TETE	crâne	3			5	5				13
	face					5	1		1	7
	oeil				1	2				3
	nez	3			2					5
	bouche & dents	11				3				14
	TOTAL TETE	17			8	15	1		1	42
MEMBRE SUPERIEUR	épaule	1			1					2
	coude				1					1
	avant-bras								1	1
	poignet & main				1					1
	pouce	1			1					2
	autres doigts	1		1						2
	TOTAL M.S.	3		1	4				1	9
MEMBRE INFERIEUR	cuisse						2			2
	ménisque		1							1
	jambe					1				1
	cheville					3			1	4
	orteils	2			2	10				14
	TOTAL M.I.	2	1		2	14	2		1	22
M.S. + M.I.		5	1	1	6	14	2		2	31
	cou & thorax				1					1
	colonne & bassin				3	2	3	1	1	10
	abdomen, org. internes				1					1
	divers								8	8
TOTAL GENERAL		22	1	1	19	31	6	1	12	93

PARACHUTISME

Nature & siège des lésions (1967)

Sur un effectif total de 62 parachutistes, nous trouvons :

SIEGES	Détail sièges	FRACTURES	LUXATIONS ENTORSES	PLAIES CONTUSIONS	MULTIPLES L.M.T.	DIVERS	TOTAL
TETE	crâne	1		1			2
	dents	1					1
	Total	2		1			3
MEMBRE SUPERI.	doigts		1				1
	Total		1				1
MEMBRE INFERIEUR	genou		10		2		12
	jambe & T. d'Ach.	10			1		11
	cheville	6	22				28
	orteils	1					1
	Total	17	32		3		52
M.S. + M.I.		17	33		3		53
Colonne & bassin		3		1	1		5
divers						1	1
TOTAL GENERAL		22	33	2	4	1	62

Du fait des faibles effectifs, nous ne discuterons pas les pourcentages obtenus. Notons cependant que l'entorse de la cheville occupe plus du tiers des lésions (44%), et que l'entorse du genou (comprenant le ménisque) , de même que la fracture de jambe, (20%). Ces 3 lésions ensemble totalisent 65% du total des lésions.

NATURE ET SIEGE DES LESIONS %

RUGBY 1967

SIEGE	détail	FRACT.	ENTO.	LUXA.	CONTU.	PLAIES.	L.M.T.	MULT.	DIVERS	TOTAL
TETE										
	crâne	0.22			2.2	1.4			0.1	3.9
	face	0.54			1.5	3.1	0.1			5.2
	oeil				0.9	0.3				1.2
	nez	1.62			0.7	0.2				2.5
	dents bouche	3.14			0.1	0.1				3.4
	TOTAL TETE	5.5	-	-	5.4	5.1	0.1	-	0.1	16.2
MEMBRE SUPERIEUR										
	épaule	3.8	1.2	4.8	4.8		0.5		0.1	15.2
	bras	0.2			0.1		0.3			0.6
	avant-bras	0.9			0.1					1.0
	coude	0.3	0.2	0.1	0.9					1.5
	poignet & main	0.8	1.7	0.1	1.3	0.1				4.
	doigts *	2.	1.7	1.2	1.2	0.3				6.4
	TOTAL M.S.	8.	4.8	6.2	8.3	0.4	0.9	-	0.1	28.7
MEMBRE INFERIEUR										
	hanche				0.9		0.1			1.
	cuisse				2.9	0.1	3.5			6.5
	genou**	0.4	6.6	0.3	3.1	0.8	0.6			11.8
	jambe	1.7			1.7	0.2	1.1		0.1	4.8
	cheville	2.2	9.		1.4	0.1	0.2			12.9
	orteils	0.5			0.4					1.0
	TOTAL M.I.	4.9	15.6	0.3	10.4	1.2	5.5	-	0.1	38.
M.S. + M.I.		12.9	20.4	6.5	18.7	1.6	6.4	-	0.2	66.7
Divers	cou & thorax	1.6		0.1	6.		0.1	0.1		7.9
	colonne, bassin	0.7	0.2	0.1	3.5		1.1			5.6
	abdomen, org.				0.1	0.1	0.1			0.3
	multiples	0.1			0.1				0.2	0.4
	autres	0.1	0.2		0.7	0.1	0.7	0.2	1.	2.9
	TOTAL DIVERS	2.5	0.4	0.2	10.4	0.2	2.	0.3	1.2	17.1
TOTAL GENERAL		21	21	7	34	7	8	0.3	1.5	100 %
* doigts dont pouce:		0.3	0.9	0.3	0.1	0.1				1.7
** genou dont ménisque :		0.1	2.8	0.3	0.3		0.4			4.

NATURE & SIEGE DES LESIONS %

SKI 1967

SIEGE	Détail	Fractures	Entorses	Luxa.	Contus.	Plaies	L.M.T.	Multi.	Divers	TOTAL
TETE	crâne	0.4			1.5	0.7				2.6
	face					1.5				1.5
	oeil					0.4				0.4
	nez	0.4			0.4					0.7
	bouche, dents	1.9								1.9
TOTAL TETE		2.6	-	-	1.9	2.6	-	-	-	7.1
MEMBRE SUPERIEUR										
	épaule	0.7		1.9	2.6		0.4		0.4	6.0
	bras	0.4			0.4	0.4				1.1
	coude		0.4		0.7					1.1
	avant-bras	0.4								0.4
	poignet & main		1.1						0.4	1.5
	doigts *	0.8	1.5	1.1	0.4	0.8				4.4
TOTAL M.S.		2.2	3.	3.	4.1	1.1	0.4	-	0.7	14.5
MEMBRE INFERIEUR										
	hanche			0.4						0.4
	cuisse				0.4		0.7			1.1
	genou *	1.9	18.6	0.8	3.7	0.4	1.1			26.4
	jambe	11.2			0.7	3.7	0.7			16.4
	cheville	4.7	15.2		1.9		1.1			23.0
	orteils	0.4			0.4					0.7
TOTAL M.I.		18.2	33.8	1.1	7.1	4.1	3.7	-	-	68.0
M.S. + M.I.		20.4	36.8	4.1	11.2	5.2	4.1	-	0.7	82.5
DIVERS										
	thorax & cou	0.7	0.7		0.4					1.9
	colonne & bassin				4.1		0.7			4.7
	abdomen, org. int.				0.4					0.4
	multiples				0.4					0.4
	autres	0.4	0.7		0.4		0.4	0.4	0.7	3.0
TOTAL DIVERS		1.1	1.5	-	5.6	-	1.1	0.4	0.7	10.4
TOTAL GENERAL		24.1	38.3	4.1	18.6	7.8	5.2	0.4	1.5	100 %
* doigts dont : pouce		0.4	1.5	0.7	0.4	0.4				3.3
* genou dont ménisque :			2.6	0.4	0.4		0.7			4.1

SKI : Bulletin Médical du ski : Dr BAILIOU (d'après ses chiffres) NATURE & SIEGE

SIEGES	Détail	Fract.	Ent.	Luxa.	Cont.	Plaies	L.M.T.	Mult.	Divers	Global	TOTAL
TETE	crâne	0.1			0.6	3.1					3.8
	nez	0.1									0.1
	total	0.2			0.6	3.1					3.9
MEMBRE SUPERIEUR	épaule	1.2		3.5							4.7
	bras	0.2									0.2
	coude			0.4							0.4
	av-bras	0.2									0.2
	poignet,main	3.									3
	doigts	1.3		0.1							1.4
	global		2.		0.7	1.7					4.4
	total M.S.	5.9	2.	4.	0.7	1.7					14.3
MEMBRE INFERIEUR	cuisse	0.1									0.1
	genou	0.2	11.9	0.1							12.2
	jambe	45.8			0.3						46.1
	cheville	1.4	11.1	0.2							12.7
	orteils	0.3	0.9								1.2
	global			0.2	1.	6.5					7.6
	total M.I.	47.8	23.9	0.4	1.3	6.5					79.9
DIVERS	côtes	0.4									0.4
	colonne, bassin	0.5									0.5
	global				0.1		0.1	0.2	0.3	0.3	1.
	total divers	0.9			0.1		0.1	0.2	0.3	0.3	1.9
TOTAL GENERAL		54.8	25.9	4.4	2.7	11.3	0.1	0.2	0.3	0.3	100 %

"Le membre inférieur est atteint dans 80 % du total, fracturé dans 48%, présente une entorse dans 24 % du total.

"Les fractures de la malléole externe représentent 11 % du total et 25 % des fractures du membre inférieur.

"Les fractures atteignant le tibia (avec ou sans atteinte du péroné);36 % du total, 76 % des fractures du membre inférieur.

"Il est probable que certains blessés, classés sous la rubrique "entorse du genou", souffraient en réalité de lésions méniscales qui ont pu se révéler par la suite, mais il est impossible d'en faire le bilan exact.

"Les plaies dues aux carres de ski sont de plus en plus fréquentes, et non plus seulement au membre inférieur (6.5 %) mais aussi au membre supérieur (1.7 %) et même au cuir chevelu et au visage (3.1 %), du fait de la généralisation des fixations de sécurité...

"Le secouriste n'a pas à faire un diagnostic et décréter s'il s'agit d'une entorse ou d'une fracture. Nous voyons de ce fait, hélas, encore, des blessés marcher 2 ou 3 jours avec une fracture de la malléole externe, voire même un diastasis.

"On doit oublier complètement la crépitation, la mobilité anormale et autre douleur dite "exquise" et devenir de plus en plus généreux en iconographie radiologique. On a quelquefois l'impression que le prix Nobel d'un certain Roentgen est passé inaperçu.".

SPELEOLOGIE

NATURE & SIEGE DES LESIONS (1967)

340

Sur un effectif total de 22 spéléologues, nous trouvons :

SIEGES	détail sièges	FRACTURES	ENTORSES	LUXATIONS	CONTUSIONS	PLAIES	L.M.T	MULTIPLES	DIVERS	TOTAL
TETE	crâne				1					1
MEMBRE SUPERIEUR	épaule						2			2
	poignet, main				1					1
	doigts	1								1
TOTAL M.S.		1			1		2			4
MEMBRE INFERIEUR	hanche			1						1
	cuisse				1					1
	genou		1				1			2
	jambe, T. d'Ach.	2					1			3
	cheville	2		1						3
	orteils	1								1
	TOTAL M.I.	5	1	2	1		2			11
M.S. + M.I.		6	1	2	2		4			15
	cou & thorax	2					1			3
	colonne & bassin					1				1
	abdomen, org. int.								1	1
	divers								1	1
TOTAL GENERAL		8	1	2	3	1	5		2	22

Le membre inférieur tient 50 % des lésions. On trouve près d'1/3 de fractures, et du quart de lésions musculo-tendineuses. Il n'y a pas, semble-t-il, de localisation dominante, sur un si faible effectif.

NATURE & SIEGE %

SPORTS EQUESTRES 1967

SIEGE	détail	FRAC.	ENTO	LUXA.	CONT.	PLAIES	L.M.T.	MULT.	DIVERS	TOTAL
TETE	crâne	0.7			9.					9.7
	face				2.	2.7	0.7			5.5
	oeil					0.7				0.7
	nez									
	dents	2.								2.
TOTAL TETE		2.7	-	-	11.	3.5	0.7	-	-	17.9
MEMBRE SUPERIEUR										
	épaule	2.		3.4	0.7		0.7			6.9
	bras	4.1			1.4	1.4				6.9
	coude	0.7	1.4	0.7	2.					4.8
	avant-bras	4.1								4.1
	poignet-main	6.2	0.7	0.7	0.7					8.3
	doigts *	6.4	0.7		1.4	0.7				4.2
TOTAL M.S.		18.6	2.7	4.8	6.2	2.	0.7	-	-	35.2
MEMBRE INFERIEUR										
	hanche	0.7	0.7			0.7				2.
	cuisse				0.7		1.4			2.
	genou **	0.7	1.4		1.4	0.7	1.4			5.5
	jambe	0.7			1.4	2.				4.1
	cheville	0.7	4.8	0.7	0.7				0.7	7.7
	orteils	0.7								0.7
TOTAL M.I.		3.5	6.9	0.7	4.1	3.5	2.8	-	0.7	22.
M.S. + M.I.		22.1	9.7	5.5	10.3	5.5	3.5	-	0.7	57.2
DIVERS	cou & thorax	1.4	0.7							2.
	colonne, bassin		1.4		8.3		2.8			12.5
	abdomen, org. int									
	multiples				2.			4.8		6.9
	autres					0.7			2.8	3.5
TOTAL DIVERS		2.8	0.7	-	10.3	0.7	2.8	4.8	2.8	24.9
TOTAL GENERAL		27.6	10.3	5.5	31.7	9.7	6.9	4.8	3.5	100 %
* dont pouce :		0.7								0.7
** dont ménisque :		0.7	0.7		0.7					2.

NATURE & SIEGE %

TENNIS 1967

342

SIEGE	détail	FRAC.	ENTO.	LUXA.	CONT.	PLAIES	L.M.T.	MULT.	DIVERS	TOTAL
TETE	crâne					0.9				0.9
	face					0.9				0.9
	oeil				9.7	2.6				12.4
	nez	0.9			0.9					1.8
	dents	4.4								4.4
TOTAL TETE		5.3	-	-	10.6	4.4	-	-	-	20.4
MEMBRE SUPERIEUR										
	épaule		0.9	0.9						1.8
	bras	0.9					1.8			2.6
	coude			0.9			0.9			1.8
	avant-bras	1.8								1.8
	poignet-main	2.6	0.9							3.5
	doigts *	0.9	1.8	1.8						4.4
TOTAL M.S.		6.2	3.5	3.5	-	-	2.6	-	-	15.9
MEMBRE INFERIEUR										
	hanche				0.9					0.9
	cuisse									
	genou **		8.9		1.8		1.8			12.4
	jambe					1.8	14.2			15.9
	cheville	3.5	17.7				0.9			22.1
	orteils	1.8	1.8							3.5
TOTAL M.I.		5.3	28.4	-	2.6	1.8	16.8	-	-	54.9
M.S. + M.I.		11.5	31.9	3.5	2.6	1.8	19.5	-	-	70.8
DIVERS	cou & thorax				0.9		0.9			1.8
	colonne, bassin						1.8			1.8
	abd, org, internes								0.9	0.9
	multiples							1.8		1.8
	autres								2.6	2.6
TOTAL DIVERS		-	-	-	0.9	-	2.6	1.8	3.5	8.8
TOTAL GENERAL		16.8	31.9	3.5	14.2	6.2	22.1	1.8	3.5	100 %
* dont pouce :			0.9	0.9						1.8
** dont ménisque :			7.1				0.9			8.

NATURE & SIEGE %

VOLLEY BALL 1967

SIEGE	détail	FRAC.	ENTO.	LUXA.	CONT.	PLAIES	L.M.T.	MULT.	DIVERS	TOTAL
TETE	crâne				1.4	1.4				2.8
	face					2.8				2.8
	oeil									
	nez	1.4								1.4
	dents									
TOTAL TETE		1.4	-	-	1.4	4.2	-	-	-	7.1
MEMBRE SUPERIEUR										
	épaule						0.7			0.7
	bras						0.7			0.7
	coude	0.7	0.7		0.7					2.1
	avant-bras									
	poignet-main	1.4	3.6		1.4					6.4
	doigts *	3.5	10.	5.	2.8		0.7			22.
TOTAL M. S.		5.7	14.2	5.	5.	-	2.1	-	-	32.
MEMBRE INFERIEUR										
	hanche									
	cuisse				1.4		0.7			2.1
	genou **	0.7	3.8		4.3		1.4			9.2
	jambe				1.4					1.4
	cheville	0.7	29.8	0.7	2.1					33.3
	orteils	2.1				0.7	0.7			3.6
TOTAL M.I.		3.6	32.6	0.7	9.2	0.7	2.8	-	-	49.6
M.S. + M.I.		9.2	46.8	5.7	14.2	0.7	5.	-	-	81.6
DIVERS	cou & thorax				2.1					2.1
	colonne, bassin		0.7		0.7		2.1		0.7	4.2
	abdomen									
	multiples				0.7	0.7		0.7		2.1
	autres								2.8	2.8
TOTAL DIVERS		-	0.7	-	3.6	0.7	2.1	0.7	3.6	11.3
TOTAL GENERAL		10.6	47.1	5.7	19.1	5.7	7.1	0.7	3.6	100 %
* dont pouce :		1.4	6.4	3.6	2.1					13.5
** dont ménisque			2.1		0.7					2.8

C - TABLEAUX : Détail des % toutes statistiques pour tous les sports

NATURE & SIEGE - Détail (1)

Détail	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley	tennis	éducation physique
FRACTURE DU CRANE														
1967	0.3	0.1	0.22		0.4				1.1	1.3	0.7			0.9
100 DOSSIERS	0.3				1				1	1				1
Dr Baillou					0.1									
CONTUSIONS DU CRANE														
1967	1.69	1.10	2.2	1	1.5	0.4		1.5	1.6	2.6	9.	1.4		2.8
100 DOSSIERS	2	1		1	2			2	3	3	10	2		3
Dr Baillou					0.6									
PLAIES DU CRANE														
1967	0.96	1.05	1.4		0.7			1	1.1			1.4	0.9	0.9
100 DOSSIERS	0.6		1		1			1	1			2	1	1
CRANE : Total des lésions														
1967	3	2.3	3.9	1.1	2.6	0.4		2.5	3.8	4	9.7	2.8	0.9	4.7
100 DOSSIERS	3	1	2	1	4			3	5	4	10	4	1	4
1965	3.1	1.9	3	1.9	5.04	3.53	4	4.24						
Espagne	3.87		3.12		4.29	1.56	2.04	1.19	1.32	6.95	4.61			
I.P.N.				1										
Dr BAILLOU					0.7									

NATURE & SIEGE - Détails (2) - FACE.

Détail	total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket	handball	gymnastique	athl.	athl.	moto	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Fractures de la face															
1967	0.19	0.15	0.54	0.2		0.4									
Contusions de la face															
1967	0.93	0.75	1.5	0.4		1.6	2.3	1.	0.5	0.2	2.	.			
100 DOSSIERS	0.7					1	3	1	1		3	.	.		
Plaies de la face															
1967	2.39	2.75	3.1	1.1	1.5	2.	4.7	1.5	0.5	0.7	2.7	2.8	0.9	0.9	
100 DOSSIERS	1.3	1	1	1	1	1	4	.	.	1	4	2	.	1	
FACE : total des lésions															
1967	3.62	3.6	5.2	1.7	1.5	4.	7.5	2.5	1.1	1.3	5.5	2.8	0.9	0.8	
100 DOSSIERS	2	1	2	1	1	2	8	1	1	1	8	2	.	1	
1965		2.64	4.74	0.38	3.36	0.88	5.0	.	.	.	.	.	.	.	
Bagnères			3												

NATURE & SIEGE - Détails (3) - OEIL.

Détail	total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley -ball	TENNIS	éducation physique
Contusions oculaires														
1967	0.79	1.0	0.9			1.2	0.5		0.5					9.7
100 DOSSIERS	1.1	2	1			1			.					11
Plaies de l'oeil														
1967	0.39	0.2	0.3	0.2	0.4	0.8	0.5				0.7			2.6
100 DOSSIERS	0.6	2			1	2	1				1			1
OEIL : total des lésions														
1967	1.19	1.2	1.2	0.2	0.4	2.	1.4		0.5		0.7			12.4
100 DOSSIERS	1.8	4	1	.	1	3	2				1			12
1965		2.75	2.68	1.9	0.84	2.65	6.0	1.7						.

NATURE & SIEGE - Détails (4) - NEZ.

Détail	total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket	handball	athl. gymnastique	moto. sports équestres	volley -ball	tennis	éducation physique
Fractures du nez												
1967	1.22	1.25	1.62	0.9	0.4	0.8	2.8	1.	1.3	1.4	0.9	1.9
100 DOSSIERS	1.	1	2	.	.		3	2		2	1	2
Dr Baillou					0.1							
Contusions du nez												
1967	0.59	0.55	0.7	0.9	0.4	0.4	0.5				0.9	0.9
100 DOSSIERS	0.2		1		.						1	1
Plaies du nez												
1967	0.12	0.15	0.2			0.4						
NEZ : total des lésions												
1967	.	2.	2.5	.17	0.7	1.6	3.3	1.	1.3	1.4	1.8	2.8
100 DOSSIERS	.2	1	3	.	.	.	3	2		2	2	3
1965		1.58	3.32	1.14	.	0.88	4.	2.04		.	.	.
Dr Baillou					0.1							

NATURE & SIEGE - Détails (5) - BOUCHE & DENTS.

Détail	total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley -ball	tennis	éducation physique
Fractures dentaires														
1967	2.13	1.5	3.14	1.5	1.9	1.2	1.9	3.	0.5	0.7	2.	.	4.4	1.9
100 dossiers	1.8	2	4	1	.	.	3	3	1	1	2	.	4	2
Contusions de la bouche														
1967	0.4	0.05	0.1											
Plaies de la bouche														
1967	0.16	0.10	0.1				0.5							
100 DOSSIERS	0.08						1							
BOUCHE & DENTS : total des lésions														
1967	2.32	1.7	3.4	1.5	1.9	1.2	2.3	3.	0.5	0.7	2.		4.4	1.9
100 DOSSIERS	2.	2	4	1	.	2	4	3	1	1	2		4	2
1965		0.84	3.48	1.14	0.84	3.53	2.	.	.	.	.			
I.P.N.				1.5										

NATURE & SIEGE - Détails - (6) - TETE .(total).

Détail	total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley - ball	tennis	éduc. physique
TETE : total des fractures														
1967	3.84	3.	5.5	2.6	2.6	2.4	4.7	4.	1.6	3.3	2.7	1.4	5.3	4.7
100 DOSSIERS	2.8	3	6	1	1	.	6	5	1	1	2	2	5	4
1965	4.51													
Dr Baillou					0.2									
TETE : total des contusions														
1967	4.04	3.46	5.4	2.4	1.9	3.6	3.3	2.5	2.6	3.3	11.	1.4	10.6	3.7
100 DOSSIERS	3.5	3	2	1	2	.	3	3	.	.	13	2	22	4
Dr Baillou					0.6									
TETE : total des plaies														
1967	4.02	4.26	5.1	1.3	2.6	3.2	5.6	2.5	1.6	0.7	3.5	4.2	4.4	1.9
100 DOSSIERS	2.2	3	2	1	3	.	6	1	.	.	5	4	2	2
TETE : total des lésions musculo-tendineuses														
1967	0.12	.	0.1	.	.	.	0.9	.	.	.	0.7	.	.	.
100 DOSSIERS	0.3	.	1	.	.	.	2	.	.	.	1	.	.	.
1965	0.28													
TETE : total des lésions														
1967	12.09	10.8	16.2	6.2	7.1	9.2	14.6	9.	5.8	7.3	17.9	7.1	20.4	10.3
100 DOSSIERS	10.3	9	12	3	6	7	17	9	7	6	21	8	19	10
1965	12.23	9.76	17.24	6.46	10.08	11.5	21.	8.47	0.03	.	.	.	.	.
Italie	11.69	11.83	6.11	.	7.3	6.32	.	4.06	4.	6.99	13.96	3.8	8.55	.
Espagne	8.99	.	.	.	.	5.42	5.85	2.38	2.2	13.89	6.15	1.28	0.67	.
Dr Baillou					0 8									

NATURE & SIEGE - Détails - (7) - EPAULE.

Détail	total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley -ball	tennis	éducation physique
Fractures de l'épaule (comprenant clavicule et omoplate)														
1967	2.17	1.3	3.8	7.9	0.7	0.4	.	.	2.1	5.3	2.	.	.	.
100 DOSSIERS	1.6	2	2	7	1	1	.	.	.	6	2	.	.	.
Dr Baillou					1.2									
Epaule : entorses														
1967	0.68	0.55	1.2	2.	.	.	1.4	.	.	.	.	.	0.9	.
100 DOSSIERS	0.4	.	.	2	.	.	2	.	.	.	.	.	1	.
Luxations de l'épaule														
1967	2.51	0.95	4.8	10.9	1.9	0.4	1.9	0.5	1.1	0.7	3.4	.	0.9	0.9
100 DOSSIERS	1.6	.	1	12	.	.	1	1	1	1	2	.	1	1
Dr Baillou					3.5									
Contusions de l'épaule														
1967	2.52	1.95	4.8	5.2	2.6	1.2	3.3	2.	1.6	2.	0.7	.	.	0.9
100 DOSSIERS	1.8	2	6	5	3	2	2	1	.	1	.	.	.	1
Plaies de l'épaule														
1967	0.06	.	.	.	.	.	.	.	0.5	.	.	.	.	.
Lésions musculo-tendineuses de l'épaule														
1967	0.55	0.35	0.5	1.5	0.4	.	0.9	2.	.	.	0.7	0.7	.	.
100 DOSSIERS	0.88	1	2	2	1	.	1	1	.	.	1	1	.	.
EPAULE : total des lésions														
1967	8.54	5.1	15.2	27.2	6.	2.	8.	4.5	5.3	7.9	6.9	0.7	1.8	1.9
100 DOSSIERS	6.	5	11	28	5	3	6	3	1	8	5	1	2	2
1965	9.45	4.55	14.24	27.37	7.56	1.76	4.	5.09	.	.	.	.	.	.
Italie	7.11	5.58	.	.	.	2.3	.	6.1	5.3	9.15	20.35	2.53	6.3	.
Espagne	7.58	.	14.63	.	5.88	3.18	7.24	12.6	2.69	9.09	21.54	2.56	10.6	.
Bagnères		2	10	17	21	.	.	.	.	.	.	.	.	.
I.P.N.				33										
Romette					37									
Dr Baillou					4.7									

BRAS - NATURE & SIEGE - Détails (8)

Détail	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Fractures du bras														
1967	0.33	0.5	0.2	0.6	0.4	.	0.5	1.5	.	.	4.1	.	0.9	0.9
100 DOSSIERS	0.9	1	.	2	.	.	1	2	.	.	4	.	1	1
Dr Baillou					0.2									
Contusions du bras														
1967	0.26	0.2	0.1	0.6	0.4	0.8	.	.	.	0.7	1.4	.	.	.
100 DOSSIERS	0.3	.	.	3	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.
Plaies du bras														
1967	0.09	.	.	.	0.4	.	.	.	.	.	1.4	.	.	.
100 D.	0.07	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.
Lésions musculo-tendineuses du bras														
1967	0.21	0.05	0.3	0.2	.	.	0.5	1.	0.5	.	.	0.7	1.8	.
100 D.	0.4	.	.	.	.	.	1	1	1	.	.	1	2	.
BRAS : total des lésions														
1967	0.9	0.3	0.6	1.9	1.1	0.8	0.9	2.5	0.5	0.7	8.3	0.7	2.6	0.9
100 D.	1.3	1	.	5	.	.	2	3	1	1	5	1	3	1
1965	1.09	0.52	0.94	1.9	0.84	.	.	3.39	.	.	.	.	.	.
Italie	0.33	0.23	.	.	.	.	.	0.51	0.2	0.33	0.58	.	2.13	.
Espagne	1.95	.	0.39	.	0.43	0.96	1.77	2.21	1.63	1.6	0.77	2.56	3.97	.
I.P.N.				1										
Dr Baillou					0.2									

NATURE & SIEGE - Détails - (9) - COUDE.

Détail	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Coude : fractures														
1967	0.51	0.3	0.3	1.5	.	0.4	0.5	2.	1.1	.	0.7	0.7	.	1.9
100 DOSSIERS	0.8	3	.	2	.	.	.	1	1	.	1	1	.	2
Entorses du coude														
1967	0.58	0.25	0.2	1.3	0.4	1.02	0.5	2.5	1.6	.	1.4	0.7	.	0.9
100 DOSSIERS	0.8	1	.	.	.	1	1	3	1	.	2	1	.	1
Luxations du coude														
1967	0.94	0.6	0.1	3.9	.	0.4	0.5	2.	1.6	.	0.7	.	0.9	3.8
100 DOSSIERS	1.6	2	.	9	.	1	.	3	.	.	1	.	1	4
Dr Baillou					0.4									
Contusions du coude														
1967	1.22	1.	0.9	2.8	0.7	2.	1.4	2.	0.5	0.7	2.	0.7	.	1.9
100 DOSSIERS	1.4	.	2	2	1	2	3	3	.	1	2	.	.	2
Plaies du coude														
1967	0.06													
Lésions musculo-tendineuses du coude														
1967	0.14	0.1	.	0.2	.	0.4	.	0.5	.	0.7	.	.	0.9	.
100 DOSSIERS	0.3	1	.	.	.	.	.	1	.	1	.	.	1	.
COUDE : total des lésions														
1967	3.46	2.3	1.05	9.7	1.1	4.4	2.8	9.	4.8	1.3	4.8	2.1	1.8	8.5
100 DOSSIERS	5.	7	2	13	1	4	4	11	2	2	6	2	2	9
1965	4.36	1.48	2.53	11.78	3.36	2.65	4.	13.65	.	.	.	.	.	.
Italie	3.41	2.89	.	.	.	4.6	.	14.	3.6	1.33	2.91	2.53	2.13	.
Espagne	5.05	.	2.34	.	2.58	2.16	6.3	5.28	2.58	3.47	3.08	3.85	17.2	.
Bagnères		9	5	17										
I.P.N.				5										
Dr Baillou					0.4									

NATURE & SIEGE - Détails - (10) - AVANT- BRAS.

Détail	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Fractures de l'avant-bras														
1967	1.34	.125	0.9	2.4	0.4	0.8	1.4	5.	2.1	1.3	4.1	.	1.8	0.9
100 DOSSIERS	1.4	1	.	1	.	2	1	6	2	1	2	.	1	1
Dr Baillou					0.2									
Contusions de l'avant-bras														
1967	0.26	0.4	0.1	0.2	.	.	0.5	0.5	.	.	.	.	.	.
100 DOSSIERS	0.07	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.
Plaies de l'avant-bras														
1967	0.06	.	.	.	.	.	0.5	0.5	.	.	.	.	.	.
100 DOSSIERS	0.07	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.
Lésions musculo-tendineuses de l'avant-bras														
1967	0.02	.	.	0.2	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
AVANT - BRAS : total des lésions														
1967	1.74	1.8	1.	2.8	0.4	0.8	2.3	6.	2.1	1.3	4.1	.	1.8	0.9
100 DOSSIERS	1.6	1	.	1	.	2	1	8	2	1	2	.	1	1
1965	1.29	1.05	0.79	1.52	.	0.88	2.	5.09	.	.	.	.	.	.
Italie	1.73	1.63	.	.	.	2.87	.	10.92	2.	1.16	2.91	1.27	2.13	.
Espagne	2.04	.	0.52	.	0.86	1.24	1.55	1.87	0.69	.	3.08	2.56	.	.
Dr Baillou					0.2									

NATURE & SIEGE - Détails - (11) - POIGNET & MAIN.

Détails	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Fractures du poignet et de la main														
1967	1.69	1.6	0.8	1.3	.	1.2	6.1	6.5	0.5	1.3	6.2	1.4	2.6	0.9
100 DOSSIERS	2.3	1	2	2	.	1	7	5	.	2	7	.	2	1
Dr Baillou					4.3									
Entorses du poignet et de la main														
1967	1.71	1.9	1.7	1.1	1.1	2.4	3.9	3.5	0.5	0.7	0.7	3.6	0.9	0.9
100 DOSSIERS	1.6	1	1	.	.	3	5	3	1	1	1	4	.	1
Luxations du poignet et de la main														
1967	0.18	0.3	0.1	0.2	.	0.4	.	.	.	.	0.7	.	.	.
100 DOSSIERS	0.3	2		1	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.
Contusions du poignet et de la main														
1967	1.45	1.55	1.3	0.9	.	1.6	2.8	2.	1.1	2.	0.7	1.4	.	2.8
100 DOSSIERS	1.6	2	2	.	.	2	4	2	2	2	1	2	.	3
Plaies du poignet et de la main														
1967	0.36	0.2	0.1	.	.	0.4	0.5	.	2.6	0.7	.	.	.	0.9
100 DOSSIERS	0.5	.	.	.	.	.	1	.	4	1	.	.	.	1
Lésions musculo-tendineuses du poignet et de la main														
1967	0.09	0.1	.	0.2	.	0.4	0.5	.	.	.	.	.	.	.
100 DOSSIERS	0.1	.	.	1	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.
POIGNET & MAIN : total des lésions														
1967	5.53	5.7	4.	3.6	1.5	6.4	13.7	11.9	4.8	4.6	8.3	6.4	3.5	5.7
100 DOSSIERS	6.5	4.	5.	3	1	7	18	10	7	6	9	6	2	6
1965	4.87	3.7	5.53	2.28	1.68	9.73	15.	5.09	.	.	.	.	.	.
Italie	7.19	5.69	.	.	.	10.92	.	14.23	5.6	7.16	7.56	12.06	6.38	.
Espagne	11.76	.	8.7	.	6.44	13.5	20.78	18.23	2.51	9.92	10.01	26.93	14.56	.
Bagnères		4	13		3									
I.P.N.				1										
Dr Baillou					4.3									

NATURE & SIEGE - Détails - (12) - DOIGTS (pouce compris).

Détail	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Fractures des doigts														
1967	1.87	1.	2	2.3	0.8	3.2	5.8	1.5	1.6	2.6	1.4	3.5	0.9	1.9
100 DOSSIERS	2.4	2	1	2	1	6	6	3	2	1	1	5	1	1
Entorses des doigts														
1967	1.75	0.85	1.7	0.8	1.5	5.6	10.2	2.5	.	.	0.7	10.	1.8	.
100 DOSSIERS	2.4	.	6	.	1	3	6	3	.	.	1	10	2	.
Luxations des doigts														
1967	0.9	0.4	1.2	0.6	1.1	2.	1.9	1.	.	0.7	.	5.	1.8	0.9
100 DOSSIERS	0.9	2	2	2	.	1	1	.	.	1	.	2	1	.
Dr Baillou					0.1									
Contusions des doigts														
1967	0.8	0.5	1.2	.	0.4	3.2	1.9	1.5	.	.	1.5	2.8	.	.
100 DOSSIERS	1.07	.	2	.	.	3	2	2	.	.	1	4	.	.
Plaies des doigts														
1967	0.43	0.35	0.3	0.2	0.8	0.4	.	0.5	0.5	0.7	0.7	.	.	.
100 DOSSIERS	0.07	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.
Lésions musculo-tendineuses des doigts														
1967	0.11	0.1	.	.	.	0.4	.	0.5	.	.	.	0.7	.	.
100 DOSSIERS	0.3	1	.	1	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.
Doigts : total des lésions														
1967	5.89	3.2	6.4	4.3	4.4	14.8	19.7	8.	2.1	4.	4.2	22.	4.4	2.8
100 DOSSIERS	10.2	5	11	5	2	13	15	8	3	2	3	22	4	1
1965	5.19	3.7	5.85	2.66	2.52	10.68	20	2.54	.	.	.	.	.	.
Italie	3.06	1.98	.	.	.	8.05	.	7.6	2.2	3.66	8.72	12.66	2.13	.
Espagne	7.04	.	6.1	.	5.15	7.95	16.3	4.6	1.07	1.86	2.3	12.82	1.32	.
I.P.N.				4										
Dr Baillou					0.1									

NATURE & SIEGE - Détails - (1%) - POUCE.

Détails	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Fractures du pouce														
1967	0.4	0.2	0.3	0.4	0.4	0.8	1.4	0.5	.	.	0.7	1.4	.	.
100 DOSSIERS	0.7	1	1	.	1	2	1	1	.	.	1	2	.	.
Entorses du pouce														
1967	0.86	0.41	0.9	0.4	1.5	0.8	5.1	1.5	.	.	.	6.4	0.9	.
100 DOSSIERS	1.	.	3	.	1	1	2	1	.	.	..	6	.	.
Luxations du pouce														
1967	0.31	0.05	0.3	0.2	0.7	0.8	.	0.5	.	0.7	.	3.6	0.9	.
100 DOSSIERS	0.5	1	1	.	.	1	.	.	.	1	.	2	1	.
Contusions du pouce														
1967	0.28	0.15	0.1	.	0.4	0.8	0.5	1.	.	.	.	2.1	.	.
100 DOSSIERS	0.5	.	.	.	.	1	1	2	.	.	.	3	.	.
Plaies du pouce														
1967	0.1	0.05	0.1	.	0.4	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Lésions musculo-tendineuses du pouce														
1967	0.02	.	.	0.2	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
100 DOSSIERS	0.07	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
POUCE : total des lésions														
1967	2.01	0.9	1.7	1.3	3.3	3.2	7.	3.5	.	0.7	0.7	13.5	1.8	.
100 DOSSIERS	3.	2	5	1	2	5	4	4	.	1	1	13	1	.
1965	1.81	0.84	2.53	0.38	2.52	2.05	9.	1.7	.	.	.	.	.	.

NATURE & SIEGE - Détails - (14) - MEMBRE SUPERIEUR (total)

Détails	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Fractures M.S.														
1967	7.91	5.51	8.	16.1	2.2	6.	14.1	16.4	7.3	10.6	18.6	5.7	6.2	6.6
100 DOSSIERS	9.5	10	6	16	2	10	15	17	5	10	17	6	5	6
1965	7.63													
Dr Baillou					5.9									
Entorses M.S.														
1967	4.47	3.51	4.8	5.4	3.	9.2	16.	8.5	2.1	0.7	2.7	14.2	3.5	1.9
100 DOSSIERS	5.3	2	7	2	1	7	14	9	2	1	4	15	3	2
1965	5.35													
Dr Baillou					2.									
Luxations M.S.														
1967	4.54	2.25	6.2	15.6	3.	3.2	4.3	3.5	2.6	1.3	4.8	5.	3.5	5.7
100 DOSSIERS	4.3	4	3	24	.	3	2	4	1	2	3	2	3	5
1965	4.76													
Dr Baillou					4.									
Contusions M.S.														
1967	6.51	5.61	8.3	9.7	4.1	8.8	9.9	8.	3.2	5.3	6.2	5.	.	5.7
100 DOSSIERS	6.3	4	12	10	4	9	11	9	2	5	4	6	.	6
Plaies M.S.														
1967	1.05	0.55	0.4	0.2	1.1	0.8	0.9	1.	3.6	1.3	2.	.	.	0.9
100 DOSSIERS	0.7	.	.	.	.	.	1	1	5	1	1	.	.	1
Dr Baillou					1.7									
Lésions musculo-tendineuses M.S.														
1967	1.12	0.7	0.9	2.6	0.4	1.2	1.9	4.	0.5	0.7	0.7	2.1	2.6	.
100 DOSSIERS	1.9	3	2	4	1	.	3	3	1	1	1	3	3	.
1965	1.06													
MEMBRE SUPERIEUR : total des lésions														
1967	25.99	18.3	28.7	49.5	14.5	29.2	47.4	41.8	19.6	19.9	35.2	32.	15.9	20.7
100 DOSSIERS	28.2	23	29	56	9	29	46	43	16	20	30	32	14	20
1965	25.8	15.05	29.9	47.52	15.96	25.66	54	34.75	12.3	.	.	62.66	.	.
Italie		18.	.	.	.	28.74	.	53.36	18.9	22.79	43.03	31.65	23.33	.
Espagne			32.68	.	21.04	28.89	53.94	44.79	10.41	25.93	40.78	51.28	47.67	.
Dr Baillou					14.3									

NATURE & SIEGE - Détails - (15) - HANCHE.

Détail	total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	athl. gymnastique		moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Fractures de la hanche														
1967	0.09	0.2	.	.	.	.	.	.	.	.	0.7	.	.	.
100 DOSSIERS	0.1	1	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.
Entorses de la hanche														
1967	0.06	0.1	.	.	.	.	.	.	.	.	0.7	.	.	.
Luxations de la hanche														
1967	0.07	0.05	.	.	0.4	.	0.5	.	.	.	.	.	.	.
100 DOSSIERS	0.07	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Dr Baillou					0.1									
Contusions de la hanche														
1967	0.49	0.65	0.9	.	.	0.4	0.5	.	.	0.7	.	1.4	0.9	.
100 DOSSIERS	0.4	1	2	.	.	1	.	.	.	1	.	.	1	.
Plaies de la hanche														
1967	0.06	0.05	.	.	.	.	.	.	.	.	0.7	.	.	.
Lésions musculo-tendineuses de la hanche														
1967	0.19	0.3	0.1	0.2	.	.	.	.	.	.	.	0.7	.	0.9
100 DOSSIERS	0.1	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1
HANCHE : total des lésions														
1967 :	0.96	1.4	1.	0.2	0.4	0.4	1.	.	.	0.7	2.	.	0.9	0.9
100 DOSSIERS	0.8	2	2	1	1	1	.	.	.	1	1	.	1	1
1965	0.48	0.63	.	.	.	.	.	0.85	.	.	.	.	.	.
Italie	1.16	1.39	.	.	.	0.57	.	0.51	0.2	1.66	.	.	.	.
Bagnères		4.												
Dr Baillou					0.1									

NATURE & SIEGE - Détails (16) - CUISSE -

Détail	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Fractures de la cuisse														
1967	0.1	0.05	.	.	.	.	.	.	.	0.7	.	.	.	.
100 DOSSIERS	0.07	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.
Dr Baillou					0.1									
Contusions de la cuisse														
1967	1.36	1.9	2.9	0.4	0.4	0.8	.	.	0.5	1.3	0.7	1.4	.	.
100 DOSSIERS	0.8	2	3	.	1	1	.	.	.	2	1	1	.	.
Plaies de la cuisse														
1967	0.21	0.3	0.1	.	.	.	.	0.5	0.5	.	.	.	.	.
100 DOSSIERS	0.07	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Lésions musculo-tendineuses de la cuisse														
1967	2.24	3.3	3.5	0.2	0.7	0.4	2.3	2.	2.2	.	1.4	0.7	.	0.9
100 DOSSIERS	1.2	1	2	.	2	1	2	3	1	.	1	1	.	2
CUISSE : total des lésions														
1967	3.9	5.6	6.5	0.6	1.1	1.2	2.3	2.5	3.2	2.	2.	2.1	.	0.9
100 DOSSIERS	2.3	4	5	.	3	2	2	3	1	3	2	2	.	2
1965	4.5	6.46	5.37	0.76	0.84	1.76	1.	4.61	.	.	.	.	.	.
Italie	5.07	6.02	.	.	.	2.5	.	2.28	19.2	3.	.	1.27	8.51	.
Espagne	5.04	.	6.49	.	1.29	4.42	4.03	3.89	13.38	1.86	3.85	.	7.95	.
Bagnères		2												
Dr Baillou					0.1									

NATURE & SIEGE - Détails - (17) - GENOU (ménisque inclus)

Détail	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Fractures du genou														
1967	0.49	0.4	0.4	.	1.9	0.4	0.9	0.5	1.1	0.7	0.7	0.7	.	0.9
100 DOSSIERS	0.6	1	.	.	1	.	.	.	2	1	1	1	.	1
Dr Baillou					0.1									
Entorses du genou														
1967	7.4	10.2	6.6	7.1	18.6	3.2	5.3	3.	2.7	2.7	1.4	2.8	8.9	4.7
100 DOSSIERS	5.4	6	10	6	16	3	3	2	3	3	1	3	9	5
Dr Baillou					11.9									
Luxations du genou														
1967	0.5	0.7	0.3	0.6	0.8	0.4	0.5	0.5	0.5	.	.	.	.	0.9
100 DOSSIERS	0.4	2	.	.	.	.	1	1	.	.	.	.	.	1
Contusions du genou														
1967	3.3	4.81	3.1	1.5	3.7	4.8	1.4	5.5	2.1	0.7	1.4	4.3	1.8	1.9
100 DOSSIERS	2.7	4	4	1	4	5	.	5	1		2	5	2	2
Plaies du genou														
1967	0.81	1.2	0.8	.	0.4	0.4	.	1	1.1	1.4	0.7	.	.	1.9
100 DOSSIERS	0.4	2	.	.	.	.	.	1	.	.	1	.	.	2
Lésions musculo-tendineuses du genou														
1967	1.57	2.1	0.6	1.7	1.1	0.8	1.4	1.	1.	2.	1.4	1.4	0.9	3.7
100 DOSSIERS	2.	3	2	3	2	1	3	1	1	2	2	1	2	4
GENOU : total des lésions														
1967	14.1	19.3	11.8	10.9	26.4	10.8	9.5	11.5	9.	7.3	5.5	9.2	12.4	14.1
100 DOSSIERS	11.8	20	16	10	23	9	7	10	8	6	7	10	13	15
1965	16.09	22.13	14.08	9.12	21.	9.73	7.	8.47	.	.	.	.	.	.
Italie	22.13	27.14	.	.	.	18.97	.	8.63	15.	7.65	.	24.05	17.02	.
Espagne	12.05	.	16.23	.	15.02	16.16	10.88	11.93	15.14	11.76	3.08	17.95	9.93	.
Bagnères		27	13	33	7									
I.P.N.				8										
Dr Baillou					12.3									

NATURE & SIEGE - Détails - (18) - Ménisque (seul).

Détail	total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Fracture du ménisque														
1967	0.12	0.5	0.1	.	.	.	.	.	1.1	.	0.7	.	.	0.9
100 DOSSIERS	0.4	1	.	.	.	.	.	.	2	.	1	.	.	1
Entorse méniscale														
1967	2.65	3.3	2.8	3.	2.6	0.8	1.4	2.	1.1	0.7	0.7	2.1	7.1	2.8
100 DOSSIERS	2.2	1	6	3	1	1	.	1	2	.	1	3	7	3
Luxation méniscale														
1967	0.19	0.1	0.3	0.2	0.4	0.4	0.5	.	.	.	.	.	.	0.9
100 DOSSIERS	0.1	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	1
Dr Baillou					0.3									
Lésions musculo-tendineuses avec participation méniscale														
1967	0.98	1.3	0.4	1.1	0.7	.	1.9	1.	0.5	0.7	.	.	0.9	2.8
100 DOSSIERS	1.4	3	1	1	2	1	3	1	1	1	.	.	1	3
MENISQUE : total des lésions														
1967	4.58	5.8	4.	4.5	4.1	2.8	3.9	3.5	3.2	2.	2.	2.8	8.	7.5
100 DOSSIERS	4.7	6	7	4	4	4	4	3	5	1	3	4	8	8
1965								0.85						
Dr Baillou					0.3									

Nature & siège - Détails - (19) - JAMBE.

Détail	total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Fracture de jambe														
1967	2.17	2.35	1.7	0.9	11.2	0.4	.	0.5	1.1	1.3	0.7	.	.	.
100 DOSSIERS	1.8	4	2	2	11	.	.	1	1	1	1	.	.	.
Dr Baillou					45.9									
Périssel					76.									
Contusion de la jambe														
1967	2.15	4.01	1.7	1.5	0.7	0.4	0.5	1.5	2.1	1.3	1.4	1.4	.	.
100 DOSSIERS	0.6	2	.	.	.	.	.	2	2	1	.	1	.	.
Plaies de la jambe														
1967	0.89	0.85	0.2	0.4	3.7	.	.	.	4.8	0.7	2.	.	1.8	1.9
100 DOSSIERS	1.5	.	1	.	4	.	.	.	9	.	2	.	2	1
Lésions musculo-tendineuses de la jambe														
1967	1.31	1.35	1.1	0.4	0.7	1.2	0.5	1.5	2.1	0.7	.	.	14.2	.
100 DOSSIERS	1.9	1	2	.	1	.	1	1	1	1	.	.	16	1
Dr Baillou					0.3									
JAMBE : total des lésions														
I.P.N.				3.										
1967	6.65	8.7	4.8	3.4	16.4	2.	0.9	3.5	10.1	4.	4.1	1.4	15.9	1.9
100 DOSSIERS	5.8	7	6	2	16	.	1	4	13	3	3	1	18	2
1965	7.6	10.06	4.58	4.18	15.12	2.65	2.	2.54	.	.	.	.	.	.
Italie	5.89	6.29	.	.	.	1.15	.	3.28	7.6	5.99	.	.	4.25	.
Espagne	5.99	.	5.58	.	18.88	3.63	3.37	2.56	14.14	9.36	9.23	1.28	7.95	.
Dr Baillou			0.		40.									
Bagnères		4	3		18									

NATURE & SIEGE - Détails - (20) - CHEVILLE.

Détail	total tous spprts	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Fractures de la cheville														
1967	2.15	1.95	2.2	1.5	4.7	1.2	0.9	1.5	1.6	4.6	0.7	0.7	3.5	4.7
100 DOSSIERS	2.3	.	2	1	5	3	.	1	1	7	1	.	4	5
Périssel					13									
Dr Baillou					1.4									
Entorses de la cheville														
1967	12.98	1.52	9.	4.5	15.2	30.8	11.7	11.9	14.8	5.3	4.8	29.8	17.7	15.3
100 DOSSIERS	14.7	14	14.	3	19	34	14	13	8	5	5	30	17	15
Johansen	31	25	.	.	30	2	.	20.5	38	.	.	.	13	.
Dr Baillou		17			11.1									
Luxations de la cheville														
1967	0.23	0.2	.	0.2	.	.	.	.	1.1	0.7	0.7	0.7	.	0.9
100 DOSSIERS	0.4	1	.	.	.	.	.	.		1	1	1	.	1
Contusions de la cheville														
1967	1.87	3.46	1.4	0.6	1.9	1.2	0.5	0.5	1.1	1.3	0.7	2.1	.	3.8
100 DOSSIERS	1.6	4	1	1	1	2	.	1	1	2	1	3	.	4
Plaies de la cheville														
1967	0.61	0.25	0.1	0.4	.	.	.	.	10.1	0.7	.	.	.	3.8
100 DOSSIERS	1.5	.	.	1	.	.	.	.	15	.	.	.	.	4
Lésions musculo-tendineuses de la cheville														
1967	0.31	0.3	0.2	0.2	1.1	0.4	.	.	0.5	.	.	.	0.9	0.9
100 DOSSIERS	0.4	.	2	1	.	1	.	.	1	.	.	.	1	.
CHEVILLE : total des lésions														
1967	18.11	21.3	12.9	7.6	23.	33.6	13.6	14.4	29.2	12.6	7.7	33.3	22.1	29.3
100 DOSSIERS	21.	19	19	7	25	40	15	15	26	15	8	34	22	29
1965	13.56	19.49	10.28	5.7	18.48	30.97	18.	16.95	.	.	.	.	.	.
Italie	18.5	21.16	.	.	.	35.64	.	12.43	18.2	7.99	.	26.89	21.28	.
Espagne	11.33	.	11.95	1	25.3	22.83	7.68	5.63	15.9	12.29	7.69	14.1	7.95	.
Bagnères		9	9		7									
I.P.N.				1.5										
Dr Baillou					12.6									

NATURE & SIEGE - Détails - (21) - PIED & ORTEILS.

Détail	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Fractures des orteils & du pied														
1967	1.22	0.85	0.5	3.2	0.4	1.6	.	3.	1.1	1.3	0.7	2.1	1.8	0.9
100 DOSSIERS	1.	.	.	4	.	.	.	1	1	1	1	2	2	1
Entorses des orteils														
1967	0.69	0.75	.	1.3	.	1.6	0.5	2.5	2.1	.	.	.	1.8	1.9
100 DOSSIERS	0.8	.	.	1	.	1	1	1	3	.	.	.	2	2
Dr Baillou					0.9									
Luxations des orteils														
1967	0.17	0.05	.	1.7	.	.	.	.	.	0.7	.	.	.	.
100 DOSSIERS	0.2	1	.	1	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.
Contusions des pieds et des orteils														
1967	1.19	2.2	0.4	1.9	0.4	0.4	0.5	1.	0.5	.	.	.	.	.
100 DOSSIERS	0.6	.	.	5	.	1	.	1	1	.	.	.	.	.
Plaies des pieds & des orteils														
1967	0.69	0.2	.	0.2	.	0.4	0.5	0.5	8.4	.	.	0.7	.	0.9
100 DOSSIERS	1.4	.	.	1	.	1	1	.	14	.	.	.	.	1
Lésions musculo-tendineuses du pied & des orteils														
1967	0.14	0.2	.	0.2	.	0.4	.	.	0.5	.	.	0.7	.	.
100 DOSSIERS	0.4	3	.	.	.	1	.	.	1	.	.	1	.	.
ORTEILS & PIEDS : total des lésions														
1967	4.27	4.3	1.	8.8	0.7	4.4	1.4	7.	12.5	2.6	0.7	3.6	3.5	3.8
100 DOSSIERS	4.7	5.	.	12.	.	4	2	3	20	3	1	3	4	4
1965	4.79	2.11	0.47	5.32	0.84	4.42	3	4.24	.	.	.	.	.	.
Italie	1.75	1.64	.	.	.	2.87	.	5.31	9.3	2.16	.	2.54	6.5	.
Espagne	7.32	.	5.45	.	3.44	9.74	5.14	5.46	15.34	7.74	2.3	3.85	7.96	.
Bagnères		2	3											
I.P.N.				39										
Dr Baillou					0.9									

NATURE & SIEGE - Détails - (22) - MEMBRE INFERIEUR : total.

Détail	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
FRACTURES DU MEMBRE INFERIEUR														
1967	6.22	5.81	4.9	5.6	18.2	3.6	1.9	5.5	4.9	8.6	3.5	3.6	5.3	6.6
100 DOSSIERS	6.	6	4	7	17	3	.	3	5	11	5	3	6	7
1965	4.72													
Dr Baillou					47.8									
ENTORSES DU MEMBRE INFERIEUR														
1967	21?13	26.18	15?6	12.8	33.8	35.6	17.4	17.4	19.6	7.9	6.9	32.6	28.4	21.7
100 DOSSIERS	21.4	26	24	10	35	38	18	16	14	8	6	33	28	22
1965	21.47													
Dr Baillou					24									
LUXATIONS DU MEMBRE INFERIEUR														
1967	0.98	1.	0.3	2.6	1.1	0.4	0.9	0.5	1.6	1.3	0.7	0.7	.	1.8
100 DOSSIERS	1.	4	?	1	1	.	1	1	.	2	1	1	.	2
1965	0.89													
Dr Baillou					0.4									
CONTUSIONS DU MEMBRE INFERIEUR														
1967	10.36	17.05	10.4	6.	7.1	8	3.3	8.5	6.3	5.3	4.1	9.2	2.6	5.7
100 DOSSIERS	7.	14	10	7	6	10	.	9	5	6	4	10	3	6
PLAIES DU MEMBRE INFERIEUR														
1967	3.26	2.86	1.2	1.1	4.1	0.8	0.5	2.	24.9	2.6	3.5	0.7	1.8	8.5
100 DOSSIERS	5.	3	1	2	4	1	1	1	38	.	3	.	2	8
Dr Baillou					6.5									
LESIONS MUSCULO-TENDINEUSES DU MEMBRE INFERIEUR														
1967	5.76	7.57	5.5	3.	3.7	4.	4.3	4.5	6.3	2.6	2.8	2.8	16.8	7.5
100 DOSSIERS	6.4	10	8	5	5	4	6	5	5	3	3	3	19	8
1965	4.49													
MEMBRE INFERIEUR : total des lésions														
1967	47.89	60.5	38.	31.5	68.	52.4	28.6	38.8	64.	29.1	22.	49.6	54.9	51.9
100 DOSSIERS	46.5	57.	48	32	68	56	27	35	68	31	22	50	58	53
1965	47.02	61.22	35.6	25.11	56.3	49.55	31.	37.29	78.46	.	.	37.94	.	.
Italie	54.5	63.74	.	.	.	60..93	.	32.45	69.5	28.45	.	54.75	59.57	.
Espagne	42.62	.	45.7	.	63.93	56.78	31.3	30.18	73.9	43.01	26.15	37.18	41.73	.
Dr Baillou					79.9									

NATURE & SIEGE - Détails - (23) - MEMBRES total

Détail	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
MEMBRES : total des fractures														
1967	14.13	11.33	12.9	21.6	20.4	9.6	16.	21.9	12.2	19.2	22.1	9.2	11.5	13.2
100 DOSSIERS	16.4	16	9	23	19	13	15	20	16	21	22	9	11	13
Dr Baillou					3.7									
MEMBRES : total des entorses														
1967	25.78	29.69	20.4	18.2	36.8	44.8	33.4	25.9	21.7	8.6	9.7	46.8	31.9	23.6
100 DOSSIERS	26.2	22	31	12	36	45	32	25	16	9	10	48	31	24
Dr Baillou					26									
MEMBRES : total des luxations														
1967	5.52	3.25	6.5	18.2	4.1	3.6	5.1	4.	4.2	2.6	5.5	5.7	3.5	7.5
100 DOSSIERS	5.4	8	3	25	1	3	3	5	1	4	4	3	3	7
Dr Baillou					4.4									
MEMBRES : total des contusions														
1967	16.87	22.67	18.7	15.6	11.2	16.8	13.2	16.4	9.5	10.6	10.3	14.2	2.6	11.4
100 DOSSIERS	13.2	18	22	17	10	19	11	18	7	11	8	16	3	12
MEMBRES : total des plaies														
1967	4.31	3.41	1.6	1.3	5.2	1.6	1.4	3.	28.5	4.	5.5	0.7	1.8	9.4
100 DOSSIERS	5.6	3	1	2	4	1	2	2	43	1	4	.	2	9
Dr Baillou					8.2									
MEMBRES : Total des lésions musculo-tendineuses														
1967	6.88	8.27	6.4	5.6	4.1	5.2	6.1	8.5	6.9	3.3	3.5	5.	19.5	7.5
100 DOSSIERS	8.4	13	10	9	6	4	9	8	6	4	4	6	22	8
MEMBRES : Total des lésions														
1967	73.88	78.8	66.7	81.	82.5	81.6	76.	80.6	83.6	49.	57.2	81.6	70.8	72.6
100 DOSSIERS	74.7	80	77	88	77	85	73	78	84	51	52	82	72	73
1965	73.17	76.27	65.5	72.62	75.26	75.22	76.[illegible]	92.06	90.76	.		100	.	.
Italie	77.33	81.74	.	.	.	89.67	.	85.81	88.4	51.24	66.28	86.4	82.9	.
Espagne	78.04	.	78.38	.	84.97	85.67	85.04	74.08	84.31	68.94	66.93	88.46	89.4	
1965	73.17	76.27	65.5	72.62	72.26	75.22	76.	72.04	90.76	.	.	100.	.	.
Dr Baillou					94.2									

NATURE & SIEGE - Détails - (23) - MEMBRES , total

Détail	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
MEMBRES : total des fractures														
1967	14.13	11.33	12.9	21.6	20.4	9.6	16.	21.9	12.2	19.2	22.1	9.2	11.5	13.2
100 DOSSIERS	16.4	16.	9	23	19	13	15	20	16	21	22	9	11	13
Dr Baillou					3.7									
MEMBRES : total des entorses														
1967	25.78	29.69	20.4	18.2	36.8	44.8	33.4	25.9	21.7	8.6	9.7	46.8	31.9	23.6
100 DOSSIERS	26.2	22	31	12	36	45	32	25	16	9	10	48	31	24
Dr Baillou					26									
MEMBRES : total des luxations														
1967	5.52	3.25	6.5	18.2	4.1	3.6	5.1	4.	4.2	2.6	5.5.	5.7	3.5	7.5
100 DOSSIERS	5.4	8	3	25	1	3	3	5	1	4	4	3	3	7
Dr Baillou					4.4									
MEMBRES : total des contusions														
1967	16.87	22.67	18.7	15.6	11.2	16.8	13.2	16.4	9.5	10.6	10.3	14.2	2.6	11.4
100 DOSSIERS	13.2	18	22	17	10	19	11	18	7	11	8	16	3	12
MEMBRES : total des plaies														
1967	4.31	3.41	1.6	1.3	5.2	1.6	1.4	3.	28.5	4.	5.5	0.7	1.8	9.4
100 DOSSIERS	5.6	3	1	2	4	1	2	2	43	1	4		2	9
Dr Baillou					8.2									
MEMBRES : total des lésions musculo-tendineuses														
1967	6.88	8.27	6.4	5.6	4.1	5.2	6.1	8.5	6.9	3.3	3.5	5	19.5	7.5
100 DOSSIERS	8.4	13	10	9	6	4	9	8	6	4	4	6	22	8
MEMBRES : Total des lésions														
1967	73.88	78.8	66.7	81	82.5	81.6	76	80.6	83.6	49	57.2	81.6	70.8	72.6
100 DOSSIERS	74.7	80	77	88	77	85	73	78	84	51	52	82	72	73
1965	73.17	76.27	65.5	72.62	75.26	75.22	76	92.76	90.76			100		
SPORTASS	77.33	81.74				89.67		85.81	88.4	51.24	66.28	86.4	82.9	
M.G.D.	78.04		78.38		84.97	85.67	85.04	74.08	84.31	68.94	66.93	88.46	89.4	
1965	73.17	76.27	65.5	72.62	72.26	75.22	76.	72.04	90.76			100		
Dr Baillou					94.2									

NATURE & SIEGE - Détails - (24) - COU & THORAX.

Détails	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Fractures du cou & du thorax														
1967	0.8	0.6	1.6	1.7	0.7	.	0.5	.	.	1.3	1.4	.	.	0.9
100 DOSSIERS	0.6	1	.	1	2	.	.	.	.	1	2	.	.	1
					0.4									
Entorses du cou et du thorax														
1967	0.21	0.2	.	0.4	0.7	.	0.5	0.5	.	.	0.7	.	.	.
100 DOSSIERS	0.3	1	.	1	1	.	.	.	.	.	1	.	.	.
Luxations du cou & du thorax														
1967	0.07	.	0.1	0.6	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Contusions du cou & du thorax														
1967	2.71	2.6	6.	2.8	0.4	2.4	0.9	3.5	.	2.	.	2.1	0.9	3.8
100 DOSSIERS	2.	4	.	4	.	1	1	7	.	2	.	2	1	4
Plaies du cou & du thorax														
1967	0.07	.	.	.	.	.	.	.	0.5	.	.	.	.	.
100 DOSSIERS	0.07	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.
Lésions musculo-tendineuses du cou & du thorax														
1967	0.56	0.3	0.1	1 1	.	1.6	.	2.	0.5	.	.	.	0.9	2.8
100 DOSSIERS	1.	1	.	2	.	4	.	2	1	.	.	.	1	3
COU & THORAX : total des lésions														
1967	4.45	3.7	7.9	6.6	1.9	4.	1.9	6.5	1.1	4.	2	2.1	1.8	7.5
100 DOSSIERS	4.2	7	.	8	3	5	1	10	2	4	3	2	2	8
1965	1.89	2.01	3	3.42	.	0.88	.	0.85	.	.	.	.	.	.
Italie	2.87	2.23	.	.	.	1.15	.	3.29	1.8	3.33	4.65	.	.	.
Espagne	6.16	.	9.09	.	6.44	3.21	3.87	12.09	3.78	5.89	14.61	3.85	3.97	.
Bagnères		2												
Dr Baillou					0.4									

NATURE & SIEGE - Détails - (25) - COLONNE & BASSIN

Détails	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Fractures de la colonne & du bassin														
1967	0.33	0.15	0.7	0.2	.	.	.	0.5	.	.	1.4	.	.	0.9
100 DOSSIERS	0.3	.	2	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	1
Dr Baillou					0.5									
Entorses de la colonne et du bassin														
1967	0.14	0.1	0.2	0.2	.	0.4	0.	.	.	0.7	.	0.7	.	.
Luxations de la colonne et du bassin														
1967	0.02	.	0.1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Contusions de la colonne et du bassin														
1967	2.27	1.75	3.5	1.5	4.1	0.8	2.3	1.5	1.1	1.3	8.3	0.7	.	3.8
100 DOSSIERS	2.4	1	3	.	8	.	3	1	1	2	8	1	.	3
Lésions musculo-tendineuses de la colonne et du bassin														
1967	1.15	0.95	1.1	0.9	0.7	0?4	0.9	1.	1.6	.	2.8	2.1	1.8	0.9
100 DOSSIERS	1.4	1	4	.	2	.	1	.	.	.	4	3	2	1
COLONNE & BASSIN : total des lésions														
1967	4.05	3.	5.6	3.	4.7	1.6	3.3	3.6.	2.6	2.	12.5	4.2	1.8	5.7
100 DOSSIERS	4.1	2	9	.	10	.	4	1	1	2	13	5	2	5
1965	4.06	3.28	5.22	4.56	3.36	4.42	2.	5.09	.	.	.	.	.	.
Italie	0.59	0.58	.	.	.	0.57	.	2.03	0.6	0.67	0.58	1.27	.	.
Espagne	3.59	.	5.99	.	0.86	4.92	4.25	9.02	7.74	5.54	10.77	5.13	4.64	.
Bagnères		6	42	33	31									
I.P.N.				1										
Dr Baillou					0.5									

NATURE & SIEGE - Détails - (26) - ABDOMEN & ORGANES INTERNES .

Détails	Total: tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
Contusions abdominales et des organes internes														
1967	0.4	0.7	0.1	0.2	0.4	0.8	0.5	.	.	.	.	.	.	.
100 DOSSIERS	0.07	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.
Plaies de l'abdomen & des organes internes														
1967	0.02	.	0.1		.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Lésions musculo-tendineuses de l'abdomen & des organes internes														
1967	0.16	0.3	0.1	0.4	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.
ABDOMEN & ORGANES INTERNES : total des lésions														
1967	0.65	1.	0.3	0.6	0.4	0.8	0.5	.	.	.	.	.	0.9	.
100 DOSSIERS	0.07	.	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.
1965	1.85	2.22	1.89	1.52	.	1.76	.	1.7	.	.	.	.	.	.
Italie	2.54	2.71	.	.	.	1.15	.	3.54	2.8	1.33	5.81	2.53	8.51	.
Espagne	0.91	.	0.39	.	.	0.68	0.99	1.53	1.19	1.86	0.77	1.28	1.32	.
Dr Baillou					0.2									

NATURE & SIEGE - Détails (27) - LESIONS MULTIPLES - TOTAL DES LESIONS N' INTERESSANT NI LA TETE NI LES MEMBRES -

Détail	TOTAL TOUS sports	Football	rugby	judo	ski	basket-ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éduc. phys.
LESIONS MULTIPLES : Total général														
1967	1.33	0.8	0.4	0.2	0.4	0.4				6.6	6.9	2.1	1.8	
100 DOSSIERS	1.7	2								9	7	2	2	
1965	5.79	4.13	3.48	5.7	12.6	4.42	2	6.77						
Italie	4.98	0.91				0.57		1.27	1.4		5.23			
Espagne										36.44				
Dr BAILLOU					0.2									
TOTAL DES LESIONS N'INTERESSANT NI LA TETE NI LES MEMBRES														
1967	14.03	10.4	17.1	12.8	10.4	9.2	9.4	10.4	10.6	43.7	24.9	11.3	8.8	17.1
100 DOSSIERS	14.9	11	11	9	17	8	10	13	9	43	27	10	9	17
1965	12.23	13.98	17.24	20.91	17.64	13.27	4	19.41	9.21					
Italie	11.69	6.43				3.74		10.13	7.6	41.77	19.76	3.8	8.55	
Espagne	8.99		15.51		7.73	9.91	9.11	22.64	13.49	17.67	26.92	1.28	9.93	
Dr BAILLOU					5.3									

NATURE & SIEGE - Détails - (29) - TOTAL GENERAL (1)

Détails	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
CONTUSIONS														
1967	26.99	32.15	34	22.9	18.6	25.2	20.7	23.9	13.2	17.9	31.7	19.1	14.2	22.6
100 DOSSIERS	23.1	26	27	22	20	22	20	29	12	19	30	22	16	23
1965	24.2	27.96	28.03	17.53	9.24	19.29	19	25.43	10.76		20.83	34.37		
SPORTASS	19.02	20.4	24.49		7.42	12.19		12.66	10.1	21.96	22.09	1.27	8.51	
M.G.D.	34.41		32.99		30.04	35.78	40.55	42.42	37.4	37.17	38.46	48.72	34.44	
ENTORSES														
1967	26.36	30.19	21	18.9	38.3	45.2	33.8	26.4	22.2	9.3	10.3	47.1	31.99	23.6
100 DOSSIERS	26.8	23	32	13	39	45	32	25	17	3	11	48	31	24
1965	29.76	33.15	25.35	20.14	39.48	43.85	42	27.19	26.15		4.16	40.62		
SPORTASS	27.67	31.3	26.9		36.4	48.56		27.85	25.25	6.66	11.05	44.3	40.43	
M.G.D.	18.62		22.73		21.03	33.21	20.83	20.61	21.49	9.09	10	24.36	24.5	
FRACTURES														
1967	19.21	15.1	21	26.3	24.1	12.4	21.1	26.4	13.8	23.8	21.6	10.6	16.8	19.8
100 DOSSIERS	19.6	20	17	25	22	16	21	25	12	24	27	11	16	19
1965	17.78	12.7	16.22	26.11	25.21	14.03	23	25.43	7.69		54.16	15.62		
SPORTASS	25.76	23.84	24.83		43.82	24.39		35.44	17.18	34.11	37.2	26.58	19.15	
M.G.D.	13.55		14.8		29.18	11.25	14.42	8.52	4.21	23.79	33.86	11.55	3.47	
LESIONS MUSCULO-TENDINEUSES														
1967	9.22	10.33	8	8.4	5.2	7.6	8	11.4	9	3.3	6.8	7.1	22.1	11.3
100 DOSSIERS	11.1	15	15	11	8	8	12	10	7	4	9	9	25	12
1965	7.62	9.74	7.72	7.83	4.2	4.38	2	5.36	9.23			3.12		
SPORTASS	6	6.81	5.44		1.41	3.66		7.6	25.25		2.91	1.27	25.53	
M.G.D	8.62		14.11		4.29	7.58	7.79	13.12	18.42	2.14	6.15	3.84	27.15	

NATURE & SIEGE - Détails - (30) - TOTAL GENERAL (2)

Détails	Total tous sports	football	rugby	judo	ski	basket ball	handball	gymnastique	athl.	moto.	sports équestres	volley ball	tennis	éducation physique
PLAIES														
1967	8.66	7.72	7	2.6	7.8	4.8	7.5	5.5	31.7	4.3	9.7	5.7	6.2	11.13
100 DOSSIERS	8.7	6	4	3	7	4	9	3	47	2	10	4	4	11
1965	8.06	7.3	9.44	2.23	7.56	5.26	5	3.5	41.53		12.5			
SPORTASS	9.37	6.54	4.42		3.53	3.05		5.06	15.15	9.65	11.63	3.8		
M.G.D.	9.64		3.38		6.44	3.04	4.69	1.87	4.4	18.18	1.53	2.56		
LUXATIONS														
1967	5.69	3.25	7	18.9	4.1	3.6	5.1	4	4.2	2.66	5.5	5.7	3.5	7.5
100 DOSSIERS	5.4	8	3	25	1	3	3	5	1	4	4	3	3	7
1965	6.45	3.7	6.77	19.02	5.88	4.38	3	7.89	1.53		4.26	3.12		
SPORTASS	4.76	4.39	8.16		4.59	4.88		6.33	3.03	3.16	8.72	7.59		
M.G.D.	3.71		7.14		3.86	2.57	5.52	2.73	1.13	4.55	6.93	2.56	0.67	
DIVERS														
1967	2.9	1.05	1.5	2.	1.5	0.4	2.3	2.5	4.8	31.8	3.5	3.6	3.5	3.9
100 DOSSIERS	4.1		2	1	2		1	3	3	30	3	2	3	4
1965	4.01	3.81	5.03	3.35	0.84	4.38	5	3.5	3.07					
SPORTASS	4.98													
M.G.D.	7.55		4.81		5.16	6.57	6.2	10.77	12.95	5.07	3.07	6.41	9.28	
LESIONS MULTIPLES														
1967	1.05	0.2	0.3		0.4	0.8	1.4		1.1	6	4.8	0.7	1.8	
100 DOSSIERS	2.3	2			1	2	2	5	1	8	6	1	2	
1965	2.36	1.58	1.41	3.73	7.56	4.38	1	1.75			4.16	3.12		
SPORTASS	2.44	6.72	6.46		2.83	4.27		5.06	4.04	23.79	6.4	15.19	6.38	

I V

L A T E R A L I S A T I O N

- LATERALISATION p. 374
  - % d'accidents gauches sur le total des lésions p. 376
  - Latéralisation selon les sports p. 376
  - Nature des blessures et latéralisation par sports p. 376
  - Tableau général 1965 p. 379
  - Tableau général 1967 p. 380

*

IV. LATERALISATION DES BLESSURES

Les études portant sur l'utilisation préférentielle de sa latéralisation sont relativement récentes. Pourtant, toute erreur en cette matière est génératrice d'accident. Si les mouvements isochrones et de force égale déployés dans la course ne font pas appel à la latéralisation, il n'en va pas de même pour les impulsions motrices violentes que nécessitent les lancers, les sauts, les actions offensives, c'est-à-dire les élans.

Les droitiers homogènes, ceux qui disposent d'une liaison main-pied-oeil toujours à droite, ne représentent que 47 % environ de la population, la prévalence des segments étant de 94, 92, et 69 %. L'apprentissage de la "stéréotypie motrice" des diverses disciplines sportives est nettement "personnalisé : c'est le "style". Le shoot se fait du pied droit (90 %), tandis que l'impulsion de saut en hauteur du pied gauche (80 %). Selon le Dr AZEMAR, le côté gauche équilibre le mouvement, parce que l'hémisphère doit est chargé de la synthèse des données spatiales et spatio-temporelles ; le côté droit, correspondant aux aires prérolandiques gauches, se réservant l'initiative du mouvement, est l'élément dynamique.

Il faudrait étudier la latéralité demandée, selon qu'il s'agit d'un apprentissage dynamique ou d'appui, pour chaque exercice, et connaître parfaitement la dominance segmentaire de l'élève: l'apprentissage consiste précisément à acquérir les stéréotypies motrices correspondant à sa latéralisation personnelle, et à jouer inconsciemment des segments passifs et des rythmes naturels (l'effort de longue durée, isochrone, régulier, demande un autre rythme que la détente, syncopée).

- POURCENTAGES D'ACCIDENTS GAUCHES SUR LE TOTAL DES LESIONS (1965-1967)

SPORTS	% de lésions des membres sur le total des lésions de 1967	% de lésions gauches sur le total des lésions de 1967 et 1965		% gauches sur le total des membres de 1967
FOOTBALL	79	33	33	42
RUGBY	67	28	35	42
JUDO	81	34	40	43
SKI	83	38	33	45
BASKET BALL	82	31	30	38
HANDBALL	26	29	30	38
GYMNASTIQUE	81	41	29	51
ATHLETISME	84	40		47

Gymnastique et ski ont un pourcentage gauche plus fort en 1967 qu'en 1965,à l'inverse du rugby et du judo ; football, basket-ball, handball, semblent peu varier.

- LATERALISATION SELON LES SPORTS (1967)

Le pourcentage de lésions gauches des membres est proche de 42 %(moyenne) pour football, rugby, judo, et motocyclisme. Il dépasse la moyenne pour ski (45 % :en forte augmentation, à discuter, sur 1965), gymnastique (51 %), athlétisme (47 %, tennis (44%). C'est l'inverse pour basket-ball (38 %), handball, sports équestres, volley-ball, éducation physique . Nous avons négligé les sports à faible effectif, mais il faudrait vérifier systématiquement la nette prédominance droite des lésions de boxe.

Pour la gymnastique, par exemple, à la forte variation, faut-il incriminer un type d'accident différent ou une différence de recrutement de la population étudiée ?

- NATURE DES BLESSURES ET LEUR LATERALISATION

- Pour l'ensemble des sports : (1967)

TYPE DE LESION	Droite ou inconnue	Gauche
FRACTURE	56 %	44 %
ENTORSE	58	42
LUXATION	58	42
CONTUSION	60	40
PLAIE	60	40
LESION MUSCULO-TENDINEUSE	59	41
LESIONS MULTIPLES	33	67
DIVERS	73	27

Il semble que le type de blessure n'influe pas fortement sur la latéralisation.

- par discipline :

1° FOOTBALL : (42 % en moyenne)

Lésion	M.I.	M.S.	TOTAL MEMBRES
ENTORSE	43	39	43
CONTUSION	42	41	42
LUXATIONS	40	49	46
PLAIES	40	36	39
L.M.T.	40	29	38
FRACTURES	34	51	42

Première constatation : la dominance varie d'un membre à l'autre selon le type de lésion : fractures et luxations au M.S., entorses et L.M.T. au M. I.

Deuxième constatation : fractures exceptées, les pourcentages sont voisins au membre inférieur pour tous les types de blessures, mais non au M.S.

2° RUGBY (42 %)

Lésion	M.I.	M.S.	TOTAL MEMBRES
FRACTURES	36	47	43
ENTORSES	46	36	44
LUXATIONS		35	33
PLAIES	54		40
CONTUSIONS	42	40	41
L.M.T.	49	50	49

Plaies et L.M.T. au M.I., et entorses . Notons au M.S. également les L.M.T.

3° JUDO (43 %)

Lésion	M.I.	M.S.	TOTAL MEMBRES
FRACTURES	62	55	56
ENTORSES	35	36	35
LUXATIONS	33	44	42
CONTUSIONS	39	33	35
PLAIES	40		33
L.M.T.	36	33	35

Seul le pourcentage de fractures du M.I. est intéressant. On peut penser, devant le pourcentage des luxations gauches du M.S., à l'épaule : existe-t-il un meilleur apprentissage des chutes à droite ?

4° SKI (45 %)

Lésion	M.I.	M.S.	TOTAL MEMBRES
FRACTURES	43	67	45
ENTORSES	47	25	45
LUXATIONS	33	50	45
CONTUSIONS	42	36	40
PLAIES	55	33	50
L.M.T.	70		64

Ne sont intéressants, vu l'effectif, que les pourcentages gauches élevés des fractures (M.S.) et entorses (M.I. = cheville). L'apprentissage devrait porter sur les deux côtés de chute possible.

5 ° BASKET-BALL (38 %)

Lésion	M.I.	M.S.	TOTAL MEMBRES
FRACTURES	33	27	29
ENTORSES	39	39	39
CONTUSIONS	35	39	38

La latéralisation ne semble pas nette, ou faiblement droite.

6° HANDBALL (38 %)

Lésion	M.I.	M.S.	TOTAL MEMBRES
FRACTURES		40	41
ENTORSES	54	18	37
CONTUSIONS		29	21

Les entorses sont nettement droites au M.S. et gauches au M.I.Il en est probablement de même pour les contusions.

7° GYMNASTIQUE (51 %)

FRACTURES		51	48
ENTORSES	51		56
CONTUSIONS			48

Les pourcentages sont trop faibles pour être discutés.

8° ATHLETISME (47 %)

FRACTURES			39
ENTORSES	46		46
PLAIES	49		46

Le côté gauche semble plus fréquemment touché du fait que "droite" comprend les "inconnus".

9° VOLLEY-BALL (36 %)

LATERALISATION (1965)

	LESIONS UNIQUES				LESIONS DIVERSES				BILATERALES		MEDIANES MULTIPLES INCONNUES		
	Droite		Gauche		Droite		Gauche						
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	TOTAL
FOOTBALL	429	44.96	313	32.80	433	45.39	317	33.23	6	0.63	198	20.75	954
RUGBY	231	35.64	224	34.56	234	36.11	228	35.19	10	1.54	176	27.16	648
JUDO	98	35.63	109	39.63	101	36.73	109	39.63	6	2.18	59	21.45	271
SKI	42	34.42	39	31.96	42	34.42	40	32.78			40	32.78	122
BASKET BALL	59	48.36	37	30.32	60	40.18	37	30.32			25	20.49	122
HANDBALL	55	47.41	35	30.18	55	47.41	35	30.18	1	0.86	25	21.54	116
GYMNASTIQUE	48	37.50	34	26.56	49	38.28	37	28.91	3	2.34	39	30.47	128
DIVERS	80	34.93	67	29.26	84	36.68	68	29.69	9	3.94	68	29.69	229
TOTAL	1 042		858		1 058		871		35		630		2 594

N = Effectifs - % = pourcentages

(1967 : %)(1)

LATERALISATION

	Sports	FRACTURES D	FRACTURES G	ENTORSES D.	ENTORSES G.	LUXATIONS D.	LUXATIONS G.	CONTUSIONS D.	CONTUSIONS G.	PLAIES D.	PLAIES G.	L.M.T. D.	L.M.T. G.	MULTIPLES D.	MULTIPLES G.	DIVERS D.	DIVERS G.	TOTAL DROITE	TOTAL GAUCHE	TOTAL
M.S.	ATHLETISME	8	6	2	2	3	2	3	3	5	2		1					21	16	37
	BASKET BALL	11	4	14	9	4	4	13	9		2	3						45	28	73
	ED. PHYSIQUE	4	3	2		6		3	3	1								16	6	22
	FOOTBALL	54	56	43	27	23	22	66	46	7	4	10	4			1	1	204	160	364
	GYMNASTIQUE	16	17	6	11	3	4	10	6	1	1	2	6				1	38	46	84
	HANDBALL	18	12	28	6	5	4	15	6	2		3	1		1			71	30	101
	JUDO	34	41	16	9	41	32	30	15	1		8	4					130	101	231
	MOTOCYCLISME	5	11	1		2		4	4	1	1	1						14	16	30
	RUGBY	39	35	28	16	37	20	46	31	4		4	4			1		159	106	265
	SKI	2	4	6	2	4	4	7	4	2	1	1				2		24	15	39
	SPORTS EQUESTRES	15	12	3	1	5	2	1	8	1	2	1						26	25	51
	TENNIS	3	4	1	3	3	1					3						10	8	18
	VOLLEY BALL	6	2	18	2	7		6	1			2	1					39	6	45
-	Total M.S.	215	207	168	88	143	95	204	136	25	13	38	21		1	4	2	797	563	1 360
		422		256		238		340		38		59		1		6				
M.I.	ATHLETISME	6	3	20	17		3	8	4	24	23	4	8		1			62	59	121
	BASKET BALL	6	3	54	35	1		13	7	2		5	5					81	50	131
	ED. PHYSIQUE	4	3	11	12	1	1	5	1	5	4	4	4					30	25	55
	FOOTBALL	77	39	297	225	12	8	197	142	35	23	91	60					709	497	1 206
	GYMNASTIQUE	7	4	17	18	1		7	10	3	1	6	3			1		42	36	78
	HANDBALL	2	2	17	20		2	7			1	3	6	1				30	31	61
	JUDO	10	16	39	21	8	4	17	11	3	2	9	5			1	1	87	60	147
	MOTOCYCLISME	7	6	8	4	1	1	7	1	1	3	4				1		29	15	44
	RUGBY	29	16	77	67	3		56	40	5	6	26	25			1		197	154	351
	SKI	28	21	48	43	2	1	11	8	5	6	3	7					97	86	183
	SPORTS EQUESTRES	3	2	9	1	1		4	2	3	2	4				1		25	7	32
	TENNIS	6		14	18			2	1	2		11	8					35	27	62
	VOLLEY BALL	2	3	24	22		1	5	8	1		3	1					35	35	70
-	Total M.I.	187	118	635	503	30	21	339	235	89	71	173	132	1	1	5	1	1459	1082	2541
		305		1138		51		574		160		305		2		6				

380

(1967) (%)

LATERALISATION (2)

TOTAL DES LESIONS DES MEMBRES

SPORTS	FRACTURES		ENTORSES		LUXATIONS		CONTUSIONS		PLAIES		L.M.T.		MULTIPLES		DIVERS		TOTAL DROITE	TOTAL GAUCHE	TOTAL GENERAL
	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.	D.	G.			
ATHLETISME	14	9	22	19	3	5	11	7	29	25	4	9		1			83	75	158
BASKET BALL	17	7	68	44	5	4	26	16	2	2	8	5					126	78	204
ED. PHYSIQUE	8	6	13	12	7	1	8	4	6	4	4	4					46	31	77
FOOTBALL	131	95	340	252	35	30	263	188	42	27	101	64			1	1	913	657	1 570
GYMNASTIQUE	23	21	23	29	4	4	17	16	4	2	8	9			1	1	80	82	162
HANDBALL	20	14	45	26	5	6	22	6	2	1	6	7	1	1			101	61	162
JUDO	44	57	55	30	49	36	47	26	4	2	17	9			1	1	217	161	378
MOTOCYCLISME	12	17	9	4	3	1	11	5	2	4	5				1		43	31	74
RUGBY	68	51	105	83	40	20	102	71	9	6	30	29			2		356	260	616
SKI	30	25	54	45	6	5	18	12	7	7	4	7			2		121	101	222
SPORTS EQUESTRES	18	14	12	2	6	2	5	10	4	4	5				1		51	32	83
TENNIS	9	4	15	21	3	1	2	1	2		14	8					45	35	80
VOLLEY BALL	8	5	42	24	7	1	11	9	1		5	2					74	41	115
TOTAL DES MEMBRES	402	325	803	591	173	116	543	371	114	84	211	153	1	2	9	3	2 256	1 645	3 901
	727		1 395		289		920		198		364		3		12				

E

DIAGNOSTICS & TRAITEMENTS

E : Diagnostics et traitements p. 382

- ACTE MEDICAL DIAGNOSTIQUE OU THERAPEUTIQUE p. 383
  - acte médical et nature de la lésion p. 386
- ARRET DE TRAVAIL p. 388
  - arrêt de travail et nature des lésions p. 393
- HOSPITALISATION p. 397
  - durée d'hospitalisation et nature de la lésion p. 398
  - rapport hospitalisés / blessés par type de lésion p. 401
  - Hospitalisation et nature de la lésion selon les sports p. 403
- RADIOGRAPHIE p. 404
  - Radiographie et nature de la lésion p. 406
- TRAITEMENTS p. 407

  1° - Effectifs p. 407

  2° - Traitement et nature de la lésion p. 407

  - Chirurgie par sport et par type de lésion p. 409
  - Traitements médicaux p. 412
  - Physiothérapie p. 413
  - Kinésithérapie p. 414
  - Moyens de contention (plâtres et bandages) p. 414
  - Examens de laboratoire p. 414
  - Traitement & nature de la lésion : tableau général par sport p. 415

*

ACTE MEDICAL DIAGNOSTIQUE OU THERAPEUTIQUE :

Nous n'avons pensé à utiliser une telle classification que pour les dossiers de 1967. En effet, outre l'importance que peuvent présenter les divers traitements mis en oeuvre et les moyens diagnostics utilisés, il est une manière simple et globale de savoir dans quelle mesure le blessé a été suivi médicalement : chercher, sur nos 100 dossiers, dans chaque sport, combien mentionnent soit la radiographie, soit un traitement médical ou chirurgical, soit l'hospitalisation du blessé,

Dans cette optique, nous obtenons (pour 100 dossiers) et dans l'ordre :

- 81 ski
- 79 Football
- 78 rugby
- 76 Basket ball
- 75 Judo
- 74 Tennis
- 73 Education physique
- 72 Handball
- 71 athlétisme
- 69 Gymnastique
- 67 Motocyclisme
- 65 Sports équestres
- 65 Volley ball

ce qui est très encourageant, la moyenne générale étant de 73 %, la dispersion étant de 16 (8 % en plus et en mois autour de 73).

Dans le tableau général que nous donnons de 1967, on voit qu'en moyenne le traitement est mentionné dans 53 % des cas, l'arrêt de travail 52 %, qu'une radiographie est pratiquée dans 1/3 des cas (32%) et que 10 % des blessés sont hospitalisés (ce peut d'ailleurs être pour la brève durée d'un plâtrage ou de soins).

la comparaison des pourcentages obtenus en 1965 et 1967, si elle ne peut porter sur l'acte médical (non étudié en 1965) met en évidence , outre le parrallélisme des valeurs de chaque sport, l'augmentation de la consommation médicale, en particulier en ce qui concerne les radiographies : là également, nous voyons un effet bénéfique de la médecine sportive, tant sur le plan thérapeutique que diagnostique.

38E

TABLEAU GENERAL : ACTE MEDICO-CHIRURGICAL, TRAITEMENT MEDICAL, RADIOGRAPHIES PRATIQUEES, HOSPITALISATIONS , ARRET DE TRAVAIL DANS LES DIVERS SPORTS (1967) :(7)

	HOSPITALISATION	RADIOGRAPHIES	ARRET DE TRAVAIL	TRAITEMENT	ACTE MEDICAL (total)
FOOTBALL	3	29	60	58	79
RUGBY	6	35	57	54	78
JUDO	5	40	57	62	75
SKI	15	48	57	69	81
BASKET BALL	6	29	51	55	76
HANDBALL	6	42	47	51	72
GYMNASTIQUE	9	36	42	49	69
ATHLÉTISME	7	10	46	57	71
MOTOCYCLISME	19	27	67	52	67
SPORTS ÉQUESTRES	25	38	48	41	65
VOLLEY BALL	5	31	40	45	65
TENNIS	15	23	53	55	74
ED. PHYSIQUE	7	28	46	45	73
TOTAL	128	418	671	692	945
MOYENNE GENERALE	9.84	32.15	51.61	53.25	72.69

TABLEAU GENERAL : HOSPITALISATION RADIOGRAPHIES, ARRET DE TRAVAIL, TRAITEMENT DANS LES SPORTS

POURCENTAGES Comparatifs	HOSPITALISATION		RADIOGRAPHIES		ARRET DE TRAVAIL		TRAITEMENT		acte médical **
	1965	1967	1965	1967	1965	1967	1965*	1967	1967
FOOTBALL	10	3		29	70	60	20	58	79
RUGBY	8	5		35	58	57	19	54	78
JUDO	17	5		40	59	57	22	62	75
SKI	16	15		48	50	57	35	69	81
BASKET BALL	5	6		29	39	51	29	16	76
HANDBALL	7	6		42	41	47	17	51	72
GYMNASTIQUE	10	9		36	56	42	19	49	69
ATHLETISME	9	7		10	50	46	10	21	71
AUTRES SPORTS	28	14		30	54	51	21	48	69
TOTAL	11	10		32	60	52	20	53	73

* Pour 1965 nous n'étudions que le traitement chirurgical, pour 1967 il s'agit de n'importe quel type de traitement, ce qui explique les différences observées dans les pourcentages.

** Une colonne spéciale a été faite en 1967, destinée à faire le compte des dossiers où l'une quelconque des techniques médicales a été mise en oeuvre : soit radiographie, soit traitement, soit arrêt de travail, soit hospitalisation ; il nous semblait important de comptabiliser le fait que l'on se soit penché sur le blessé, et que les dossiers le mentionnent.

ACTE MEDICAL & NATURE DE LA LESION

Nous n'avons ici encore que les chiffres de 1967.

Il est intéressant de voir à quel point la nature de la lésion peut influer sur l'intérêt que la médecine lui porte ; le tableau de référence montre certainement avant tout l'insuffisance des renseignements offerts par les dossiers : une grande part des fractures semble s'être traitée seule, ce qui est impensable ; de même le diagnostic radiographique manque, comme nous le verrons, assez fréquemment.

On voit que 84 % des fractures, 86 % des luxations, 80 % des lésions multiples ont été suivies médicalement ; 75 % des entorses et 74 % des L.M.T., puis moins fréquemment, 68 % les contusions et les plaies ; finalement, 31 % des divers (qui comprennent les inconnus).

ACTE MEDICAL & NATURE DE LA LESION (1967)

387

1) acte médical (traitement, radiographie, arrêt de travail, hospitalisation)
2) effectif total de ce type de lésion (= au %)

SPORTS	1/2 FRACTURES	1/2 ENTORSES	1/2 LUXATIONS	1/2 CONTUSIONS	1/2 PLAIES	1/2 L.M.T.	1/2 MULTIPLES	1/2 DIVERS	TOTAL DES ACTES (=%)
FOOTBALL	13/20	19/23	6/ 8	22/26	4/ 6	13/15	2/ 2	./.	79%
RUGBY	13/17	28/32	3/ 3	18/27	2/ 4	12/15	0/ 0	2/ 2	78%
JUDO	20/25	10/13	22/25	15/22	3/ 3	5/11	/	0/1	75 %
SKI	21/22	30/39	1/ 1	15/20	4/ 7	7/ 8	1/ 1	2/ 2	81 %
BASKET BALL	14/16	35/ 45	2/ 3	15/22	2/ 4	6/ 8	2/ 2	./.	76 %
HANDBALL	17/21	24/32	3/ 3	15/20	4/ 9	8/12	1/ 2	0/1	72 %
GYMNASTIQUE	21/25	16/25	4/ 5	19/29	2/ 3	5/10	/	2/ 3	69 %
ATHLETISME	10/12	10/17	1/ 1	9/12	34/47	4/7	1/ 1	2/ 3	71 %
MOTOCYCLISME	22/24	9/ 9	4/ 4	13/19	2/ 2	5/ 4	8/ 8	4/30	67 %
SPORTS EQUESTRES	23/27	6/11	4/ 4	16/30	6/10	7/9	3/ 6	0/3	65 %
VOLLEY BALL	8/11	32/48	1/ 3	11/22	3/ 4	9/ 9	0/1	1/ 2	65 %
TENNIS	14/16	26/31	3/ 3	8/16	1/ 4	19/25	2/ 2	1/ 3	74 %
EDUCATION PHYSIQUE	17/19	17/24	6/ 7	13/23	10/11	7/12	/	3/ 4	73 %
TOTAL	213/255	262/349	60/70	189/288	77/114	107/145	20/ 25	17/ 54	945/ 1300
%	84 %	75 %	86 %	68%	68 %	74 %	80 %	31 %	73 %

Nous trouvons, pour les deux années de référence, dans les dossiers où il a été mentionné (ceux qui sont financièrement réglés par ailleurs ne prenant pas la peine d'en informer l'assurance) :

1967		1965	
67 %	MOTOCYCLISME	80 %	MOTOCYCLISME
60	FOOTBALL	70	FOOTBALL
57	RUGBY	59	JUDO
57	JUDO	58	RUGBY
57	SKI	57	TENNIS
53	TENNIS	56	GYMNASTIQUE
51	BASKET BALL	50	SKI
48	SPORTS EQUESTRES	50	ATHLETISME
47	HANDBALL	50	SPORTS EQUESTRES
46	ATHLETISME	50	VOLLEY BALL
46	EDUCATION PHYSIQUE	41	HANDBALL
42	GYMNASTIQUE	39	BASKET BALL
40	VOLLEY BALL		
40	MOYENNE GENERALE	60	MOYENNE GENERALE

Notons que les rangs sont identiques pour les 4 premiers sports, que les pourcentages varient peu pour rugby, judo, sports équestres, mais diffèrent de plus de 10 % au contraire pour ski, gymnastique, et volley-ball.

C'est pourquoi il est important de considérer non le fait simple de l'arrêt de travail, mais sa durée, qui peut varier, pour une même raison, en fonction des conditions sociales des blessés : l'employé ou le fonctionnaire mensuels pourront utiliser toute la durée d'arrêt prescrite ; l'employé horaire ou aux pièces sera bien plus pressé de retrouver son salaire, surtout s'il a des charges familiales. De ce fait, il est peu intéressant de comparer des durées d'arrêt de travail durant moins d'un mois, si l'on n'est pas sûr de l'homogénéité sociale de la population étudiée, ce qui est le cas ; par contre, toutes les lésions graves imposent une longue durée de repos, effaçant les différences sociales, et nous permettent cette comparaison.

ARRET DE TRAVAIL (1965 & 1967) - Effectifs et pourcentages globaux

Sport	ARRET DE TRAVAIL MENTIONNE DANS LES DOSSIERS			ARRET DE TRAVAIL NON MENTIONNE DANS LES DOSSIERS			TOTAL .	
	1965 effectif	%	1967 eff = %	1965 effectif	%	1967 eff = %	1965 total	1967 total
FOOTBALL	673	70%	60%	282	30%	40 %	955	100
RUGBY	376	58 %	57 %	272	42 %	43%	648	100
JUDO	161	59 %	57 %	114	41 %	43 %	275	100
SKI	61	50 %	57 %	61	50 %	43 %	122	100
BASKET BALL	47	39 %	51 %	75	61 %	49 %	122	100
HANDBALL	47	41%	47 %	69	59 %	53 %	116	100
GYMNASTIQUE	72	56 %	42 %	56	44 %	58 %	128	100
ATHLETISME	33	50 %	46 %	33	50%	54 %	66	100
MOTOCYCLISME	4	80 %	67 %	1	20 %	33 %	5	100
SPORTS EQUESTRES	14	50 %	48 %	14	50 %	52 %	28	100
VOLLEY BALL	16	50 %	40 %	15	50 %	60 %	32	100
TENNIS	4	57 %	53 %	3	43 %	47 %	7	100
EDUCATION PHYSIQUE			46 %			54 %		100
ALPINISME	11	65 %		6	35 %		17	
AUTRES SPORTS	43	47 %		48	53 %		91	
TOTAL	1 562	60 %	671= 52%	1 050	40 %	629 = 48 %	2 612	1 300

DUREE DE L'ARRET DE TRAVAIL (1965-1967)

Par exception, nous sommes portés à nous fier plus aux pourcentages de 1965, portant sur des effectifs dépassant souvent la centaine, qu'à ceux de 1967, qui sont de 100 par discipline.

L'homogénéité des résultats se fait plus sur les courtes durées d'arrêt que sur les longues, la gravité de chaque blessure pouvant être purement de hasard.

On trouve, pour l'ensemble des sports, de 70 à 80 % d'arrêts de moins de 1 mois, 10 % de moins de 2 mois, et de 10 à 20 % de plus longues durées. Le football et la plupart des sports suivent cette norme, avec quelques exceptions : plus longue durée des accidents de judo, de ski, et probablement de sports équestres. Il serait intéressant de vérifier qu'il en est de même pour la gymnastique.

Les sports où les accidents semblent plus fréquents que graves sont : handball, basket-ball, et probablement aussi athlétisme et football ; le ski est plus dur à classer ; rugby, gymnastique et judo sont plus invalidants.

En 1965, pour 80 % de moins d'un mois, on comptait 10 % d'une semaine, 56 % de 15 jours, 18 % de plus de 15 jours pour le football, contre 80 % en 1967. En rugby, 85 et 72 % ; avec quelques cas de plus d'un an ; en judo : 73-63 % ; en ski : 69-74 % dont 4 à 10 % de plus de 3 mois ; en basket-ball 86 -80 %, et 2 % de plus d'un an en 1965 ; en handball 87-82 % ; en gymnastique 85 et 66 % ; nous trouvons ici une forte variation qu'il faudrait étudier plus en détail , mais 2 % de très longue durée, les deux années. En athlétisme, le pourcentage de 1965 est trop faible pour être utile ; on trouve 73 % en 1967.

DUREE DE L'ARRET DE TRAVAIL - % 65 & 67 par sports

	Moins d'1 mois		Moins de 2 mois		Moins de 3 mois		Plus de 3 mois		Durée inconnue
	1965	1967	1965	1967	1965	1967	1965	1967	1965 non 1967
FOOTBALL	82	80	8	7	3	8	•	10	•
RUGBY	85	72	9	12	3	12	2	4	1
JUDO	73	63	16	19	3	18	5	•	3
SKI	69	74	11	6	10	7	10	13	•
BASKET BALL	86	81	6	11	2	6	6	2	•
HANDBALL	87	84	9	8	•	8	2	•	2
GYMNASTIQUE	85	67	9	9	2	17	2	7	3
ATHLETISME	94	74	3	13	•	4	3	9	•
MOTOCYCLISME		52		15		22		11	
SPORTS EQUESTRES		50		10		25		15	
VOLLEY BALL	94	90	6	5	•	5			
TENNIS		59		27		7		7	
EDUCATION PHYSIQUE		59		11		26		4	
ALPINISME	73		9				18		
AUTRES SPORTS	36		11		5		10		3
TOTAL	82	69	9	12	3	13	6	6	1

ARRET DE TRAVAIL 1965 par sports (durée)

sport	moins D. UNE semaine	moins de 15 jours	moins d' 1 mois	moins de 2 mois	moins de 3 mois	moins de 6 mois	moins d' un an	plus d'un an	durée inconnue	TOTAL DES ARRETS
FOOTBALL	52	376	123	53	21	32	11	1	4	673
%	8	56	18	8	3	5	2			100 %
RUGBY	25	198	95	34	10	5	1	5	3	376
%	7	53	25	9	3	1		1	1	100%
JUDO	20	54	44	25	5	3	2	3	5	161
%	12	34	27	16	3	2	1	2	3	100 %
SKI	4	23	15	7	6	4	.	2	.	61
%	7	38	24	11	10	7		3		100 %
BASKET BALL	6	23	11	3	1	2	.	1	.	47
%	13	49	24	6	2	4		2		100 %
HANDBALL	6	27	8	4	.	1	.	.	1	47
%	13	57	17	9		2			2	100 %
GYMNASTIQUE	1	41	19	6	1	1	1	.	2	72
%	1	57	27	9	1	1	1		3	100 %
ATHLETISME	5	20	6	1	.	1	.	.	.	33
%	15	61	18	3		3				100 %
VOLLEY BALL	3	9	3	1	.	.	.	.	.	16
%	19	56	19	6						100 %
ALPINISME	1	4	3	1	.	2	.	.	.	11
%	9	37	27	9		18				100 %
AUTRES SP.	4	22	10	11	5	7	1	2	3	65
TOTAL	127	797	337	146	49	58	16	14	18	1 562
%	8 %	51 %	22 %	9 %	3%	4 %	1%	1 %	1 %	100 %

ARRET DE TRAVAIL & NATURE DES LESIONS : (1967) Classement par durée d'arrêt de travail

- Moins d'un mois d'arrêt de travail :

	FR.	ENT	LUX	CON	PL	LMT	MUL	DIV	TOTAL
Foot.	3	14	4	13	2	10	2	.	48
Rugby	2	21	3	7	1	6	.	1	41
Judo	3	6	13	10	2	2	.	.	36
SKI	7	18	.	9	3	3	1	1	42
BB	3	24	.	7	1	5	1	.	41
HB	6	16	2	8	1	5	1	.	39
Gymn.	4	8	4	10	1	1	.	.	28
Athl.	3	7	.	5	15	1	1	2	34
Moto	6	4	2	10	2	3	5	3	35
Sp.Eq.	4	2	2	9	3	3	1	.	24
Volley	2	20	1	6	2	4	.	1	36
Tennis	5	13	2	6	.	5	.	.	31
Ed.Phy.	4	4	2	8	5	4	.	.	27
TOTAL	52	157	35	108	38	52	12	8	462

- DE 1 à 2 mois d'arrêt de travail :

	FR.	ENT	LUX	CON	PL	LMT	MUL	DIV	TOTAL
Foot.	2	1	1	.	.	.	.	.	4
Rugby	.	4	.	3	.	.	.	.	7
Judo	4	1	4	1	1	.	.	.	11
SKI	1	2	.	.	.	.	.	.	3
BB	4	.	1	1	.	.	.	.	6
HB	2	.	1	.	.	1	.	.	4
Gymn.	1	1	.	.	.	2	.	.	4
Athl.	1	2	?	.	2	1	.	.	6
Moto	3	3	.	2	.	.	1	1	10
Sp.Eq.	1	1	.	2	1	.	.	.	5
Volley	1	1	.	.	.	.	.	.	2
Tennis	4	4	1	.	.	4	.	1	14
Ed.Phy.	2	1	.	1	1	.	.	.	5
TOTAL	26	21	8	10	5	8	1	2	81

- Plus de 2 mois d'arrêt de travail :

	FR	ENT	LUX	CON	PL	LMT	MUL	DIV	TOTAL
Foot.	4	.	.	1	.	.	.	.	5
Rugby	5	.	.	2	.		.	.	7
JUDO	8	.	2	.	.	.		.	10
SKI	3	1	.		.	.	.	.	4
BASKET	1	2	.	.			.	.	3
HB	3	1	.			.	.	.	4
GYMN	6	1	.		.	.	.	.	7
Athl.	2	.	.	.	.	.	.	.	2
Moto	8	1	.	1	.	2	3	.	15
Sp.Eq.	8	.	1	.	1	.	2	.	12
Volley	.	2	.	.	.	.	.	.	2
Tennis	1	.	.	.	.	3	.	.	4
Ed.Phy	5	4	1	.	.	2	.	.	12
TOTAL	54	12	4	4	1	7	5	.	87

- Plus de 3 mois d'arrêt de travail :

	FR.	ENT	LUX	CON	PL.	LMT	MUL	DIV	TOTAL
Foot.	1	.	1	.	1	.	.	.	3
Rugby	.	1	.	.		.	.		1
JUDO	.	.	.	.	.	.	.	.	.
SKI	3	.	1	.	.	.	.	.	4
BASKET	1	.	.	.		.	.	.	1
HB	..	.	.	.	.	.	.	.	.
GYMN	1	.	.			.	.	.	1
Athl.	2	.	1	.	.	.	.	.	3
Moto	3	.	1	.	.	.	.	.	4
Sp.Eq.	5	.	1	.	.	.	.	.	6
Volley	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Tennis	.	1	.	.	.	2	.	.	3
Ed.Phy	1	1	.	.	.	.	.	.	2
TOTAL	17	3	5	1	1	2	.	.	28

Plus de 4 mois d'arrêt de travail

	FR.	ENT	LUX	CON	PL.	LMT	MUL	DIV	TOTAL
Foot	.	.	.	.	.	.	.	.	.
rugby	.	.	.	.	.	.	.	1	1
Judo	.	.		.	.	.	.	.	.
Ski	3	.	.	.	.	1	.	.	4
BB	.	.	.	.	.	.	.	.	.
HB	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Gymn	2	.	.	.	.	.	.	.	2
Athl	.	.	.	.	1	.	.	.	1
Moto	2	.	1	.	.	.	.	.	3
Sp. Eq.	1	.	.	.	.	.	.	.	1
Volley	.	.	.	.	.	.	.	.	.
Tennis	1	.	.	.	.	.	.	.	1
Ed. Phys	.	.	.	.	.	.	.	.	.
TOTAL	9	.	1	.	1	1	.	1	13

- Total des arrêts de travail :

	FR.	ENT	LUX	CON	PL.	LMT	MUL	DIV	TOTAL
	10	15	6	14	3	10	2	.	60
	7	26	3	12	1	6	.	2	57
	15	7	19	11	3	2	.	.	57
	17	21	1	9	3	4	1	1	57
	9	26	1	8	1	5	1	.	51
	11	17	3	8	1	5	1	.	47
	14	10	4	10	1	3	.	.	42
	8	9	1	5	18	2	1	2	46
	22	8	4	13	2	5	9	4	67
	19	3	4	11	5	3	3	.	48
	3	23	1	6	2	4	.	1	40
	11	18	3	6	.	14	.	1	53
	12	10	3	9	6	6	.	.	46
	158	193	53	122	46	70	18	11	671
%	12.1	14.8	4.0	9.4	3.5	5.4	1.4	0.8	51.6

ARRET DE TRAVAIL & NATURE DES LESIONS (1967-2)

	TOTAL DES ARRETS DE TRAVAIL	MOINS DE 1 MOIS	1 MOIS	2 MOIS	3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS	EFFECTIF TOTAL DE CE TYPE DE LESION
-FRACTURES							
FOOTBALL	10	3	2	4	1	.	20
RUGBY	7	2	.	5	.	.	17
JUDO	15	3	4	8	.	.	25
SKI	17	7	1	3	3	3	22
BASKET BALL	9	3	4	1	1	.	16
HANDBALL	11	6	2	3	.	.	21
GYMNASTIQUE	14	4	1	6	1	2	25
ATHLETISME	8	3	1	2	2	.	12
MOTOCYCLISME	22	6	3	8	3	2	24
SPORTS EQUESTRES	19	4	1	8	5	1	27
VOLLEY BALL	3	2	1	.	.	.	11
TENNIS	11	5	4	1	.	1	16
EDUCATION PHYSIQUE	12	4	2	5	1	.	19
TOTAL	158	52	26	54	17	9	255
-ENTORSES							
FOOTBALL	15	14	1	.	.	.	23
RUGBY	26	21	4	.	1	.	32
JUDO	7	6	1	.	.	.	13
SKI	21	18	2	1	.	.	39
BASKET BALL	26	24	.	2	.	.	45
HANDBALL	17	16	.	1	.	.	32
GYMNASTIQUE	10	8	1	1	.	.	25
ATHLETISME	9	7	2	.	.	.	19
MOTOCYCLISME	8	4	3	1	.	.	9
SPORTS EQUESTRES	3	2	1	.	.	.	11
VOLLEY BALL	23	20	1	2	.	.	48
TENNIS	18	13	4	.	1	.	31
ED. PHYSIQUE	10	4	1	4	1	.	24
TOTAL	193	157	21	12	3	.	349
LUXATIONS							
FOOTBALL	6	4	1	.	1	.	8
RUGBY	3	3	.	.	.	.	3
JUDO	19	13	4	2	.	.	25
SKI	1	.	.	.	1	.	1
BASKET	1	.	1	.	.	.	3
HANDBALL	3	2	1	.	.	.	3
GYMNASTIQUE	4	4	.	.	.	.	5
ATHLETISME	1	.	.	.	1	.	1
MOTOCYCLISME	4	2	.	.	1	1	4
SPORTS EQUESTRES	4	2	.	1	1	.	4
VOLLEY BALL	1	1	.	.	.	.	3
TENNIS	3	2	1	.	.	.	3
ED. PHYSIQUE	3	2	.	1	.	.	7
total	53	35	8	4	5	.	70

ARRET DE TRAVAIL & NATURE DES LESIONS (1967-3)

	TOTAL DES ARRETS DE TRAVAIL	MOIS DE 1 MOIS	1 MOIS	2 MOIS	3 MOIS	PLUS DE 3 MOIS	EFFECTIF TOTAL DE CE TYPE DE LESION
-CONTUSIONS							
FOOTBALL	14	13	.	1	.	.	26
RUGBY	12	7	3	2	.	.	27
JUDO	11	10	1	.	.	.	22
SKI	9	9	.	.	.	.	20
BASKET	8	7	1	.	.	.	22
HANDBALL	8	8	.	.	.	.	20
GYMNASTIQUE	10	10	.	.	.	.	29
ATHLETISME	5	5	.	.	.	.	12
MOTOCYCLISME	13	10	2	1	.	.	19
SPORTS EQUESTRES	11	9	2	.	.	.	30
VOLLEY BALL	6	6	.	.	.	.	22
TENNIS	6	6	.	.	.	.	16
EDUCATION PHYSIQUE	9	8	1	.	.	.	23
TOTAL	122	108	10	4	.	.	288
-PLAIES							
FOOTBALL	3	2	.	.	1	.	6
RUGBY	1	1	.	.	.	.	4
JUDO	3	2	1	.	.	.	3
SKI	3	3	.	.	.	.	7
BASKET BALL	1	1	.	.	.	.	4
HANDBALL	1	1	.	.	.	.	9
GYMNASTIQUE	1	1	.	.	.	.	3
ATHLETISME	18	15	2	.	.	1	47
MOTOCYCLISME	2	2	.	.	.	.	2
SPORTS EQUESTRES	5	3	1	1	.	.	10
VOLLEY BALL	2	2	.	.	.	.	4
TENNIS	.	.	.	.	.	.	.
ED. PHYSIQUE	6	5	1	.	.	.	11
TOTAL	46	38	5	1	1	1	114
LESIONS MUSCULO-TENDINEUSES							
FOOTBALL	10	10	.	.	.	.	15
RUGBY	6	6	.	.	.	.	15
JUDO	2	2	.	.	.	.	11
SKI	4	3	.	.	.	1	8
BASKET BALL	5	5	.	.	.	.	8
HANDBALL	6	5	1	.	.	.	12
GYMNASTIQUE	3	1	2	.	.	.	10
ATHLETISME	2	1	1	.	.	.	7
MOTOCYCLISME	5	3	.	2	.	.	4
SPORTS EQUESTRES	3	3	.	.	.	.	9
VOLLEY BALL	4	4	.	.	.	.	9
TENNIS	14	5	4	3	2	.	25
ED. PHYSIQUE	6	4	.	2	.	.	12
TOTAL	70	52	8	7	2	1	147

ARRET DE TRAVAIL & NATURE DES LESIONS (1967-4)

	TOTAL DES ARRETS DE TRAVAIL	MOINS DE 1 MOIS	1 MOIS	2 MOIS	3 MOIS	PLUS DE 3 mois	EFFECTIF TOTAL DE CE TYPE DE LESION
LESIONS MULTIPLES							
FOOTBALL	2	2					2
RUGBY	.						.
JUDO							
SKI	1	1					1
BASKET BALL	1	1					2
HANDBALL	1	1					2
GYMNASTIQUE							
ATHLETISME	1	1					1
MOTOCYCLISME	9	5	1	3	.	.	8
SPORTS EQUESTRES	3	1	.	2	.	.	6
BOLLEY BALL							1
TENNIS							2
EDUC. PHYSIQUE							
TOTAL	18	12	1	5	.	.	25
DIVERS							
FOOTBALL							
RUGBY	2	1	.	.		1	2
JUDO							
SKI	1	1					2
BASKET BALL							
HANDBALL							1
GYMNASTIQUE							3
ATHLETISME	2	2					3
MOTOCYCLISME	4	3	2				30
SPORTS EQUESTRES							3
VOLLEY BALL	1	1					2
TENNIS	1	.	1				3
EDUC. PHYSIQUE							4
TOTAL	11	8	2	.	.	1	54
TOTAL							
FOOTBALL	60	48 (80%)	4	5	3	.	100
RUGBY	57	41 (72%)	7	7	1	1	100
JUDO	57	36 (63%)	11	10	.	.	100
SKI	57	42 (74%)	3	4	4	4	100
BASKET BALL	51	41 (80%)	6	3	1	.	100
HANDBALL	47	39 (82%)	4	4	.	.	100
GYMNASTIQUE	42	28 (66%)	4	7	1	2	100
ATHLETISME	46	34 (73%)	6	2	3	1	100
MOTOCYCLISME	67	35	10	15	4	3	100
SPORTS EQUESTRES	48	24	5	12	6	1	100
VOLLEY BALL	40	36	2	2	.	.	100
TENNIS	53	31	14	4	3	1	100
EDUCATION PHYSIQUE	46	27	5	12	2	.	100
TOTAL	671	462	81	87	28	13	1 300
%	51%	69%					

HOSPITALISATIONS

1° Le pourcentage général est fixe d'une année sur l'autre : 11% des dossiers pour 1965, 10% pour 1967. On a considere comme hospitalisation même un simple sejour de quelques heures pour plâtre en salle d'opération, par exemple.

2° Par ordre dégressif des sports, nous trouvons :

rang 1965		rang 1967	
1.	28 divers	1.	15 ski
2.	17 judo	2.	14 divers
3.	16 ski	3.	9 gymnastique
4.	10 gymnastique	4.	7 athletisme
5.	football	5.	6 basket ball
6.	9 athlétisme		handball
7.	8 rugby	7.	5 rugby
8	7 handball		judo
9.	5 basket ball	9.	3 football

Ce qui nous donne : en premier le ski (3°-1°), la gymnastique (4°-3°) le judo (2°-7°), l'athlétisme (6°-4°), puis football (4°-9°) et handball (8°-5°) et finalement rugby (7°-7°) et basket ball (9°-5°).

3° En ce qui concerne la nature de la lesion déclenchant l'hospitalisation, nous trouvons dans l'ordre : 40 % des traumatismes crâniens, 26 % des fractures 20 % des luxations, 18 % de lésions diverses (incluant les lésions multiples) 6 % de L.M.T., 4% d'entorses, contusions, et plaies. La moyenne générale de 11% est encore assez elevee (chiffres de 1965). Le même ordre, avec des pourcentages un peu différents, se retrouve pour 1967 (le pourcentage de fractures est different du fait qu'il inclut les traumatismes crâniens séparés en 1965).

4° Du point de vue de la durée d'hospitalisation , (1965) près de la moitié durent moins d'une semaine, 20 % moins d'un mois, et près de 10 % plus d'un mois. Il faut regretter le fort pourcentage d'inconnus qui ne nous permet pas de conclure.

DUREE D'HOSPITALISATION & NATURE DE LA LESION (1965) - par sports (1)

	TOTAL DES HOSPITALISATIONS (1)	1 SEMAINE ou moins (2)	1 MOIS ou moins (3)	PLUS d' 1 MOIS (4)	DUREE d'hospitalisation inconnue (5)	PAS D'HOSPITALISATION (6)	TOTAL GENERAL (7)
-FRACTURES							
FOOTBALL	41	19	7	5	10	95	136
RUGBY	21	10	6	2	3	99	120
JUDO	18	6	5	1	6	44	62
SKI	10	6	1	.	3	16	26
BASKET BALL	3	2	.	.	1	15	18
HANDBALL	3	3	.	.	.	17	20
GYMNASTIQUE	5	3	1	.	1	24	29
ATHLETISME	1	.	1	.	.	3	4
SPORTS EQUESTR	4	1	2	.	1	8	12
VOLLEY BALL	.	.	.	.	.	5	5
AUTRES SPORTS	14	7	2	2	3	8	22
TOTAL	120	57	25	10	28	334	454
-TRAUMATISMES CRANIENS							
FOOTBALL	2	2	.	.	.	9	11
RUGBY	2	2	.	.	.	5	7
JUDO	7	3	2	2	.	3	10
SKI	2	1	1	.	.	4	6
BASKET BALL	.	.	.	.	.	2	2
HANDBALL	1	1	.	.	.	4	5
GYMNASTIQUE	2	2	.	.	.	.	2
ATHLETISME	.	.	.	.	.	1	1
SPORTS EQU.	1	.	1	.	.	1	2
VOLLEY BALL	.	.	.	.	.	.	.
AUTRES SPORTS	2	1	.	1	.	.	2
TOTAL	19	12	4	3	.	29	48
ENTORSES							
FOOTBALL	20	7	9	1	3	295	315
RUGBY	7	2	2	1	2	155	162
JUDO	2	1	.	.	1	52	54
SKI	3	1	1	.	1	44	47
BASKET BALL	2	1	.	.	1	48	50
HANDBALL	1	.	1	.	.	41	42
GYMNASTIQUE	1	.	.	.	1	30	31
ATHLETISME	.	.	.	.	.	17	17
SP. EQUESTRES	.	.	.	.	.	1	1
VOLLEY BALL	1	.	.	.	1	12	13
AUTRES SPORTS	2	.	1	.	1	12	14
TOTAL	29	12	14	2	11	707	746

DUREE D'HOSPITALISATION & NATURE DE LA LESION (1965) - par sports (2)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
-LUXATIONS							
FOOTBALL	6	1	2	1	2	29	35
RUGBY	7	1	2	.	4	36	43
JUDO	11	7	1	.	3	41	52
SKI	2	1	.	.	1	5	7
BASKET BALL	.	.	.	.	.	5	5
HANDBALL	1	1	.	.	.	2	3
GYMNASTIQUE	2	.	.	1	1	7	9
ATHLETISME	.	.	.	.	.	1	1
SPORTS EQU;	1	1	.	.	.	1	2
VOLLEY BALL	.	.	.	.	.	1	1
AUTRES SPORTS	1	1	.	.	.	4	5
TOTAL	31	13	5	2	11	132	163
-CONTUSIONS							
FOOTBALL	11	3	2	3	3	253	264
RUGBY	5	4	1	.	.	173	178
JUDO	2	2	.	.	.	45	47
SKI	1	.	1	.	.	10	11
BASKET BALL	.	.	.	.	.	22	22
HANDBALL	1	1	.	.	.	18	19
GYMNASTIQUE	1	1	.	.	.	29	30
ATHLETISME	.	.	.	.	.	7	7
SP. EQUESTRES	.	.	.	.	.	6	6
VOLLEY BALL	2	1	.	.	1	9	11
AUTRES SPORTS	4	2	.	1	1	7	11
TOTAL	27	14	4	4	5	579	606
-PLAIES							
FOOTBALL	1		1			68	69
RUGBY	4	2	1		1	56	60
JUDO						6	6
SKI						9	9
BASKET BALL						6	6
HANDBALL						5	5
GYMNASTIQUE						4	4
ATHLETISME						27	27
SP. EQUESTRES						3	3
VOLLEY BALL							
AUTRES SPORTS	3		1		2	8	11
TOTAL	8	2	3		3	192	200

DUREE D'HOSPITALISATION & NATURE DE LA LESION (1965) - par sports (3)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
-LESIONS MUSCULO-TENDINEUSES							
FOOTBALL	4	1	1	1	1	88	92
RUGBY	2	1	1			47	49
JUDO	2	2				191	21
SKI	1	1				4	5
BASKET BALL	1	1				4	5
HANDBALL						2	2
GYMNASTIQUE						6	6
ATHLETISME						6	6
SP. EQUESTRES							
VOLLEY BALL	1	1					1
AUTRES SPORTS						3	3
TOTAL	11	7	2	1	1	179	190
- AUTRES LESIONS							
FOOTBALL	9	3	4	1	1	19	28
RUGBY	2			1	1	17	19
JUDO	3	2	1			14	17
SKI						10	10
BASKET BALL						6	6
HANDBALL						4	4
GYMNASTIQUE	1	1				5	6
ATHLETISME	1	1				1	2
SP. EQUESTRES						1	1
VOLLEY BALL						1	1
AUTRES SPORTS	4	2	2			12	16
TOTAL	20	9	7	2	2	90	110
- TOTAL GENERAL							
FOOTBALL	94	36	26	12	20	856	950
RUGBY	50	22	13	4	11	588	638
JUDO	45	23	9	3	10	224	269
SKI	19	10	4		5	102	121
BASKET BALL	6	4			2	108	114
HANDBALL	7	6	1			93	100
GYMNASTIQUE	12	7	1	1	3	105	117
ATHLETISME	2	1	1			63	65
SP. EQUESTRES	6	2	3		1	21	27
VOLLEY BALL	4	2	2			28	32
AUTRES SPORTS	30	13	4	4	9	54	84
TOTAL	275	126	64	24	61	2 242	2 517

HOSPITALISATION 1965 : rapport entre les effectifs des hospitalisés et des blessés pour chaque type de lésion : (1) hospitalisés (2) blessés .

	1/2 FRACTURES	1/2 ENTORSES	1/2 LUXATIONS	1/2 CONTUSIONS	1/2 PLAIES	1/2 L.M.T.	1/2 TRAUMATISMES CRANEINES	1/2 DIVERS	1/2 TOTAL des Hospit.	% SUR LE TOTAL GENERAL
FOOTBALL	41/136	20/315	6/35	11/264	1/69	4/92	2/11	9/28	94/950	10 %
RUGBY	21/120	7/162	7/43	5/178	4/60	2/49	2/7	2/19	50/638	8 %
JUDO	18/62	2/54	11/52	2/47	/6	2/21	7/10	3/17	45/269	17 %
SKI	10/26	3/47	2/7	1/11	/9	1/5	2/6	/10	19/121	16 %
BASKET BALL	3/18	2/50	/5	/22	/6	1/5	/2	/6	6/114	5 %
HANDBALL	3/20	1/42	1/3	1/19	/5	/2	1/5	/4	7/100	7 %
GYMNASTIQUE	5/29	1/31	2/9	1/30	/4	/6	2/2	1/6	12/117	10 %
ATHLETISME	1/4	/17	/1	/7	/27	/6	/1	1/2	2/65	9 %
SP. EQU.	4/12	/ 1	1/2	/6	/3		1/2	/1	6/27	22 %
VOLLEY BALL	/5	1/13	/1	2/11		1/1		/1	4/32	13 %
AUTRES SP.	14/22	2/14	1/5	4/11	3/11	/3	2/2	4/16	30/84	36 %
TOTAL	120/454	29/746	31/163	27/606	8/200	11/190	19/48	20/110	275/2.517	11 %
% ! :	26 %	4 %	20 %	4 %	4 %	6 %	40 %	18 %		11 %

HOSPITALISATIONS & NATURE DE LA LESION (1967)

1) Hospitalisation connue

2) Nature des lésions (effectif = %) (total)

402

	1/2 FRACTURES	1/2 ENTORSES	1/2 LUXATIONS	1/2 CONTUSIONS	1/2 PLAIES	1/2 L.M.T.	1/2 MULTIPLES	1/2 DIVERS	TOTAL DES HOSPITALISATIONS
FOOTBALL	1/ 20	/23	1/ 8	/26	1/ 6	/15	/2		3
RUGBY	1/17	2/32	/ 3	1/27	1/ 4	/15		1/2	6
JUDO	2/25	/13	2/25	/22	1/ 3	/11		/1	5
SKI	8/22	1/39	/ 1	1/20	2/ 7	2/ 8	1/ 1	/2	15
BASKET BALL	1/16	3/45	/3	1/22	/4	1/ 8	/ 2		6
HANDBALL	4/21	/32	/3	/20	/ 9	2/12	/ 2	/ 1	6
GYMNASTIQUE	6/25	/15	2/ 5	1/29	/ 3	/10		/ 3	9
ATHLETISME	4/12	/17	1/ 1	1/12	/47	/ 7	/1	1/ 3	7
MOTOCYCLISME	10/24	/ 9	1/ 4	3/19	/ 2	/ 4	2/ 8	3/30	19
SP. EQUESTRES	11/27	1/11	3/ 4	5/30	2/10	2/ 9	1/ 6	/ 3	25
VOLLEY BALL	/11	2/48	/ 3	1/22	1/ 4	1/ 9	/ 1	/ 2	5
TENNIS	4/16	2/31	1/ 3	/16	/ 4	8/25	/ 2	/ 3	15
ED. PHYSIQUE	/ 19	1/24	1/ 9	1/23	/11	2/12		2/ 4	7
TOTAL	52/255	12/349	12/70	15/288	8/114	18/145	4/25	7/54	128/ 1 300
%	20 %	3 %	17 %	5 %	7 %	12 %	16 %	13 %	9.84 %

HOSPITALISATION & NATURE DE LA LESION PAR SPORTS 1965 & 1967

403

1) Nombre d'hospitalisés
2) Effectif total de chaque type de lésion (en 1967, effectif = %=)

(A : 1965
(B : 1967

	%	1/2 FRACTURES	1/2 ENTORSES	1/2 LUXATIONS	1/2 CONTUSIONS	1/2 PLAIES	1/2 L.M.T.	1/2 TRAUMATISMES CRANI-ens	1/2 MULTIPLES	1/2 DIVERS	1/2 TOTAL & % DES HOSP.
football A	10 %	41/136	20/315	6/35	11/264	1/69	4/92	2/11		9/28	94/950
B	3 %	1/ 20	/ 23	1/ 8	/ 26	1/ 6	/15		/2		3/100
RUGBY A	8 %	21/120	7/162	7/43	5/178	4/60	2/49	2/7		2/19	50/638
B	5 %	1/17	2/ 32	/ 3	1/ 27	1/ 4	/15			1/ 2	5/100
JUDO A	17 %	18/62	2/54	11/52	2/47	/ 6	2/21	7/10		2/17	45/269
B	5 %	2/25	/13	2/25	/22	1/ 3	/11			/ 1	5/100
SKI A	16 %	10/26	3/47	2/7	1/11	/9	1/5	2/6		/10	19/121
B	15 %	8/22	1/39	/1	1/20	2/7	2/8		1/1	/ 2	15/100
BASKET A	5 %	3/18	2/50	/5	/22	/ 6	1/5	/2		/6	6/114
B	6 %	1/6	3/45	/3	1/22	/4	1/8		/2		6/100
HANDBALL	7 %	3/20	1/42	1/3	1/19	/5	/2	1/5		/4	7/100
B	6 %	4/21	/32	/3	/20	/9	2/12		/2	/1	6/100
GYMNASTIQUE	10%	5/29	1/31	2/9	1/30	/4	/6	2/2		1/6	12/117
B	9 %	5/25	/15	2/5	1/29	/3	/10			/3	9/100
ATHLETISME	9%	1/4	/17	/1	/1	/27	/6	/1		1/2	2/65
B	7 %	4/12	/17	1/1	1/12	/47	/7		/1	1/3	7/100
MOTOCYCLISME B	19 %	10/24	/9	1/4	3/19	/2	/4		2/8	3/30	19/100
SPORTS EQUESTRES A	22 %	4/12	/1	1/2	/6	/3		1/2		/1	6/27
B	25 %	11/27	1/11	3/4	5/30	2/10	2/9		1/6	/3	25/100
VOLLEY BALL	13%	/5	1/13	/1	2/11		1/1			/1	4/32
B	5 %	/11	2/48	/3	1/22	1/4	1/9		/1	/2	5/100
TENNIS B	15%	4/16	2/31	1/3	/16	/4	8/25		/2	/3	15/100
ED.PHYS.B	7 %	/19	/124	1/9	1/23	/11	2/12			2/4	7/100
AUTRES SP A	36%	14/22	2/14	1/5	4/11	3/11	/3	2/2		4/16	30/84
TOTAL A	11 %	120/454	29/746	31/163	27/606	8/200	11/190	19/48		20/110	275/2 517
B	10%	52/255	12/348	12/ 70	15/288	8/114	18/145		4/25	7/ 54	128/1 300
% TOTAL A	11%	26%	4%	20%	4 %	4 %	6 %	40 %		18 %	11 %
B	9.84%	20 %	3 %	17 %	5 %	7 %	12 %		16 %	13 %	10 %

504

Près de 70 % des radiographies pratiquées (846) concernent football (1/3), rugby (1/4) et judo (1/10).

Il s'agit typiquement d'un examen mentionnable sur la déclaration initiale d'accident, mais il y manque souvent, bien que présumable : comment, autrement, le médecin pourrait-il préciser "entorse avec petit arrachement osseux", " rupture de la corne antérieure du ménisque gauche", "fracture spiroïde", etc... ?

C'est un examen demandé dans un cas sur deux avant tout autre.

On doit noter le peu de radiographies de contrôle mentionnées(-6 cas) ; de radiographies successives (27 cas), on trouve 31 radiographies complexes type arthrographie (26 méniscectomies), et 711 cas "sans précision"

Du point de vue de la nature de la lésion initiale : fractures et entorses viennent en tête ; il faut noter que les fractures appellent une succession de radiographies simples, et les entorses un examen complexe (9% concernent une suspiscion de lésion méniscale).

Dans la plupart des cas nous ne possédons pas de renseignement précis.

RADIOGRAPHIES (1967)

1° Le pourcentage global de 32 % est encore insuffisant, mais il faut ici encore songer au nombre des dossiers incomplets.

2° Par ordre degressif des sports, nous trouvons :

1°	48	ski
2°	42	handball
3°	40	judo
4°	38	sports équestres
5°	36	gymnastique
6°	35	rugby
7°	31	volley ball
8°	29	football
		basket ball
		motocyclisme
11°	28	éducation physique
12°	23	tennis
13°	10	athlétisme

3° Du point de vue de la nature de la lésion qui amène le praticien à radiographier le blessé, nous trouvons, dans l'ordre :

53 % fractures
40 % lésions multiples
37 % luxations
34 % entorses
28 % contusions
L.M.T. 23 %

Notons qu'il est très possible que la radiographie ait permis de modifier le diagnostic initial de la déclaration d'accident, mais que nous en sommes très rarement informés.

RADIOGRAPHIES PRATIQUEES & NATURE DE LA LESION (1967)
1) Radiographies pratiquées
2) effectif total de ce type de lésion (= au %)

	1/2 FRACTURES	1/2 ENTORSES	1/2 LUXATIONS	1/2 CONTUSIONS	1/2 PLAIES	1/2 L.M.T.	1/2 MULTIPLES	1/2 DIVERS	TOTAL DES RADIOS
FOOTBALL	11/20	4/23	4/ 8	7/26	2/ 6	1/15	0/2	/	29
RUGBY	7/17	14/32	0/3	9/27	1/4	3/13	/	1/ 2	35
JUDO	15/25	4/13	12/25	5/22	1/ 3	3/11	/	0/1	40
SKI	18/22	15/39	0/1	7/20	2/ 7	5/8	1/ 1	0/2	48
BASKET BALL	7/16	14/45	0/3	6/22	0/4	1/ 8	1/ 2		29
HANDBALL	12/21	13/32	1/ 3	11/20	0/9	4/12	1/ 2	0/ 1	42
GYMNASTIQUE	14/25	10/25	2/ 5	7/29	0/3	2/10		1/ 3	36
ATHLETISME	4/12	1/17	1/ 1	3/12	0/47	1/7	0/1	0/3	10
MOTOCYCLISME	14/24	2/ 9	1/ 4	4/19	0/2	1/4	5/ 8	2/30	29
SPORTS EQU.	13/27	5/11	2/ 4	11/30	2/10	4/ 9	1/ 6	0/ 3	38
VOLLEY BALL	6/11	15/48	0/3	5/22	2/ 4	3/ 9	0/1	0/2	31
TENNIS	6/16	12/31	1/ 3	0/16	0/ 4	3/25	1/ 2	0/ 3	23
ED. PHYSIQUE	8/19	9/24	2/ 7	6/23	0/11	2/12		1/ 4	28
TOTAL	135/255	118/349	26/70	81/288	10/114	33/145	10/25	5/54	418/ 1 300
%	53 %	34 %	37 %	28 %	9 %	23 %	40 %	9 %	32.15 %

TRAITEMENTS

1° - EFFECTIFS 1967 & 1965

Un quelconque traitement a été mentionné dans 53.25 % des cas, en 1967, et 20 % en 1965, où il ne s'agissait que de comptabiliser les traitements purement chirurgicaux (ce qui explique la différence des pourcentages).

Dans l'ordre des sports, on trouve :(%)

rang	1965		1967	
1.	35	SKI	69	SKI
2.	29	BASKET-BALL	62	JUDO
3.	22	JUDO	58	FOOTBALL
4.	21	AUTRES SPORTS	54	RUGBY
5.	20	FOOTBALL	51	HANDBALL
6.	19	RUGBY	49	GYMNASTIQUE
7.		GYMNASTIQUE	46	AUTRES SPORTS
8.	17	HANDBALL	21	ATHLETISME
9.	10	ATHLETISME	16	BASKET-BALL

On voit que le ski est largement premier, suivi par judo, football, rugby, gymnastique, handball, basket-ball, athlétisme. Pour les autres sports, la comparaison n'était pas possible du fait de leurs faibles effectifs connus.

En général, il faut remarquer combien ces pourcentages de sujets traités à notre connaissance, sont faibles par rapport à la population de référence.

2° - TRAITEMENT ET NATURE DES LESIONS

On connaît, dans l'ordre, que luxations, fractures, lésions multiples, plaies, entorses, L.M.T., contusions, sont traitées : il s'agit évidemment bien plus d'insuffisance de renseignements que de défaillance médicale.

TRAITEMENT (médico-chirurgical ou physiothérapique) & NATURE DE LA LESION (1967)

1) traitement
2) effectif total de ce type de lésion (= au %)

sports	1/2 FRACTURES	1/2 ENTORSES	1/2 LUXATIONS	1/2 CONTUSIONS	1/2 PLAIES	1/2 L.M.T.	1/2 MULTIPLES	1/2 DIVERS	TOTAL(%) DES TRAITEMENTS
FOOTBALL	10/20	12/23	6/ 8	17/26	3/ 6	8/15	2/ 2	/	58%
RUGBY	10/17	19/32	2/ 3	11/27	2/ 4	8/15	/	2/ 2	54 %
JUDO	18/25	7/13	16/25	13/22	2/ 3	5/11	/	0/ 1	61 %
SKI	18/22	26/39	1/ 1	13/20	4/ 7	5/ 8	1/ 1	1/2	69 %
BASKET BALL	8/16	26/45	1/ 3	11/22	2/ 4	5/ 8	2/ 2	/	55 %
HANDBALL	12/21	19/32	2/ 3	7/20	4/ 9	6/12	1/ 2	0/ 1	51 %
GYMNASTIQUE	16/25	9/25	1/ 5	17/ 29	2/ 3	3/10	/	1/3	49 %
ATHLETISME	9/12	6/17	1/1	7/12	31/47	1/ 7	1/ 1	1/ 3	57 %
MOTOCYCLISME	17/24	8/ 9	4/ 4	9/19	1/ 2	4/ 4	5/8	4/30	52 %
SPORTS EQUEST.	17/27	4/11	3/ 4	6/30	5/10	5/ 9	1/ 6	0/3	41 %
VOLLEY BALL	5/11	22/48	1/ 3	8/22	2/ 4	6/ 9	0/ 1	1/ 2	45 %
TENNIS	11/16	19/31	2/ 3	5/16	1/ 4	15/25	2/ 2	0/ 3	55 %
ED. PHYSIQUE	8/19	14/24	6/ 7	4/23	7/11	6/12	/	0/ 4	45 %
TOTAL	159/255	191/349	46/70	128/288	66/114	77/145	15/25	10/54	692/1300
%	62 %	55 %	66 %	44 %	58 %	53 %	60 %	19 %	53 %

CHIRURGIE (1965) par sports et par type de lésion (1)

	FRACTURES	ENTORSES	LUXATIONS	CONTUSIONS	PLAIES	L.M.T.	MULTIPLES	DIVERS	TOTAL	%
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
SOINS										
FOOTBALL	5	19	2	13	28	2	3	6	78	
RUGBY	2	11	2	13	20	2	1	7	58	
JUDO	4	3	1	5	2	2		1	18	
SKI	3	9		2	6		1		21	
BASKET BALL	1	3	1	3	1			1	10	
HANDBALL	1	3		1	2			2	9	
GYMNASTIQUE	2	3			3	1			9	
ATHLETISME		2	1	2	6			1	12	
AUTRES SPORTS	4	1		3	3	1			12	
TOTAL	22	54	7	42	71	8	5	18	227	
REDUCTION DE LUXATION (compliquée ou non d'autres lésions)										
FOOTBALL	1	2	5						8	
RUGBY	1	2	1	1					5	
JUDO	1		6						7	
SKI			3						3	
BASKET BALL										
HANDBALL										
GYMNASTIQUE	1		1						2	
ATHLETISME										
AUTRES SPORTS	1		1						2	
TOTAL	5	4	17	1					27	
MENISCECTOMIE										
FOOTBALL		16							16	
RUGBY		3							3	
JUDO		1							1	
SKI		3							3	
BASKET BALL		1							1	
HANDBALL										
GYMNASTIQUE		1							1	
ATHLETISME										
AUTRES SPORTS		1							1	
TOTAL		26							26	
REDUCTION DE FRACTURE (compliquée ou non d'autres lésions)										
FOOTBALL	28	4	6	4	1	2	2	1	48	
RUGBY	13	4	5	2		1		2	27	
JUDO	13	1	3			1		1	19	
SKI	6			1					7	
BASKET BALL	2	2				1			5	
HANDBALL	3	2	1						6	
GYMNASTIQUE	4		2						6	
ATHLETISME	1								1	
AUTRES SPORTS	6								6	
TOTAL	76	13	17	7	1	5	2	4	125	

CHIRURGIE (1965) par sports et par type de lésion (2)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
TRAITEMENTS CHIRURGICAUX DIVERS										
FOOTBALL	17	7	3	3	2	2		4	38	
RUGBY	11	6	4	4	4	2		2	33	
JUDO	7	2	3			1	2		15	
SKI	6	2				1			9	
BASKET BALL	2	2							4	
HANDBALL	4			1					5	
GYMNASTIQUE	3	2			1				6	
ATHLETISME	1								1	
AUTRES SPORTS	7	3	1	1	2	1		2	17	
TOTAL	58	24	11	9	9	7	2	8	128	
TOTAL GENERAL										
FOOTBALL	51	48	16	20	31	6	5	11	188	20 %
RUGBY	27	26	12	20	24	5	1	11	126	20
JUDO	25	7	13	5	2	4	2	2	60	22
SKI	15	14	3	3	6	1	1		43	35
BASKET BALL	5	8	1	3	1	1		1	20	18
HANDBALL	8	5	1	2	2			2	20	20
GYMNASTIQUE	10	6	3		4	1			24	21
ATHLETISME	2	2	1	2	6			1	14	22
AUTRES SPORTS	18	5	2	4	5	2		2	38	28
TOTAL	161	121	52	59	81	20	9	30	533	21 %
SANS TRAITEMENT CONNU										
FOOTBALL	63	269	18	244	38	85	11	39	767	
RUGBY	76	136	31	158	36	44	7	34	522	
JUDO	44	47	39	42	4	17	14	8	215	
SKI	16	33	4	8	3	4	10	1	79	
BASKET BALL	10	42	4	19	5	4	5	13	102	
HANDBALL	15	37	2	17	3	2	1	19	96	
GYMNASTIQUE	19	25	6	29		5	3	17	104	
ATHLETISME	3	15		5	21	6		2	52	
AUTRES SPORTS	20	23	5	23	9	2	12	48	142	
TOTAL	266	627	109	545	119	169	63	181	2 079	
TOTAL DES CAS TRAITES & NON TRAITES										
FOOTBALL	114	317	34	264	69	91	16	50	955	
RUGBY	103	162	43	178	60	49	8	45	648	
JUDO	69	54	52	47	6	21	16	10	275	
SKI	31	47	7	11	9	5	11	1	122	
BASKET BALL	15	50	5	22	6	5	5	14	122	
HANDBALL	23	42	3	19	5	2	1	21	116	
GYMNASTIQUE	29	31	9	29	4	6	3	17	128	
ATHLETISME	5	17	1	7	27	6		3	66	
AUTRES SPORTS	38	28	7	27	14	4	12	50	180	
TOTAL	427	748	161	604	200	189	72	211	2 612	

CHIRURGIE (1965) par sports et par type de lésion (3)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)
RAPPORT DES CAS TRAITES AU TOTAL : (1) Total des traités ; (2) : total général : 1/2									
FOOTBALL	51/114	48/317	16/ 34	20/264	31/ 69	6/ 91	5/16	11/ 50	188/ 955
RUGBY	27/103	26/162	12/ 43	20/178	24/ 60	5/ 49	1/ 8	11/ 45	126/ 648
JUDO	25/ 69	7/54	13/ 52	5/ 47	2/ 6	4/ 21	2/16	2/ 10	60/ 275
SKI	15/ 31	14/ 47	3/ 7	3/ 11	6/ 9	1/ 5	1/11	1/ 1	43/ 122
BASKET	5/ 15	8/ 50	1/ 5	3/ 22	1/ 6	1/ 5	/ 5	1/ 14	20/ 122
HANDBALL	8/ 28	5/ 42	1/ 3	2/ 19	2/ 5	/ 2	/ 1	2/ 21	20/ 116
GYMNASTIQUE	10/ 29	6/31	3/ 9	/ 29	4/ 4	1/ 6	/ 3	/ 17	24/ 128
ATHLETIS.	2/ 5	2/ 17	1/ 1	2/ 7	6/ 27	/ 6		1/ 3	14/ 66
AUTRES SPORTS	18/38	5/28	2/ 7	4/ 77	5/ 14	2/ 4		2/ 50	38/ 180
TOTAL	161/427	121/748	52/162	59/604	81/200	20/189	9/ 72	30/211	533/2612

TYPES DE TRAITEMENTS PAR SPORTS (1965) (1) effectifs, (2) pourcentages.

	Petite chirurgie & soins		Réduction de luxation simple ou complexe		Réduction de fracture simple ou complexe		Ménisectomie		Divers		Total des cas traités		Non traités (ou traitement non mentionné)		TOTAL GENERAL
	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)	(2)	(1)
FOOTBALL	78	8	8	1	48	5	16	2	38	4	188	20	767	80	955
RUGBY	58	9	5	1	27	4	3		33	5	126	19	522	81	648
JUDO	18	7	7	3	19	7	1		15	5	60	22	215	78	275
SKI	21	17	3	2	7	6	3	2	9	8	43	35	79	65	122
BASKET	10	8			5	4	1	1	4	3	20	16	102	84	122
HANDBALL	9	8			6	5			5	4	20	17	96	83	116
GYMNASTIQUE	9	7	2	2	6	5	1		6	5	24	19	104	81	128
ATHLETISME	12	19			1	1			1	1	14	21	52	79	66
AUTRES SPORTS	12	7	2	1	6	3	1	1	17	9	38	21	142	79	180
TOTAL	227	8.7 %	27	1 %	125	4.8 %	26	1 %	128	4.9 %	533	20.4%	2 079	79.6	2 612

TRAITEMENT CHIRURGICAL (1965)

Sur 2612 dossiers, 80 % n'en parlent pas : 2079.

On trouve parmi les dossiers connus :

- 227 Petite chirurgie et points de suture (dont 78 de football, 58 de rugby).
- 27 luxations réduites dont 12 sans complications (3 de football, 5 de rugby)et 2 de ski. les 15 restantes ont exigé des opérations complexes (5 football, 1 ski). Il n'était pas précisé si les luxations de judo étaient ou non complexes. Certaines luxations étaient comptabilisées parmi les lésions associées : avec fracture, entorse, contusion...
- 127 réductions de fractures : 17 simples, 33 complexes, 5 réinterventions pour plaque et vis, 4 réinterventions pour greffe osseuse, 52 réinterventions complexes et parfois multiples, avec ostéotomie, ostéosynthèse, etc... Souvent le diagnostic initial ne précisait pas s'il s'agissait de fracture : seulememt 20 cas de football sur 48, 14 sur 27 en rugby, mentionnaient des diagnostics différents de ceux découlant du traitement reçu.
- 26 méniscectomies, dont 16 de football, 3 de rugby, 3 de ski.

Il semble évidemment incroyable de posséder si peu de renseignements ; 51 fractures de football sont connues comme traitées sur 114, 27 sur 103 en rugby. Seules les dents cassées, indemnisables (sauf les prothèses) doivent nous être entièrement déclarées. L'enquête de l'I.P.N. d'Orléans déclarant que, de l'aveu même des professeurs de judo, 1/3 des "incidents" ne sont pas déclarés à la M.N.S., nous voyons qu'une très grande part des blessés est soignée et guérie sur -le-champ.

On peut également conclure que, si les accidents de football et rugby sont fréquents, leur gravité est rare, à l'inverse du ski et de la gymnastique.

LES TRAITEMENTS MEDICAUX 1965 .

- 20 S.A.T., 3 séro-vaccinations, 3 vaccinations, soit 26 cas (1%) : tel est le bilan du traitement connu pour 15 plaies, 2 fractures ouvertes, 2 luxations. L'une des fractures comptait au départ comme "traumatisme cranien". Une lésions multiple a reçu un rappel.

PHYSIOTHERAPIE

On trouve un très large éventail de traitements, pour 5 % des dossiers...

- Nature des lésions traitées :

- 49 entorses : 9 rayons infra-rouges, 6 Ondes courtes, et 3 cas les associant. Egalement 9 radiothérapies, 2 Ultra-sons, 1 acupuncture, 1 Ultra-violets, et 17 fois "physiothérapie" sans détail.

- 20 fractures : 4 Ondes courtes, 3 Ultra-sons.

- 18 L.M.T. (3 Ondes courtes, 3 Infra-rouges) et 15 contusions (5 radiothérapie et 4 Infra-rouges), 2 lésions multiples, 12 luxations.

- Siège des lésions traitées : 5 % du M.S. (31), 7 % du M.I.

- Type de traitement : en tout ondes courtes et radiotherapie totalisent 1/3 des traitements ; un autre tiers n'est pas précisé, le reste est divers.

KINESITHERAPIE

292 cas, soit 10 % des blessés (rappelons que nos estimations sont a minima).

- Sports : 103 footballeurs, 61 rugbymen, 34 judokas, 15 skieurs. Le traitement des lésions de judo semble être de plus longue durée.

- Nature du traitement :

- 114 massages dont 61 durant moins de 15 séances, 37 de durée inconnue. Il faut noter qu'en sus du coût du traitement lui-même, l'assurance doit souvent payer le transport du blessé entre son domicile et le cabinet du plus proche kinésithérapeute : en province, surtout, la distance peut être relativement importante, du fait du manque de ce personnel para-médical.

- 36 rééducations dont 10 de très longue durée, alors qu'au contraire un cas d'd'I.P.P. après quelques séances durant son hospitalisation a été lâvré à lui-même pour poursuivre ce traitement.

- 50 cas d'association massage-rééducation, dont 12 de plus de 3 Mois ; plus 39 cas où mécanothérapie s'y associait également et 4 cas où tous ces traitements se

pratiquaient en même temps.

- Nature des lésions : 78 fractures (massage-rééducation) ; 97 entorses (massage) 43 luxations (divers traitements), 30 contusions, 27 L.M.T. (surtout massage, en cas de claquage), 3 plaies et 2 lésions multiples, plus les divers non précisés.

- Siège initial des lésions : pour ½ au M.I., pour 1/3 au M.S. Plus le traitement dure longtemps, plus l'association massage-rééducation est fréquente, pour les membres. Au tronc, ce sont les massages seuls. Les lésions complexes bien systématisées, comme les lésions méniscales, les atteintes du Tendon d'Achille, la luxation acromio-clavicu laire, etc... sont également justiciables de l'association massage-rééducation.

LES MOYENS DE CONTENTION (Plâtres & bandages)

Sur 144 plâtres, 130 durent 1 mois ; 5 durent 2 mois, 9 plus de 3 mois (en particulier les cas de fractures complexes avec réinterventions multiples). Nous avons vu mentionner 29 fois le port d'un bandage. Nous aurions aimé joindre à cette liste celle des béquilles temporaires associées à la rééducation.

LES EXAMENS DE LABORATOIRE

Toujours en 1965, on en connaît pour 4 % des dossiers seulement. Il s'agit de 53 Numérations globulaires et formule sanguine, de 18 examens préopératoires (4 temps de saignement ou coagulation, 2 glycémies, 2 uricémies, 7 divers), de 25 imprécis ou divers.

*

TRAITEMENT & NATURE DE LA LESION (1967) (1) -(Classification par sports) 415

SPORTS & NAT. LESIONS	Acte médical (1)	Traitement (2)	Radiographie (3)	Hospitalisation (4)	Total des A.T. (5)	(Détail des arrêts de travail) Moins de 1 mois (6)	1 mois (7)	2 mois (8)	3 mois (9)	Plus de 3 mois (10)	EFFECTIF TOTAL des lésions (11)
ATHLETISME											
FRACTURES	10	9	4	4	8	3	1	2	2		12
ENTORSES	10	6	1		9	7	2				17
LUXATIONS	1	1	1	1	1				1		1
CONTUSIONS	9	7	3	1	5	5					12
PLAIES	34	31			18	15	2			1*	47
L.M.T.	4	1	1		2	1	1				7
L. MULTIPLES	1	1			1	1					1
DIVERS	2	1		1	2	2					3
TOTAL	71	57	10	7	46	34	6	2	3	1	100

* Durée 11 mois

BASKET BALL											
FRACTURES	14	8	7	1	9	3	4	1	1		16
ENTORSES	35	26	14	3	26	24		2			45
LUXATIONS	2	1			1		1				3
CONTUSIONS	15	11	6	1	8	7	1				22
PLAIES	2	2			1	1					4
L.M.T. *	6	5	1	1	5	5					8
L.MULTIPLES	2	2	1		1	1					2
DIVERS											
TOTAL	76	55	29	6	51	41	6	3	1		100

* Un L.M.T. avec entorse

EDUCATION PHYSIQUE											
FRACTURES	17	8	8		12	4	2	5	1		19
ENTORSES	17	14	9	1	10	4	1	4	1		24*
LUXATIONS	6	6	2	1	3	2		1			7
CONTUSIONS	13	4	6	1	9	8	1				23
PLAIES	10	7			6	5	1				11
L.M.T.	7	6	2	2	6	4		2			12
L.MULTIPLES											
DIVERS	3		1	2							4**
TOTAL	73	45	28	7	46	27	5	12	2		100

* avec I.P.P.
** 2 syncopes

TRAITEMENT & NATURE DE LA LESION (2)

SPORTS & LESIONS	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
FOOTBALL											
FRACTURES	13	10	11	1	10	3	2	4	1		20
ENTORSES	19	12	4		15	14	1				23
LUXATIONS	6	6	4	1	6	4	1		1		8 *
CONTUSIONS	22	17	7		14	13		1			26
PLAIES	4	3	2	1	3	2			1		6 **
L.M.T.	13	8	1		10	10					15 ***
L. MULTIPLES	2	2			2	2					2
DIVERS											
TOTAL	79	58	29	3	60	48	4	5	3		100

* 1 luxation + entorse
** 1 plaie due à une contusion
***1 L.M.T. dû à une contusion

HANDBALL											
FRACTURES	17	12	12	4	11	6	2	3			21
ENTORSES	24	19	13		17	16		1			32
LUXATIONS	3	2	1		3	2	1				3
CONTUSIONS	15	7	11		8	8					20
PLAIES	4	4			1	1					9
L.M.T.	8	6	4	2	6	5	1				12
L. MULTIPLES	1	1	1		1	1					2
DIVERS											1
TOTAL	72	51	42	6	47	39	4	4			100

JUDO											
FRACTURES	20	18	15	2	15	3	4	8			25
ENTORSES	10	7	4		7	6	1				13
LUXATIONS	22	16	12	2	19	13	4	2			25 *
CONTUSIONS	15	13	5		11	10	1				22
PLAIES	3	2	1	1	3	2	1				3
L.M.T.	5	5	3		2	2					11
L. MULTIPLES											
DIVERS											1
TOTAL	75	61	40	5	57	36	11	10			100

* 1 luxation + fracture du coude

TRAITEMENT & NATURE DE LA LESION (3)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
MOTOCYCLISME											
FRACTURES	22	17	14	10	22	6	3	8	3	2	24
ENTORSES	9	8	2		8	4	3	1			9
LUXATIONS	4	4	1	1	4	2			1	1	4
CONTUSIONS	13	9	4	3	13	10	2	1			19
PLAIES	2	1			2	2					2
L.M.T.	5	4	1		5	3		2			4
MULTIPLES	8	5	5	2	9	5	1	3			8
DIVERS	4	4	2	3	4	3	1				10
TOTAL	67	52	29	19	67	35	10	15	4	3	100
RUGBY											
FRACTURES	13	10	7	1	7	2		5			17
ENTORSES	28	19	14	2	26	21	4		1		32 *
LUXATIONS	3	2			3	3					3
CONTUSIONS	18	11	9	1	12	7	3	2			27
PLAIES	2	2	1	1	1	1					4
L.M.T.	12	8	3		6	6					15 **
MULTIPLES											
DIVERS	2	2	1	1	2	1				1	2
TOTAL	78	54	35	6	57	41	7	7	1	1	100

*Entorse due à contusion ; ** L.M.T. due à une contusion

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
SKI											
FRACTURES	21	18	18	8	17	7	1	3	3	3 *	22 **
ENTORSES	30	26	15	1	21	18	2	1			39
LUXATIONS	1	1			1				1		1 ***
CONTUSIONS	15	13	7	1	9	9					20
PLAIES	4	4	2	2	3	3					7
L.M.T.	7	5	5	2	4	3				1****	8
MULTIPLES	1	1	1	1	1	1					1 *****
DIVERS	2	1		1	1	1					2
TOTAL	81	69	48	15	57	42	3	4	4	4	100

* dont 1 de 4 mois, 1 de 5 mois, 1 de 11 mois
** Avec ostéosynthèse
*** 1 luxation avec L.M.T.
**** Durée 7 mois
***** I.P.P. à prévoir

TRAITEMENT & NATURE DE LA LESION (4)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)
SPORTS EQUESTRES											
FRACTURES	23	17	13	11	19	4	1	8	5	1	27
ENTORSES	6	4	5	1	3	2	1				11
LUXATIONS	4	3	2	3	4	2		1	1		4 *
CONTUSIONS	16	6	11	5	11	9	2				30
PLAIES	6	5	2	2	5	3	1	1			10
L.M.T.	7	5	4	2	3	3					9
MULTIPLES	3	1	1	1	3	1		2			6
DIVERS											3 **
TOTAL	65	41	38	25	48	24	5	12	6	1	100

* 1 récidive ; 1 récidive pour la 3ème fois ; 1 luxation-fracture astragalienne avec arthrose

** 1 allergie au contact du cheval

TENNIS											
FRACTURES	14	11	6	4	11	5	4	1		1*	16
ENTORSES	26	19	12	2	18	13	4		1		31
LUXATIONS	3	2	1	1	3	2	1				3
CONTUSIONS	8	5			6	6					16
PLAIES	1	1									4
L.M.T.	19	15	3	8	14	5	4	3	2		25
MULTIPLES	2	2	1								2
DIVERS	1				1		1				3
TOTAL	74	55	23	15	53	31	14	4	3	1	100

* durée 4 mois

VOLLEY BALL											
FRACTURES	8	5	6		3	2	1				11
ENTORSES	32	22	15	2	23	20	1	2			48 *
LUXATIONS	1	1			1	1					3
CONTUSIONS	11	8	5	1	6	6					22
PLAIES	3	2	2	1	2	2					4 **
L.M.T.	9	6	3	1	4	4					9
MULTIPLES											1
DIVERS	1	1			1	1					2
TOTAL	65	45	31	5	40	36	2	2			100

* 1 entorse récidivante.

** chute d'un portail.

F

A N T E C E D E N T S

S E Q U E L L E S

C O M P L I C A T I O N S

R E C I D I V E S

ANTECEDENTS p. 420

RECIDIVES p. 420

COMPLICATIONS & SEQUELLES p. 421

- NATURE & SIEGE DES LESIONS QUI SE COMPLIQUENT p. 421
- SIEGE DES COMPLICATIONS & SEQUELLES EN FONCTION DES NATURE & SIEGE DE LA LESION INITIALE p. 422
- TYPE DES COMPLICATIONS & NATURE DE LA LESION INITIALE p. 423
- TOTAL DES COMPLICATIONS & SEQUELLES PAR SPORT p. 424
  - Osseuses p. 425
  - Articulaires p. 426
  - Tendineuses p. 427
  - Musculaires p. 428
  - Neurologiques - Cérébrales p. 429
  - Infectieuses - Vasculaires et trophiques p. 430
  - Esthétiques - Diverses p. 431
- PROBLEME DU DIAGNOSTIC INITIAL DES LESIONS QUI SE COMPLIQUENT p. 432

* *

LES ANTECEDENTS (1965)

Sur 29 (14 footballeurs; 6 rugbymen) nous trouvons 13 fractures (6 football, 3 rugby, dont une fracture multiple); 11 entorses (4 football, 2 rugby, 2 entorses à répétition) ; 2 luxations (rugby, football) ; et 2 antécédents médicaux faisant discuter l'autorisation de la compétition.

L' I.P.N. d'Orléans concluait de son étude sur le judo que les blessés abandonnent le sport tôt ou tard : cette hypothèse se vérifie-t-elle dans tous les sports, et pour tous les types de blessures ?

LES RECIDIVES (1965)

Sur 29 mentionnées, le tiers concernait un accident récent : il s'agit pratiquement toujours d'une reprise sportive avant complète restitutio ad integrum, ce qui pose un problème de responsabilité médicale. On trouvait également 5 récidives plus lointaines dont 2 méniscales, à ajouter aux 6 récidives méniscales récentes.

Il est à présumer que certains accidents méniscaux sportifs, bénéficiant grâce à l'assurance d'une cure complète, peuvent être en fait des récidives d'accidents méniscaux antérieurs non sportifs.

D'autre part, il faut tenir compte du fait que ne sont comptabilisées comme récidives que les déclarations mentionnant la même nature et le même siège d'accident ; un joueur qui présentera successivement fracture et entorse comptera pour 2 blessés sans récidive, même si l'une est la conséquence de l'autre.

On ne peut conclure avec nos faibles effectifs, mais notons pourtant pour le football 14 récidives, dont 12 récentes, dont 5 méniscales ; pour le rugby sur 9 récidives, 2 rechutes à répétition, 3 liées à un accident lointain.: la brutalité même du sport, incitant à la prudence, est-elle une sauvegarde pour le blessé ?

LES COMPLICATIONS

NATURE & SIEGE DES LESIONS QUI SE COMPLIQUENT

- FOOTBALL : 84 complications ou séquelles, dont 5 dentaires.

  31 fractures : 10 aux M.S. et 17 aux M.I.
  15 entorses : 6 " " et 9 multiples
  6 luxations : 5 (épaule)
  9 contusions: 1 aux M.S. 4 " " 1 "" et 3 à la face
  3 lesions abdominales lésant les organes internes.

- RUGBY : 36 complications ou séquelles dont 16 dentaires.

  6 fractures : 2 aux M.S., 1 aux M.I., 1 multiples

- SKI : 9 complications ou séquelles dont 4 fractures du M.I., 2 entorses associées à d'autres lésions, 2 traumatismes craniens.

- JUDO : 20 séquelles dont 2 dentaires; 8 fractures dont 5 M.S., 3 M.I., 6 luxations

- BASKET -BALL : 8 séquelles dont 1 dentaire

- HANDBALL : 5 séquelles dont 2 dentaires

- GYMNASTIQUE : 7 séquelles dont 2 fractures, 2 entorses, 2 luxations

- ATHLETISME : I fracture du membre inférieur

- SPORTS EQUESTRES : 5 complications dont 2 fractures (M.S., M.I.), 1 luxation, 1 contusions multiples, 1 traumatisme cranien associé à d'autres lésions.

- Par ordre de fréquence :
  M.I. : 27 % dont fractures 39 %, entorses et foulures 35%
  M.S. : 18 % 62 % , luxations 21 %
  Lésions maxillo-faciales : 12 % (dont 66% dentaires avec prothèses), et
  Crâne et système nerveux : 9 % (dont 52 % de fractures du crâne).

SIEGE ANATOMIQUE DES COMPLICATIONS ET SEQUELLES en fonction des nature et siège des lésions initiales (1965) -

Siège des Complications	FRACTURES	ENTORSES	LUXATIONS	CONTUSIONS	PLAIES	TRAUMA CRANIENS	DENTS	ORGANES INTERNES	DIVERS	EFFECTIFS	% sur le total des complications
- Effectifs											
crâne et S.N.	13		2	3					7	25	9 %
Lésions maxillo faciales	7					2	25			34	12 %
O.R.L.	3								2	5	2 %
Ophtalmo.				4					7	11	4 %
M.S.	32		11	4					5	52	18 %
M.I.	30	27		8					12	77	27 %
Thorax	2			2					4	8	3 %
Abdomen & bassin								3	7	10	4 %
Vaisseaux	5								5	10	4 %
Complic. infectieuses	2			2	2				2	8	3 %
Cicatricielles esthétiques orthopédiques	8						23		9	40	14 %
TOTAL	102	27	13	23	2	2	48	3	60	280	
- % sur l'effectif											
crâne et SN	52		8	12							
Max-fac	18					5	66				
Ophtalmo				36					64		
M.S.	62		21	8							
M.I.	39	35		10							
Thorax	25			25							
Vaisseaux	50										
Cicatr.	20						58				
TOTAL %	36.43	9.64	4.64	8.21	0.72	0.72	17.14	1.07	31.43		100 %

TYPE DES COMPLICATIONS & NATURE DES LESIONS INITIALES - 1965 -

TYPE DES COMPLICATIONS	FRACTURES	ENTORSES	LUXATIONS	CONTUSIONS	PLAIES	L.M.T.	DIVERS	TOTAL	POURCENTAGES
OSSEUSES	43	9	8	3		1	1	65	13 %
ARTICULAIRES	42	19	13	7	1	2	3 *	87	20 %
TENDINEUSES PURES	7	7	3	1		1	6 **	25	5 %
OSTEO-ARTICULO-MUSCULO-TENDINEUSES	14	9	2	2		1	1 ***	29	6 %
MUSCULAIRES	43	13	10	4	1	5	3****	79	16 %
VASCULAIRES & TROPHIQUES	15	4	3	7	1	2	5	37	7 %
ESTHETIQUES & ORTHOPEDIQUES	10	2	1	3	3		31*****	50	11 %
INFECTIEUSES	1	1		4	3		2 ******	11	2 %
NERVEUSES	9		2	3		3	6	23	4 %
AUTRES COMPLICATIONS MEDICO-CHIRURGICALES	8	2		2	1		5*******	18	4 %
CEREBRALES	32	8	7	6		2	7	62	12 %
total des LESIONS	224	74	49	42	10	17	70	486	
%	46.1 %	15.2 %	10.1%	8.6 %	2.1 %	3.5 %	14.4 %		100 %
TOTAL DES BLESSES CORRESPONDANT	72	30	19	21	6	6	45	199	
%	36	15	10	11	3	3	23		100 %

* dont 1 lésion multiple
** 5 " dentaires
*** 1 lésion multiple
**** 2 " "
***** 24 lésions dentaires et 7 diverses autres
****** 2 lésions multiples
******* 4 lésions des organes internes

TOTAL DES COMPLICATIONS PAR SPORTS : 1) nombre de lésions/des blessés 2) nombre de blessés avec compliquées complications

(1965)	1: Osseuses	2!	1: Articulaires	2!	1: Tendineuses	2!	1: Musculaires	2!	1: Neurologiques Psychologiques psychiâtriques	2!	1: Cérébrales	2!	1: Infectieuses	2!	1: Vasculaires et trophiques	2!	1: Esthétiques et orthopédiques	2!	1: Autres (médico-chirurgicales)	2!	TOTAL des lésions 1	TOTAL des blessés 2
FOOTBALL																						
1	64:	!	68:	!	18:	!	45:	!	13:	!	30!	!	5:	!	12:	!	19:	!	6:	!	280 :	!
2	:	41!	:	41!	:	13!	:	32!	:	11!	:	28!	:	5!	:	12!	:	16!	:	5!	:	204 !
RUGBY :																						
1	16:	!	20:	!	6:	!	12:	!	5:	!	9:	!	1:	!	5:	!	20:	!	2:	!	96 :	
2	:	12!	:	14!	:	6!	!	7!	:	4!	:	9!	:	1!	:	5!	:	19!	:	2!	:	79 !
JUDO 1	18:	!	30	!	5:	!	16:	!	7:	!	11:	!	.:	!	4:	!	3:	!	2:	!	96: :	!
2	:	8!	:	14!	:	4!	:	13!	:	4!	:	9!	:	!	:	3!	:	3!	:	2!	: !	60 !
SKI	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	: :	!
1	9:	!	3:	!	:	!	2:	!	:	!	2:	!	:	:!	1:	!	4:	!	1:	!	22 :	!
2	:	!	:	3!	:	!	:	2!	:	!	:	2!	:	!	:	1!	:	4!	:	1!	:	18 !
BASKET BALL :		!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!
1	4 :	!	5 :	!	:	!	1 :	!	:	!	:	!	:	!	:	!	3 :	!	:	!	13 :	!
2:	:	2 !	:	4!	:	!	:	1 !	:	!	:	!	:	!	:	!	:	3 !	:	!	:	10 !
HANDBALL	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!
1:	1 :	!	2 :	!	:	!	1 :	!	:	!	:	!	:	!	:	!	2 :	!	:	!	6 :	!
2	:	1 !	:	1 !	:	!	:	1 !	:	!	:	!	:	!	:	!	:	2 !	:	!	:	5 !
GYMNASTIQUE :		!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!
1	4 :	!	6 :	!	:	!	4 :	!	3 :	!	4 :	!	1 :	!	1 :	!	:	!	:	!	23 :	!
2	:	3 :	:	4 !	:	!	:	4 !	:	2 !	:	4 !	:	1 !	:	1 !	:	!	:	!	:	19 !
AUTRES SPORTS		!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	: :	!
1	30 :	!	36 :	!	6 :	!	28 :	!	14 :	!	15:	!	4 :	!	7 :	!	9 :	!	3 :	!	152 :	!
2	:	18 !	:	21 !	:	5 !	:	19 !	:	10 !	:	12 !	:	3 !	:	6 !	:	6 !	:	3 !	:	103 !
TOTAL	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	:	!	: :	!
1	146 :	!	170 :	!	35 :	!	109 :	!	42 :	!	71 :	!	11 :	!	30 :	!	60 :	!	14 :	!	688 :	!
%	21		25		5		16		6		10		2		4		9		2			
2	:	90 !	:	102!	:	28!	:	79!	:	31 !	:	64!	:	10 !	:	28 !	:	53!	:	13 !	:	498 !
%		18		20		6		16		6		13		2		6		11		2		

COMPLICATIONS OSSEUSES (par sports)

SPORTS	retard de consolidation	fragilité résiduelle	Amyotrophie	Pseudarthrose	Cal vicieux ou déformant	Raccourcissement	Lésions nerveuses	Ostéo-arthrite	Amputation	Désarticulation ou membre ballant	Membre Bot	Déviation sur l'axe	TOTAL des lésions de complications	TOTAL des blessés avec complications	TOTAL des accidentés sans complications.
FOOTBALL	8	6	15	2	9	5	1	2	1	6	.	9	64	41	914
RUGBY	.	2	1	1	5	2	.	.	1	2	1	1	16	12	636
JUDO	2	.	3	1	4	3	.	.	.	.	.	3	18	8	267
SKI	.	1	2	.	1	2	1	.	.	.	.	2	9	5	117
BASKET BALL	.	.	.	.	1	1	.	.	.	1	.	1	4	2	120
HANDBALL	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	.	.	1	1	115
GYMNASTIQUE	2	.	.	1		.	.	.	.	.	.	1	4	3	125
ATHLETISME	.	.	2												
MOTOCYCLISME					1							1			
Sports EQUES.			2	1	1							1			
TENNIS	1	1													
AUTRES SPORTS	2	1	6		3			1		2		3	30	18	211
TOTAL	15	11	31	6	26	13	2	3	2	11	1	24	145	90	2 505/2595

COMPLICATIONS ARTICULAIRES (par sports)

SPORTS	raideur	Ankylose	gêne fonctionnelle	arthrose	péri-arthrite	Rhumatisme	Luxation irréductible	Hydarthrose	Endémie	Corps étranger intra-articulaire	Région méniscale ou méniscectomie	Immobilisation, blocage	TOTAL des complications	TOTAL des blessés avec complications	TOTAL des blessés sans complications
FOOTBALL	4	13	17	7	3	1	.	4	4	2	10	3	68	41	914
RUGBY	.	4	6	2	3	.	3	.	1	.	.	1	20	14	634
JUDO	4	5	11	5	.	1	.	2	1	1	.	.	30	14	261
SKI	.	.	2	.	.	.	.	.	.	.	1	.	3	3	119
BASKET BALL	.	1	1	.	.	.	.	1	.	.	2	.	5	4	118
HANDBALL	1	.	1	.	.	.	.	.	.	.	.	.	2	1	115
GYMNASTIQUE	1	1	1	1	1	.	.	.	.	.	1	.	6	4	124
Athlétisme				1											
Arbitres		1	1												
Motocyclisme		1	1												
Sports équestres		1													
Tennis				1						1					
Alpinisme			1		1				1						
MxxxxCyclisme		1	1	1											
Pétanque			1	1					1			1			
Automobile		1	1	1		1									
Autres sports		2	8	1		1			1		1		36	21	208
TOTAL	10	31	53	21	8	4	3	7	9	4	15	5	170	102	2 493/2595

COMPLICATIONS TENDINEUSES (par sports)

	Divers	Perte de substance	Adhérences	Affaissement de la plante des pieds	Laxité ligamentaire et instabilité	Mouvements anormaux	diastasis	TOTAL des lésions	TOTAL des blessés avec complic.	TOTAL des blessés sans complic.
FOOTBALL	4	3	0	0	6	4		18	13	942
RUGBY	0	2	0	1	0	1	2	6	6	642
JUDO	5	1	1	1	0	0	1	5	4	271
SKI										122
BASKET BALL										122
HANDBALL										116
GYMNASTIQUE										128
Athlétisme				1						
Sports équestres	1									
Pétanque		1								
Autres sports	2				1			6	5	224
TOTAL	9	7	1	3	7	5	3	35	28	2567/2595

COMPLICATIONS MUSCULAIRES (par sports)

	Amyo-trophies	Perte de substance	Adhé-rences	Dyspnée	Contrac-tures	Ptosis	Hernie Even-trations	Hypo-tonie	Ostéome	Dimi-nution de la Flexion Extension	Mouve-ments anor-maux	Dimi-nution de la prono-supination	TOTAL des lésions	TOTAL des blessés avec complic.	TOTAL des blessés sans compli
FOOTBALL	14	4	.	.	2	.	.	4	.	17	3	1	45	32	923
RUGBY	1	.	.	.	.	.	.	2	1	4	1	.	12	7	641
JUDO	5	.	.	.	.	.	.	3	1	6	.	1	16	13	262
SKI	2	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	2	2	120
BASKET BALL	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	1	1	125
HANDBALL	.	.	.	.	.	.	.	.	.	1	.	.	1	1	115
GYMNASTIQUE	.	.	.	.	.	.	.	.	.	3	.	1	4	4	124
Athlétisme	1														
Sports équestres	1									1					
Motocyclisme		1						1		1					
Pétanque	1				1			1		1					
Automobile	1			1	1										
Autres sports	3				2			4		6			28	19	210
total	32	5	.	1	6	.	.	15	2	41	4	3	109	79	2516/2595

COMPLICATIONS NEUROLOGIQUES (par sports)

SPORTS	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
FOOTBALL	1	2	1	3		2	1	5			13	11	944
RUGBY		4		1							5	4	644
JUDO	1		1	2		1		2			7	4	271
SKI													122
BASKET BALL													122
HANDBALL													116
GYMNASTIQUE		1		2							3	2	126
Tennis		1			1				1	)			
Equitation						1		1	1	)			
Alpinisme				1						)			
Autres sports	1			2		1				) 2	14	19	220
Motocyclisme				4									
TOTAL	3	6	2	12	1	5	1	8	2	2	42	30	2566/2595

(1) Syndrome de Volkmann ; (2) paralysie ; (3) Névrites ; (4) lésions des nerfs périphériques ; (5) Bourdonnements d'oreille ; (6) Vertiges, troubles de l'équilibre ; (7) Cécité, perte d'un oeil ; (8) Diplopie ; (9) Troubles de la motilité irienne ; (10) Troubles psychologiques ou psychiatriques ; (11) total des lésions ; (12) total des blessés avec complications ; (13) total des blessés sans complicationss ;

COMPLICATIONS CEREBRALES (par sport)

SPORTS	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)
FOOTBALL	1		1	1		24		1	2	30	28	927
RUGBY		2		1		6				9	9	639
JUDO					1	9			1	11	9	266
SKI						2				2	2	120
BASKET BALL												122
HANDBALL												116
GYMNASTIQUE						4				4	4	124
Arbitres						1						
Athlétisme						1						
Cyclisme						1						
Motocyclisme						1						
Autres sports				1	2	5	1	1	1	15	12	217
TOTAL	1	2	1	3	3	54	1	2	4	71	64	2531/2595

(1) Hémiplégie, Aphasie ; (2) Syndromes post-commotionnels ; (3) Epilepsie ; (4) troubles de la mémoire ; (5) Syndrome des traumatisés crâniens ; (6) Douleurs, troubles subjectifs ; (7) Névrose ; (8) Lésions du système sympathique ; (9) Lésions des nerfs périphériques ; (10) total des lésions ; (11) total des blessés avec complications ; (12) total des blessés sans complications.

COMPLICATIONS INFECTIEUSES (par sports)

	Ostéomyélite	Abcès	Otite	Gangrène	Autres complications	Total des lésions	Total des blessés : avec complications	sans complications
FOOTBALL	1	2	.	1	1	5	5	950
RUGBY	.	1	.	.	.	1	1	647
JUDO	.	.	.	.	.	.	.	122
SKI	.	.	.	.	.	.	.	122
BASKET BALL	.	.	.	.	.	.	.	122
HANDBALL	.	.	.	.	.	.	.	116
GYMNASTIQUE	.	1	.	.	.	1	1	127
Sports équestres	1	.	1	.	.			
Autres	.			1	1	4	3	226
total	2	4	1	2	2	11	10	2585/2595

COMPLICATIONS VASCULAIRES & TROPHIQUES (par sports)

	Troubles trophiques	Hématomes	Oedèmes	Varices & troubles Vaso-moteurs	Autres cas	Total des lésions	Total des blessés : avec complications	sans complications
FOOTBALL	2	1	6	.	3	12	12	943
RUGBY	.	1	1	1	2	5	5	643
JUDO	1	.	2	1	.	4	3	272
SKI	.	1	.	.	.	1	1	121
BASKET BALL	.	.	.	.	.	.	.	122
HANDBALL	.	.	.	.	.	.	.	116
GYMNASTIQUE	1	.	.	.	.	1	1	127
Sports équestres		1						
Pétanque	1		1	1				
Alpinisme			1					
Autres sports	1		1			7	6	223
TOTAL	6	4	12	3	5	30	28	2567/2595

COMPLICATIONS ESTHETIQUES (par sports)

	Mutilations de la face	Mutilations des doigts	Mutilations des annexes oculaires	Perte d'un oeil	Autres mutilations ou troubles esthétiques	Larmoiement	Trachéotomie	Cicatrice douloureuse	Splénectomie	Néphrectomie	Prothèse dentaire	Prothèse orthopédique	TOTAL des lésions	TOTAL des blessés avec complications	TOTAL des blessés sans complications
FOOTBALL	.	.	1	2	2	2	.	3	1	2	5	1	19	16	939
RUGBY	1	1	.	.	.	.	1	1	.	.	16	.	20	19	629
JUDO	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	3	.	3	3	272
SKI	.	.	.	.	1	.	.	.	.	.	2	1	4	4	118
BASKET BALL	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	3	.	3	3	119
HANDBALL	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	2	.	2	2	114
GYMNASTIQUE	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	.	128
Alpinisme				1							1				
Motocyclisme								1							
Tennis					1										
Autres sports			1	1					2			1	9	6	223
TOTAL	1	1	2	4	4	2	1	7	1	2	32	3	60	55	2542/2595

COMPLICATIONS MEDICO-CHIRURGICALES DIVERSES (par sports)

	Lésions rénales	Fatigabilité	Hypertension artérielle	Autres complications	Total des lésions	Total des blessés avec complications	Total des blessés sans complications
FOOTBALL	1	3	1	1	6	5	950
RUGBY	.	2	.	.	2	2	646
JUDO	.	2	.	.	2	2	273
SKI	.	.	.	1	1	1	122
BASKET BALL	.	.	.	.	.	.	122
HANDBALL	.	.	.	.	.	.	116
GYMNASTIQUE	.	.	.	.	.	.	128
Cyclisme		1					
Motocyclisme		1					
Sports équestres				1			
Autres sports					3	3	226
TOTAL	1	9	1	3	14	13	2582/2595

PROBLEME DU DIAGNOSTIC INITIAL DES LESIONS QUI VONT SE COMPLIQUER :

- MEMBRE INFERIEUR : 78 complications ou séquelles, 50 diagnostics initiaux du M.I.
  20 de lésions multiples.
- MEMBRE SUPERIEUR : 51 complications, 43 Diagnostics de lésions des M.I.
- REGION MAXILLO-FACIALE : 35 complications, 32 lésions de la face
- CICATRICIELLES, ORTHOPEDIQUES, ESTHETIQUES : 37 dont 28 diagnostiquées au départ (face).
- CRANE & SYSTEME NERVEUX : 25 complications et séquelles, 6 diagnostics portant sur
  le M.S., 6 le M.I., 4 lésions multiples, 5 à la tête.
- OPHTALMOLOGIQUES : 11 complications dont 9 lésions de la face.
- O.R.L. : 4 complications, dont 2 lésions de la face, 2 du membre supérieur.
- VASCULAIRES : 10 complications, 6 diagnostics du M.I., 2 du M.S.
- ABDOMINALES : 7 complications 5 abdomen et bassin, 2 membre inférieur.
- THORAX : 7 complications, 3 thoraciques, 2 lésions multiples.
- INFECTIEUSES : 8 complications, toutes des membres.

Notons combien les fractures sont source de complications : 30 à 70 %.

La moitié des complications d'ordre esthétique et orthopédique concerne les dents (53%).

On trouve trop souvent comme compliquées une lésion accessoire, non mentionnée initialement.

Le nombre des lésions et celui des blessés ne sont nullement parallèles.

*

G

LA PREVENTION DES ACCIDENTS & LE CONTROLE MEDICAL SPORTIF

LA PREVENTION DES ACCIDENTS p. 433

A. ORGANISATION & STRUCTURE DU CONTROLE MEDICAL SPORTIF p. 434

B. POUR LES CADRES & EDUCATEURS SPORTIFS, LA PREVENTION EST UN TRAVAIL D'EQUIPE p. 436

C. POUR LES MEDECINS RESPONSABLES DU CONTROLE MEDICAL p. 436

D. DU POINT DE VUE DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR, LA PREVENTION DES ACCIDENTS REVET DIFFERENTS ASPECTS p. 438

E. L'AVENIR DE LA PREVENTION p. 439

*

LA PREVENTION DES ACCIDENTS : LE CONTROLE MEDICAL SPORTIF

Le but de la médecine sportive est de permettre à la pratique sportive de jouer son rôle bénéfique sur l'individu, tout en évitant au maximum les risques encourus.

C'est pourquoi, depuis 1945, l'organisation du contrôle médical sportif est renforcée par une législation de plus en plus précise et complexe. Par exemple, le certificat médical "d'aptitude aux sports", alors codifié, n'était obligatoire que pour les sportives et les mineurs en compétition, et conservé sous la seule responsabilité du Club et de l'Association sportive. Il est maintenant obligatoire pour tout licencié, quels qu'en soient l'âge, le sexe, et l'orientation sportive ; il a pris le nom de certificat de "non-contre indication à la pratique du sport," n'est valable que pour le ou les sports qui y sont mentionnés, et doit être centralisé par les Fédérations. Le double surclassement et le surclassement obéissent à des règles nouvelles et ce certificat est alors insuffisant.

A. - ORGANISATION & STRUCTURE DU CONTROLE MEDICAL SPORTIF

Du fait de la multiplicité et de la complexité des organismes qui y participent, et des responsabilités qui leur sont dévolues, il a été nécessaire de coordonner leurs activités, leurs attributions, leur personnel et leurs moyens. Une seule personne peut jouer un rôle dans plusieurs organismes, quand le travail des différentes équipes concourt au même but préventif.

Un Bureau Médical unique, relevant de la Direction de l'Education Physique et des Sports, sous le couvert du Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre, chargé de la Jeunesse et des Sports, joue ce triple rôle de coordination, d'organisation et de gestion. Il est dirigé par un médecin.

Les Médecins Inspecteurs Régionaux et Départemantaux de la Jeunesse et des Sports, placés sous l'autorité technique de ce dernier, mais dépendant administrativement de leur Chef de Service Académique de la Jeunesse et des Sports, jouent le même rôle de coordination, d'information, de transmission, d'organisation, de gestion et de contrôle à leurs niveaux respectifs.

Une organisation parallèlement hiérarchisée est celle du Service Médical des Fédérations Sportives, depuis les praticiens assurant le contrôle médical des sportifs des Clubs et Associations, jusqu'aux Médecins Fédéraux, responsables plus particulièrement du Service Médical de la Compétition Sportive et de ses manifestations. Qualifiés pour la recherche spécialisée en leur sport, ils assurent en même temps l'indispensable rôle de gestion et de contrôle. En liaison avec le Bureau Médical, ils organisent les stages d'enseignement et de perfectionnement, les services de diététique, de kinésithérapie et de traitement qui sont de leur ressort.

Le Bureau Médical est responsable du contrôle médical des futurs enseignants de l'éducation physique et des sports, lequel porte sur leur aptitude physique et morphologique ; le dépistage des contre-indications à une telle orientation est effectué par des Commissions médicales Régionales et de Surexpertise. A ce groupe de travail se rattachent les enseignants et médecins de la rééducation physique.

Le Service Médical des Etablissements nationaux et régionaux de la Jeunesse et des Sports, qui dépend également du Bureau Médical, se répartit trois fonctions : le contrôle de la forme physique, de l'adaptation à l'effort, de l'entraînement des sportifs de haute compétition et des équipes olympiques, à l'occasion de leurs stages ; le service de pathologie et de traumatologie sportive, qui les soigne en cas d'incident ou accident ; et les services de recherche, chargés plus particulièrement d'étudier les réactions physiologiques et psychologiques de l'homme sain en mouvement, et de mettre au point les techniques nouvelles de contrôle, d'investigation et de traitement adaptées à la Médecine des Sports.

Le Bureau Médical est donc responsable de la formation de ces spécialistes comme de leur approbation et information dans leur emploi. On doit à son initiative la création de Chaires de "Biologie Appliquée à l'Education Physique et aux Sports" dans les Facultés de Médecine, la reconnaissance comme Compétence par le Conseil de l'Ordre du Diplôme qu'elles délivrent, leur fonctionnement et leur développement par ses subventions aux chargés de cours et aux chercheurs. De même, il subventionne le Service d'Expertise anti-dopage du Laboratoire de Toxicologie de la Faculté de Médecine de Paris, le Service de Diététique sportive, etc...

Des Commissions, formées de membres du Haut Comité des Sports, du Comité National des Sports, des responsables et Médecins Fédéraux et des experts, sont chargées d'étudier un point précis, tel que la sécurité dans les piscines, l'organisation des compétitions sportives, etc, et de présenter dans leur rapport les conseils qui devront être vulgarisés ou légalisés. Dans le même but, le Bureau Médical organise symposiums, journées, stages et Congrès, ayant trait aux divers aspects de la Médecine Sportive, et charge, par ses subventions, les revues spécialisées de la diffusion de ces informations, qu'il s'agisse de l'officielle "Médecine du Sport" (ex : Médecine, Education Physique, et sport), de "Cinésiologie", ou des Bulletins Médicaux des Fédérations sportives. Il délivre également des subventions et des Prix pour les chercheurs ou les Clubs ("Concours du meilleur Contrôle Médical Sportif).

Il équipe partiellement, tout en les subventionnant pour leur fonctionnement (par sujet examiné, par sujet radiographié, etc...) les Centres Médico-Sportifs agréés, créés par l'association de Clubs, et les Centres de Surexpertise : les médecins ainsi honorés s'échelonnent des praticiens de ville et de campagne aux Professeurs titulaires de chaire, et leurs équipes d'étudiants.

B. - POUR LES CADRES & EDUCATEURS SPORTIFS , LA PREVENTION EST UN TRAVAIL D'EQUIPE.

Il ne s'agit pas seulement pour eux de former leurs jeunes cadres à la technique de leur sport, mais aussi de leur donner une solide compétence en prévention et en secourisme. L'entraîneur paternaliste décrit dans la "Sociologie du Sport" de Georges Magnane laisse place au groupe de travail où s'entraident médecin, psychologue, diététicien, masseur, entraîneur, etc...

Des stages de perfectionnement et de recyclage sont souvent organisés, ou au moins véhémentement réclamés par la base. Les brochures techniques se multiplient.

La surveillance et le contrôle portent sur 3 aspects :

1. La technique sportive : la forme physique, l'adapatation à la fatigue, tant cardio-vasculaire que neuro-musculaire, la mise en condition et l'échauffement, l'apprentissage de l'utilisation des chaînes musculaires et la résolution des dysharmonies fonctionnelles, pour une exécution correcte, les limites à apporter à la musculation en fonction de la résistance tendineuse, etc...

2. L'équipement : les règles d'utilisation et de choix du matériel, ses qualités et ses défauts, les améliorations nécessaires, etc... mais aussi l'hygiène des installations sportives, leur contrôle régulier, la qualification du personnel et la connaissance des interdictions dues aux conditions atmosphériques et à l'ambiance.

3. La conduite en collectivité : l'apprentissage du respect de la sécurité du voisin, du partenaire, de l'adversaire, passe par l'organisation correcte des compétitions et l'inflexibilité des arbitres.

C. POUR LES MEDECINS RESPONSABLES DU CONTROLE MEDICAL

La visite médicale de contrôle a pour premier but de dépister les affections imposant une contre-indication sportive. Notons combien le point de vue médical s'est nuancé pour certaines affections, comme les maladies cardio-vasculaires, où l'interdiction de la compétition est jointe à une recommandation de pratique de la gymnastique

spécialisée. Il en est de même pour les handicaps physiques, pour lesquels sont organisés des championnats olympiques.

Elle permet, après ce dépistage, l'orientation sportive du sujet en fonction de sa morphologie, de sa psychologie, des étapes de sa croissance, de ses réponses aux épreuves d'adaptation cardio-vasculaire et neuro-musculaire à l'effort.

Dans une seconde étape, elle permet de déterminer s'il est ou non souhaitable pour le jeune d'être surclassé ; de toutes façons, elle permet le contôle de son entraînement.

A ce niveau, le médecin travaille en équipe, entouré des spécialistes des professions para-médicales, des entraîneurs et des dirigeants ; il est conseiller technique : c'est souvent lui qui dépiste les premiers signes de la fatigue ou du surentraînement, ou les erreurs techniques de l'apprentissage, à l'occasion de troubles mineurs ou de vraie tendinite, etc...

- C'est le médecin, responsable scientifique de l'équipe, qui se lance dans la statistique des types de lésions les plus fréquemment rencontrées pour tel exercice sportif, dans les études bio-mécaniques ou bio-chimiques utiles pour l'amélioration de la forme physique et la prévention...

- Le rôle d'hygiéniste qu'il joue est capital, en particulier dans l'intérêt qu'il prend à la diététique du sportif et à la correction de ses erreurs de régime (dont le dopage est un aspect important). Nous renvoyons pour le détail le lecteur à l'ouvrage des Docteurs A.F. CREFF & L. BERARD "Guide alimentaire du sportif" (Stock,éd.)

- son rôle de psychologue-conseil, très important pour les sportifs de haute compétition, est fondamental à tous les niveaux techniques : il est l'un des meilleurs garants de la solidité de la prévention, par les techniques de relaxation, par exemple.

L'accidenté en effet peut avoir mal utilisé ou négligé de considérer les signaux d'alerte, conscients ou inconscients, que son expérience lui fournit : la "cause extérieure imprévisible" de l'accident aurait peut-être pu être prévenue par

une anticipation correcte de la situation complexe où le sportif s'est trouvé pris. La disponibilité mentale, la possibilité d'adaptation au dixième de seconde au déroulement de l'action, ne peuvent s'exercer que si la détente et la concentration sont connexes.

Le traitement, après dépistages, des troubles du type agressivité, est également capital.

D. - DU POINT DE VUE DE LA LEGISLATION EN VIGUEUR, LA PREVENTION DES ACCIDENTS REVET DIFFERENTS ASPECTS.

- La distinction entre professionnalisme et amateurisme est souvent d'autant plus difficile qu'existe une complicité tacite entre le sportif "amateur" et celui qui l'exploite : aucune législation professionnelle ne garantit le jeune "espoir" contre les risques qu'il prend inévitablement pour répondre à des exigences qui ne sont plus vraiment sportives mais promotionnelles. Le plus haut niveau technique ne peut être atteint que par une pratique interdisant l'apprentissage d'un autre métier, et un reclassement social ultérieur ; pourtant, ce jeune n'est pas garanti par la législation sur les accidents du travailet sur les maladies professionnelles, alors qu'il devrait l'être : mais l'emploi pour lequel il est salarié n'a rien à voir avec ses occupations réelles et, en conséquence, comme le dit le Dr DUMAS, "alors que dans les P. & T. on ne peut imposer à un petit télégraphiste un nombre élevé de tournées à bicyclette, on propose à des minimes et des cadets des courses au-dessus de leurs possibilités".

La création d'écoles de sport, où des bourses d'étude permettraient la gratuité de l'enseignement et une formation professionnelle pour l'avenir, est le seul moyen efficace, pense le Dr Dumas, de lutter contre l'amateurisme marron, lui-même générateur de dopage.

- La loi du 1er juillet 1965 sur l'interdiction du dopage s'est soldée par des résultats réels : sur 1 195 contrôles effectués durant les quatre dernières années, on a trouvé, en 1966 : 32.5 % de substances dopantes ; en 1967: 12.6 %, en 1968 : 4 %, en 1969 : 3.8 %.

- La responsabilité civile et pénale des sportifs, ainsi que la responsabilité professionnelle des dirigeants, sont tenues d'être couvertes par des assurances spécialisées.

L'assurance individuelle contre les accidents, qui pose des problèmes personnels variés, est une obligation morale, au même titre que le respect des règles sportives reconnues par la jurisprudence. Les Fédérations mettent l'accent sur ce point, et par exemple le Comité Juridique de la Fédération Internationale de Ski a fait paraître un Code de la circulation à skis aussi impératif et détaillé que le Code de la Route.

Notons que la législation en vigueur met plus en valeur les aspects éducatif et préventif des règles que leur aspect punitif.

E. - L' AVENIR DE LA PREVENTION

On a pu remarquer combien entraîneur, médecin et sportif ont chacun une optique différente sur les facteurs d'accident et leurs moyens de prévention.

Si l'on devait s'attacher à étudier en détail tous les facteurs possibles, aucun résultat général, utilisable par tous, au moins pour un même sport, ne pourrait être atteint. Un travail d'élaboration, de classement, d'approfondissement est nécessaire, et doit passer par une centralisation des connaissances.

C'est l'intérêt des Tables Rondes que de permettre la prise de conscience d'une logique de l'accident et d'une sériation possible, à travers la multiplicité des cas individuels.

Le Comité National des Sports n'a pas manqué de se pencher sur ce problème, mais avant tout il faut créer une codification rapide et nationale de la traumatologie

sportive, qui ne fasse pas perdre de temps au praticien et permette au statisticien un regroupement facile des données, dans le respect du secret professionnel.

La SPORTASS utilise une classificatione en 3 chiffres : le chiffre des centaines indiquant le siège général (100 : membre supérieur ; 200 : membre inférieur), celui des dizaines le détail du siège (101 : épaule ; 111 : bras), celui des unités la nature de la lésion (121 : contusion du coude ; 147 : fracture du poignet). Elle utilise ainsi 380 codifications (sur 999 chiffres possibles), qui doivent être imprimées sur les modèles des déclarations d'accident pour être utilisées par le médecin traitant.

Monsieur le Docteur BENASSY propose une classification utilisant une lettre et un chiffre : la lettre représentant les sièges et les chiffres la nature de la lésion . Par exemple, I 2 signifierait une lésion du coude, C 6 une plaie de la jugulaire, W 8 un accident d'hyperextension du rachis, U 1 une fracture de Dupuytren :

A : crâne	F : pelvis	L : poignet	R : genou	W : rachis
B : face	G : épaule	M : main	S : jambe	X : acc. généraux
C : cou	H : bras	N : membre supérieur	T : cheville	Y : acc. complexes
D : thorax	I : coude	O : hanche	U : pied	Z : inclassables
E : abdomen	K : avant-bras	P : fémur	V : Membre inférieur	

1 : os	2 : articulations	3 : muscles & tendons	4 : nerfs	5 : artères
6 : veines	7 : peau	8 : lésions complexes	9 : varia	

L'avantage d'une telle codification est sa rapidité, sa simplicité et sa discrétion .

*

Les études portant sur un tel sujet, dont la nôtre, faute de cette connaissance générale de tous les types d'accident, sont à considérer comme une simple étape de ce que sera demain la recherche statistique en médecine sportive.

*

H

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS

A la fin de ce travail, nous pouvons soulever quelques hypothèses, que des études ultérieures devront confirmer.

I. - Les taux de fréquence d'accident, variables d'une année sur l'autre et d'un pays à l'autre, sont, pour 1967, supérieurs à 10 % pour le sport qu'il faut considérer comme le plus dangereux sous ce rapport : le rugby (14 %). Les sports dont les taux de fréquence occupent les rangs suivants sont près de trois fois moins dangereux, en cette même année : cyclisme 6.1%, motocyclisme 6%, football 5.8 % . On peut en rapprocher le handball qui, en 1965, entrait dans la même classe de risque, avec 5 % contre 2.8 % en 1967 où il est dépassé par : ski 4.2 %, (3.82 en 1965), hockey sur gazon 4 % (2.72 %), lutte 3.3 %(3.45 %), parachutisme 3.1 %, et motonautisme 3.06 %.

II. - La corrélation entre taux d'accident et taux de décès n'est pas obligatoire. Pour la M.N.S., en 1967, alpinisme, sports automobiles, spéléologie, et ski sont les sports où les accidents mortels sont les plus fréquents ; seuls le ski (6° rang) et l'alpinisme (7° rang) sont pourtant mentionnés dans les dix premiers, la même année, du point de vue de la fréquence globale d'accidents.

Au contraire, les sports qui sont en tête pour la fréquence d'accidents, comme rugby, football, cyclisme, motocyclisme, sont au moins au 7° rang pour ce qui concerne les décès des accidentés.

III. - On peut présumer que, pour gymnastique, athlétisme et ski, les deux sexes sont également vulnérables. En judo et tennis, les femmes sont moins vulnérables (ou plus prudentes), à l'inverse des sports équestres, basket-ball, volley-ball,

handball. A tout âge pourtant, les femmes sont proportionnellement plus fréquemment blessées que les hommes.

IV. - Les moins de 21 ans représentent de 40 à 50 % des pratiquants, les moins de 30 ans 80 à 90 %. Les premiers pratiquent surtout, semble-t-il, athlétisme, gymnastique, éducation physique, judo, handball, basket-ball et ski. Après 20 ans, il s'agit de préférence de rugby, football (à une énorme majorité), puis volley-ball, sports équestres, motocyclisme, basket-ball et ski, pour ne citer que les sports dont le pourcentage de pratiquants est supérieur ou égal au pourcentage de blessés du même âge (32 %).

Après 30 ans, c'est le tennis et le motocyclisme qui viennent en tête.

La nature des lésions semble évoluer avec l'âge, surtout chez l'homme. Les moins de 20 ans présentent plus de fractures que d'entorses, les moins de 30 ans plus d'entorses que de fractures. Après 40 ans, les entorses diminuent à peine, mais les fractures augmentant d'une fois et demie chez la femme et de deux fois chez l'homme dominent de nouveau le tableau clinique.

V. - Les mois de novembre, décembre, et mars sont ceux de la plus grande fréquence d'accidents. Puis viennent, dans l'ordre, octobre et mai, avril et janvier, février et juin, septembre, et juillet-août.

Le football est responsable du maximum d'accidents à toute époque de l'année. Le rugby vient en seconde position au printemps et à l'automne (en début et fin de saison), le ski en hiver, la gymnastique en été. Les judo les suit immédiatement.

VI. - Le dimanche est le jour d'accident du football, du rugby, du motocyclisme. C'est le jeudi pour handball et volley-ball. Pour les autres sports, la répartition des accidents se fait régulièrement au long de la semaine, et ils semblent se pratiquer concurremment avec les activités professionnelles. Nous mettrons à part le ski qui est en général un sport de vacanciers.

On compte 38 % de blessés du dimanche (26 % des scolaires, 51 % des autres professions), 20 % du jeudi (33 % des scolaires), 10 du samedi (12 % des non scolaires) et du mercredi, 9 % du mardi, 7 % du lundi, 6 % du vendredi.

VII. - Les scolaires, en tête du total général avec 44 %, sont également les plus nombreux accidentés de tous les sports sauf motocyclisme, tennis et football. Les employés (19 %) sont premiers en tennis, seconds ou troisièmes pour la plupart des autres sports. Les ouvriers (10 %), premiers en football, sont 3° en rugby, basket-ball, gymnastique, athlétisme, motocyclisme, et volley-ball. Les commerçants, agriculteurs et artisans (7%) en cinquième place (après les "divers")sont pourtant au 3° rang en football et judo, au 4° en rugby et éducation physique. Les cadres et professions intellectuelles diverses (5%) sont au 2° rang en tennis, au 3° en handball au 4° en ski, basket-ball et sports équestres.

VIII. - La répartition géographique des blessés reflète globalement celle de la population. Les pratiquants du ski, du handball, et de la gymnastique sont plus souvent blessés en déplacement que les footballeurs, basketteurs et rugbymen.

IX. - Pour motocyclisme, football, rugby, handball, basket-ball, athlétisme volley-ball et tennis, au moins la moitié des accidents surviennent durant la compétition. C'est au contraire au cours de l'entraînement que se produisent la majorité des accidents de gymnastique, éducation physique, judo, et sports équestres. D'autres circonstances, en particulier les activités de loisir, ne sont pas négligeables, pour ski, sports équestres et tennis.

X. - Les accidents des joueurs isolés augmentent avec l'âge, ceux des joueurs en groupe diminuent. Les chutes représentent 25 à 45 % des mécanismes d'accident, et viennent en tête pour ski, sports équestres, gymnastique. Les rencontres, contacts, accrochages, représentent 12 à 50 % des mécanismes, et viennent en tête pour rugby, football, handball. Les coups, chocs et heurts représentent 11 à 24 % des

cas, et sont à considérer, en particulier pour l'athlétisme, (coups de pointes), handball (coups), football (coups), et, pour gymnastique, volley-ball, rugby (chocs et heurts). Les claquages, efforts, faux mouvements, etc... représentent de 1 à 8 % du total, et sont surtout retrouvés en tennis, athlétisme, gymnastique.

XI. - Aucune responsabilité ne peut être mise en cause dans 45 à 50 % des cas, surtout pour motocyclisme, tennis, éducation physique. On peut retenir une faute technique ou une mauvaise préparation dans 5 à 22 % des cas, en particulier en ce qui concerne le ski, la gymnastique, le volley-ball. Les responsabilités sont multiples (accidents de mêlée, par exemple) ou partagées dans 10 à 20 % des cas : football, rugby, judo en particulier. Un tiers est responsable dans 13 à 14 % des cas : athlétisme, rugby, et football sont ici encore en tête.

XII. - Les contusions sont la lésion princeps avec 27 % du total général de 1967. Elles ne touchent pas un siège particulier : 3 % pour cou et colonne, 4 % pour la tête, 7 % pour le M.S. (dont 3% épaule, 2 % poignet, 1% coude), 10 % pour le M.I. (dont 3 % genou, 2 % cheville, jambe, et 1 % cuisse, orteils). Les entorses viennent en second avec 26 % du total général, dont 13 % pour la cheville (jusqu'à 25 % dans une statistique d'OSTYN), et 7 % pour le genou. Les entorses du membre inférieur à elles seules représentent donc près du quart du total général (un peu plus du cinquième). Les fractures comptent pour 14 % du total (26 % dans d'autres statistiques) soit 4 % pour la tête (2 % de fractures dentaires, 1% de nasales) ; 8 % pour le M.S. (2 % pour épaule, poignet, doigts), 6 % pour le M.I. (2 % pour cuisse, genou, en particulier ménisque, 1% de jambe et plus spécialement le tendon d'Achille.) Les plaies représentent 8 à 9 % du total général, dont la moitié à la tête (face seule : 2.4 %)(crâne seul 1 %), 1 % pour le M.S., 3 % pour le M.I. (1 % pour jambe, genoux, orteils). Les luxations représentent 4 à 6 % du total général, dont 5 % pour le M.S. (3 % pour épaule, 1 % pour coude et doigts) et 1 % au M.I. Les L.M.T. représentent 6 à 9 % du total général : 1 % épaule, 6% M.I., dont 2 % cuisse, 2% genou = ménisque, 1 % jambe = tendon d'Achille.

La fréquence d'un certain type de lésion rapportée au nombre des pratiquants (1) et à celui des blessés n'est pas identique : (2)

- pour les fractures : (1) rugby, boxe, haltérophilie ; (2) gymnastique, judo, moto.
- pour les entorses : (1) haltérophilie, rugby, football ; (2) basket, volley, tennis
- pour les contusions : (1) rugby, haltérophilie, football ; (2) rugby, sp. Eq., footb.
- pour les luxations : (1) haltérophilie, rugby, boxe ; (2) judo, sp. Equestres, rugby.
- pour les plaies (1) : cyclisme, football, rugby ; (2) athlétisme, moto, sp. Equ.
- pour les L.M.T. : (1) haltérophilie, rugby, football ; (2) tennis, athlétisme, escrime.

Nous avons souligné les seuls cas où le même sport se retrouve dans les deux classifications : rugby pour luxations et contusions, football pour contusions.

XIII. - Les lésions intéressent les membres dans 73 à 78 % des cas : 47 à 55 % pour le M.I., 23 à 35 % pour le M.S., 10 % pour tête et cou. Pour l'ensemble des sports, le genou est touché en premier, avec 13 à 22 %, puis la cheville 12 à 19%, la tête 10-12%, le poignet 5-12 %, et l'épaule 7-9 %.

Le M.I. est plus touché que le M.S. pour athlétisme, ski, football, à l'inverse de : judo, handball, gymnastique. Ils sont touchés à égalité en tennis et en escrime. La tête est touchée le plus fréquemment en sports équestres, motocyclisme, basket-ball, et le corps en motocyclisme et éducation physique.

XIV. - Le devenir médical du malade nous est connu dans 65 à 81 % des cas. On trouve 53 % de traités, 52 % en arrêt de travail, 10 % d'hospitalisés, 32 % de radiographiés. Il s'agit de : 86 % des luxations, 84 % des fractures, 80 % des lésions multiples, 75 % des entorses, 74 % des L.M.T., 68 % des contusions et plaies.

Les arrêts de travail durent plus de trois mois dans 6 % des cas, mais ce pourcentage passe à 15 % en sports équestres, 18 % en alpinisme (pour 1965), 13 % en ski, 11 % en motocyclisme, 9 % en athlétisme, contre les sports où la durée d'invalidité temporaire est courte : 90 % volley-ball, 84 % handball, 81 % basket-ball, 80 %

des dossiers du football ont un arrêt de travail de moins d'un mois. Pour 1965, on trouvait sur ces 80 % de moins d'un mois, 8 % de moins d'une semaine, 51 % de moins de 15 jours, 22 % de 15 à 30 jours.

La proportion des fractures augmente avec celle de la durée d'arrêt, comme celle des luxations, au contraire des autres lésions.

On hospitalise 40 % à notre connaissance des traumatismes craniens, 26 % des fractures, 20 % des luxations, et 11 % pour l'ensemble des dossiers.

On radiographie évidemment surtout fractures et entorses.

XV. - On trouve peu d'antécédents : la plupart du temps les récidives sont déclarées comme un nouvel accident et traitées isolément ; il ne nous est pas possible d'en connaître exactement le nombre, mais le tiers de celles mentionnées concerne un accident récent. Il faut donc hautement suspecter que la reprise sportive a été trop précoce et que le contrôle médical n'a pu jouer normalement son rôle.

XVI. - La prévention des accidents s'exerce de plusieurs manières :

- le contrôle médical, qui dépiste les contre-indications et la fatigue, décide de l'orientation sportive et contrôle l'entraînement des joueurs ;

- la pédagogie de l'entraînement, qui utilise des exercices gradués en fonction des possibilités psycho-physiologiques et des règles de sécurité ;

- la réalisation, la disposition, et le contrôle régulier des installations sportives, en fonction avant tout de la sécurité ;

- le calendrier des compétitions, adapté à l'âge, au niveau technique et aux possibilités de récupération des sujets.

Il est utile , pour concrétiser les notions apportées par l'expérience, sur la fréquence et les causes d'accident, de pouvoir en faire une approche statistique.

*

L'exploitation qu'il nous a été possible d'effectuer des dossiers d'accidents de la Mutuelle Nationale des Sports, pour tenter d'en tirer des conclusions préliminaires à des études plus générales, nous a été permise grâce à la bienveillance de son Conseil d'Administration, que nous remercions ici chaleureusement, et à la confiance que nous a témoignée le Bureau Médical du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, en nous demandant ce travail.

*

B I B L I O G R A P H I E

B I B L I O G R A P H I E

1. - ABRAHAMS Sir A. Athletes in : Injury in Sport (62) - C VI

2. - ALFONSI Ch. Le sport dans la réhabilitation du handicapé moteur. Thèse, Bordeaux 1968, n° 160 - A I - E -

3. - ANDRE J. Les accidents de ski les plus fréquents et les moyens d'y remédier - M.E.P.S. 1966,IV - D - G -

4. - ANDRIVET R. Rôle de la Médecine dans le cadre des Fédérations . Journées d'études sur le sport, Vichy, 25-29 avril 1966. - G -

5. - AZEMAR G. Sport et latéralité, les asymétries fonctionnelles,,Thèse, Paris 1966 - - D -

6. - AZEMAR G. Tonus musculaire et dynamogénie. Cahiers scientifiques d'éducation physique, déc. 1965, mars 1966.- D -

7. - BAGNERES H., BERATO J., BIDARD J., COMMANDRE F., GILLY R., ALFONSI J. Enquête sur le devenir rhumatologique des anciens sportifs (sur 338 observations) - Toubn, - D -

8. BANKOV, M. Pathobiomécanique, fond stéréométrique , Méd. Sport, 1969, n° 2 - C VI -

9. BAILLOU J. Les risques de la pratique du ski, Méd. Sport 1969, n° 1 - D -

10. - BATTISTA E., DUMAS P., MACORIGH F. Massage du sportif, Guide du jeune sportif, Bornemann, Paris, 1968 - E -

11. - BAYON N. Compte-rendu du 2° Colloque Franco-Allemand de Médecine du Sport, Strasbourg, 15-17 novembre 1968, Gaz. Méd. France, n° 1, 5 janvier 1969 - G -

12. - De BEAUVILLE G. Sport et épanouissement féminin, Paris 1963 - C I -

13. - BENNETT, G.E. . Baseball in : Injury in sport (62) et in : Amer. J. Surg. sept. issue, vol. 98, n° 3, 1959. - D - C VI -

14. - BERATO J., COMMANDRE F., GILLY R., GUILLEMIN R. Les tendinites d'origine sportive Journées d'étude de la rééducation, de la réadaptation fonctionnelle et de la Médecine des Sports, M.E.P.S. 1966, IV, - D -

15. BOUET M. Signification du Sport, Le Périscope, Paris 1968 - A I.

16. - BOUET M. La motivation du sportif, Le Périscope, Paris, 1969 - A I

17. - BOUVET A. Le devenir socio-professionnel des champions de ski - Abstracts I° Congrès international de psychologie du Sport, Roma, aprile 1965 - A I -

18. - CAILLOIS R. Jeux et Sports, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, Paris 1967 (Directeur de la publication) - A I - (Préface, Nature des Jeux, Jeux des adultes).

19. - CARADEC F. De l'exploit insolite au record sportif . Aux limites du jeu et de l'exploit . Exploits aberrants et paris stupides : in Jeux et Sports (18)-A 1.

20. - CAZENEUVE J. Les rites. La vie sociale. Jeux de vertige et de peur. L'esprit ludique dans les institutions in Jeux et Sports (18) - A I -

21. - CETTOUR M. Equipement sportif et prévention des accidents . Méd. Sport, 1968 n° 2

22. - CHARLES A.H. Women in Sports, in : Injury in sport (62) - C I -

23. - CHATEAU J. Jeux de l'enfant in : Jeux et sports, (18) - A I -

24. - CHAUDET L. Différents aspects de l'accident sportif et ses conséquences. Méd. Sport, 1969, n° 3 - A IV, B I, D.-

25. - DEBAYE R. Un bon équipement, première protection contre le froid et les accidents - L'assurance et le ski : une nécessité. J. & S. n° 35, nov. 1968 - B -

26. - DESPRAIRIES J.P. Les tendinites en milieu sportif . Thèse, Paris 1967 - D -

27. - DUMAS P. Leçon d'ouverture des cours à l'E.N.S.E.P. - E.N.S.E.P. Paris 1968.

28. - DUMAS P. Le professionnalisme en sport - E.N.S.E.P. Paris - A I -

29. - DURAND Problèmes médicaux du ski féminin (reprend l'enquête de JOHANSEN, Oslo Komm. Levegakten) M.E.P.S. 1960 - C I - D -

30. - EYQUEM M. Th. La femme et le Sport, Susse, Paris 1944 - C I

31. - FOURRE J.M. Aspects particuliers de la réparation juridique du dommage corporel du sportif. Tours, 1966-1967 - B -

32. - FRAISSE P. Les structures rythmiques, Erasme, 1956. - D IV.

33. - GILIET B. Historique des Jeux Olympiques in Jeux et Sports (18) - A I

34. - GROSSIORD A. Leçon inaugurale . Cinésiologie, 1968, n° 3 (27) - E -

35. - GUILLEN E. Protéger et sauver.Les éditions ouvrières, Paris 1968. - A I, A II,G -

36. - HARBONNIER - PESSIN M. Le sport chez la femme, thèse Lille 1968 - C I -

37. - HILL J. .Football, in : Injury in Sport (62) - D - C VI -

38. - KLEIN Dr Classification et fréquence des accidents en football enregistrés les 10 dernières années par la Ligue d'Alsace de football . M.E.P.S. n° 3, 1966

39. - KIMBROUGH E.E. Baseball in : Injury in sport (62) - D , C VI -

40. - KYLE J.W. Rugby football in : Injury in Sport (62) - C VI, D -

41. - LA CAVA Prof. G. & RASTELLI, Dr G. INFORTUNISTICA SPORTIVA , A cura della "SPORTASS", Indagine clinico statistico sulle lesioni traumatische da sport Minerva Medica Romana, Rome, 1960 (statistiques 1955-1959) - A - C - D -

42. - LE BOULCH Les facteurs de la valeur motrice Thèse Paris 1960 - D IV -

43. - Mac LUHAN Pour comprendre les media ; le prolongement technologique de l'homme Mame Tours 1968 (traduit de Understanding media, Mc Graw Hill Book Cy, New York, ed. 1964) - A I)

44. - LUNCEFORD E.M. Basket-ball ; in Injury in Sport (62) -

45. - MAGNANE G. Sport et société contemporaine, in Jeux et Sports (18) - A I -

46. - MAURY Importance du sport dans la rééducation et la réadaptation des handicapés physiques . Méd. Sport 1968 n° 2 - G -

47. - O'FLANAGAN K. Football : mécanismes de production de la blessure in Injury in Sport (62) - C VI -

48. - OSTYN M. Signes cliniques, évolution avec et sans traitement des contusions, élongations et entorses chez les sportifs. Communication présentée au "Colloque sur les contusions, l'élongation, l'entorse, le 26 avril 1969 au Laboratoire de l'effort de l'U.L.B. Université catholique de Louvain, Institut d'éducation physique - D - E - F -

49. - PARFITT R. The fencer at risk in Injury in Sport (62) - C - D -

50. - PERDRIEL P. Entraînement et prévention en traumatologie du football . M.E.P.S., 1966, N° 3. - C - G -

51. - PERIE H. Sport et évolution affective des jeunes en milieu urbain . Abstracts Ier congrès de psychologie du sport - Roma, Aprile 1965.- C V -

52. - PETERS J. Athletes in Injury in Sport (62) - C VI - D -

53. - PLAS F. L'examen médical de contrôle selon l'âge - Médecine du Sport 1968, 2 - G -

54. - RABICHONG P. & AVRIL J. Rôle biomécanique des poutres composites os-muscles - Revue d'orthopédie tome 51, 1965, n° 5 - C VI -

55. - ROBIN Age d'arrêt de la pratique sportive dans différentes disciplines sportives en compétition, M.E.P.S. 1966, 2. - C II -

56. - SIVADON P. Facteurs psychologiques de la réadaptation in Réadaptation N° 136 - E -

57. - TALBOT P. & PALLARDY G. Rachis lombo-sacré et enseignement de l'éducation physique et du sport , M.E.P.S. Paris 1966 - G -

58. - TANNER J.M. The physique of the olympic athlete . London, 1964 - G -

59. - TESSIER M. Les causes des noyades - Thèse 1969, Tharon. - C VI - G -

60. - THOUVENOT J.M. La mort de Tom Simpson et le problème du dopage. Mémoire de fin d'études, Ecole supérieure de journalisme, Lille, Juin 1968. - G -

61. - TRUCHET P. Nature et fréquence des accidents de ski - Rev. Prat. t 9, N° 32, 11 décembre 1961 - A IV - D -

62. - TUCKER W.E. & ARMSTRONG J. R. Injury in Sports, the physiology, prevention, and treatment of injuries associated with sport. Maple Press, London, 1964

63. - VALTON R., GROUTEL H., Les accidents mortels du football : responsabilités des dirigeants, entraîneurs, arbitres, médecins, Cinésiologie 4-5, 1967 - A IV -C

64. - VERNES J.R. Jeux de compétition - Aspects culturels des jeux, in Jeux et Sports (18) - A I -

65. - WALLON H. L'habileté manuelle, Enfance, n° 1-2 , 1963 - D IV -

66. - WALTER E. Le temps libre et le sport en Suisse chez les ouvriers et la population de Saint-Gall - Résultats d'une enquête sociologique . Abstracts 1er congrès international de psychologie du sport - Roma, aprile 1965 .

67. - WAREMBOURG H. NIQUET G. MERLEN J.F. LEKIEFRE J. & BERTRAND M. Deux cas d'infarctus du myocarde au cours de matches de football . M.E.P.S. 1966, 1. - A IV -

68. - WRIGHT P. Rugby football, in Injury in Sport (62)

69. - WULLAERT P. Les accidents du sport, leur fréquence, leurs causes, leur nature, la recherche des responsabilités , Angers 1969, Diplôme d'études médicales relatives à la réparation juridique du dommage corporel, Fac. Méd. Paris

70. - Apuntes de medicina deportiva - Revue de la Fédération de Médecine Sportive de Barcelone, Residencia Joaquim Blume, Carretera de Esplugas , 12 Esplugas de Llobregat, Barcelona, España.

71. - Boletin cientifico-técnico , inder-cuba, 4-1968

72. - C.C.M.A. (Caisse Centrale de Secours Mutuels Agricoles) Petit guide des assurances Sociale Agricole Paris 1967 - Petit guide de l'AMEXA, Paris 1968

73. - C.M.A.S. (Confédération Mondiale des activités sub-aquatiques) - Livret d'observation et de traitement des accidents de plongée, S.I.M.P. éd. Dr TAILLEUR, 144 Bd Suchet, Paris 16° -

74. - ENCAUSSE Ph. Sport et Santé, Baillière, 1952 et 1962

75. - Fédération Belge d'Education Physique, Revue de l'Education Physique

76. - F.F.S. (Fédération Française de ski) - Code du skieur - Bulletin médical du ski

77. - HAUT COMITE DES SPORTS - Sécurité "Montagne et ski" - Commission de l'équipement et du plan, Sous-commission sécurité, Paris, nov. 1968

78. HAUT COMITE DES SPORTS - La sécurité dans les piscines - Commission de l'équipement et du plan, Sous-commission sécurité.

79. - HAUT COMITE DES SPORTS - Les règles d'hygiène et de sécurité dans les salles de sport - Commission de l'équipement et du plan, Sous-commission sécurité.

80. - HAUT COMITE DES SPORTS - Les règles de sécurité sur les terrains de sport en plein air - Commission de l'équipement et du plan, Sous-commission Sécurité.

81. - HAUT COMITE DES SPORTS - Les manifestations omnisports - Commission de l'équipement et du plan, sous-commission sécurité.

82. - H.P.E.S.R. Abstracts - Revue analytique d'éducation physique et de sport - Liège Belgique

83. - Hygienics of sportsinstallations, Proceedings of 4th international congress of sports medicine, Viareggio, 1966 - Tip. Rotolo, Roma, 1966.

84. - I.B.M. "Praline" Notice d'utilisation.

85. - I.N.S.E.E. - Causes des décès en France (Statistiques annuelles)

86. - I.P.N. (Institut Pédagogique National) - Enquête-test médico-sportive pour la prévention des accidents survenant au cours de la pratique du Judo - I.P.N. Orléans oct. 1968 - Annales du Centre régional de documentation pédagogique d'Orléans.

87. - Masso-kinésithérapie - revue mensuelle des kinésithérapeutes; Paris

88. - Médecine praticienne (juillet 1966 : mortalité par accidents chez les jeunes de 1 à 14 ans en 1961, 1962 & 1963 d'après CORANNE J. & RANQUETTE C.)

89. - "Combattez le doping" - (n° spécial, Loi n° 65-412 du Ier juin 1965, J.O. 2 juin 1965) - revue "Médecine du Sport" (N° 1 - 1968) ORGANE OFFICIEL de la Société Française de Médecine du Sport.

90. - Medicina dello sport - Bulletin officiel de la fédération médico-sportive italienne

91. - Medizin und sport - Organe de l'association allemande de médecine sportive de la R.D.A.

92. - Ministère de l'Education Nationale - Informations statistiques - secrétariat Général - Service central des statistiques et de la conjoncture (population sportive scolaire).

93. - M.G.D. (Mutualidad General Deportiva) - Accidentes deportivos, Estadistica 1961-1965, Madrid 1966 - M.G.D. Memoria 1960-1968, accidentes deportivos, Madrid 1969.

94. - PLAN ORSEC - Service National de la Protection Civile - Ministère de l'Intérieur -Circulaires ministérielles 21 août 1958, 1964, 1965, etc...

95. - Premier congrès international de psychologie du sport - Abstracts ; Tip. Rotolo - Roma, aprile 1965.

96. - Réadaptation (n° spécial consacré à l'ergothérapie -) Paris

97. - Secrétariat d'Etat auprès du premier ministre chargé de la Jeunesse et des Sports "Prudence - Bonnes vacances" Document - Service des études et actions générales - Bureau de la Documentation et des statistiques

98. - Sport, jeunesse et alimentation - organe officiel de l'Institut pour le progrès de l'alimentation de la jeunesse sportive - Colombes, France

99. - "Sport de France" - J.O. 1968 - La conception française de la Médecine sportive Secrétariat d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la Jeunesse et des Sports, Cupillard éd. Paris 1968.

*

ABREVIATIONS

- M.E.P.S. : Médecine, Education Physique et Sport
- Méd. Sport : Médecine du Sport
- Gaz. Méd. France : Gazette médicale de France
- Am. J. Surg. : American Journal of Surgery
- Sp. Mut : Le Sportif Mutualiste
- J.&.S. : Jeunesse & sport
- E.N.S.E.P. : Ecole Nationale Supérieure d'Education Physique
- Rev. Prat. : revue du Praticien

*

VU
ET PERMIS D'IMPRIMER
LE RECTEUR
DE L'ACADEMIE DE PARIS
R. MALLET

LE DOYEN HONORAIRE
ADMINISTRATEUR PROVISOIRE
DE LA FACULTE DE MEDECINE
G. BROUET